

GAULE ET FRANCE
(1833)

ALEXANDRE DUMAS

Gaule et France

LE JOYEUX ROGER
2008

Cette édition a été établie à partir de celle de Michel Lévy Frères
– Librairie nouvelle, Paris, 1875. Nous en avons conservé l’orthographe et la ponctuation, à quelques corrections près.

ISBN-13 : 978-2-923523-55-2

Éditions Le Joyeux Roger
Montréal

lejoyeuxroger@gmail.com

Avant-propos

L'histoire de France, grâce à messieurs Mézeray, Vély, et Anquetil, a acquis une telle réputation d'ennui, qu'elle en peut disputer le prix avec avantage à toutes les histoires du monde connu : aussi le roman historique fut-il chose complètement étrangère à notre littérature jusqu'au moment où nous arrivèrent les chefs-d'œuvre de Walter Scott. Je dis étrangère, car je ne présume pas que l'on prenne sérieusement pour romans historiques *le Siège de la Rochelle*, de madame de Genlis, et *Mathilde, ou les Croisades*, de madame de Cottin. Jusqu'à cette époque nous ne connaissons donc réellement que le roman pastoral, le roman de mœurs, le roman d'alcôve, le roman de chevalerie, le roman de passion, et le roman sentimental. L'*Astrée*, *Gil Blas*, *le Sofa*, *le petit Jehan de Saintré*, *Manon Lescaut*, et *Amélie Mansfield*, furent les chefs-d'œuvre de chacun de ces genres.

Il en advint que notre étonnement fut grand en France lorsque, après avoir lu *Ivanhoe*, *le Château de Kenilworth*, *Richard en Palestine*, nous fûmes forcés de reconnaître la supériorité de ces romans sur les nôtres. C'est que Walter Scott aux qualités instinctives de ses prédécesseurs joignait les connaissances acquises, à l'étude du cœur des hommes la science de l'histoire des peuples ; c'est que, doué d'une curiosité archéologique, d'un coup d'œil exact, d'une puissance vivifiante, son génie résurrectionnel évoque toute une époque, avec ses mœurs, ses intérêts, ses passions, depuis Gurth le gardien de pourceaux jusqu'à Richard le chevalier noir, depuis Michaël Lambourn le spadassin, jusqu'à Elisabeth la reine régicide, depuis le chevalier de Léopard jusqu'à Sallah-Eddin

le royal médecin : c'est que sous sa plume enfin, hommes et choses reprennent vie et place à la date où ils ont existé, que le lecteur se trouve insensiblement transporté au milieu d'un monde complet, dans toutes les harmonies de son échelle sociale, et qu'il se demande s'il n'est pas descendu par quelque escalier magique dans un de ces univers souterrains comme on en trouve dans *les Mille et une Nuits*.

Mais nous ne nous rendîmes point ainsi tout d'abord, et nous crûmes longtemps que cet intérêt inconnu que nous trouvions dans les romans de Walter Scott tenait à ce que l'histoire d'Angleterre offrait par ses événemens plus de variétés que la nôtre. Nous préférons attribuer la supériorité que nous ne pouvions nier à l'enchaînement des choses, plutôt qu'au génie de l'homme. Cela consolait notre amour-propre, et mettait Dieu de moitié dans notre défaite. Nous étions encore retranchés derrière cet argument, nous y défendant du moins mal qu'il nous était possible, lorsque *Quentin Durward* parut et battit en brèche le rempart de nos paresseuses excuses. Il fallut dès lors convenir que notre histoire avait aussi ses pages romanesques et poétiques ; et, pour comble d'humiliation, un Anglais les avait lues avant nous, et nous ne les connaissions encore que traduites d'une langue étrangère.

Nous avons le défaut d'être vaniteux ; mais en échange nous avons le bonheur de ne pas être entêtés : vaincus, nous avouons franchement notre défaite, par la certitude que nous avons de rattraper quelque jour la victoire. Notre jeunesse, que les circonstances graves de nos derniers temps avaient préparée à des études sérieuses, se mit ardemment à l'œuvre ; chacun s'enfonça dans la mine historique de nos bibliothèques, cherchant le filon qui lui paraissait le plus riche ; Buchon, Thierry, Barante, Sismondi et Guizot en revinrent avec des trésors qu'ils déposèrent généreusement sur nos places publiques, afin que chacun pût y puiser.

Aussitôt la foule se précipita sur le minerais, et pendant quelques années il y eut un grand gaspillage de pourpoints, de chaperons et

de poulaines ; un grand bruit d'armures, de heaumes et de dagues ; une grande confusion entre la langue d'Oil et la langue d'Oc : enfin du creuset de nos alchimistes modernes sortirent *Cinq-Mars* et *Notre-Dame de Paris*, deux lingots d'or pour un monceau de cendres.

Cependant les autres tentatives, tout incomplètes qu'elles étaient, produisirent du moins un résultat, ce fut de donner le goût de notre histoire : mauvais, médiocre ou bon, tout ce qui fut écrit sur ce sujet fut à peu près lu, on se figura que l'on connaissait aussi leurs chroniques. Chacun alors passa de la science de l'histoire générale au désir de connaître l'histoire privée : cette disposition d'esprit fut habilement remarquée par les Ouvrards littéraires : il se fit aussitôt une immense commande de mémoires inédits ; chaque époque eut son Brantôme, sa Motteville et son Saint-Simon ; tout cela se vendit jusqu'au dernier exemplaire : il n'y eut que les Mémoires de Napoléon qui s'écoulèrent difficilement : ils arrivaient après la Contemporaine.

L'école positive cria que tout cela était un grand malheur ; qu'on n'apprenait rien de réel ni de solide dans les romans historiques et avec les mémoires apocryphes ; que c'étaient des branches fausses et bâtarde qui n'appartenaient à aucun genre de littérature, et que ce qui restait de ces rapsodies dans la tête de ceux qui les avaient lues ne servait qu'à leur donner une idée inexacte des hommes et des choses, en les leur faisant envisager sous un faux point de vue ; que d'ailleurs l'intérêt dans ces sortes de productions était toujours absorbé par le personnage d'imagination, et que, par conséquent, c'était la partie romanesque qui laissait le plus de souvenirs. On leur opposa Walter Scott, qui certes a plus appris à ses compatriotes de faits historiques avec ses romans que Hume, Robertson et Lignard avec leurs histoires : ils répondirent que cela était vrai, mais que nous n'avions rien fait qui pût se comparer à ce qu'avait fait Walter Scott ; et sur ce point ils avaient raison : en conséquence, ils renvoyaient impitoyablement aux chroniques

mêmes ; et sur ce point ils avaient tort.

À moins d'une étude particulière de langue, que tout le monde n'a pas le temps de faire, et qui cause une fatigue que les hommes spéciaux ont seuls le courage de supporter, nos chroniques sont assez difficiles à lire depuis Villehardoin jusqu'à Joinville, c'est-à-dire depuis la fin du douzième siècle jusqu'à la fin du quatorzième ; et cependant dans cet intervalle sont compris les règnes les plus importants de notre troisième race monarchique. C'est l'époque où le monde chrétien de Saint-Louis succède au monde païen de Charlemagne ; la civilisation romaine s'efface, la civilisation française commence ; la féodalité a remplacé la cheftainerie ; la langue se forme à la rive droite de la Loire ; l'art revient d'Orient avec les croisés ; les basiliques croulent, les cathédrales s'élèvent ; les femmes marquent dans la société les places qu'elles y occuperont un jour ; le peuple ouvre les yeux à la lumière politique ; les parlemens s'établissent, les écoles se fondent ; un roi déclare que, puisqu'ils sont Franks de nom, les Français doivent naître franks de corps. Le salaire succède au servage, la science s'allume, le théâtre prend naissance, les États européens se constituent ; l'Angleterre et la France se séparent, les ordres chevaleresques sont créés, les routiers se dispersent, les armées s'organisent, l'étranger disparaît du sol national, les grands fiefs et les petits royaumes se réunissent à la couronne ; enfin le grand arbre de la féodalité, après avoir porté tous ses fruits, tombe sous la hache de Louis XI, le bûcheron royal : c'est, comme on le voit, le baptême de la France qui perd son vieux nom de Gaule ; c'est l'enfance de l'ère dont nous sommes l'âge mûr ; c'est le chaos d'où sort notre monde.

Il y a plus, c'est que, si pittoresques que soient Froissart, Mons-trelet, et Juvénal des Ursins, qui remplissent à eux trois un autre intervalle de près de deux siècles, leurs chroniques sont plutôt des fragmens réunis qu'une œuvre complète, des journaux quotidiens que des mémoires annuels ; point de fil conducteur que l'on puisse

suivre dans ce labyrinthe, point de soleil qui pénètre dans ces vallées sombres, point de chemins tracés dans ces forêts vierges ; rien n'est centre : ni peuple, ni noblesse, ni royauté ; tout, au contraire, est divergent, et chaque ligne tend à un nouveau point du monde. On saute sans liaison de l'Angleterre en Espagne, de l'Espagne en Flandre, de la Flandre en Turquie. Les petits calculs sont si multipliés qu'ils cachent les grands intérêts, et que jamais on n'entrevoit, dans cette nuit obscure, la main lumineuse de Dieu tenant les rênes du monde et le poussant invariablement vers le progrès : ainsi donc l'homme superficiel qui lirait Froissart, Monstrelet et Juvénal des Ursins, n'en conserverait en mémoire que des anecdotes sans suite, des événements sans résultats ou des catastrophes sans causes.

Le lecteur se trouve, par conséquent, enfermé entre l'histoire proprement dite, qui n'est qu'une compilation ennuyeuse de dates et de faits rattachés chronologiquement les uns aux autres ; entre le roman historique, qui, à moins d'être écrit avec le génie et la science de Watler Scott, n'est qu'une lanterne magique sans lumière, sans couleur et sans portée, et enfin entre les chroniques originales, source certaine, profonde et intarissable, mais d'où l'eau sort si troublée qu'il est presque impossible à des yeux inhabiles de voir le fond à travers les flots.

Comme nous avons toujours eu le désir de consacrer une part de notre vie d'artiste à des productions historiques (ce n'est point de nos drames qu'il est question ici), nous nous sommes enfermé nous-même dans ce triangle, et nous avons songé logiquement au moyen d'en sortir en laissant la porte ouverte derrière nous, après avoir étudié l'un après l'autre la chronique, l'histoire et le roman historique, après avoir bien reconnu que la chronique ne peut être considérée que comme source où l'on doit puiser ; nous avons espéré qu'il restait une place à prendre entre ces hommes qui n'ont point assez d'imagination et ces hommes qui en ont trop ; nous nous sommes convaincu que les dates et les faits chronologiques

ne manquaient d'intérêt que parce qu'aucune chaîne vitale ne les unissait entre eux, et que le cadavre de l'histoire ne nous paraissait si repoussant que parce que ceux qui l'avaient préparé avaient commencé par en extraire le sang, puis par enlever les chairs nécessaires à la ressemblance, les muscles nécessaires au mouvement, enfin les organes nécessaires à la vie ; ce qui en avait fait un squelette sans cœur.

D'un autre côté, le roman historique, n'ayant pas la puissance de résurrection, s'était borné à des essais galvaniques ; il avait affublé le cadavre d'habits à sa guise, et, se contentant de l'exactitude convenue chez Babin et chez Sanctus, lui avait teint les sourcils, peint les lèvres, étendu du rouge sur les joues, et, le plaçant en contact avec la pile de Volta, lui avait fait faire deux ou trois soubresauts grotesques, qui lui avaient donné l'apparence de la vie. Ceux-là étaient tombés dans un excès contraire : au lieu de faire de l'histoire un squelette sans cœur, ils en avaient fait un mannequin sans squelette.

La grande difficulté, selon nous, est de se garder de ces deux fautes, dont la première, nous l'avons dit, fut de maigrir le passé comme l'a fait l'histoire, et la seconde de défigurer l'histoire comme l'a fait le roman. Le seul moyen de la vaincre serait donc, selon nous, aussitôt qu'on a fait choix d'une époque, de bien étudier les intérêts divers qui s'y agitent entre le peuple, la noblesse et la royauté ; de choisir parmi les personnages principaux de ces trois ordres ceux qui ont pris une part active aux événemens accomplis pendant la durée de l'œuvre que l'on exécute ; de rechercher minutieusement quels étaient l'aspect, le caractère et le tempérament de ces personnages, afin qu'en les faisant vivre, parler et agir dans cette triple unité, on puisse développer chez eux les passions qui ont amené ces catastrophes désignées au catalogue des siècles par des dates, et les faits auxquels on ne peut s'intéresser qu'en montrant la manière vitale dont ils ont pris place dans la chronologie.

Celui qui accomplirait ces conditions aurait donc évité ces deux

écueils, puisque la vérité, tout en retrouvant un corps et une âme, serait rigoureusement observée, et puisqu'aucun personnage d'imagination ne viendrait se mêler aux personnages réels, qui accompliraient entre eux seuls le drame et l'histoire.

L'art ne serait alors employé qu'à suivre le fil qui, en serpentant dans le triple étage de la société, enchaîne les événemens les uns aux autres, et l'imagination n'aurait d'autre office que celui de dégager de toute vapeur étrangère l'atmosphère dans laquelle ces événemens se sont accomplis, afin que le lecteur, parti du commencement d'un règne et arrivé à sa fin, puisse en se retournant embrasser d'un coup d'œil tout l'espace parcouru entre les deux horizons.

Je sais bien que la tâche sera plus rude comme travail et moins rétribuée comme gloire, puisque la fantaisie n'aura plus rien à faire dans une pareille œuvre, et que toutes ses créations appartiendront à Dieu. Quant à ce qu'on pourrait perdre en intérêt, on le regagnera, nous en sommes certain, en réalité, puisque l'on sera bien convaincu que ce ne sont point des êtres fictifs dont on suivra les traces depuis leur naissance jusqu'à leur mort, à travers leurs amours ou leurs haines, leur honte ou leur gloire, leurs joies ou leurs douleurs.

Au reste, cette tâche est celle que nous nous étions imposée il y a quatorze ans, lorsque nous publiâmes pour la première fois, et pour servir de base à ce système, cette longue préface intitulée *Gaule et France*, qui contient les faits les plus importants de notre histoire, depuis l'établissement des Germains dans les Gaules jusqu'aux divisions amenées entre la France et l'Angleterre par la mort de Charles-le-Bel. Nous reprendrons ensuite notre récit, et nous substituerons la forme de la chronique à celle de l'annale, et nous abandonnerons la concision chronologique pour le développement pittoresque.

Complétons notre pensée par un apologue oriental qui nous revient à la mémoire.

Lorsque Dieu eut créé la terre, il eut l'idée, au grand dépit de Satan, qui l'avait regardé faire et qui la croyait déjà à lui, de donner un maître à la création ; il forma donc l'homme à son image, lui transmit la vie en lui touchant le front du bout du doigt, lui montra l'Éden qu'il habitait, lui nomma les animaux qui devaient lui être soumis, lui indiqua les fruits dont il pouvait se nourrir ; puis s'envola pour aller semer ces milliers de mondes qui roulent dans l'espace. À peine eut-il disparu que Satan entra pour voir l'homme de plus près ; l'homme, fatigué de sa création, s'était endormi.

Alors Satan l'examina dans tous ses détails avec une attention haineuse, que la perfection de ses formes et leur harmonie entre elles ne fit qu'augmenter encore ; cependant il ne pouvait lui faire aucun mal physique, car l'esprit de Dieu veillait sur lui : il allait donc s'éloigner, désespérant de posséder ce corps et de perdre cette âme, lorsqu'il s'avisa de frapper doucement sur l'homme avec son doigt ; arrivé à la poitrine, il entendit qu'elle sonnait le creux.

— Bon, dit Satan, il y a là un vide, j'y mettrai des passions.

Eh bien ! c'est l'histoire des passions que Satan mit dans ces poitrines creuses que nous allons offrir à nos lecteurs.

Prologue

Le peu d'espace que nous nous sommes réservé pour le prologue ne nous permet de jeter sur les temps primitifs qu'un de ces coups d'œil rapides où l'on ne reconnaît que les masses sans pouvoir distinguer les détails.

Si nous ouvrons les livres hébreux, vieilles archives du monde naissant, nous voyons la première famille se diviser en trois branches, comme le triangle enflammé qui symbolise Dieu, et, sous la conduite de ses chefs, déposer dans les trois parties du monde connu la semence des peuples à venir.

Mais avant eux déjà, pour former une nation à part, un noyau primordial, un peuple primitif, Chanaan, que la malédiction de Noé chasse devant elle, descend, suivi de ses onze enfans, des montagnes de l'Arménie où s'était arrêtée l'arche. Il traverse le Jourdain dans le sens opposé où le traversa Moïse, et ne s'arrête que sur la terre, appelée depuis la Palestine, à laquelle la caravane proscrite donne le nom de son chef. Bientôt chaque frère commande à une famille, chaque famille forme une tribu, les tribus réunies deviennent un peuple, et la race d'un seul homme s'étend de l'orient à l'occident, depuis le fleuve du Jourdain jusqu'au lac immense que nous appelons la Méditerranée, et que, dans leur ignorance, les Chananéens nomment la grande mer ; et du nord au midi, depuis le mont Liban jusqu'au torrent de Bésor ou le fleuve d'Égypte¹.

C'est là que, séparée du reste des hommes, au nord par une chaîne de montagnes, à l'orient par un fleuve, au midi par un torrent, à l'occident par la mer, séparée avant que l'audacieuse entreprise de Babel n'amène la confusion des langues, cette nation conservera, comme un trésor que deux siècles plus tard viendra réclamer Abraham, et l'idiome primitif des enfans de Dieu, et les premières

1. Histoire du peuple de Dieu.

terres occupées par le père des hommes.

Puis, lorsque le jour de la dispersion des peuples est venu, et que le monde entier est donné à la descendance de trois hommes, les fils de Cham se tournent vers le midi, laissent à leur gauche la mer Rouge, traversent le Nil au-dessus des sept embouchures par lesquelles il se jette dans la Méditerranée, et, sous la conduite de Mesraïm, leur chef, fondent, entre le Grand désert et le golfe Arabe, le royaume d'Égypte, où, cinq cents ans plus tard, Osymandias bâtit Thèbes et Uchoreus Memphis. Leurs enfans s'étendent, peuplades brûlées par le soleil d'Afrique, depuis le détroit de Babel-Mandel jusqu'à la Mauritanie, où s'élève l'Atlas, et de l'isthme de Suez au cap des Tempêtes, où mugissent les flots réunis de l'océan Atlantique et de la mer des Indes.

De leur côté, les descendans de Sem se divisent en trois colonies, et s'avancent vers l'orient, guidés par trois chefs différens, comme les trois branches d'un fleuve qui s'éloignent divergentes dès leur source.

Arphaxad, l'aîné, va fonder, à gauche du golfe Persique, le royaume de Chaldée, royaume privilégié dont le peuple prendra un jour le titre de peuple de Dieu, et verra naître Tharé dont naîtra Abraham.

Elam, le second fils, traverse l'Euphrate et le Tigre, et va, de l'autre côté d'une chaîne de montagnes inconnues, adosser à leur base le royaume des Elamites, auquel survivra le souvenir d'une grande ville et d'un grand homme : de Persépolis et de Cyrus.

Assur, le troisième fils, s'arrête entre la Mésopotamie et la Syrie, bâtit Ninive, et jette les fondemens du royaume des Assyriens, où Nemrod le chasseur ouvrira cette liste de trente-quatre rois que fermera Sardanapale.

Alors la postérité des trois frères se dispersera sur ce jardin du monde qu'on appelle l'Asie : elle traversera des forêts où l'on recueille le sandal et la myrrhe, passera des fleuves qui roulent sur un lit de corail et de perles, et trouvera des mines de rubis, de topa-

zes et de diamans, en creusant les fondations de ces villes merveilleuses qu'elle appellera Bagdad, Ispahan et Cachemire.

Quant aux enfans de Japhet, ils marcheront vers des terres désolées, à travers l'atmosphère nébuleuse de l'occident, s'étendront sur l'Europe, s'arrêteront un instant en Grèce pour y bâtir Sicyone et Argos, puis se répandront de la Nouvelle-Zembie au détroit de Gibraltar, et de la mer Noire aux côtes de Norvège, s'emparant de cette partie du monde que les Hébreux, poétiques dans leur ignorance, ont appelée les îles des nations¹.

Puis, le monde une fois peuplé, Dieu pensera à l'instruire par les sciences, à l'éclairer par la religion, et, pour qu'aucun peuple n'échappe à ce double bienfait, il réunira par la conquête toutes les nations de la terre entre les bras du colosse romain.

Alors, pour préparer cette grande ère du christianisme et de la civilisation, quinze cents ans d'avance on verra, concourant à l'accomplissement de la pensée de Dieu, partir en même temps de l'Égypte, sous la conduite de Cécrops, une colonie de savans qui élèvera Athènes, berceau de toutes sciences ; sous le commandement de Pélage, une armée de soldats dont les fils bâtiront Rome, symbole de toutes conquêtes ; et sous les lois de Moïse, un troupeau d'esclaves parmi les descendans desquels naîtra le Christ, type de toute égalité.

Puis, hâtant l'œuvre mystérieuse, se succèderont :

En Grèce, pour instruire,

Homère et Euripide les poètes, Lycurgue et Solon les législateurs, Platon et Socrate les philosophes, et le monde entier étudiera leurs œuvres, adoptera leurs lois, acceptera leurs dogmes.

À Rome, pour conquérir,

César, général et dictateur ; et son armée passera au travers du monde ainsi qu'un fleuve immense dans lequel se jetteront, comme des torrens, quatorze nations faisant un seul courant de toutes leurs eaux, un seul peuple de tous leurs peuples, un seul langage

1. Histoire du peuple de Dieu.

de tous leurs idiomes, et n'échappant à ses mains que pour aller former entre celles d'Octave-Auguste un seul empire de tous leurs empires.

Enfin, les temps étant venus, dans un coin de Judée, naîtra vers l'orient, où naît le jour, et montera sur l'horizon romain Christ, ce soleil de la civilisation, dont les rayons religieux séparent l'âge antique de l'âge moderne, et dont la lumière brille trois siècles avant d'éclairer Constantin.

Mais, comme un pareil empire est trop vaste pour équilibrer longtemps sous le sceptre d'un seul homme, il échappera aux mains mourantes de Théodose-le-Grand, se brisera en deux morceaux, et ira, roulant de chaque côté de son cercueil, former, sous les trônes d'Arcadius et d'Honorius, le double empire chrétien d'Orient et d'Occident.

Cependant ces torrens de nations qui s'étaient jetés dans le grand fleuve romain y avaient charrié plus de limon que d'eau pure : l'empire, en héritant de la science des peuples, avait aussi hérité de leurs vices. La corruption était entrée dans les cours, la débauche dans les villes, la mollesse dans les camps : les hommes suaient sous le poids de manteaux si légers que le vent les soulevait. Les femmes passaient leurs journées aux bains et en sortaient voilées pour entrer dans des maisons perdues. Les soldats, sans cuirasses, couchés sous des tentes peintes, buvaient dans des coupes plus lourdes que leurs épées. Tout était devenu vénal : conscience des citoyens, faveurs des épouses, service des guerriers. Or une nation est bien près de sa perte lorsque ses dieux lares sont des statues d'or.

La morale jeune et pure de l'Évangile n'était donc plus en harmonie avec ce monde usé et corrompu. La race primitive, arrivée au sacrilège, avait été détruite par les eaux ; la race secondaire, arrivée à la corruption, devait être épurée par le fer et par le feu.

Alors voici tout à coup que du fond de contrées inconnues, au nord, à l'orient, au midi, se lèvent avec un grand bruit d'armes des

hordes innombrables de barbares, qui se ruent à travers le monde, les uns à pied les autres à cheval, ceux-ci sur des chameaux, ceux-là sur des chars traînés par des cerfs. Les fleuves les charrient sur leurs boucliers, la mer les apporte sur des barques ; ils vont chassant devant eux les populations avec le fer de l'épée, comme le berger les troupeaux avec le bois de la houlette, et renversent nation sur nation, comme si la voix de Dieu avait dit : Je mêlerai les peuples du monde comme l'ouragan mêle la poussière de la terre, afin que de leur choc les étincelles de la foi chrétienne jaillissent sur toutes les parties du globe, afin que les temps et les souvenirs anciens soient abolis, afin que toutes choses soient faites nouvelles.

Cependant il y aura de l'ordre dans la destruction, car de ce chaos sortira un monde nouveau. Chacun aura sa part de dévastation : car Dieu a marqué à chacun la tâche qu'il aura à remplir, comme le fermier marque aux moissonneurs les champs qu'ils auront à faucher.

C'est d'abord Alaric à la tête des Goths, s'avancant au travers de l'Italie, emporté par le souffle de Jéhovah, comme un vaisseau par celui de la tempête. – Il va. – Ce n'est pas sa volonté qui le conduit, c'est un bras qui le pousse. – Il va. – Vainement un moine se jette sur son chemin et tente de l'arrêter. « Ce que tu me demandes n'est point en mon pouvoir, lui répond le barbare, quelque chose me presse d'aller renverser Rome. » Trois fois il enveloppe la ville éternelle du flot de ses soldats ; trois fois il recule comme une marée. Des ambassadeurs vont à lui pour l'engager à lever le siège, ils lui disent pour l'effrayer qu'il lui faudra combattre une multitude trois fois aussi nombreuses que son armée. « Tant mieux, dit le moissonneur d'hommes, plus l'herbe est serrée, mieux elle se fauche ! »

Enfin il se laisse persuader, et promet de se retirer si on lui donne tout l'or, tout l'argent, toutes les pierreries, tous les esclaves barbares qui se trouvent dans la ville.

— Et que restera-t-il donc aux habitans ?

— La vie, répond Alaric.

On lui apporta cinq mille livres d'or, trente mille livres d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille peaux écarlates, et trois mille livres de poivre. Les Romains, pour se racheter, avaient fondu la statue d'or du Courage qu'ils appelaient la vertu guerrière.

C'est Genséric, à la tête des Vandales, traversant l'Afrique et marchant vers Carthage, où se sont réfugiés les débris de Rome ; vers Carthage la prostituée, où les hommes se couronnent de fleurs, s'habillent comme des femmes, et, la tête voilée, courtisanes étranges, arrêtent les passans pour leur offrir leurs monstrueuses faveurs. Il arrive devant la ville, et, tandis que l'armée monte sur les remparts, le peuple descend au cirque. Au dehors le fracas des armes, au dedans le bruit des jeux ; ici la voix des chanteurs, là-bas le cri des mourans ; au pied des murailles, les malédictions de ceux qui glissent dans le sang et qui tombent dans la mêlée ; sur les gradins de l'amphithéâtre, les chants des musiciens et le son des flûtes qui les accompagnent. Enfin la ville est prise, et Genséric vient lui-même ordonner aux gardiens d'ouvrir les portes du cirque.

— À qui ? disent-ils.

— Au roi de la terre et de la mer, répond le vainqueur.

Mais bientôt il éprouve le besoin de porter ailleurs le fer et la flamme. Il ne sait pas, le barbare, quels peuples couvrent la surface du globe, et il veut les détruire. Il se rend au port, embarque son armée, monte le dernier sur ses vaisseaux.

— Où allons-nous, maître ? dit le pilote.

— Où Dieu me poussera !

— À quelle nation allons-nous faire la guerre ?

— À celle que Dieu veut punir.

C'est enfin Attila que sa mission appelle dans les Gaules ; dont le camp, chaque fois qu'il s'arrête, cache l'espace de trois villes ordinaires ; qui fait veiller un roi captif à la tente de chacun de ses

généraux, et un de ses généraux à sa tente ; qui, dédaigneux des vases d'or et d'argent de la Grèce, mange des chairs saignantes dans des assiettes de bois. Il s'avance, et couvre de son armée les pacages du Danube. Une biche lui montre le chemin à travers les Palus-Méotides, et disparaît. Il passe, comme un torrent, sur l'empire d'Orient, laissant derrière lui Léon II et Zénon Isauricus ses tributaires ; enjambe avec dédain Rome, déjà ruinée par Alaric, puis enfin met le pied sur cette terre qui est aujourd'hui la France, et deux villes seulement, Troyes et Paris, restent debout. Chaque jour, le sang rougit la terre ; chaque nuit, l'incendie rougit le ciel ; les enfans sont suspendus aux arbres par le nerf de la cuisse, et abandonnés vivans aux oiseaux de proie ; les jeunes filles sont étendues en travers des ornières, et les chariots chargés passent sur elles ; les vieillards sont attachés au cou des chevaux, et les chevaux aiguillonnés les emportent avec eux. Cinq cents villes brûlées marquent le passage du roi des Huns à travers le monde ; le désert s'étend à sa suite, comme s'il était son tributaire. L'herbe même ne croît plus, dit l'exterminateur, partout où a passé le cheval d'Attila.

Tout est extraordinaire dans ces envoyés des vengeances célestes, naissance, vie et mort.

Alaric, prêt à s'embarquer pour la Sicile, meurt à Cosenza. Alors ses soldats, à l'aide d'une troupe de captifs, détournent le cours du Busento, leur font creuser une fosse pour leur chef, au milieu de son lit desséché, y jettent sous lui, autour de lui, sur lui, de l'or, des pierreries, des étoffes précieuses ; puis, quand la fosse est comblée, ils ramènent les eaux du Busento dans leur lit, le fleuve passe sur le tombeau ; et sur les bords du fleuve ils égorgent jusqu'au dernier des esclaves qui ont servi à l'œuvre funéraire, afin que le mystère de la tombe reste un secret entre eux et les morts. Attila expire dans les bras de sa nouvelle épouse Ildico ; et les Huns se font, avec la pointe de leurs épées, des incisions au-dessous des yeux, afin de ne point pleurer leur roi avec des larmes

de femme, mais avec du sang d'homme. L'élite de ses cavaliers tourne tout le jour autour de son corps, en chantant des chants guerriers ; puis, quand la nuit est venue, le cadavre, enfermé dans trois cercueils, le premier d'or, le second d'argent, le troisième de fer, est mystérieusement déposé dans la tombe, sur un lit de drapaux, d'armes et de pierreries, et, afin que nulle cupidité humaine ne vienne profaner tant de richesses funéraires, les enveloppeurs sont poussés dans la fosse et enterrés avec l'enseveli. Ainsi passèrent ces hommes qui, instruits de leur mission par un instinct sauvage, devancèrent le jugement du monde en s'intitulant eux-mêmes le marteau de l'univers, ou le fléau de Dieu.

Puis quand le vent eut emporté la poussière qu'avait soulevée la marche de tant d'armées, quand la fumée de tant de villes incendiées fut remontée aux cieux, quand les vapeurs qui s'élevaient de tant de champs de bataille furent retombées sur la terre en rosée fécondatrice, quand l'œil enfin put distinguer quelque chose au milieu de cet immense chaos, il aperçut des peuples jeunes et renouvelés se pressant à l'entour de quelques vieillards qui tenaient d'une main l'Évangile, et de l'autre la croix :

Ces vieillards, c'étaient les pères de l'Église.

Ces peuples, c'étaient nos aïeux, comme les Hébreux avaient été nos ancêtres : sources vivantes, qui jaillissaient pures de la terre, à l'endroit même où s'étaient perdus les fleuves corrompus.

C'étaient les Franks, les Burg-Hunds et les West-Goths se partageant la Gaule ; c'étaient les Ost-Goths, les Longobards et les Gépides se répandant en Italie ; c'étaient les All-Ins, les Van-Dalls et les Suèves s'emparant de l'Espagne ; c'étaient enfin les Pictes, les Scots et les Anglo-Saxons se disputant la Grande-Bretagne ; puis, au milieu de ces races nouvelles et barbares, quelques vieilles colonies de Romains éparses çà et là, espèces de colonnes plantées par la civilisation, étonnées de rester debout au milieu de la barbarie, et sur lesquelles étaient écrits les noms à demi effacés des premiers possesseurs du monde.

Gaule

Race conquérante. Monarchie franco-romaine.

Les limites de l'empire romain étaient ainsi fixées sous Auguste :

À l'orient, l'Euphrate ;

Au midi, les cataractes du Nil, les déserts de l'Afrique, et le mont Atlas ;

Au nord, le Danube et le Rhin ;

À l'occident, l'Océan.

Le pays dont cet Océan baignait les rivages, c'était la Gaule. – César avait achevé de la conquérir l'an 51 avant Jésus-Christ, et en avait fait une province romaine.

Il l'avait trouvée divisée en trois parties, et habitée par trois peuples différens de langage, d'institutions et de lois : les Belges, les Gaulois ou Celtes, et les Aquitains.

Les Celtes, placés entre les deux autres nations, étaient séparés des Belges par la Marne et la Seine, et des Aquitains par la Garonne.

Rome divisa sa nouvelle conquête en dix-sept provinces, fit bâtir des forteresses dans chacune d'elles, y laissa des garnisons ; et, comme une maîtresse jalouse qui craint qu'on ne lui enlève par mer la plus belle de ses esclaves, elle fit incessamment croiser une flotte sur les rives de Bretagne.

Constantin, paisible possesseur de l'empire, créa un préfet du prétoire pour les Gaules. Tous les autres gouvernemens relevaient de ce préfet, qui ne relevait que de l'empereur. Il trouva à son arrivée presque toute la Gaule catholique ; sa conversion datait du règne de Décius.

Vers l'an 354, Julien reçoit à son tour ce gouvernement, et le garde cinq ans. Il repousse deux invasions de Franks, et livre à leurs chefs plusieurs combats à la suite desquels il passe aux Ther-

mes qui ont conservé son nom un hiver rigoureux, dans la *petite bourgade* de Paris, qu'il nomme sa chère Lutèce.

En 451, c'est Aétius qui y commande : alors ce ne sont plus des invasions de Franks qu'il faut repousser, c'est une inondation de barbares à laquelle il faut opposer une digue ; ce n'est plus quelque obscur chef de tribu qu'il faut combattre, c'est Attila qu'il faut vaincre.

Aétius avait compris le péril, et n'avait rien négligé pour y faire face : aux légions qu'il avait pu réunir dans la Gaule il avait joint les West-Goths, les Burg-Hunds, les Celtes, les Saxons, les All-Ins, les Allamannen, et une tribu de ces mêmes Franks qui avaient naguère combattu contre Julien. Mais Aétius avait vu leur chef Mere-wig¹ à Rome, avait appris par lui à estimer la valeur de son peuple, et avait conclu un traité d'alliance avec sa tribu.

Ce fut dans les plaines de Champagne, non loin de Châlons (*Cabillonum*), que les deux armées se rencontrèrent. La moitié des peuples, épars sur la surface du globe, se trouvait en présence : élémens d'un monde prêt à tomber, matériaux d'un monde près de naître. Leur choc dut être une horrible et sublime chose ; car si l'on en croit les vieillards, dit Jornandès, écrivain presque contemporain, ils se souviennent qu'un petit ruisseau qui traversait ces mémorables plaines grossit tout à coup, non par les pluies, comme il avait coutume de le faire, mais par le sang qui coulait, et devint un torrent. Les blessés s'y traînaient, dévorés d'une soif ardente, et y buvaient à gorgées un sang dont ils fournissaient leur part.

Attila fut vaincu. Sa première défaite fut la dernière victoire de Rome.

Aétius avait sauvé la Gaule ; il alla demander sa récompense à Rome, il l'obtint : Valentinien jaloux le poignarda de sa propre main.

Aétius mourut sans se douter qu'il léguait, en mourant, la Gaule

1. Mere-wig veut dire en langue franke : *Éminent guerrier*. – Cooper nous a familiarisés avec les noms de ses chefs indiens, et, sans M. Augustin Thierry, nous ne connaîtrions pas encore ceux des conquérans de notre patrie.

à Mere-wig. Une fois qu'il fut entré dans ce beau pays, le jeune chef n'en voulut plus sortir ; il s'empara du territoire situé entre la Seine et le Rhin, faisant de Paris sa frontière, et de Tournay sa capitale.

Rome expirante ne tenta point de s'opposer à cet envahissement : impuissante à se garder elle-même contre les barbares, elle devait à bien plus forte raison abandonner ses conquêtes. En même temps que Mere-wig s'établissait dans un coin de cette Gaule que ses descendants devaient envahir tout entière, les Van-Dalls prenaient Carthage, et les West-Goths¹ l'Espagne. Le colosse romain, qui en se couchant avait presque couvert le monde, se raccourcissait peu à peu dans son effroyable agonie, comme ces corps de géants racornis par la souffrance, qui semblent, au moment de leur mort, n'avoir pas même atteint, de leur vivant, la taille ordinaire d'un homme.

L'établissement de Mere-wig dans la Gaule belge est le premier dont nos savans devanciers modernes² trouvent une trace certaine, et que constatent positivement Sighbert, Hariulph, Roricon et Frédégaire.

Mere-wig fut un grand chef ; il donna non-seulement son nom à une race, mais encore à un peuple. Ceux qui l'avaient suivi furent appelés les Franks Mere-wigs. Ceux qui étaient restés aux bords du Rhin conservèrent le nom de Franks Ripes-Wares.

Il mourut vers l'an 455. Hilde-rik lui succéda. C'était, comme le dit son nom, un fort et ardent jeune homme : les soldats le firent monter sur un bouclier, placèrent le bouclier sur leurs épaules, le promenèrent debout et appuyé sur sa hache à l'entour de l'armée, et, cette cérémonie faite, il fut reconnu *chef*.

1. West-Goths : Goths d'Occident, ainsi appelés de la position qu'ils occupaient dans leur ancien pays, au nord du Danube, avant qu'Attila, en les refoulant devant lui, ne les eût jetés sur les provinces romaines. (Aug. Thierry).

2. Simonde de Sismondi. – Aug. Thierry. – Chateaubriand. Je serais obligé de citer leurs noms à chaque page, si je les citais chaque fois que je leur emprunte quelque chose.

Bientôt l'amour du chef pour la femme ou l'esclave de l'un de ses généraux amène une révolte : Hilde-rik est chassé, et les Franks Mere-wigs élisent à sa place Egidius¹, général des armées romaines. Au bout de huit ans Hilde-rik est rappelé.

Alors la femme du roi de Thuringe, qu'il avait séduite dans son exil, vient le rejoindre et lui dit : « Je viens habiter avec toi ; si je connaissais un plus grand chef, je l'irais chercher au bout de la terre. » Hilde-rik se réjouit et la prend pour femme. La première nuit de ses noces, elle lui dit : « Abstenons-nous, lève-toi, et, ce que tu auras vu, tu viendras le dire à ta servante. » Hilde-rik se leva, alla vers la fenêtre et vit passer dans la cour des bêtes qui ressemblaient à des lions, à des léopards et à des licornes ; il revint vers sa femme et lui dit ce qu'il avait vu ; et sa femme lui dit : « Retourne à la fenêtre, et, ce que tu verras, tu le raconteras à ta servante. » Hilde-rik sortit de nouveau, et vit passer des bêtes semblables à des ours et à des loups. Il raconta cela à sa femme, qui le fit sortir une troisième fois, et il vit des bêtes d'une race inférieure. Là-dessus elle lui expliqua l'histoire de toute sa postérité, qui devait aller toujours s'affaiblissant : et elle engendra un fils nommé Hlode-wig, qui fut, par le courage et la force, semblable à un lion parmi les chefs franks.

Effectivement, l'histoire des successeurs de Hilde-rik est tout entière renfermée dans cet apologue. Dago-bert I^{er} sera à Hlode-wig, ce que l'ours et le loup sont au lion ; puis ces huit chefs qui lui succéderont, et qu'on appellera fainéans, représenteront ces animaux de race inférieure, conduits par un berger nommé Majeur ou Maire du palais.

Hilde-rik meurt vers l'an 481, et est enterré en la ville de Tournay, qui paraît être la première capitale des chefs franks mere-wigs, dans un tombeau que le hasard a fait découvrir en 1653. Ses ossements sont ceux d'un homme de haute taille. On retrouva dans sa fosse un squelette de cheval, symbole de courage ; une tête de

1. L'abbé Vély l'appelle le comte Gilles.

bœuf, symbole de force ; un globe de cristal, symbole de la puissance ; et des abeilles émaillées, symbole d'un peuple qui se forme : près de lui étaient encore des tablettes et un stylet pour donner des ordres aux esclaves qu'on avait égorgés sur son tombeau, et un cachet d'argent pour les sceller. Ce cachet porte l'empreinte d'un homme parfaitement beau, au visage rasé, à la chevelure longue, tressée, séparée au front, et rejetée en arrière ; enfin on lit autour de ce cachet, pour ne laisser aucun doute sur l'identité des ossements que renferme le sépulcre, ces deux mots latins : Childericus rex.

Hlode-wig, qui, selon Grégoire de Tours, serait le fils de Hilderik, lui succède à l'âge de vingt ans. Le premier besoin qui se fit sentir à la jeune nation et au jeune chef, fut celui d'étendre la conquête ; car la fertilité du sol, la limpidité des eaux, la pureté du ciel, attiraient chaque jour des bords du Rhin de nouvelles troupes d'hommes et de femmes qui venaient demander place dans la colonie des Mere-wigs. Bientôt elle se sentit à l'étroit dans ses premières limites, comme un enfant qui grandit et qui étouffe dans la ceinture qui naguère lui était trop large. En conséquence, Hlode-wig rassemble son armée, dépasse Paris, sa frontière, s'avance de vingt-quatre lieues vers le nord, et rencontre près de Soissons Syagrius, gouverneur pour Rome dans les Gaules¹. Les Romains et les Mere-wigs en viennent aux mains : Syagrius, battu, s'échappe presque seul, et se réfugie chez les West-Goths, qui, de leur côté, trop serrés en Espagne, s'étaient répandus dans l'Aquitaine. Mais Hlode-wig menace Alaric II, leur roi, de lui faire la guerre s'il ne

1. Hlode-wig avait une double raison politique de faire cette guerre. Syagrius, comme fils d'Égidiu (Grégoire de Tours), pouvait conserver des prétentions au titre de chef des Franks qu'avait porté son père ; et comme chef de la milice, il pouvait appuyer ses prétentions par les armes. Hlode-wig attaquait donc à la fois, en lui, le prétendant à la place qu'il occupait, et le représentant de la puissance romaine dans les Gaules. Voilà ce qui explique parfaitement l'acharnement que met Hlode-wig dans la poursuite de son ennemi vaincu, et le supplice auquel il le livre aussitôt qu'il est en son pouvoir.

lui livre pas le gouverneur romain : Syagrius est livré, sa tête tombe, et les villes de Reims et de Soissons ouvrent leurs portes au vainqueur.

C'est alors que le jeune chef déjà puissant par la conquête veut consolider son pouvoir par l'alliance. Le triomphateur, qui peut choisir parmi les plus belles filles des chefs voisins, jette un regard autour de lui, et ses yeux s'arrêtent sur une vierge que son nom seul annonce être belle entre les belles : c'est Hlodo-hilde, dont l'oncle, chef des Burg-Hunds, demeure près de la ville de Genève. Un Romain, devenu l'esclave du chef frank, est le messager qu'il envoie auprès de celle qu'il veut obtenir, et auquel il confie le sou d'or et le denier de cuivre comme gage qu'il l'achète pour sa fiancée¹.

Hlodo-hilde était chrétienne.

Pendant les Allamannen, jaloux de la conquête des Franks, viennent la leur disputer. Hlode-wig marche à leur rencontre : les deux armées se joignent à Tolbiac ; la victoire est longtemps incertaine, et le chef des Franks Mere-wigs ne l'obtient qu'en échangeant son épée contre une croix. Hlode-wig est vainqueur, Hlode-wig est chrétien. Le vœu est fait, mais le baptême manque encore : le chef frank, qui s'était à peine incliné devant Dieu, s'agenouille devant un homme. Le jour de Noël de l'an 496, l'eau sainte tombe des mains de Remy sur sa tête chevelue, et l'évêque de Reims reçoit, en récompense, tout le terrain qu'il pourra parcourir pendant l'espace de temps que Hlode-wig dormira après son dîner : véritable don de conquérant qui n'a qu'à se réveiller et à prendre.

Bientôt après, Hlode-wig entreprend de nouvelles conquêtes : il descend du côté d'Orléans, que les Romains appelaient Genabum, traverse la Loire, et apparaît sur ses bords, précédé par la double épouvante qu'inspirent le nom de leur chef.

Les Bretons, asservis par les Romains, ne firent que changer de

1. Usage qui s'est conservé ; car de nos jours on offre encore quelquefois une pièce de monnaie, bénite par le prêtre, en même temps que l'alliance.

maître : Hlode-wig parcourut leur pays, entra chez les Aquitains, pilla leurs maisons, dévasta leurs champs, spolia leurs temples, et revint à Paris, ne leur laissant que la terre, qu'il ne pouvait emporter.

Il trouva dans sa capitale, car alors Paris avait droit à ce nom, n'étant plus la frontière mais le centre de ses conquêtes, des envoyés d'Anastase, empereur d'Orient, chargés de lui conférer les titres de Patrice et d'Auguste, et de lui en remettre les insignes. Alors le chef barbare revêtu de la pourpre, précédé des faisceaux, se faisant appeler Auguste, tandis que le dernier empereur d'Occident ne s'appelle plus qu'Augustule, sort de Paris, parcourt la Gaule, qu'il a vaincue sinon soumise, et la sillonne des roues de son char depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, depuis l'Océan jusqu'aux Alpes.

Ce fut probablement vers cette époque que les chefs franks changèrent leur titre de chef contre celui de roi : car Rome, humble et flatteuse comme une vaincue, leur envoyait le manteau de pourpre et la couronne d'or qu'ils avaient oublié de lui prendre en même temps que son épée. C'était le second baptême de Hlode-wig, et la victoire l'appelait César.

Néanmoins on nous comprendrait mal si l'on regardait ce passage triomphal du conquérant au milieu de ses conquêtes comme le voyage d'un souverain dans ses États ; les peuples qui s'ouvraient devant lui n'étaient pas ses peuples, c'étaient nos pères : c'étaient, comme nous l'avons dit, des vaincus et non pas des sujets. Là où était le triomphateur entouré de ses soldats, là aussi, mais là seulement, était son pouvoir : car derrière son char et son armée, les peuples se refermaient comme les eaux de la mer sur le sillage d'un vaisseau ; et ses ordres, si haut qu'ils fussent prononcés, se perdaient dans les malédictions et les menaces qui s'échappaient de toutes les bouches dès que la crainte qu'inspirait sa présence s'était dissipée avec son départ.

Aussi l'œuvre de la conquête, accomplie par la force et le génie

d'un homme, sera perdue pour ses successeurs, dès que l'épée avec laquelle il s'est taillé des routes parmi les Celtes, les Aquitains et les Bretons, sera tombée aux faibles mains de Hildebert et de ses descendants. Les populations indigènes se resserreront autour d'eux, et les Franks se trouveront pressés dans leurs conquêtes comme un coin de fer dans un billot de chêne entrouvert mais non fendu. Enfin, les habitants resteront les mêmes dans les Gaules : seulement ils se sentiront plus serrés et plus mal à l'aise dans les limites qui les contiennent, car une tribu étrangère s'est glissée au milieu d'eux, et a pris une assez large portion de leur terre.

Hlode-wig meurt en 511. Hildebert lui succède. Nous croyons que ce fut à compter de cette époque que les descendants de Hlode-wig adoptèrent définitivement pour eux et pour les chefs à venir le titre de roi, comme dénomination exacte et désormais voulue du commandement. Nous leur donnerons désormais en conséquence la nouvelle qualification de roi des Franks. Odes ou Eudes, que nous trouverons sur le trône en 888, la changera en celle de roi de France.

Cependant nous croyons devoir dire qu'on prendrait une très fausse notion de cette royauté des premiers temps, si elle éveillait dans l'esprit de nos lecteurs l'idée de puissance qui se rattache à la royauté de Louis XIV ou de Napoléon. Le titre seul des chefs avait changé : les limites du pouvoir étaient restées les mêmes. À cette époque où l'armée était composée d'hommes libres, le roi était le premier de ces hommes libres, et voilà tout. Il avait sa part dans le butin, et rien de plus¹. Du moment où ses soldats désap-

1. « Dans ce temps, l'armée de Hlode-wig pillait un grand nombre d'églises, etc. Ses soldats avaient enlevé de l'une d'elles un vase d'une grandeur et d'une beauté surprenantes. L'évêque envoya vers lui un messager pour le lui redemander. Le roi dit à cet homme : "Suis-moi jusqu'à Soissons, c'est là qu'on partagera le butin ; et lorsque le sort m'aura donné ce vase, je ferai ce que demande le pontife." Étant arrivés à Soissons ils allèrent à la place, au milieu de laquelle on mit tout le butin, et le roi dit : "Je vous prie, mes braves guer-

prouvaient l'expédition pour laquelle il les convoquait, ils étaient maîtres de l'abandonner¹ ; ou s'il se refusait à faire une guerre qui leur paraissait convenable, ils l'y contraignaient, non-seulement par des menaces, mais encore par des violences².

Maintenant que nous avons apprécié cette royauté à sa juste valeur, voyons-la s'affaiblir encore en se divisant.

Hlode-wig avait laissé quatre fils : ils partagèrent en quatre lots le territoire occupé par les Franks Mere-wigs ; plus, les portions de terrain dont la conquête de leur père l'avait augmenté : puis ils tirèrent ces quatre lots au sort. Paris, Orléans, Soissons et Metz, qui étaient les quatre villes les plus importantes du royaume entier, devinrent chacune le centre d'une fraction de ce royaume divisé. Hilde-bert obtint Paris ; Hlode-mer, Orléans ; Hlot-her, Soissons ; et Théode-rik, Metz.

Ce partage devint l'occasion d'une nouvelle division géographique. Tout le terrain situé entre le Rhin, la Meuse et la Moselle, prend le nom d'*Oster-Rike*, royaume d'Orient, dont par corruption les modernes ont fait Austrasie ; et la partie qui s'avance au couchant, entre la Meuse, la Loire et l'Océan, reçoit celui de *Nioster-Rike*, royaume d'Occident ou de Neustrie. Tout ce qui n'était pas compris dans cette division n'appartenait pas encore aux Franks Mero-wigs, et conserva son vieux nom de Gaule.

Ainsi, l'envahissement suit la marche ordinaire. D'abord la con-

riers, de vouloir bien m'accorder, outre ma part, ce vase que voici." Alors un soldat présomptueux, jaloux et emporté, éleva sa francisque et en frappa le vase, en s'écriant : "Tu n'auras de tout ceci rien que ce que te donnera vraiment le sort. *Nihil hinc accipies nisi tibi quæ sors verè largitur.* » (Grégoire de Tours)

1. Ensuite de cela, Hlode-her et Hilde-bert firent le projet de marcher contre les Burg-Hunds. Theode-rik ne voulut pas y aller ; mais les Franks qui marchaient avec lui lui dirent : « Si tu ne veux pas aller avec tes frères, nous te quitterons et nous les suivrons à ta place. *Si in Burgundiam ire despexeris, te relinquimus...* » (Grégoire de Tours)

2. « ... Irruentes super eum, et scindentes tentorium ejus, ipsumque vi detrahentes, interficere voluerunt, si cum illis ire differret. » (Grégoire de Tours)

quête ; puis le partage des terres conquises ; puis la dénomination des terres partagées.

Le premier des quatre frères qui meurt est Hlode-mer. Il est tué, en 523, à la bataille de Vesperon¹. Théoderik, son allié dans cette guerre, n'en remporte pas moins la victoire ; il écrase les Burg-Hunds et s'empare de leur pays, qu'il réunit à son royaume. Hlode-mer laissait trois fils sous la tutelle de leur aïeule Hlodo-hilde.

« ... Alors Hilde-bert, roi de Paris, voyant que sa mère portait une très grande affection aux fils de Hlode-mer, en prit de l'ombre ; et craignant que, par l'influence qu'elle avait conservée, elle ne parvînt à leur faire prendre part au royaume, il envoya secrètement vers son frère le roi Hlot-her, et lui fit dire : "Notre mère a près d'elle les fils de notre frère, et veut leur donner le royaume. Il faut que tu viennes sans retard à Paris, et qu'après nous êtres consultés, nous décidions ce que nous devons faire d'eux ; si on leur coupera les cheveux² comme au reste du peuple, ou si, après les avoir tués, nous partagerons entre nous le royaume de notre frère." Adoptant ce projet, Hlot-her vint à Paris. Hilde-bert avait déjà fait courir le bruit que lui et son frère étaient résolus, d'un commun accord, à élever les orphelins au trône. Ils envoyèrent donc, au nom de tous deux, un messenger à la reine Hlodo-hilde, qui demeurait dans la même ville, et lui dirent : "Envie-nous tes petits-enfants, que nous les élevions au trône." Elle, joyeuse, et ne sachant pas leur projet, après avoir fait boire et manger les enfants, les envoya à leurs oncles en disant : "Allez, enfants, et

1. « ... Et, s'étant rejoints près de Vesperon, lieu situé dans le territoire de la cité de Vienne, ils livrèrent combat à Gunde-mer (Pacifique et Grand). Gunde-mer ayant pris la fuite avec son armée, Hlode-mer le poursuivit ; et, comme il se trouvait assez éloigné des siens, les Burg-Hunds imitant le signal qui lui était ordinaire, en disant : "Viens par ici, nous sommes des tiens ;" il les crut, alla à eux, et tomba au milieu de ses ennemis, qui lui coupèrent la tête, la fixèrent au bout d'une pique, et l'élevèrent en l'air. » (Grégoire de Tours)

2. La tête rasée était le signe de la déchéance. – Les premiers rois francs portèrent la couronne de cheveux avant de porter la couronne d'or.

je ne croirai pas avoir perdu mon fils si je vous vois succéder à son royaume.” Et les enfans, étant allés, furent pris aussitôt et séparés de leurs serviteurs et de leurs gouverneurs : alors on les enferma à part, les serviteurs d’un côté et les enfans de l’autre ; et cela fait, Hilde-bert et Hlot-her envoyèrent à la reine Arcadius portant des ciseaux et une épée nue. Quand il fut arrivé près d’elle, il lui montra les ciseaux et l’épée en disant : “Tes fils, nos seigneurs, ô glorieuse reine ! désirent que tu leur fasses savoir ta volonté sur la manière dont il faut traiter les enfans. Ordonne qu’on leur coupe les cheveux ou qu’ils soient égorgés.” Consternée de ces paroles, et émue d’une grande colère en voyant cette épée nue et les ciseaux, la reine se laissa emporter à son indignation ; et ne sachant ce qu’elle disait, tant son esprit était troublé par la douleur, elle répondit imprudemment : “S’ils ne règnent pas comme leur père, j’aime mieux les voir morts que rasés.” Alors Arcadius revint promptement vers ceux qui l’avaient envoyé, et leur dit : “Vous pouvez continuer ; la reine approuve ce que vous avez commencé, et sa volonté est que vous accomplissiez votre projet.” Aussitôt Hlot-her, prenant par le bras l’aîné des enfans, le jeta à terre, et lui enfonçant son couteau sous l’aisselle, il le tua cruellement. À ses cris, son frère se prosterna aux pieds d’Hilde-bert, et lui baisant les genoux, il dit en pleurant : “Secours-moi, mon très bon père, afin que je ne meure pas comme mon frère !” Alors Hilde-bert, le visage couvert de larmes, dit à Hlot-her, “Oh ! je te prie, mon très cher frère, d’avoir la bonté de m’accorder la vie de cet enfant ; et si tu consens à ne pas le tuer, je te donnerai tout ce que tu voudras.” Mais Hlot-her l’accabla d’injures et lui dit : “Repousse cet enfant loin de toi ; ou certes tu mourras à sa place : car c’est toi qui m’as excité à cette affaire, et voilà que maintenant tu ne veux plus la pousser à bout !” Alors Hilde-bert, effrayé, repoussa l’enfant et le jeta à Hlot-her, qui lui enfonça son couteau dans le côté, et le tua comme il avait tué son frère. Ils égorgèrent ensuite les serviteurs et les gouverneurs ; et lorsqu’ils furent mots,

Hlot-her monta à cheval, sans se troubler du meurtre de ses neveux, et se rendit avec Hilde-bert dans les faubourgs. La reine Hlodo-hilde, ayant fait mettre ces deux petits corps sur un brancard, les conduisit avec beaucoup de chants sacrés et une immense douleur à l'église de Saint-Pierre où on les enterra tous eux ensemble. – L'un avait dix ans, et l'autre sept.

» Le troisième fils, nommé Hlodo-ald, fut sauvé par l'entremise d'hommes forts, qu'on appela depuis barons. Renonçant à son royaume terrestre, il se coupa lui-même les cheveux, se fit clerc, et persistant dans les bonnes œuvres, il devint prêtre.

» Les deux rois partagèrent entre eux le royaume de Hlode-mer. »

Nous n'avons rien cru devoir changer à la narration de Grégoire de Tours ; elle nous a paru naïve comme un chapitre de la Bible, et dramatique comme une scène de Shakespeare.

Dix ans après cet événement, Théode-rik meurt à son tour ; et Théode-bert lui succède, réunissant au royaume de Metz le royaume des Burg-Hunds conquis par son frère, au moment où Hlot-her et Hilde-bert rassemblaient déjà leurs troupes pour le dépouiller de son héritage, comme ils avaient fait à l'égard des fils de Hlode-mer.

Théode-bert, en vertu de cette réunion, venait de prendre le premier le titre de roi d'Austrasie, et disposait de forces considérables. Les deux frères reconnaissent le danger de leur entreprise, et, tournant leurs armes contre l'Espagne, prennent Pampelune, la Biscaye, l'Aragon, la Catalogne, et viennent mettre le siège devant Saragosse, qui ne se rachète du pillage qu'en abandonnant aux deux rois la tunique de saint Vincent, martyr. Les vainqueurs rentrent donc bientôt en France, avec cette précieuse relique, et Hilde-bert fait bâtir hors de Paris, sous le nom de Sainte-Croix-de-Saint-Vincent, une église où il la dépose en grande pompe, et où elle demeure en grande dévotion. Cette église est aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés, le plus ancien monument qui reste des *Mere-*

wigs dans notre Paris moderne.

Pendant que ces choses se passaient en Occident, Justinien faisait une rude guerre aux barbares qui s'étaient emparés de l'Italie. La puissance des rois franks, qui s'augmentait tous les jours, méritait déjà qu'on recherchât leur alliance. L'empereur envoya donc à Théode-bert, qui était le plus voisin de l'Italie, des ambassadeurs autorisés à lui faire en son nom la cession de tous les droits qu'il avait conservés sur la Provence, où Arles et Nîmes tenaient toujours pour l'empire. Il lui accorde en outre le droit de présider, comme le faisaient les empereurs, aux jeux du cirque qui se célébrent dans ces deux villes. Il proclame un édit qui ordonne que la monnaie d'or marquée au coin du nouveau roi d'Austrasie, et portant l'empreinte de son image, aura cours dans toute l'étendue de l'empire : prérogative unique qu'on avait toujours refusée, même aux rois de Perse. Ces offres, quelques brillantes qu'elles soient, ne séduisent point Théode-bert. Au lieu d'accepter l'alliance de Justinien, il se ligue avec Totila, fait frapper des pièces d'or et d'argent sur lesquelles il est représenté avec tous les insignes de la dignité impériale¹, prend le titre d'Auguste, qui n'appartenait qu'aux empereurs ; enfin il se ligue avec les Ost-Goths et les Grecs, pénètre jusqu'à Pavie, y fait un grand butin, laisse Bucelin, son lieutenant, pour garder sa conquête, que lui dispute Béli-saire, et revient en Austrasie, où la chute d'un arbre le blesse si dangereusement qu'il en meurt².

Théode-bert, qui ne régna que treize ans, avait mérité par les services rendus au royaume le surnom d'*Utile*. C'est le seul de tous les rois qui composent la dynastie des Mere-wigs, des Carolingiens et des Capétiens, à qui le peuple ait songé à donner ce nom. Karl, Philippe II, Louis XIV et Napoléon, se contentèrent de

1. Cette monnaie fut appelée *Dominus noster*.

2. Agath., lib. prim. – Grégoire de Tours le fait mourir au contraire d'une longue maladie. « Le roi Théode-bert commença à tomber malade. Les médecins employèrent près de lui tout leur art ; mais rien n'y servit, car Dieu avait résolu de l'appeler à lui. »

celui d'Auguste ou de Grand.

Théode-bald, son fils, lui succède et meurt après sept ans de règne. Hilde-bert, roi de Paris, suit de près Théode-bald au tombeau ; et Hlot-her, roi de Soissons, devient alors, seul mais non paisible, maître de la Neustrie et de l'Austrasie.

Au milieu de tous les troubles suscités au roi, tantôt par les ennemis étrangers, tantôt par les ennemis intérieurs, nous ne citerons que la révolte de son fils Hram. Ce jeune homme se ligue contre son père avec le comte des Bretons. Hlot-her marche à eux ; les deux armées en viennent aux mains : les Bretons sont défaits, leur comte tué, et Hram pris, lié et enfermé dans une chaumière avec sa famille, est brûlé avec elle¹.

Un an après, Hlot-her mourut à Compiègne dans la cinquante et unième année de son âge, le jour anniversaire de la bataille de Bretagne, et à l'heure précise où il avait fait périr son fils.

C'est vers la fin de ce règne, et tandis que les Turks commencent à établir leur puissance en Asie, que Bélisaire et Narsès reconquirent à l'empire l'Italie, la Sicile, et les provinces du midi de l'Espagne.

Hlot-her laissait quatre fils, Hari-bert, Gont-ram, Hilpe-rik et Sige-bert.

Hilpe-rik, aussitôt après les funérailles de son père, s'empare de ses trésors rassemblés à Braine ; et s'adressant aux plus considérables des Franks, il leur fait reconnaître son pouvoir. Alors il se rend à Paris et s'empare de cette ville. Mais il ne peut la garder longtemps : ses frères se réunissent, l'en chassent et partagent le

1. Les deux armées en étant donc venues aux mains, le comte des Bretons tourna le dos et fut tué : après quoi Hram commença à fuir vers les vaisseaux qu'il avait préparés sur la mer. Mais, tandis qu'il s'occupait à sauver sa femme et son fils, il fut atteint par l'armée de son père, pris et lié ; et lorsqu'on eût annoncé la chose à Hlot-her, il ordonna qu'il fût brûlé avec sa femme et ses filles. On les enferma dans la cabane d'un pauvre homme, où Hram, étendu sur un banc, fut étranglé ; et ensuite on mit le feu à la cabane, et il fut consumé avec sa femme et ses filles. (Grégoire de Tours)

royaume régulièrement entre eux. Hari-bert obtient Paris ; Gont-ram, Orléans ; Hilpe-rik, Soissons ; et Sighe-bert, Reims.

Le coup d'œil que nous jetons sur eux s'arrêtera principalement sur Sighe-bert et Hilpe-rik. Ils épousent d'abord les deux sœurs, filles d'Athana-gild, roi des West-Goths : Sighe-bert prend pour femme Brune-hilde ; et Hilpe-rik, Galsuinthe.

Deux ans après, Galsuinthe est trouvée morte dans son lit : les soupçons tombent aussitôt sur Frede-gunde, maîtresse de Hilpe-rik. Ces soupçons se changent bientôt en certitude, quand on la voit, au bout de quelques jours, prendre la place de sa rivale sur le trône et dans le lit du roi.

Là commence cette haine ardente et vivace entre les deux reines, excitée chez l'une par la mort de sa sœur, chez l'autre par le besoin de se maintenir dans la place où l'a élevée son crime. Pendant la longue période qu'embrassent leurs ressentimens, il est difficile de distinguer autre chose que des meurtres à travers la vapeur de sang qui s'élève des deux royaumes : à peine sait-on, tant les coups sont rapides, qui frappe et qui est frappé.

Frede-gunde fait d'abord assassiner son mari, Sige-bert ; puis Hilpe-rik et ses deux fils.

Gont-ram meurt et laisse ses États à Hilde-bert, fils de Sighe-bert.

Hilde-bert meurt à son tour, et Brune-hilde venge par la mort de Théode-bert, fils de Hilde-bert, la mort de son mari et de ses deux enfans.

Le seul qui survive des quatre¹, Hlot-her, fils de Hilpe-rik et de Frede-gunde, est proclamé roi de Soissons à l'âge de quatre mois : le jeune tigre en grandissant prouve son lignage maternel, et fait assassiner les descendans de Hilde-bert, dont la mort le laisse maître de toute la monarchie. Enfin, l'an 613, il montre sur un trône

1. Les trois autres, pour me servir de l'expression que leur mère employait dans sa douleur, avaient été tués par les larmes des pauvres, les gémissemens des veuves, et les soupirs des orphelins. « Ecce eos lacrymae pauperum, lamenta viduarum, suspiria orphanorum interimerunt. »

dont le velours parsemé d'abeilles recouvre huit cadavres royaux. Le premier acte de son pouvoir est de s'emparer de Brune-hilde, cette vieille ennemie de sa mère et de sa maison, de la promener autour du camp sur un chameau, et, après une torture de trois jours, d'attacher à la queue d'un cheval fougueux, qui la met en morceaux à la vue de toute l'armée, cette veuve de deux rois, cette mère de sept princes.

En 1632, on ouvrit à Autun le tombeau qui avait été élevé à Brune-hilde dans l'église de Saint-Martin. On y retrouva les cendres de cette reine, qui fut brûlée après son exécution, quelques morceaux de charbon et la molette d'un éperon de fer. Cette molette, qui fit naître d'abord quelques doutes sur l'identité du monument, en est au contraire, ce nous semble, la meilleure preuve. Lorsqu'un supplice pareil à celui de Brune-hilde avait lieu, on attachait aux flancs du cheval des éperons qui redoublaient la vitesse de sa course : une des molettes sera tombée dans les vêtements de la patiente, ou se sera brisée dans ses chairs ; et, comme on aura tout livré aux flammes, on aura tout recueilli, et tout enseveli dans le tombeau préparé pour elle.

Ce supplice eut lieu en 614, comme le prouve l'épithaphe gravée en 1633 sur le monument.

Brunecheul fut jadis royne de France,
Fondateresse du lieu de céans :
Cy inhumée en six cent quatorze ans,
En attendant de Dieu vraie indulgence.

C'est à Brune-hilde que le royaume doit ses premières grandes routes ; et quelques chaussées de Bourgogne et de Picardie portent encore son nom.

Hlot-her II était donc, comme nous l'avons dit, devenu maître de la monarchie tout entière ; mais, à la faveur des troubles qui avaient suivi le règne de Hlode-wig, les chefs constituaient alors une puissance dans l'État. Les nobles commençaient à remplacer les guerriers, les seigneurs, les généraux. Dans la lutte de deux

pouvoirs opposés, l'un ne peut rien gagner qu'aux dépens de l'autre ; et lorsque celui-ci s'accroît, celui-là s'affaiblit. Ce fut surtout en Austrasie que cette influence d'une féodalité naissante se fit sentir¹. Les chefs obtiennent de Hlot-her des bénéfices à vie, ainsi que la libre élection de leurs maires ; et avec Warn-her, le premier qui est nommé par eux, naît au milieu de la première race le principe d'élection aristocratique qui doit, au bout de cent soixante ans, renverser le principe royal et se mettre à sa place.

Hlot-her meurt en 628, laissant un code de lois assez estimé.

Avant de nous occuper de Dago-bert I^{er}, son successeur, jetons un coup d'œil vers l'Orient, où s'accomplit un événement qui manquera, un siècle plus tard, de changer la face du monde.

Le 10 septembre 570, sur les confins de l'Arabie Pétrée, au milieu de la ville de La Mekke, dans le sein de la tribu de Koreisch, qui descend en droite ligne d'Ismaël, fils d'Abraham, naît un enfant dont les aïeux occupent depuis cinq générations la souveraineté de cette ville. À deux mois, la mort lui enlève son père ; et à six ans, sa mère : l'orphelin, élevé par Abou-Thaleb, son oncle, adopte la profession du commerce. À treize ans, il voyage dans la Syrie ; à dix-huit, la régularité de sa conduite, la franchise de ses paroles, la concordance de ses actions avec ses paroles, lui méritent le nom d'Al-Amin (le Fidèle) ; à quarante ans, l'homme, instruit par ses voyages dans les dogmes religieux des pays qu'il a parcourus, jette les yeux autour de lui : il voit les Arabes partagés en tribus rivales, professant les unes l'idolâtrie, les autres un judaïsme corrompu ; les chrétiens orientaux divisés en une multitude de sectes qui se persécutent avec fureur. Lui seul, au milieu des peuples grossiers et ignorans, doué d'une mémoire heureuse, d'une éloquence vive, d'une présence d'esprit rare, d'un tempérament robuste, d'un courage inébranlable, reconnaît sa supériorité sur tout ce qui l'entoure, devine que le terrain n'attend

1. Féodalité de la conquête, qu'il ne faut pas confondre avec la féodalité nationale.

que la semence, et commence à penser qu'il pourrait bien être appelé, comme Jésus, fils de Marie, à prêcher les dogmes d'une religion nouvelle. Bientôt il se présente au peuple comme l'envoyé de Dieu ; mais, ainsi que tout fondateur de secte, il commence par éveiller l'incrédulité et la persécution. Poursuivi par les Koreischites comme faux prophète, il est forcé d'abandonner La Mekke en proscrit ; et de cette fuite, qui correspond chez nous au vendredi 16 juillet 622, sous le nom d'Hedjirah, qui veut dire fuite, date pour le monde une troisième ère.

Médine reçoit le proscrit ; là le rejoignent ses disciples, là se rassemble une armée. Il se met à sa tête, et, le sabre en main, se rouvre une route vers la ville qui l'exila, et dans laquelle, le 12 janvier 630, il rentre en conquérant et en prophète, à l'âge de soixante ans. Alors le vieillard se rend au temple, en fait abattre les trois cent soixante idoles, sans en excepter les statues d'Abraham et d'Ismaël, ses ancêtres : puis, pour purifier le saint lieu, il se tourne successivement vers l'orient, le midi, l'occident et le nord, croisant à chaque pause les bras sur la poitrine, et criant : « Allah ak-bar, » Dieu est grand. Enfin, deux ans après, comblé d'honneurs et de respects, unique prophète d'une religion qui domine aujourd'hui la moitié de l'ancien hémisphère, premier fondateur d'un empire qui, agrandi par ses successeurs, embrassera, en quatre-vingt-dix ans, plus de pays que les Romains n'en avaient conquis en huit siècles, il meurt à Médine le 8 janvier 632 de l'ère chrétienne, et, trois jours entiers, les chefs des tribus qu'il a soumises ont besoin de contempler son cadavre pour croire que celui-là qui a fait de si grandes choses était un homme mortel comme les autres hommes.

Cet enfant orphelin, cet homme fugitif, ce vieillard triomphateur, c'est Mahomet le prophète, que ceux de l'Orient appellent Mohammed-Aboul-Cassem.

En attendant que sa race trop resserrée en Afrique et en Asie apparaisse sur la cime des Pyrénées, revenons à la France.

Au moment où nous y ramenons nos lecteurs (novembre 628),

Dago-bert, proclamé roi par les chefs franks, vient de monter sur le trône à force d'intrigues, et non pas à cause de son droit d'aînesse, comme on pourrait le croire : il fait exclure du partage du royaume son frère Hari-bert, lui cède comme une espèce d'apanage le Toulousain, le Quercy, l'Agenois, le Périgord et la Saintonge, auxquels on réunit quelques années après la Gascogne, et lui permet de s'appeler roi de Toulouse. Bientôt Dago-bert épouse successivement trois femmes, Goma-trude, Nate-hilde et Rague-trude : alors commencent les désordres et les profusions de son règne. Il voyage par tout le royaume accompagné de ses leudes¹, revêtu de ses habits royaux, suivi de ses trois femmes, auxquelles il adjoint tant de concubines, que Frédégaire avoue n'en pouvoir indiquer le nombre². Saint-Éloi, dont une chanson populaire a rendu la renommée si universelle, arrive à sa cour, simple orfèvre, et porte bientôt des ceintures de pierreries ; il fait d'abord à Dago-bert un fauteuil d'or massif, puis ensuite un trône entier du même métal, sur lequel le roi s'assied en 629, pour présider une assemblée générale de seigneurs.

C'est ici que commence à devenir sensible, en la personne de Peppin-de-Landen, que quelques auteurs nomment Peppin-le-Vieux parce qu'il fut l'*ancêtre* d'une grande race, cette puissance des maires qui s'élève à côté de la puissance royale. Grâce à la concession d'élection libre, faite imprudemment aux seigneurs par Hlot-her II, les maires cessent déjà d'être les hommes du roi pour devenir les hommes des chefs. Bientôt nous allons voir, sous les règnes suivans, s'établir entre ces deux puissances rivales une lutte acharnée qui finira par être mortelle aux rois Mere-wigs.

Dago-bert meurt en 638, après un règne de seize ans ; Saint-

1. On appelait leudes ou fidèles une garde que les rois franks avaient créée pour les accompagner. – Les abandons de terrains que les rois leur accordaient, en récompense de leurs services, en firent peu à peu des seigneurs puis des grands vassaux.

2. Je m'ennuierais d'insérer dans cette chronique le nom de ses concubines, tant elles étaient en grand nombre. (Frédégaire)

Denis, qu'il a fait bâtir, reçoit son corps et lui élève un tombeau. Le premier des rois franks, il mérite ou plutôt il reçoit les honneurs de la canonisation déjà accordés à la reine Hlodo-hilde, femme de Hlode-wig, quoique la conduite désordonnée et dissolue qu'il a menée pendant sa vie semble une singulière préparation au titre de saint qu'il doit porter après sa mort. Aussi sa canonisation est-elle due à une circonstance toute particulière.

Le roi avait envoyé en Sicile Audo-ald, évêque de Poitiers ; le digne prélat alla faire une visite à un saint anachorète qui y était en grande vénération, et qui habitait un ermitage situé sur les bords de la mer : ce fut celui-ci qui lui apprit la mort du roi. Voici à peu près en quels termes Gaguin rapporte ce singulier récit :

« Je dormais la nuit dernière, dit l'anachorète, lorsqu'un vieillard à longue barbe me réveilla, m'avertissant de prier pour l'âme de Dago-bert qui venait de mourir. Je me levais pour obéir à cet ordre, lorsque par la fenêtre de mon ermitage, j'aperçus au milieu de la mer une multitude de diables qui emportaient en grand triomphe l'âme du roi défunt aux enfers. Cette malheureuse âme, horriblement tourmentée par eux, appelait à grands cris saint Martin, saint Maurice et saint Denis, martyrs. À ces cris, les saints invoqués sont descendus du ciel au milieu des orages et des éclairs, ont délivré l'âme du roi, et l'ont emportée avec eux, chantant le cantique de David : *Seigneur, heureux celui que vous avez choisi.* »

Audo-ald raconta à son retour ce que le saint ermite Jean lui avait appris : Dadou, chancelier du roi défunt, écrivit cette relation, et dès lors Dago-bert fut vénéré comme un saint.

On retrouve toute cette histoire sculptée sur le tombeau du roi ; le combat des saints et des démons y est représenté dans tous ses détails, et, sur le plafond du tombeau, l'on reconnaît les trois vainqueurs qui portent sur une grande nappe l'âme de Dago-bert en paradis.

Une belle statue de femme pleurant sur le tombeau est le portrait de la reine Nante-hilde.

Hlode-wig II et Sighe-bert II succèdent à leur père, et divisent de nouveau le royaume frank en deux parties. Hlode-wig II est nommé roi de Neustrie et de Bourgogne ; Sighe-bert II, roi d'Austrasie.

Le premier acte d'autorité de Peppin-de-Landen est un acte de justice : il envoie des ambassadeurs à Hlode-wig II, pour réclamer le partage des trésors de Dagobert. Celui-ci consent à cette demande : en conséquence, il envoie Egue, maire du palais du royaume de Neustrie, à Compiègne ; et là, les deux ministres font un partage égal de l'or, des pierreries et des bijoux. Hlode-wig reçoit le premier lot, Sighe-bert le second, et Nante-hilde le troisième.

Peppin-de-Landen meurt, et son fils Grimo-ald lui succède en Austrasie. Egue survit peu à Peppin, et Erchino-ald est élu en Neustrie.

Hlode-wig II et Sighe-bert II ouvrent la liste des rois fainéants : le pouvoir de la royauté, bientôt suivi de ses attributs, commence à passer de leurs mains dans celles des maires ou majeurs des palais. Le sang de Hlode-wig se refroidit dans le cœur de ses fils ; et les descendants des premiers chefs franks, que l'élection élevait au pavois, tombent promptement du bouclier des rois, leur premier trône, à la charrette à bœufs des reines, leur premier tombeau.

Sighe-bert meurt à Metz, en 654, laissant un fils. Grimo-ald¹ enlève cet enfant, répand le bruit de sa mort, lui fait faire de magnifiques funérailles, l'envoie en Écosse et lui substitue son propre fils, qu'il proclame roi d'Austrasie, sous le nom de Hildebert II. Mais à peine l'a-t-il assis sur le trône, que les Franks Austrasiens se révoltent et font disparaître sans qu'ils laissent aucune trace Grimo-ald et son fils dans la tempête politique soulevée par leur usurpation.

Cependant, la race de Peppin-le-Vieux n'est point éteinte avec eux ; il reste dans la ligne maternelle un enfant qui aura nom Peppin-d'Héristal, et cet enfant sera le père de Karl-le-Martel, l'aïeul de Peppin-le-Bref, et le trisaïeul de Karl-le-Grand. Hlode-

1. Ferme dans la férocité.

wig II réunit alors, pour la quatrième fois, la Neustrie et l'Austrasie en un seul royaume : mais il meurt hâtivement en 657, âgé de vingt et un ans.

Les auteurs contemporains reprochent à ce prince deux singuliers sacrilèges : le premier c'est d'avoir enlevé les lames d'or et d'argent qui couvraient le tombeau de saint Denis, pour nourrir les pauvres dans un moment de détresse ; le second, c'est d'avoir cassé un bras au même saint, qu'il avait en grande vénération, et d'avoir fait porter ce bras dans son oratoire, au risque de diminuer par cette mutilation la dévotion que les fidèles avaient pour l'apôtre de la France.

Hlot-her III, son fils, lui succède comme roi de Bourgogne et de Neustrie. Ebroïn, maire du palais, force Bat-hilde à lui abandonner la tutelle de cet enfant, et bientôt s'empare de toute l'autorité. Les Franks Austrasiens refusent d'obéir aux Franks Neustriens, et demandent un roi indépendant : Bat-hilde leur donne son second fils Hilde-rik. À peine est-il monté sur le trône que Hlot-her meurt en 670, après quatre ans de règne. Ebroïn choisit pour succéder à Hlot-her son frère Théode-rik. Mais comme il néglige de consulter les seigneurs, qui avaient toujours conservé leur droit d'élection, ceux-ci annulent la nomination, s'emparent du roi et du ministre, et les remettent à Hilde-rik, qui les fait raser tous deux, force Ebroïn à se faire moine en l'abbaye de Luxeuil ; et moins sévère pour son frère, lui demande ce qu'il désire : — Une cellule et le temps de laisser repousser mes cheveux, répond Théode-rik.

En effet il reparaît trois ans après, le front ceint de la double couronne des rois de la première race.

Dans l'intervalle de sa disparition, Hilde-rik se trouve à son tour un instant roi de toute la monarchie. Mais il a l'imprudence de faire attacher à un poteau et battre de verges un seigneur nommé Bodillon ; aussitôt celui-ci réunit quelques mécontents, entoure le palais du roi, en enfonce les portes, et tue de sa main Hilde-rik, sa femme Bili-hilde, qui était enceinte, et Dago-bert leur fils aîné : le

second échappe aux assassins. Nous le verrons régner à son tour, sous le nom de Hilpe-rik II.

Hilde-rik, sa femme et son fils, furent enterrés à Saint-Germain-des-Prés. Vers la fin du dernier siècle, des ouvriers, travaillant aux réparations de cette église, trouvèrent deux tombeaux : l'un d'homme, l'autre de femme. À côté des ossemens de l'homme, on avait placé des restes d'ornemens royaux, une couronne d'or et une inscription portant ces mots : *Childericus rex*. Dans le tombeau de la femme on retrouva un petit coffre renfermant le corps d'un enfant. L'identité de l'un se complète par l'identité de l'autre : toute une famille royale assassinée avait dormi dix siècles dans ces deux tombeaux inconnus.

À la mort de Hilpe-rik, par un singulier jeu de fortune, reparaissent ensemble Théode-rik, que nous avons vu enfermé à Saint-Denis par Hilde-rik, et Dago-bert, que nous avons vu exilé en Écosse par Grimo-ald. Après quelques années de règne, Dago-bert disparaît assassiné dans une sédition. Théode-rik entreprend aussitôt de réunir l'Austrasie à la Neustrie ; mais, à la mort de leur roi, les seigneurs Austrasiens avaient élu Peppin-d'Héristal maire du palais et duc du royaume : et Peppin, au nom de l'Austrasie, déclare que cette moitié du territoire frank ne veut point obéir à Théode-rik. Alors celui-ci rassemble une armée, marche contre Peppin, lui livre bataille à Testu, petit village situé entre Saint-Quentin et Péronne ; Théode-rik battu se sauve à Paris. Peppin, qui s'est emparé du trésor royal, l'y poursuit force la capitale de lui ouvrir ses portes, fait Théode-rik prisonnier, et ne lui offre la liberté qu'à la condition d'être nommé maire du palais de Neustrie. Théode-rik cède à la nécessité, et Peppin-d'Héristal se trouve à la fois maire et duc d'une moitié du double royaume et véritable roi de l'autre qui, échappant à la souveraineté de Théode-rik, croit conserver son indépendance sous la main de son élu.

Après neuf ans de règne, dont la moitié s'écoule sous la tutelle de Peppin, Théode-rik meurt en 691.

Peppin promène les yeux sur cette descendance abâtardie, afin de bien choisir le nouveau roi sous le nom duquel il gouvernera ; et Hlode-wig III¹ apparaît sur le trône de Neustrie comme un fantôme qui passe, puis aussitôt meurt tellement effacé dans l'ombre de Peppin, qu'aucun auteur ne nous fait connaître ni l'époque de sa mort ni le lieu de sa sépulture.

C'est sous ce règne, qui dure quatre ou cinq ans, que l'on se sert pour la première fois de plumes pour écrire.

Un roi de onze ans succède à un roi mort à quinze : Hilde-bert III règne seize ans. Pendant ces seize années, le roi n'a près de lui pour toute sa cour que quelques domestiques remplissant plutôt la charge d'espions que celle de serviteurs. Peppin, au contraire, est entouré de grands-officiers, il a un comte du palais, un grand-référendaire, un intendant de ses maisons ; il prend des femmes et des concubines, comme faisaient les rois : de l'une de ses femmes naît Grimo-ald ; de l'une de ses concubines naît Karl, connu sous le nom de Karl-le-Martel.

Hilde-bert meurt en 711.

Dago-bert III, à son tour, est montré aux grands, élu par eux, renfermé aussitôt dans une maison de plaisance, de laquelle ni lui ni ses volontés ne sortiront : et l'âme de Peppin continue d'animer le grand corps monarchique jusqu'en 714, époque à laquelle il tombe dangereusement malade à Jupil, l'une de ses maisons de plaisance, située sur les bords de la Meuse, en face de son château d'Héristal.

Son fils Grimo-ald est assassiné en se rendant près de lui, et les dernières paroles du mourant désignent son petit-fils Théode-bald pour remplir la charge de maire du palais, méconnaissant ainsi le génie futur de Karl-le-Martel, et plaçant un roi de seize ans sous la tutelle d'un enfant de huit. Plectrude, son aïeule, gouverne en son nom, et, pour que rien ne s'oppose à sa volonté ou ne menace

1. Les Franks élurent son fils Hlode-wig encore enfant. – *Franci filium Theodorici parvulum regen elegerunt.* (Premier continuateur de Frédégaire)

sa puissance, elle enferme Karl à Cologne et l'y retient prisonnier.

Enfin les seigneurs de Neustrie se lassent de voir une femme à la tête du gouvernement ; ils excitent Dago-bert à se révolter contre l'oppression où le tient la duchesse d'Austrasie : le jeune roi cède à leurs conseils, se met à leur tête. Plectrude marche contre eux avec une armée, et la forêt de Compiègne devient le théâtre d'un combat où les Austrasiens sont taillés en pièces. À la faveur du trouble que répand la nouvelle de la défaite de son ennemie, Karl s'échappe de sa prison ; et l'Austrasie le reçoit comme un sauveur, tandis que Dago-bert, à peine débarrassé de Théode-bald, se laisse nommer un autre maire du palais, et, de l'esclavage où le gardait Plectrude, passe en l'obéissance où le tiendra Rainfroy.

Cependant la main fatale qui hâte la décadence de la première race ne tarde pas à l'atteindre à son tour. Il meurt à dix-sept ans, et les années réunies des trois derniers princes n'égalent pas ensemble la somme ordinaire d'une vie humaine. Quel vent, venu de la terre, au lieu de venir du ciel, a desséché si vite tous ces rejetons royaux ? Nul ne le sait ; car la puissance du maire est si grande que pas un seul historien n'ose fixer les yeux sur la royauté qu'il élève, ou sur la royauté qu'il abat.

Rainfroy trouve le fils de Dago-bert trop jeune pour porter la couronne ; et l'enfant que nous avons vu échapper aux coups qui ont frappé Hilde-rik, sa femme et son fils trouve un matin, dans sa cellule, des habits royaux en place de ses vêtements de clerc : il les revêt, et voit ceux auxquels il se présente lui parler à genoux et le saluer du nom de Hilpe-rik II.

Ici brille, comme un seul éclair dans une longue nuit, le règne court mais énergique de ce prince, dont trente-cinq ans de malheurs et de méditation ont retrempé l'âme dans la solitude du cloître. Rainfroy a cru façonner un instrument, et il s'est donné un maître. Hilpe-rik II est un véritable chef frank, dont Rainfroy n'est que le lieutenant. Le roi redevient la tête qui commande, et le maire du palais le bras qui exécute.

Le premier acte de la puissance d'Hilpe-rik et de se liguer avec le duc de Frise : au moins qui se contentait de sa cellule, la Neustrie et la Bourgogne paraissent un empire trop étroit ; il lui faut maintenant l'Austrasie de Karl. Radbode, chef des Frisons, rassemble une armée qui doit se joindre à celle de Hilpe-rik. Mais Karl comprend combien la jonction de ses ennemis lui serait funeste ; il veut les battre séparément, lève des troupes, marche au duc de Frise, lui livre bataille et la perd. Karl le héros, Karl qu'on surnommera le Martel, Karl est vaincu. Son premier combat est une défaite ; ce sera la seule. Il se jette avec cinq cents hommes, débris de son armée, dans la forêt des Ardennes.

Alors les Frisons et les Neustriens se joignent sans obstacles, ravagent le pays, et viennent mettre le siège devant Cologne. Plectrude le leur fait lever à force d'argent. Le duc de Frise retourne dans son pays, et Hilpe-rik et Rainfroy se mettent en marche pour rentrer dans la Neustrie : ils devaient passer près de la forêt des Ardennes.

C'est là que les attendait Karl et ses cinq cents soldats, cachés comme des animaux de carnage qui attendent la nuit pour sortir. Hilpe-rik, sans défiance, établit son camp à Amblef : Karl et sa troupe sortent de leur repaire, attaquent le camp endormi, y répandent l'épouvante, et ce n'est qu'à grand'peine que Hilpe-rik et Rainfroy parviennent à s'échapper.

La nouvelle de cette victoire réunit de nouvelles troupes autour de Karl : Hilpe-rik, de son côté, fait un appel de guerre aux seigneurs de son royaume. Deux fois encore, la première à Vénechi, près Cambrai, la seconde près de Soissons, le roi de Neustrie et le duc d'Austrasie en viennent aux mains : deux fois le roi est vaincu. Il se retire en Aquitaine ; et Karl marche sur Paris, qui lui ouvre ses portes.

Dès-lors c'est Karl qui règne, quoique Hilpe-rik conserve le nom de roi jusqu'à sa mort, qui arrive en 720. C'est à Noyon qu'il expire et qu'il est enterré. Aussitôt Karl va tirer de l'abbaye de

Chelles un fils de Dagobert III, oublié de tout le monde, le fait élire, et l'assied au trône sous le nom de Théode-rik III, ou Théoderik-de-Chelles : il avait huit ans.

Le règne de cet enfant n'est connu que par les victoires de Karl. À peine a-t-il battu les Saxons, qu'il rejette au delà du Vesper, qu'il est obligé de marcher contre les Allemands, qu'il repousse derrière le Danube. Les Bavares se soulèvent et sont défaits, le duc d'Aquitaine se révolte et est vaincu dans deux batailles ; et Karl n'a pas eu le temps de remettre son épée au fourreau, que le midi de la France jette un grand cri de détresse.

C'est que le comte de Julien, pour venger sa fille déshonorée par le roi Rhode-rik, vient d'appeler les Sarrasins en Espagne¹ ; c'est que Rhode-rik, battu près du Guadalété, a, dès le premier combat, perdu la vie et le royaume ; c'est que tout à coup, sur le sommet des Pyrénées, apparaissent aux Franks une bannière inconnue et une armée innombrable, bizarrement vêtue, poussant son cri de guerre dans une langue étrangère que personne ne comprend ; c'est que cette armée est descendue comme un torrent dans le Languedoc, qui appartient aux West-Goths des Gaules ; qu'elle s'est emparée d'Arles, de Rodez et de Castres ; qu'elle a passé la Garonne ; qu'elle a pris Bordeaux ; c'est enfin qu'elle brûle l'église de Saint-Hilaire, qui est partout en grande dévotion².

Mais, à la lueur des flammes qui les dénoncent, Karl marche contre les Sarrasins avec toutes les forces d'Austrasie et de Neustrie, et bientôt les deux armées se trouvent en présence entre Tours et Poitiers³.

On combattit un jour entier, depuis le lever du soleil jusqu'à la tombée de la nuit. Pendant un long jour Karl frappe sans se lasser,

1. Le continuateur de Frédégaire leur conserve leur premier nom, et les appelle Ismaélites.

2. « ... Après avoir livré aux flammes la basilique de Saint-Hilaire, chose douloureuse à rapporter, ils se préparèrent à marcher pour détruire celle de Saint-Martin de Tours. » (Deuxième continuateur de Frédégaire)

3. En 732.

comme ces héros d'Homère et du Tasse : enfin, son dernier coup abattit Abd-al-Rahman. La chute du général fut le signal de la défaite de l'armée ; et les Sarrasins prirent la fuite, laissant sur le champ de bataille, et abandonnant avec leur camp les richesses immenses, dépouilles des provinces ravagées.

Dès lors Karl fut surnommé le Martel, parce qu'il avait, comme un marteau, écrasé l'armée ennemie.

Ainsi, l'Europe fut envahie parce qu'un petit roi west-goth avait violé je ne sais quelle Lucrèce ; et le monde entier était mahométan, si le fils d'une concubine ne fût venu en aide à la religion chrétienne.

Après cette grande bataille remportée, on a peine à suivre Karl des yeux, tant ses combats sont multipliés, tant ses victoires sont rapides. La Bourgogne refuse de reconnaître son autorité ; et il la soumet : Papou, duc de Frise, se révolte ; il marche contre lui, le tue, éteint dans son sang la race des ducs frisons, renverse les idoles, abat les temples, brûle les villes, et coupe les bois sacrés : le duc d'Aquitaine retire ses sermens de fidélité à la Neustrie ; Blaye¹, sa citadelle, et Bordeaux, sa ville, sont prises : la Provence s'agite ; Arles et Marseille tombent : la Saxe se soulève ; il passe sur elle, lui enlève des otages et lui impose un tribut annuel : une nouvelle armée sarrasine reparait dans la Provence, et s'empare d'Avignon ; il court à ces lions du désert mal tués dans une première bataille, prend d'assaut Avignon et la livre aux flammes : les Sarrasins d'Espagne accourent aux cris de leurs frères ; il les joint entre le Val-de-Corbière et la petite rivière de Bert, les écrase du premier choc, les poursuit si vite qu'il les dépasse, arrive avant eux à leurs vaisseaux, s'en empare, et l'armée infidèle, prise entre la mer et les vainqueurs, est tout entière noyée, égorgée ou prisonnière. Puis il se retourne vers Béziers, Maguelonne, Agde et Nîmes, rase les remparts de cette dernière ville, et place dans les

1. La même où est enfermée, à l'heure où nous écrivons, la duchesse de Berry.

autres des hommes dévoués, des gouverneurs fidèles, qui lui prêtent serment d'obéissance dans une formule où le nom du roi Théode-rik n'est pas même prononcé.

D'ailleurs le roi meurt à l'âge de vingt-trois ans, après dix-sept années de règne : Saint-Denis s'ouvre devant son corps pour se refermer sur son tombeau ; et le royaume ne pense pas à faire souvenir Karl de la mort de son roi.

Lui, de son côté, ne s'inquiète plus de remplir le trône vacant ; il gouverne cinq ans, sous le titre de duc des Franks et des Austrasiens ; et cet interrègne est un acheminement vers la substitution de la monarchie carolingienne à la monarchie des Mere-wigs. Cependant Karl, trop puissant pour que les seigneurs lui demandent un roi, ne l'est point encore assez pour se présenter à eux sous ce titre. Le pape Grégoire II l'appelle, dans une de ses lettres, duc et maire du palais ; Grégoire III le rapproche encore du trône en lui donnant le nom de vice-roi. Il est vrai que celui-ci réclamait son secours : voici à quelle occasion.

L'empereur d'Orient, Léon, s'était déclaré contre le culte des images, et avait ordonné de les enlever aux églises et de les briser comme des idoles. Grégoire III fait, en l'excommuniant, le premier essai du pouvoir spirituel luttant contre le pouvoir temporel. Pendant ce temps, Luit-prand, roi des Lombards, profite des troubles de l'empire pour s'emparer de Ravenne et menacer Rome. Alors le souverain pontife tourne les yeux vers Karl, lui envoie une ambassade qui lui apporte de sa part les clefs du tombeau de saint Pierre, jointes à quelques débris des chaînes qui ont lié ce bienheureux apôtre, et qui lui offre en outre le titre de consul de Rome. Karl dit un mot de menace, et Luit-prand se hâte de retirer ses troupes de Ravenne et de rendre au saint-père toutes les terres dont il s'était emparé.

Bientôt après, Karl, accablé de fatigues bien plus que d'années, tombe malade à Verberie-sur-Oise, près de la ville de Compiègne. Il appelle au chevet de son lit ses deux fils Karl-man et Peppin, et

là, leur partage le royaume avec son épée, comme le ferait un roi avec son sceptre. Karl-mann aura l'Austrasie, l'Allemagne et la Thuringe ; Peppin sera duc de la Neustrie, de la Bourgogne et de la Provence : puis ces arrangemens terminés comme une affaire de famille, il se fait porter à Paris, va prier sur le tombeau de saint Denis, et vient mourir à Quiersy-sur-Oise, âgé de cinquante ans, l'an du Seigneur 741, « après un règne de 25 ans, » dit le continuateur de Frédégaire.

Karl-le-Martel reçoit après sa mort le rang royal qu'il n'avait osé prendre pendant sa vie ; son corps est porté en grande pompe à l'abbaye de Saint-Denis ; et la substitution de la seconde race à la première commence par un cadavre aristocratique qui se glisse dans un tombeau royal.

Cependant Peppin, privé de l'influence que donnaient à son père tant de services rendus au royaume, tant de victoires remportées sur l'ennemi, entend murmurer de tous côtés ces seigneurs turbulens qui ne demandent pour se soulever qu'un prétexte de révolte. Il comprend la nécessité de montrer au royaume, dont il veut faire le sien, une dernière preuve de l'abâtardissement du sang des rois Meri-wigs, et choisit, comme le plus propre à remplir ce but, un fils de Théode-rik, qu'il fait monter sur le trône en 743 ou 744, sous le nom de Hilpe-rik III.

De leur côté, les peuples tributaires des Franks n'obéissaient qu'à regret au fils de celui qui les avait vaincus ; ils se révoltent tour à tour, et les fils achèvent sur eux l'œuvre du père. Odillon, duc de Bavière, Théode-rik, duc des Saxons, Hunold, duc d'Aquitaine, sont tour à tour et plusieurs fois battus soit par l'un, soit par l'autre des deux frères. Mais tout à coup, au milieu de cette série de victoires, Karl-man prend en dégoût le pouvoir, le monde et les hommes. Il laisse à son frère le gouvernement de toute la monarchie, dépouille son vêtement de guerrier, et va, couvert de l'humble robe d'un moine, demander au pape Zacharie une place dans

l'abbaye de Mont-Cassin¹.

Peppin reste seul en face d'un fantôme de roi. Au bout de quelque temps, soit que la contrainte l'y force, soit que sa vocation l'y pousse, Hilpe-rik III abdique du consentement des ses grands vassaux, et se retire en Artois dans le monastère de Saint-Bertin.

Alors Peppin embrasse d'un seul coup d'œil sa situation politique : il voit que toutes choses concourent à l'anéantissement d'une race, et que les temps sont venus pour l'élévation d'une autre. Il rassemble les seigneurs, expose ses titres à la couronne, et est proclamé d'une voix unanime roi des Franks.

C'est donc par une élection, comme le plus digne, et non par une usurpation, comme le plus fort, que Peppin devient le chef d'une dynastie qui comptera treize rois. C'est chez son fils seulement qu'il y aura usurpation, car le principe de l'élection sera sacrifié à celui de l'hérédité ; mais, en compensation, ce fils s'appellera Karl-le-Grand.

Avant de passer à la seconde race, jetons un coup d'œil sur la première, qui survit encore à Hilpe-rik III dans la personne de son fils, et s'éteint bientôt avec cet enfant, dont la vie et la mort passent inaperçues dans l'abbaye de Fontenelle, aujourd'hui Saint-Vandrille. Ce coup d'œil rapide sera destiné à donner une idée des mœurs et des coutumes des hommes de la conquête : nous verrons en même temps naître et grandir les différens pouvoir qui formeront plus tard la monarchie religieuse de la seconde race, et la monarchie féodale de la troisième.

Nous avons appelé cette première monarchie, monarchie franco-romaine ; parce qu'à l'exception de sa langue maternelle, qu'il conserve religieusement, et de la libre élection de ses rois, quelquefois violée, mais jamais abolie, le peuple vainqueur adopte

1. « Cette année (744) Karl-man découvrit à son frère Peppin ce qu'il méditait déjà depuis longtemps, c'est-à-dire de se retirer du monde, et de servir Dieu sous l'habit d'un moine. » (*Annales* d'Eginhard)

d'abord les mœurs, puis bientôt la religion du peuple vaincu¹.

En effet, le nom seul de *chefs* succède au nom de *généraux*. Mais ceux qui portent le nouveau nom empruntent jusqu'à l'habit de leurs prédécesseurs. Constantinople leur envoie la pourpre, comme à ses consuls ; leurs rois s'appellent Augustes, comme les empereurs ; ils ont, pour couronne, un cercle d'or, de la forme d'un bandeau ; pour sceptre, une palme semblable à celle que brise Sylla, et que raccommode Octave ; pour gardes, des leudes de Hlo-de-wig, frères des prétoriens de Caligula ; pour vêtement, la chlamyde, sur laquelle ils drapent un manteau blanc ou bleu saphir, court sur les côtés, long par devant, traînant par derrière. Leurs théâtres sont les cirques ; leurs jeux, des combats de lions et de taureaux ; les ornemens de leurs villes, des arcs de triomphe et des capitales ; leurs grandes routes, des voies militaires ; leurs églises, d'anciens temples ; et leurs lois, le code Théodosien. Leur trône seul diffère de la chaise curule des consuls et du fauteuil d'or des empereurs : c'est un simple tabouret sans bras et sans dossier, qui, par sa forme même, avertit les premiers chefs franks, ces rois du bouclier, qu'ils sont obligés de se soutenir eux-mêmes, et qu'ils ne doivent s'appuyer sur personne.

Quant aux troupes, elles n'ont point d'autre solde que le butin : chacun apporte sa part au trésor, et tous se le partagent en frères. La terre conquise appartient au conquérant, qui, selon les services qu'il a à récompenser, en abandonne des portions à ses généraux, sous le titre d'*alleu*, ou terres libres, données en toute propriété, et de *fiefs*, ou terres relevant du roi, et amovibles selon sa volonté. Les hommes qui habitent ces terres sont donnés avec elles, et deviennent la propriété d'un maître qui n'a pour bornes à ses droits sur eux que sa volonté ou son caprice.

Le temps précis auquel remontent ces cessions territoriales doit être fixé, selon nous, à l'époque où la monarchie, se divisant entre

1. Les Franks appelaient indistinctement Romains les trois peuples primitifs des Gaules qui avaient subi la domination romaine.

les enfans de Hlode-wig, donna naissance à ces guerres de frères à frères que nous avons mentionnées. Comme la puissance de chacun reposait sur la seule confiance qu'il pouvait accorder à ses généraux et à ses soldats, chacun aussi dut faire des sacrifices pour s'attacher ces généraux. La cession de terres d'*alleu*, qui les rendait maîtres en toute propriété du sol concédé, leur donnait un puissant intérêt à défendre ce sol ; car alors le chef se battait pour sa terre, comme le roi pour son royaume. La division des propriétés ne devait pas être opérée du temps de Hlode-wig, puisque ce roi donna, comme nous l'avons dit, à saint Remy tout l'espace de terrain qu'il put parcourir pendant son sommeil. Or, rien ne dit qu'il indiqua au saint tel ou tel point de départ pour sa course ; et certes, en courant en ligne droite, il n'eût pu faire autrement que de traverser des terres données à titre d'*alleu*, dont le propriétaire ne se serait pas laissé dépouiller pour faire honneur à la parole du roi. Le vase de Soissons fait foi du degré de respect que les conquérans, chefs et soldats, portaient entre eux à la propriété.

Maintenant, si l'on veut jeter avec nous les yeux sur la Gaule de Hlode-wig, elle nous présentera le spectacle d'un roi conquérant, de chefs conquérans, et d'une armée conquérante. Quant au peuple conquis, il ne compte plus au rang des nations ; il est devenu esclave.

La division territoriale qui s'opère sous les règnes de Theoderik, de Hlode-mer, de Hilde-bert et de Hlot-her, ne change rien à la situation de ce peuple. Au contraire, son esclavage devient plus sensible par cette division qu'il subit. C'est un vaste troupeau qu'à la mort du maître les héritiers se partagent, et que ceux-ci, à leur tour, ont le droit de vendre ou de donner, d'égorger ou de tondre.

Voilà pourquoi aucun de nos anciens historiens ne dit, sous la première race, un seul mot du peuple ; voilà pourquoi quatorze millions d'individus, dont César avait fait des citoyens romains, semblent tout à coup disparaître de la surface de l'Europe, sans laisser de traces après eux.

Quant à nous, nous essaierons de ne pas perdre de vue ce peuple, qui est le seul ancêtre du peuple français ; et pour cela, qui est le seul ancêtre du peuple français ; et pour cela, nous ne détournerons pas un instant nos regards de ces hommes qui, subissant les conséquences de la double conquête de la civilisation et de la barbarie, de Gaulois qu'ils étaient, sont devenus Romains avec César ; et de Romains que les avait faits César, se sont réveillés esclaves avec Hlode-wig. Car, sur cette terre conquise, au milieu de ces esclaves et de ces conquérans, va naître sous la protection de la croix une race jeune, nationale et nouvelle. Le Christ est le fils unique de Dieu ; le peuple français sera le fils aîné du Christ.

Développons notre idée.

Nous avons dit que le partage du royaume de Hlode-wig en quatre lots avait amené des guerres entre les conquérans. Le résultat de ces guerres fut la famine : pendant que tous les bras libres et esclaves étaient occupés à attaquer ou à défendre, la terre oublia de produire.

Le sol royal était, comme le sol seigneurial, resté inculte ; et sur toute la surface de cette riche Gaule, on voyait à peine quatre ou cinq petits champs couverts d'épis.

Ces champs étaient ceux des successeurs de saint Remy, hommes de paix, qui avaient fécondé quelques coins de cette terre dévastée en tous sens par les hommes de guerre.

Ces récoltes furent loin de suffire aux besoins des armées : mais rois et chefs pensèrent qu'ils n'y avait qu'à augmenter les donations faites aux églises de nouvelles terres et de nouveaux esclaves, pour multiplier les produits. Donc de nouvelles donations de terres et d'esclaves furent faites, et rois, chefs et soldats, à peu près sûrs que les survivans ne mourraient pas de faim, retournèrent s'entre'égorger.

Du moment où ils appartenirent aux abbayes, les esclaves devinrent libres et les terres fertiles, car le Christ avait dit en parlant des esclaves : « Le disciple n'est pas plus que le maître, ni le serviteur

plus que le seigneur. »

Et il avait dit encore en parlant des terres :

« La semence qui tombe dans la bonne terre rapporte du fruit : un grain en produit 100, un autre 60, un autre 30¹. »

Alors, et selon ces paroles, les communautés se formèrent : véritables républiques religieuses, soumises aux lois agraires, obéissant à un abbé, chef élu, et dont la devise en ce monde et dans l'autre était : *Égalité*.

Voilà le peuple : –

Peuple jeune, national et nouveau, qui pousse à l'ombre de la croix, qui n'est ni le citoyen de César ni l'esclave de Hlode-wig, qui est *lui*, le peuple, et qui contient en lui tous ses principes de vie à venir. – Famille peu nombreuse, peu puissante d'abord, qui n'a dû son existence qu'à la nécessité, qui ne doit sa conservation qu'au cloître, mais dont les enfans se multiplient chaque jour, dont la puissance territoriale s'augmente chaque année, à ce point que, vers le milieu du septième siècle, Hlode-wig II, dans une assemblée au Champ-de-Mars, s'aperçoit qu'une portion territoriale du royaume n'est pas représentée, et fait avertir le clergé qu'il ait à envoyer des députés à la première réunion.

Ces premiers députés, dont on ignore les noms, en se rendant à l'assemblée des Franks, représentèrent d'une manière inaperçue, mais incontestable, la nation qui naissait entre les bras de la conquête. C'était le peuple vaincu réagissant déjà contre le peuple vainqueur ; c'étaient les fils de ceux qui avaient reçu la loi le front dans la poussière, qui, se relevant sur un genou, demandaient à discuter cette loi, en attendant que leurs enfans, debout et l'épée à la main, demandassent à leur tour de quel droit cette loi leur était imposée.

C'est vers cette époque que la papauté commence à réclamer sa mission démocratique, et qu'elle se charge de la défense des inté-

1. Ces paroles évangéliques ont cela de remarquable qu'elles contiennent toujours une vérité, soit qu'on les prenne au figuré, soit qu'on les prenne au positif.

rêts dont elle deviendra bientôt elle-même la représentation : puissance populaire *élue* en face et en opposition de la puissance aristocratique *élective*, elle emploie le pouvoir qu'elle a reçu du peuple à défendre le peuple contre la royauté et la cheftainerie. Dès lors la nation, représentée par l'Église, a son tribun, comme la conquête, représentée par l'aristocratie, a son roi ; l'un tient à la main le bâton pastoral, l'autre le sceptre ; l'un porte au front la tiare, l'autre la couronne, et dans les grands duels que se livrent ces deux pouvoirs rivaux, le César du peuple finit toujours, tant qu'il est le champion de la démocratie, par mettre le pied sur le cou du César de l'aristocratie.

Voilà l'œuvre politique de l'Église aux bas siècles de la monarchie. Dans le coup d'œil que nous jetterons sur la France, après l'extinction de la race de Karl-le-Grand, nous reprendrons cette œuvre politique où nous l'abandonnons maintenant, et nous la suivrons dans sa représentation des intérêts populaires jusque sur le trône pontifical des Étienne III et des Jean XII.

Quant à l'œuvre littéraire, elle est immense ; la vie cénobitique, en détachant l'homme des intérêts de la terre, le contraignit de dépenser la somme de force qu'il avait à user aux travaux de l'esprit. L'indépendance politique du moine lui donna l'indépendance littéraire : cette langue savante et inconnue aux conquérans dans laquelle il écrivait, lui permit, en exhalant pour eux son mépris et sa haine, de nous transmettre, à nous, les véritables sentimens que nos ancêtres portaient à leurs vainqueurs, et de nous les montrer, en les appelant constamment *barbares*, dans le véritable point de vue sous lequel nous devons les envisager. Les couvens étaient alors des bibliothèques fortifiées qui nous conservèrent les trésors de la littérature païenne. Les œuvres de l'antiquité se fussent perdues dans l'inondation des peuples barbares, si le cloître ne les eût recueillies et renfermées dans son inviolabilité : c'est là que des copies, tantôt entreprises dans un pur esprit de science, tantôt comme mortification pénitentielle, en multiplièrent le nombre, et

rattachant ainsi la chaîne du passé à celle de l'avenir, nouèrent l'âge antique à l'âge moderne. Homère, Hésiode, Apollonius, Musée, Coluthus, Eschyle, Sophocle, Euripide, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Virgile, Tite-Live, Polybe, Denys d'Halicarnasse, Salluste, César, Lucain, Tacite, Josèphe, Suétone, Jornandès, Salvien, Eusèbe, saint Augustin, saint Jérôme, Grégoire de Tours, saint Remy, Frédégaire, Alcuin, Anguilbert, Eginhard, Teghan, Loup de Ferrières, Eric d'Auxerre, Hincmar, Odon de Cluny, Gerbert, Abbon, Fulbert, Rigord, Ville-Harduin, Joinville, Guillaume de Tyr, Jean de Meung, Froissard, Monstrelet, Juvénal des Ursins, Comines, Brantôme, Sully et de Thou, forment ce fil non interrompu, au moyen duquel nous remontons des temps positifs modernes aux temps fabuleux de l'antiquité. Chacun d'eux, comme un flambeau placé sur la route des siècles, éclaire son époque, et rend possible à tous l'exploration d'un chemin qui parcourt cependant, à travers le moyen-âge de la France, l'invasion des nations du Nord et de l'Orient, les envahissemens de César, les conquêtes d'Alexandre et les guerres du Péloponèse, un espace de deux mille huit cent-trente-trois ans.

Race conquérante. – Monarchie franke. Peppin-le-Bref

Nous venons de montrer le triomphe de la politique austrasienne sur la politique neustrienne, nous avons fait assister le lecteur à la victoire de l'aristocratie sur la royauté ; mais il nous aurait mal compris si, d'après notre récit, il regardait l'avènement de Peppin au trône des Mere-wigs comme une usurpation : c'était le renversement d'une dynastie qui, peu à peu, s'était soustraite par l'hérédité à l'élection, et voilà tout : les seigneurs, en choisissant leur roi hors de la famille régnante, rentraient dans un droit méconnu, mais non pas aboli : toutes les conditions de l'élection avaient été remplies au contraire, puisqu'à la nomination des leudes s'était jointe l'approbation du pape¹, et que le choix du peuple conquérant se trouvait ainsi ratifié par le peuple conquis, dont Zacharie était le représentant ; ce qui prouverait que l'avènement au trône du fondateur de cette seconde dynastie promettait une amélioration dans le sort des nationaux : en effet, le passage de l'esclavage au servage s'opéra sous ses descendants. C'est du reste la première fois qu'un pape consacre par son approbation spirituelle l'action du pouvoir temporel qui élève un roi sur le trône.

Peppin reconnut de deux manières le procédé du pape : d'abord en consentant à se faire sacrer à Soissons, selon le rite judaïque, par Boniface, archevêque de Mayence, qui l'oignit d'huile à la manière des anciens rois d'Israël ; et cette cérémonie, adoptée par ses successeurs, devint le principe auquel les rois de France rattachèrent, jusqu'à la chute de Charles X, le dogme du droit divin ; ensuite il défit Astolphe, roi des Lombards, qui assiégeait Rome,

1. À cette question posée par Peppin : « Lequel doit porter le titre de roi, d'un prince incapable ou d'un maire du palais puissant et habile ? » le pape Zacharie répondit : « Celui-là seul mérite et doit porter le titre de roi qui en remplit les fonctions. »

donna à l'église de Saint-Pierre une partie des états du vaincu, et après avoir reconnu par le sacre le pouvoir spirituel de Zacharie, il posa, par cet abandon territorial fait à Étienne III, son successeur, les fondemens de la puissance temporelle de Rome.

Puis entre ces deux faits si importans que nous venons de relever se glisse inaperçu un fait plus important encore : c'est le voyage en Neustrie du pape Étienne qui, en venant demander secours à Peppin, sacre d'avance, comme héritiers futurs du royaume, Karl et Karl-man.

Aussi, pour Peppin, le sacre suit l'élection et la confirme, et Peppin n'a en rien attaqué les usages en vertu desquels les anciens rois des Franks Mere-wigs montent sur le trône.

Mais pour Karl et Karl-man, au contraire, non seulement le sacre précède l'élection, mais encore il la remplace, et tous les droits de la nation conquérante, faussés seulement sous l'autre race, sont abolis sous celle-ci. Dès ce moment on peut donc prévoir que, l'influence papale représentant la volonté populaire, cette influence s'augmentera selon le développement de cette volonté, la suivra dans ses progrès, lui restera fidèle dans ses variations, et que du jour où une lutte s'engagera entre les intérêts du peuple et ceux de la royauté, elle se rangera du parti des indigènes contre les étrangers, et fera cause commune avec les hommes de la nation contre les hommes de la conquête.

Ainsi Peppin n'est pas plutôt roi que, donnant le premier un exemple que l'ingratitude et la politique adopteront plus d'une fois à l'avenir, le premier acte de sa royauté est de rompre avec le principe auquel il la doit.

Là, si nous ne nous trompons, est la véritable usurpation, non pas sur les rois, mais sur les droits de ceux-là qui les font : aussi les seigneurs franks murmurèrent-ils violemment ; car deux principes puissans et inconnus jusqu'alors venaient de l'emporter sur leur antique prérogative : le premier, principe de droit divin : le second, principe d'hérédité.

Revenons à Peppin.

Le pape Étienne III meurt ; son frère, Paul, lui succède au pontificat : Rome est de nouveau menacée par les Saxons, les Esclavons et les Lombards. Paul appelle Peppin à son aide, et ses ennemis sont défaits : le roi des Esclavons et le prince lombard deviennent vassaux de la France, à laquelle ils paient un tribut, et Paul, reconnaissant, envoie à Peppin des chantres de l'église romaine afin qu'ils instruisent ceux de son palais, lui fait don de plusieurs manuscrits de géographie, d'orthographe et de grammaire, parmi lesquels se retrouvent la dialectique d'Aristote et les œuvres de saint Denis l'Aéropagite, et joint en outre à ces richesses une horloge nocturne, la première que possède la France.

Au moment où ces présents arrivèrent, Peppin se préparait à marcher contre Vaïfre, duc d'Aquitaine, dont la maison descendait de Bogghis, fils de Hari-bert, et par conséquent conservait dans ses veines le pur sang de la première race : de là venaient dans le passé, et vinrent par la suite, entre ce duché et la couronne, ces guerres continuelles qui n'étaient autre chose que des protestations armées que faisaient, sous chaque nouveau règne, les descendants de Hlode-wig qui refusaient de se reconnaître les vassaux d'un trône qui avait appartenu à leurs pères : Vaïfre fut vaincu, tué dans sa fuite par ses propres soldats, et son duché réuni à la couronne.

Peu de temps après sa victoire, Peppin tombe dangereusement malade à Saintes : il se fait conduire au tombeau de saint Martin, où il prie deux jours, et de là on le transporte à Saint-Denis, où il meurt¹ d'une hydropisie : il venait d'atteindre la cinquante-quatrième année de son âge, la vingt-sixième de son gouvernement, et la dix-septième de son règne. Il fut enterré, comme il l'avait demandé par humilité, le visage tourné contre terre, près de la porte de l'église.

Ses deux fils, Karl et Karl-man lui succèdent en 768. Leur père avait pris soin de leur faire de son vivant le partage du royaume :

1. Le 18, et selon d'autres le 24 septembre 768.

il avait laissé à Karl-man la Neustrie, à Karl l'Austrasie, et avait partagé entr'eux par moitié l'Aquitaine qu'il venait de conquérir. Les seigneurs, qui n'osaient attaquer la succession, attaquèrent le partage comme pour faire acte de leurs droits, et à la suite d'une assemblée ils donnèrent la Neustrie à Karl, et l'Austrasie à Karl-man. Les jeunes rois acceptèrent cette mutation, et tous deux furent couronnés le même jour, Karl à Noyon et Karl-man à Soissons.

Bientôt Karl-man meurt laissant deux fils, auxquels les seigneurs d'Austrasie préfèrent Karl, qui devient ainsi maître de tout le royaume.

Karl est un de ces hommes auquel il faudrait pour lui seul un grand historien et une grande histoire : c'est un de ces prédestinés qui naissent longtemps à l'avance dans la pensée de Dieu, et qu'il envoie à la terre quand le jour de leur mission est arrivée : alors des choses merveilleuses s'opèrent, que l'on croit faites par des mains humaines ; car, comme la cause visible est là, on rapporte tout à cette cause ; et ce n'est qu'après la mort de ces envoyés célestes, qu'en examinant le but auquel ils croyaient parvenir et le résultat auquel ils sont arrivés, qu'on reconnaît un instrument agissant selon la pensée de Dieu, au lieu d'une créature obéissant à la volonté humaine ; et qu'on est forcé d'avouer que plus le génie est grand, plus il est aveugle. C'est que Dieu ne prend que des hommes de génie pour le seconder dans ses desseins providentiels, et qu'il ne leur dit qu'à l'heure de leur mort, c'est-à-dire quand ils viennent lui rendre compte au ciel de leur mission sur la terre, dans quel but il les y avait envoyés.

Les historiens qui nous ont présenté Karl-le-Grand comme un *empereur français* se sont étrangement trompés ; c'est un homme du Nord, c'est un barbare qui, n'ayant jamais pu apprendre à écrire, même son nom, scelle ses traités avec le pommeau de son épée, et les fait respecter avec la pointe ; son État de prédilection, c'est la Germanie, terre natale de sa race. Ses deux capitales sont Aix-

la-Chapelle ou Thionville ; la langue qu'il parle de préférence, c'est le teuton ; l'habit dont il est revêtu, c'est celui de ses ancêtres ; et, lorsqu'il voit la langue romane l'emporter sur la sienne, les costumes nationaux remplacer les habits étrangers, il donne l'ordre de recueillir tous les chants paternels, afin qu'ils soient du moins conservés pour l'avenir, et refuse constamment de revêtir un costume qui n'est point celui de ses pères.

Karl-le-Grand est le type de la conquête arrivée au point culminant de sa puissance : son trône est la sommité la plus élevée de la monarchie franke, qui va faire place à la monarchie française ; ses successeurs descendront, ne pouvant plus monter ; et si le temps de la chute ne paraît pas en harmonie avec celui de l'ascension, c'est qu'on met plus de temps à monter qu'à descendre.

La mission de Karl fut d'élever, au milieu de l'Europe du ix^e siècle, un empire colossal, aux angles duquel vinrent se briser le reste de ces nations fauves dont les passages réitérés empêchaient, en bouleversant toute civilisation naissante, la parole du Christ de porter son fruit : aussi le long règne du grand empereur n'est-il consacré qu'à une chose : le barbare repousse la barbarie. Il rejette les Goths au-delà des Pyrénées, et va chercher jusqu'en Pannonie les Huns et les Avars ; il détruit le royaume de Didier en Italie ; et, vainqueur obstiné de Vitkind, obstiné vaincu, lassé qu'il est d'une guerre qui dure depuis trente-trois ans, et voulant tuer d'un seul coup la résistance, la trahison et l'idolâtrie, il va de ville en ville, et plantant au milieu de chaque cité son épée en terre, il pousse les populations sur les places publiques, et fait tomber toute tête d'homme qui dépasse en hauteur le pommeau de son épée.

Un seul peuple lui échappe : ce sont les Normands, qui plus tard doivent, en se combinant avec les autres peuples déjà établis dans le bassin des Gaules, former la nation française : partout où ils posent le pied sur le sol de l'empire, Karl apparaît aussitôt ; et aussitôt qu'il apparaît, ils remontent sur leurs vaisseaux et s'éloi-

gnent précipitamment, comme des oiseaux de mer effrayés qui fuient le rivage à tire-d'ailes. Écoutez le moine de Saint-Gall, il va vous raconter une de leurs apparitions :

« Karl, qui était toujours en course, arriva par hasard et inopinément dans une certaine ville maritime de la Gaule narbonaise ; pendant qu'il dînait et qu'il n'était encore connu de personne, des pirates normands vinrent abriter leurs vaisseaux dans le port ; quand on aperçut ces navires étrangers, une discussion s'établit sur le pays d'où ils étaient partis ; ceux-ci les crurent Juifs, ceux-là Africains, d'autres enfin Bretons : l'empereur seul reconnut, à la forme allongé de leur carène, à leur mâture élancée, à leurs voiles découpées comme les ailes d'un oiseau de proie, qu'ils portaient, non pas des marchands, mais des corsaires ; alors il se tourna vers un des siens, et lui dit : "Ces vaisseaux que vous voyez là-bas ne sont point chargés de marchandises, mais bien remplis d'ennemis." À ces mots, tous les Franks, à l'envi les uns des autres, courent à leurs vaisseaux, mais inutilement ; les Normands, apprenant que là était ce grand empereur qu'ils avaient coutume d'appeler *Karl-le-Marteau*, craignirent que toute la flotte ne fût prise ou brûlée dans le port, et ils évitèrent, par une fuite d'une incroyable rapidité, non seulement les glaives, mais encore les regards de ceux qui les poursuivaient.

» Le religieux Karl, cependant, plein d'une grande crainte, se leva de table, se mit à une fenêtre qui regardait l'orient, et y demeura très longtemps les bras croisés, pleurant et n'essuyant pas ses larmes : alors, comme personne n'osait l'interroger sur une douleur si profonde : "Mes fidèles, dit-il, savez-vous pourquoi je pleure si amèrement ? Ce n'est point, certes, que je craigne que ces hommes réussissent à me nuire par ces misérables pirateries ; mais je m'afflige profondément que, moi vivant, ils aient osé toucher ce rivage ; et je suis tourmenté d'une violente douleur quand je prévois de quels maux ils écraseront mes enfans et leurs peuples. »

Maintenant, veut-on savoir comment Karl-le-Grand apparaissait

à la génération qui venait après la sienne ? Écoutons le récit suivant : c'est de l'histoire gigantesque, c'est de la poésie homérique.

« Quelques années auparavant, un des grands du royaume, nommé Ogger, avait encouru la colère du terrible Karl, et s'était réfugié près de Didier, roi des Lombards. Quand tous deux apprirent que le redoutable souverain des Franks s'approchait, ils montèrent au sommet d'une tour d'où ils pouvaient le voir arriver de loin, et de tous côtés ils aperçurent d'abord des machines de guerre telles qu'il en aurait fallu aux légions de Darius et de Jules : "Karl, demanda le roi des Lombards à Ogger, n'est-il point avec cette armée ?

» — Non," répondit celui-ci.

» Didier, voyant ensuite une troupe immense de simples soldats rassemblés de tous les points de notre vaste empire, dit de nouveau à Ogger : "Certes, Karl s'avance triomphant au milieu de cette foule. — Non, pas encore, répliqua l'autre. — Que pourrons-nous donc faire, reprit Didier inquiet, s'il vient avec un plus grand nombre de guerriers ? — Vous le verrez tel qu'il est quand il arrivera, répondit Ogger ; mais pour ce qu'il en sera de nous, je l'ignore."

» Pendant qu'il disait ces paroles, parut le corps des gardes qui jamais ne connaît le repos ; à cette vue Didier épouvanté s'écria : "Cette fois, c'est Karl ? — Non, pas encore," répondit Ogger.

» À la suite de leurs bataillons, venaient les évêques, les clercs de la chapelle royale et les comtes ; Didier crut alors voir venir la mort avec eux, et s'écria tout pleurant : "Oh ! descendons et cachons-nous dans les entrailles de la terre, loin de la face et de la fureur d'un si terrible ennemi." Mais Ogger, quoique tremblant, car il savait par expérience ce qu'étaient la force et la puissance de Karl, l'arrêta, certain qu'il n'était point encore parmi cette troupe, et lui dit :

» "Ô Roi ! quand vous verrez les moissons s'agiter dans les champs et courber leurs épis comme au souffle d'une tempête ; quand vous verrez le Pô et le Tésin épouvantés inonder les murs de

votre ville de leurs flots noircis par le fer, alors vous pourrez croire que c'est Karl-le-Grand qui s'avance."

» Il n'avait point achevé de prononcer ces paroles, que l'on commença d'apercevoir, vers le couchant, comme un nuage ténébreux soulevé par le vent du nord-ouest : aussitôt le jour qui était pur se couvrit d'ombre. Puis, du milieu de ce nuage l'éclat des armes fit luire pour les gens enfermés dans la ville un jour plus sombre que toute nuit ; alors parut Karl lui-même : Karl, cet homme de fer, la tête couverte d'un casque de fer, les mains garnies de gantelets de fer ; sa poitrine puissante et ses larges épaules défendues par une cuirasse de fer, sa main gauche armée d'une lance de fer, car la main droite, il la tenait toujours étendue sur son invincible épée ; l'intérieur des cuisses, que les autres, pour avoir plus de facilité à monter à cheval, dégarnissaient même de courroies, il l'avait entouré de lames de fer. Que dirais-je de ses bottines ? toute l'armée était accoutumée de les porter constamment de fer ; sur son bouclier on ne voyait que du fer, son cheval lui-même avait la couleur et la force du fer ; tous ceux qui précédaient le monarque, tous ceux qui marchaient à ses côtés, tous ceux qui le suivaient, tous les gros même de l'armée avaient des armures semblables, autant que les moyens de chacun le permettaient ; le fer couvrait les champs, le fer couvrait les chemins ; les pointes de fer réfléchissaient les rayons du soleil ; ce fer si dur était porté par un peuple d'un cœur aussi dur que lui. L'éclat du fer répandit la terreur dans les rangs de la cité – et chacun se prit à fuir épouvanté en criant : "Que de fer, hélas ! que de fer !" »

Karl, comme tous les hommes d'un puissant génie, était simple pour sa famille, grand pour son peuple, fastueux pour les étrangers ; c'est surtout dans la chronique du moine de Saint-Gall qu'il faut aller chercher les traits de caractère et les points de vue politiques d'après lesquels on peut le juger. Quant à ses expéditions militaires, Eginhard, son secrétaire et son ami, tout en omettant les détails, donne chronologiquement sur elles assez de renseignements

pour qu'un écrivain moderne ait pu en dresser le tableau : elles sont au nombre de cinquante-trois.

Les limites dans lesquelles nous sommes renfermé ne nous permettent de le suivre ni dans sa vie privée ni dans sa vie politique ; mais à l'heure de sa mort nous jetterons un coup d'œil sur ce royaume en faveur duquel il ressuscite le nom éteint d'empire d'Occident : empire colossal dont l'ombre se projette jusqu'à nous, et dont le nom, sinon la puissance, vit encore dans notre Europe moderne.

Alors nous verrons cet empire, agrandi par la conquête, s'étendre immense et respecté, en Allemagne, jusqu'à la mer Baltique ; en Italie, jusqu'au Volturne ; en Espagne, jusqu'à l'Èbre ; dans la Gaule, jusqu'à l'Océan ; nous y reconnaitrons neuf grands peuples enfermés dans ses vastes limites, soumis aux mêmes lois, ramenés au même culte, obéissant à une même intelligence ; et cette homogénéité apparente, pour être l'œuvre du mouvement et de la force, n'en sera qu'une preuve plus frappante encore du génie qui animait la tête puissante qui avait conçu le plan, et de la vigueur du bras qui avait bâti l'édifice.

Nous emprunterons à Eginhard les détails qu'il donne sur les limites précises de l'empire d'Occident :

« La France, dit-il, telle que l'avait laissée Peppin, comprenait seulement la partie de la Gaule située entre le Rhin, la Loire, l'Océan et la mer Baléare ; la portion de la Germanie habitée par les Franks, bornée par la Saxe, le Danube, le Rhin, la Sale, le pays des Allemands et la Bavière : Karl y ajouta par ses guerres mémorables d'abord l'Aquitaine, la Gascogne, la chaîne entière des Pyrénées, et toutes les contrées environnantes jusqu'à l'Èbre ; ensuite toute la partie de l'Italie qui, de la vallée d'Aoste jusqu'à la Calabre inférieure, frontière des Grecs et des Bénéventins, s'étend sur une longueur de plus d'un million de pas ; ensuite la Saxe, portion considérable de la Germanie, et qui, regardée comme double en largeur de cette contrée qu'habitent les Franks, est répu-

tée égale en longueur ; de plus les deux Pannonies, la Dacie, l'Is-
trie, la Croatie et la Dalmatie, enfin toutes les terres de ces nations
farouches comprises entre le Danube, la Vistule et l'Océan. »

Karl essaya vainement de faire, dans les noms des mois de l'an-
née, un changement qui offre cela de singulier que, mille ans après,
la Convention nationale échoua dans la même tentative, et que les
noms que l'un et l'autre voulaient substituer aux noms anciens ont
entre eux une grande analogie : cependant je doute que Romme et
Fabre d'Églantine, auteurs du calendrier révolutionnaire du XVIII^e
siècle, connussent le calendrier germanique du IX^e.

Tout le monde se rappelle les noms révolutionnaires : voici les
noms germaniques :

Janvier – *wintermonath* – mois d'hiver.

Février – *hornuncomonath* – mois de boue.

Mars – *lenzmonath* – mois du printemps.

Avril – *ostermonath* – mois de Pâques.

Mai – *minnemonath* – mois d'amour.

Juin – *prahmonath* – mois du soleil.

Juillet – *heumonath* – mois des foins.

Août – *arndmonath* – mois des moissons.

Septembre – *windmonath* – mois des vents.

Octobre – *windemmonath* – mois des vendanges.

Novembre – *herbstmonath* – mois d'automne.

Décembre – *helmonath* – mois de mort.

Ces noms, qui nous semblent au moins barbares, viennent à
l'appui de ce que nous avons dit, que Karl-le-Grand était un Ger-
main et pas autre chose. Ces noms étaient en usage avant lui chez
différents peuples, et surtout chez les Anglo-Saxons, et Eginhard
les appelle des noms *nationaux*¹ : la nationalité de la conquête était
donc le germanisme.

Comme il en avait vu à la mort de César, et comme il devait en

1. Les mois avaient eu avant lui, chez les Franks, des noms à moitié latins
et à moitié barbares : Karl leur en donna de *nationaux*. (Eginhard, *Vita Caroli
magni*)

voir à celle de Napoléon, le monde eut des signes néfastes qui annoncèrent la fin de son puissant empereur : « Plusieurs prodiges, dit Eginhard, se firent remarquer aux approches de la fin du roi, et parurent non-seulement aux autres, mais à lui-même, des signes divins envoyés pour le menacer personnellement. Pendant les trois dernières années de sa vie, il y eut de fréquentes éclipses de soleil et de lune ; on vit durant sept jours une tache noire dans le soleil ; la galerie que Karl avait bâtie à grands frais pour joindre la basilique au palais, s'écroula tout à coup jusqu'en ses fondemens le jour de l'Ascension de Notre-Seigneur. Le pont de bois que ce prince avait jeté sur le Rhin, à Mayence, ouvrage admirable, fruit de dix ans d'un immense travail, et qui semblait devoir durer éternellement, fut consumé soudainement et dans l'espace de trois heures par les flammes, et, à l'exception de ce que couvraient les eaux, il n'en resta point un seul pilier. Lors de sa dernière expédition dans la Saxe contre God-fred, roi des Danois¹, Karl étant sorti de son camp avant le lever du soleil, et commençant à se mettre en marche, il vit lui-même une immense lumière tomber tout à coup du ciel, et par un temps serein fendre l'air de droite à gauche ; pendant que tout le monde admirait ce prodige et cherchait ce qu'il présageait, le cheval que montait l'empereur tomba la tête en avant, et le jeta si violemment à terre, qu'il eut l'agrafe de sa saye arrachée, ainsi que le ceinturon de son épée rompu, et que, débarrassé de ses armes par les gens de sa suite qui s'empressèrent d'accourir, il ne put se relever sans appui ; le javelot qu'il tenait alors par hasard à la main fut emporté si loin, qu'on le trouva tombé à plus de vingt pieds. Le palais d'Aix-la-Chapelle éprouva de plus de violens tremblemens de terre ; et, dans les bâtimens occupés par le roi, on entendit craquer le plafond ; le feu du ciel tomba sur la basilique, où dans la suite ce prince fut enterré, et la boule dorée qui décorait le faite du toit, frappée de la foudre, fut brisée et jetée sur la maison de l'évêque contiguë à l'église : dans cette même

2. En 810.

basilique, sur le bord de la corniche qui régnait autour de la partie inférieure de l'édifice, entre les arcades du haut et celles du bas, était une inscription de couleur rougeâtre, indiquant l'auteur de ce monument : dans la dernière ligne se trouvaient les mots : *Carolus princeps*. Quelques personnes remarquèrent que l'année où mourut cet empereur, et peu de mois avant son décès, les lettres qui formaient le mot *princeps* étaient tellement effacées, qu'à peine pouvait-on les distinguer. Quant à lui, il ne témoigna aucune crainte de ces avertissemens d'en haut, et les méprisa comme s'ils ne regardaient en aucune manière sa destinée. »

Karl mourut le 28 janvier 814, à la troisième heure du jour, dans la soixante-douzième année de son âge, et dans la quarante-septième de son règne. Comme il n'avait rien prescrit pour sa sépulture, on balança d'abord sur le choix du lieu où l'on déposerait ses restes ; enfin, on choisit pour son éternel et dernier palais la magnifique chapelle qu'il avait fait bâtir à Aix, sous l'invocation de la Vierge ; il fut descendu dans un de ses caveaux revêtu du cilice qu'il portait habituellement, et, par-dessus ce cilice, de ses habits impériaux. On lui ceignit aux flancs Joyeuse, cette belle épée avec laquelle, dit la chronique de Saint-Denis, il fendait en deux un chevalier tout armé. On l'assit sur un trône de marbre, sa couronne sur sa tête, son livre d'évangiles sur les genoux, et ses deux pieds sur le sceptre et le bouclier d'or bénits par le pape Léon ; on lui suspendit au cou une chaîne précieuse à laquelle pendait une émeraude creusée renfermant une parcelle de la vraie croix¹ : on lui posa sur les épaules son manteau royal, et l'on agrafa à sa ceinture la grande bourse de pèlerin qu'il avait coutume de porter dans ses voyages de Rome. Puis enfin, lorsqu'on eût parfumé le sépulcre, qu'on l'eut pavé de pièces d'or, on referma sa porte de bronze que l'on scella dans le mur, et sur le tombeau on éleva un arc triomphal où l'on grava cette épitaphe :

1. Cette chaîne et cette émeraude appartenaient à la reine Hortense, duchesse de Saint-Leu. Napoléon, qui les reçut en hommage des habitans d'Aix-la-Chapelle, lui en fit don.

« Sous cette pierre gît le corps de Karl, grand et orthodoxe empereur, qui agrandit noblement le royaume des Franks, régna heureusement quarante-sept ans, et mourut septuagénaire, le cinq des calendes de février, la huit cent quatorzième année de l'incarnation du Seigneur, à la septième indiction. »

Hlode-wig ou Lud-wig I^{er}, surnommé le Débonnaire, fils de Karl-le-Grand, lui succède à l'empire. Selon l'ordre qu'il a reçu de son père, il ne se soumet ni à l'élection ni au sacre ; prend la couronne héréditaire sur l'autel, et la pose sur sa tête, donnant à entendre par cette action qu'il ne tient son pouvoir que de Dieu, et ne reconnaît qu'à Dieu le droit de lui en demander compte.

C'est entre les faibles mains de ce roi, épuisé par cet acte d'énergie, que commence à se démembrer l'empire colossal de Karl-le-Grand¹, dont ses successeurs feront neuf royaumes : royaumes de Neustrie, d'Austrasie, d'Allemagne, d'Italie, de Lorraine, de Bourgogne Cisjurane, de Bourgogne Transjurane, de Bretagne et de Navarre. Son règne n'est qu'une suite de révoltes et de guerres civiles. Ses fils du premier lit, Hlot-her, Peppin et Hlode-wig, le premier associé par son père à l'empire, les deux autres rois d'Aquitaine et de Bavière, ne veulent pas admettre au partage Karl-le-Chaume, fils d'un second mariage. En conséquence, ils se révoltent contre leur père, qu'ils détrônent deux fois : Hlot-her le fait prisonnier, le traîne à sa suite de Rolfeld à Marlem, de Marlem à Metz, et de Metz à Soissons, où, le renfermant dans le monastère de Saint-Médard, il le sépare du jeune Karl, qu'il envoie à l'abbaye de Prum, dans la forêt des Ardennes.

Mais les trois frères se désunissent bientôt. Peppin et Hlode-wig se liguent à leur tour contre Hlot-her, dont l'ambition les effraie, tirent leur père de ses mains, et le rétablissent sur le trône. Hlot-her, dans une nouvelle tentative de révolte contre Hlode-wig-le-Débonnaire, tombe en sa puissance ; mais le père pardonne au rebelle, et le renvoie en Italie. Bientôt Peppin, roi d'Aquitaine,

1. Nous examinerons plus tard les causes de ce démembrement.

meurt ; et l'empereur, dépouillant ses petits-fils en faveur de son fils, donne toute la France méridionale et occidentale à Karl-le-Chauve ; puis restreint Hlode-wig, qui murmure de ce partage, au seul royaume de Bavière ; ajoute quelques provinces aux États de Hlot-her, et lui fait jurer de servir de tuteur au jeune Karl-le-Chauve, son frère consanguin.

Hlode-wig de Bavière, jaloux des avantages accordés à ses frères, se révolte. L'empereur marche contre lui, et sa seule présence dissipe l'armée rebelle. Vainqueur sans coup férir, il pardonne à Hlode-wig, comme il a pardonné à Hlot-her ; mais presque aussitôt après il tombe malade, effrayé par l'apparition successive de deux comètes, suivies d'une éclipse de soleil si complète, qu'à onze heures du matin on distinguait les étoiles comme en pleine nuit ; quelque temps après, il meurt d'inanition, dans une île du Rhin, près de Mayence, n'ayant pris, pendant les quarante derniers jours de sa vie, d'autre nourriture que le corps de Notre-Seigneur.

Hlode-wig-le-Débonnaire est le premier roi frank qui se soit occupé de sciences. Il avait étudié l'astronomie sous un professeur arabe, parlait latin et comprenait le grec : la belle cathédrale de Reims fut bâtie sous son règne, auquel se rattachent les différentes épreuves de l'eau, du feu et de la croix. Les Normands, dont Karl-le-Grand avait aperçu avec douleur les premières voiles, débarquent sous Hlode-wig-le-Débonnaire dans cette partie de la Neustrie à laquelle ils donnèrent plus tard leur nom.

Ainsi, la seconde race en est à peine à sa troisième génération, que le pouvoir échappe à ses mains débiles. La monarchie carolingienne, jeune sous Peppin, virile sous Karl-le-Grand, est déjà vieille sous Hlode-wig-le-Débonnaire¹.

1. Que l'on ne s'étonne pas de nous voir continuer l'orthographe des noms de la première race ; nous avons encore affaire aux Franks et non aux Français : c'est encore l'idiome germanique qui est la langue royale, et le latin même n'a pas encore dépouillé le mot Hludovicus de l'H, qui lui conserve sa première prononciation. Ce singulier acrostiche, qui sert de prologue au poème d'Ermold-le-Noir, sera pour le lecteur une preuve de ce que nous avançons. En 881, c'est-à-dire quarante et un ans après, un chant, dont les deux premiers

vers suivent, fut composé en l'honneur de Lud-wig, troisième fils de Lud-wig, dit le Bègne. Il était encore écrit, comme on le voit, en langue germanique, et le mot Lud-wig nous paraît parfaitement indiquer la transition de Hlode-wig à Louis.

Einen konig wrez ich
Heisset herr Ludwig.

Un roi , je connais.
Il se nomme le seigneur Ludwig.
(Augustin Thierry)

ERMOLDI NIGILLI PROLOGUS

E	ditor æterea splendes qui patris in arc	E
R	egnator mundi, fautorque, redemptor et aucto	R
M	ilitibus dignis reseras qui regna ploru	M
O	lim conclusos culpâ parientis Avern	O
L	uminis æternæ revehis qui, Criste, tribuna	L
D	avid psalmicanus præ sagâ carminis illu	D
V	oce prius modulans dudum miranda relat	V
S	acra futurorum qui prompsit carmina vate	S
C	confer rusticulo qui possim Cæsaris in ho	C
E	ximii exiguo modulariter poscito rit	E
C	armine gesta loqui. Nymphas non deprecor istu	C
I	nsani quondam ut prisca fecere perit	I
N	ec rogo Pierides, nec Phœbi, tramite lime	N
I	ngrediar capturus opem, nec Apollinis alm	I
T	alia cum facerent, quos vana pueritia lusi	T
H	orridus et teter depressit corda Vehemot	H
L	imina sideret potius peto luminis, ut so	L
V	erus justitiæ dignetur dona precat	V
D	edere : namque mihi non flagito versibus hoc quo	D
O	mnia gestorum percurram pectine parv	O
I	n quibus et magni possunt cessare magistr	I
C	æsaream flectam aciem, sed cantibus hæc hù	C
I	ncipiam celebrare. Fave modo, Christe, precant	I
C	armina me exilio pro quis nunc principis ab ho	C
A	uxilium miserando levet qui celsus in aul	A
E	rigit abjectos, parcat peccantibus, atqu	E
S	pargit in immensum clari vice lumina soli	S

Karl-le-Chauve monte sur le trône en 840. À peine Hlot-her voit-il son frère roi, qu'il oublie le serment qu'il a fait d'être son protecteur. Il rassemble une armée et entre en Bourgogne. Karl-le-Chauve, de son côté, se ligue avec Hlode-wig de Bavière, son frère, et marche contre Hlot-her. Les deux armées se rencontrent le 25 juin 841, à Fontenay ; elles en viennent aux mains, et, après un combat acharné, la victoire reste à Karl et à Hlode-wig. Hlot-her abandonne ses États aux vainqueurs, qui d'abord se les partagent, puis bientôt les lui rendent à la première démarche conciliatrice qu'il fait auprès d'eux. La paix entraîne cependant une nouvelle division du royaume ; car Hlot-her a demandé à ses frères de lui céder quelque chose au-delà de sa part, à cause du nom d'empereur que son père lui a donné.

En conséquence, le partage entre les trois rois se fait ainsi : Karl-le-Chauve prend toute la partie de la Gaule située à l'ouest de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et du Rhône, avec le nord de l'Espagne jusqu'à l'Èbre, c'est-à-dire toute la France moderne, plus la Navarre, et moins la Lorraine, la Franche-Comté, le Dauphiné et la Provence ; Lud-wig¹ prend tous les états de langue teutonique jusqu'au Rhin et aux Alpes, c'est-à-dire l'empire d'Allemagne, que limitent du côté opposé la Hongrie, la Bohême, la Moravie et la Prusse ; enfin Hlot-her réunit à l'Italie, selon la demande qu'il en a faite, toute la partie orientale de la Gaule, comprise au sud entre le Rhône et les Alpes, au nord entre le Rhin et

A	lta regis Christi princeps qui maximè sceptr	A
R	ex Hludovice pie, et pietatis munera Cæsa	R
I	nsignis meriti, præclarus dogmate Christ	I
S	uscipe gratanter profert quæ dona Nigellu	S
A	usubus acta tamen qui tangere carmine vestr	A
R	egis ab æterni vestro qui pectore sempe	R
M	ansit amor, Cæsar, famulum relevato cadente	M
A	ltilonans Christus vos quo sublimet in æthr	A

1. C'est à partir de cette époque que commence ce changement d'orthographe de Hlode-wig en Lud-wig, ainsi que celui de Hlot-her en Lot-her.

la Meuse, et entre la Meuse et l'Escaut jusqu'à l'embouchure de ces fleuves. C'est cette longue bande de terrain, contenant quatre populations qui parlent quatre langues différentes, prise moitié sur le royaume frank, moitié sur l'empire d'Allemagne, que les deux frères consentent à coudre comme une queue au manteau impérial de Lot-her.

Ce lambeau, mal attaché, se sépara de l'Italie au premier tiraillement, et forma un petit royaume à part. Du nom de Lot-her, on le nomma Lot-her-rike ; du nom de ses enfans, Lot-heringhe-rike, mot dont les auteurs latins ont fait Lotharinghia, et dont nous avons fait Lorraine.

À la suite de cette grande division que nous venons de rapporter, nous trouvons, pour la première fois, dans le manuscrit du moine de Saint-Gall, le mot France employé à peu près dans l'acception que nous lui donnons aujourd'hui. « À la suite de cette division de territoire, dit-il, il se fit une division de nom. La Gaule, dont s'étaient emparés les Franks, s'appela Nouvelle-France ; et la Germanie, dont ils étaient sortis, s'appela la Vieille-France. »

Cependant, si l'on veut avoir une idée de la langue qu'on parle encore à cette époque dans cette Nouvelle-France, on pourra jeter les yeux sur les deux exemples que nous donnons ici : ils sont tirés, l'un de l'idiome en usage dans le nord de la France, c'est-à-dire l'idiome du peuple conquérant ; l'autre de la langue employée dans le Midi, c'est-à-dire de la langue du peuple conquis.

Serment de coalition contre Loth-her, prononcé en langue franke ou tentonique, avant la bataille de Fontenay.

« In Godes minna, ind um tes christianes folches ind unser beidero geheltnissi, fon thesemo dage framwordes so fram so mir Got gewissen inde mahd furgibit, so halde ih tesan minan bruoder, soso man mit rehtu sinan bruoder seal, inthiu thaz ermig soso ma duo ; indi mit Lutheren inno kleinnin thing ne geganga zhe minan willon imo ce scandem werden. »

Serment prononcé par Hlode-wig, en langue gauloise ou romane.

« Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et en ajuda et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet ; et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit. »

Traduction française de ce serment.

« Pour l'amour de Dieu, et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je soutiendrai mon frère Karl ici présent, par aide et en toute chose, comme il est juste qu'on soutienne son frère tant qu'il sera de même pour moi ; et jamais avec Lot-her je ne ferai aucun accord qui, de ma volonté, soit préjudiciable à mon frère. »

Outre ces deux langues, il en existait encore une troisième : c'était le celtique pur.

Quant aux peuples renfermés dans ce berceau de la France naissante, et qui devaient, avec les Normands prêts à débarquer, composer le peuple français, c'étaient les Gaulois-Romains, les Burg-Hunds ou Bourguignons, les West-Goths ou Visigoths, les Vascons ou Gascons, les Bretons et les Franks.

Pendant que cette grande révolution territoriale et politique s'opérait, les Normands, qui avaient paru en vue des côtes de France sous Karl-le-Grand, y avaient mis le pied sous Hlode-wig-le-Débonnaire, et venaient de s'y établir sous Karl-le-Chauve. Ce n'étaient plus quelques pirates égarés, sillonnant solitairement l'Océan neustrien : c'était une flotte de six cents voiles, portant un roi, des généraux et une armée, enveloppant la France depuis la Manche jusqu'au golfe de Gascogne, et se séparant, pour se

rejoindre, en deux troupes, dont l'une remonte la Loire jusqu'à Nantes, se répand dans la Guyenne, l'Anjou et la Touraine, tandis que l'autre entre dans la Seine avec la marée, surprend et saccage Rouen, s'avance jusqu'à Paris qu'elle trouve sans défense et abandonné par Karl-le-Chauve, qui, n'osant risquer une bataille, s'est retranché dans Saint-Denis afin d'y défendre les précieuses reliques de l'apôtre de la France. Des négociations s'entament alors entre le chef normand et le roi français. Les pirates exigent sept mille livres d'argent, qu'on leur donne, et ils se retirent ; mais c'est pour reparaître tantôt sur un point, tantôt sur un autre.

En même temps le jeune Peppin, à qui Hlode-wig-le-Débonnaire a enlevé l'héritage de son père pour le donner à Karl-le-Chauve, se ligue avec ces brigands, et le royaume est bientôt mis à feu et à sang. Une nouvelle contribution de quatre mille livres d'argent est exigée et accordée : on donne de plus aux chefs une certaine somme à titre d'indemnité pour chacun de leurs soldats tués par les gens de la campagne, et l'on s'engage à racheter et à rendre aux Normands ceux de leurs prisonniers qui se sont échappés. À ces conditions, les conquérans se retirent à Jumièges, où ils attendent l'exécution du traité dont nous venons de rapporter les principaux articles.

Les contributions imposées pour acheter cette retraite se montèrent, pour le pays au delà de la Loire seulement, à cinq mille livres d'argent pesant, c'est-à-dire à quatre cent mille francs à peu près de notre monnaie actuelle. Chaque maison de seigneur, c'est-à-dire de comte, d'évêque, d'abbé, ou de vassal du roi, paya pour sa part un sou, chaque maison de personne libre huit deniers, chaque maison de serf quatre deniers¹.

1. Acta conventûs Carisiaci in capitul. Caroli-Calvi. – Les Annales de Saint-Bertin, qui rapportent aussi cette taxe, offrent une variante dans la répartition de l'impôt : « Karl convient avec les Normands de leur payer quatre mille livres d'argent, et ordonne dans tout son royaume, pour acquitter ce tribut, une contribution de six deniers par chaque manoir libre, trois de chaque manoir servile, un de chaque habitant, un sur deux chaumières, et dix de ceux qu'on

Quelque temps après, une autre armée de ces barbares, réunie aux Bretons, s'empare du Mans. Ils sont repoussés ; mais Rodbert-le-Fort, comte de Paris, bisaïeul de Hug Capet¹, est tué en les repoussant. De leur côté, les Sarrasins inondent l'Italie d'invasions partielles, et désolent le Midi et l'Ouest. Peppin se fait reconnaître roi d'Aquitaine, et Noménoé, roi de Bretagne.

Vers le même temps, l'empereur Lot-her expire à l'abbaye de Prum, après avoir partagé ses États entre ses trois fils, Lud-wig, Lot-her et Karl. Lud-wig obtient l'Italie et le titre d'empereur ; Lot-her reçoit cette partie concédée par le traité qui deviendra par la suite le royaume de Lorraine ; et Karl entre en possession de la Bourgogne et de la Provence ; ainsi, deux nouveaux royaumes prennent naissance dans ce nouveau partage.

En 875, l'empereur Lud-wig meurt ; Karl-le-Chauve passe aussitôt le mont Cenis avec une armée, pénètre en Italie, marche droit à Rome, et, moyennant d'énormes concessions au pouvoir temporel des papes, il y est sacré empereur.

Deux ans après il meurt, au village de Brios, dans une chaumière de paysan, empoisonné, à ce que l'on croit, par un médecin juif nommé Sédécias². Son corps est d'abord enterré à Nantua, puis, plus tard, transporté à Saint-Denis, où on lui élève, au milieu du chœur de l'abbaye, un magnifique tombeau. Son fils, Lud-wig II, lui succède en 877.

Ce règne de deux ans est remarquable par la nouvelle reconnaissance du droit d'élection aux seigneurs, qui reprennent le pouvoir des mains de la royauté au fur et à mesure que celle-ci le lâche en s'affaiblissant. Lud-wig n'est proclamé qu'à force de con-

tenait pour marchands. (*Annales de Saint-Bertin*)

1. Comme à l'époque où Capet monta sur le trône l'orthographe romane commençait à prévaloir, nous écrirons désormais Hugues, au lieu de Hug.

2. Karl, attaqué de la fièvre, prit en breuvage, pour s'en guérir, une poudre que lui donna son médecin juif, nommé Sédécias, pour qui il avait trop d'amitié et de confiance ; mais c'était un poison mortel qu'il avait avalé. (*Annales de Saint-Bertin*)

cessions de fiefs, de gratifications de terres, d'aliénations du domaine royal, qui, en passant de ses mains dans celles des seigneurs, vont fonder la féodalité nationale, comme nous avons vu les abandons territoriaux des enfans de Hlode-wig fonder, sous la première race, la féodalité franke. Bientôt sa mère lui rapporte d'Italie l'épée de saint Pierre, la couronne, le sceptre et le manteau impérial, avec le testament de son père, qui le déclare son successeur à l'empire. Mais Lud-wig II n'a point le courage de faire valoir ces droits héréditaires, encore si mal établis, et Karl-man, fils aîné de Lud-wig-le-Germanique, se présente à l'élection et lui enlève le titre d'empereur.

Après un règne de dix-huit mois, Lud-wig II meurt à Compiègne, le jour du vendredi saint, dixième du mois d'avril de l'an 879. Lud-wig III et Karl-man, quoique fils d'une première femme répudiée, lui succèdent. Il laissait sa seconde épouse enceinte d'un enfant, qui fut depuis Karl-le-Simple.

Les deux jeunes princes, âgés de quinze ou seize ans, furent sacrés ensemble à l'abbaye de Ferrière, et partagèrent le royaume de leur père selon la détermination de leurs fidèles.

Cependant, les Normands continuent de ravager le royaume. Ils pillent, brûlent ou rasent d'un côté Cambrai, Saint-Riquier, Saint-Valery, Amiens, Corbie et Arras ; de l'autre, Maëstricht, Liège, Tongres, Aix-la-Chapelle et Malmédy. Lud-wig III marche contre eux, et les bat d'abord à Saucourt, dans le Ponthieu. Neuf mille barbares restent sur le champ de bataille ; mais presque aussitôt ils se reforment sur la Loire : Lud-wig s'avance de nouveau vers eux et arrive à Tours. En faisant son entrée dans cette ville, le roi remarque sur son passage une jeune fille dont la beauté le frappe ; il pousse son cheval de son côté, et, voyant la jeune fille effrayée se sauver dans une allée, il la poursuit ; mais, emporté par sa monture, qu'il ne peut plus maîtriser, il se heurte le front au haut de la porte basse et cintrée sous laquelle la fugitive a disparu. Renversé par la violence du coup sur le dossier de sa selle, il se brise, dans

ce mouvement, la colonne vertébrale, et meurt au bout de trois jours.

Karl-man, son frère, réunit alors, en 882, tout le royaume sous son autorité.

Vers le même temps Karl-le-Gros, qui fut depuis roi des Franks, succède à son frère Lud-wig-le-Germanique comme empereur d'Occident, et débute par faire avec les Normands qui ravagent la Germanie, un traité honteux, qui les met en possession des terres qu'ils ont conquises, à la seule condition que God-fred, l'un de leurs ducs, se fera chrétien, et épousera la princesse Ghiselle, fille de Lot-her. Ce fut le premier établissement sanctionné par un traité qui introduisît ces barbares dans le cœur de l'Europe.

De son côté Karl-man, après les avoir battus d'abord, venait d'être repoussé par eux, et n'avait sauvé ses provinces du pillage qu'en comptant aux vainqueurs la somme de douze mille livres d'argent pur¹, somme prodigieuse pour ce temps. Il s'occupait de rassembler une nouvelle armée, lorsque dans une chasse il est blessé à la cuisse par un sanglier acculé, et meurt de cette blessure².

Le jeune Karl, fils posthume de Lud-wig II, n'avait encore que sept ans. Il fallait un homme et non un enfant pour contenir les Normands, toujours prêts à envahir. En conséquence, les seigneurs offrent la couronne à Karl III, dit le Gros, qui se rend promptement à Gondreville, près de Toul, où il est proclamé roi en 884.

Ainsi l'empire et le royaume se trouvent réunis aux mains d'un seul homme, comme ils l'avaient été entre celles du fils de Peppin : seulement cette fois l'empereur, au lieu de se nommer Karl-le-

1. Aussitôt l'âme de ces peuples avarés s'enflamme du désir de la pécune ; et, exigeant douze mille livres d'argent pur et éprouvé, ils promettent la paix durant douze années. (*Annales de Metz*)

2. Karl-man part pour les chasses, où, grièvement blessé par un sanglier, il perd en peu de temps la vie et le royaume (6 octobre 884). Quelques-uns ont dit qu'il avait été blessé par un de ses suivans qui portait son arme sans attention, et que, comme il avait commis le fait non volontairement, mais contre son gré, le roi l'avait caché pour ne pas conduire un innocent à la mort. (*Annales de Metz*)

Grand, s'appelle Karl-le-Gros.

Cependant les Normands, qui ne cherchaient qu'un prétexte pour rompre leur traité, aussitôt qu'ils avaient touché l'argent qui en faisait la principale base, profitent de l'assassinat de leur duc Godfred, tué par ordre de Karl dans l'île de Béteau, se rassemblent au nombre de quarante mille sous les ordres de Sighe-fred, et, ayant brûlé Pontoise, viennent mettre le siège devant Paris.

Cette ville ne consistait alors que dans l'île de forme oblongue que nous appelons la Cité. Deux ponts y conduisaient, traversant les deux bras opposés du fleuve. L'un était jeté à la place où fut bâti depuis le Pont-au-Change ; et l'autre, à celle qu'occupe aujourd'hui le Petit-Pont : deux grosses tours en pierre les défendaient¹ ; et Eudes ou Ode, comte de Paris, qui fut depuis roi de France, s'était mis à la tête des habitants pour soutenir le siège.

Les Normands le pressèrent à l'aide d'une multitude de machines de guerre presque inconnues des Franks² ; c'étaient des balistes qui jetaient des pierres, des galeries d'approche qui protégeaient les assiégeants à l'aide de leur double toit, des béliers qui creusaient les murailles avec leurs têtes de fer, des brûlots qui, se laissant aller au courant, allumaient l'incendie partout où ils échouaient. Les assiégés de leur côté faisaient merveille : l'évêque Gozlin, surtout, animait à la fois la garnison par ses exhortations et par son exemple. Il avait fait planter sur le rempart une grande croix à l'ombre de laquelle il combattit chaque jour, soit de loin avec des

1. « Une île charmante te possède (Paris) : le fleuve entoure tes murailles, il t'enveloppe de ses deux bras, et ses douces ondes coulent sous les ponts qui te terminent à droite et à gauche ; des deux côtés de ces ponts, et au delà du fleuve, des tours protectrices le gardent. » (Abbon, *Siège de Paris par les Normands*)

2. Les Danois fabriquent alors – chose étonnante ! – trois machines montées sur seize roues d'une grandeur démesurée, faites avec des chaînes immenses et liées ensemble. Sur chacune d'elles est placé un bélier, que recouvre un toit élevé : dans les cavités de leur sein, et dans l'intérieur de leurs flancs, elles pouvaient renfermer et tenir cachés, disait-on, soixante hommes armés de leur casques. » (Abbon)

flèches, soit de près avec la hache, pendant un an et demi que dura le siège¹.

Enfin, Karl-le-Gros se décide à marcher en personne au secours de Paris qui faisait une si belle défense. Un matin, les assiégés virent la cime du Mont-des-Martyrs² se couronner d'une armée : c'était celle de l'empereur.

Mais l'empereur n'était venu que pour acheter une trêve : pour la deuxième fois il allait traiter au lieu de combattre ; et ce second traité devait être, comme le premier, à la fois plus humiliant et plus désavantageux qu'une défaite.

Les Normands levèrent le siège, moyennant sept cents livres pesant d'argent, et le droit d'aller passer l'hiver en Bourgogne. Ils se rendirent en effet dans ce royaume, où ils commirent d'affreux ravages.

Les deux preuves de faiblesse qu'il avait données parurent indignes d'un si puissant empereur. Les seigneurs qui l'avaient élu le déposèrent, et Karl-le-Gros alla mourir de misère dans un monastère situé à l'extrémité de la petite île de Reichenau, sur le lac de Constance.

On se rappelle l'épithète de Karl-le-Grand ; voici celle de son cinquième successeur :

« Karl-le-Gros, neveu de Karl-le-Grand, entra puissamment dans l'Italie qu'il vainquit, obtint l'empire et fut couronné César à Rome ; puis, son frère Lud-wig de Germanie étant mort, il devint, par droit d'hérédité, maître de la Germanie et de la Gaule. Enfin, manquant à la fois par le cœur, par le génie et par le corps, un jeu de fortune le jeta du faîte de ce grand empire dans cette humble retraite, où il mourut abandonné de tous les siens, l'an de Notre-Seigneur 888. »

La déposition de Karl-le-Gros ne fut rien autre chose qu'une réaction de l'esprit national sur l'influence étrangère. La faiblesse

1. « Là, cependant, se faisaient remarquer beaucoup de grands et d'hommes courageux ; au-dessus de tous, le prélat Gozlin brillait le premier. » (Abbon)

2. Aujourd'hui le Montmartre.

de cet empereur, déshonorante à la fois pour lui et pour la jeune nation qui l'avait élu, en fut le prétexte mais non le motif. La France, par la nouvelle division que nous avons indiquée, devenait un État à part : elle sentait à la fois et la possibilité et le besoin d'échapper à l'influence germanique, et cette influence lui paraissait impossible à secouer entièrement, tant que son trône serait occupé par un roi de race franke. En conséquence, les seigneurs que leurs biens territoriaux concédés par la dynastie germanique attachaient au sol de France, prirent le parti du sol contre la dynastie, écartèrent le prétendant légitime qui était Karl-le-Simple, et, à son exclusion, ils proclamèrent roi ce même Eudes¹, comte de Paris, que nous avons vu défendre si vaillamment cette ville, lorsque Karl-le-Gros l'abandonnait si lâchement. C'était donc une révolution tout entière ; la descendance des Carolingiens était repoussée comme anti-nationale, l'héritier du trône dépossédé, et un homme d'une autre race appelé à la couronne.

Karl-le-Simple fit ce que font les rois dont on ne veut plus : il alla demander secours à l'empereur Eren-hulf ; et ne pouvant être élu par la libre volonté des seigneurs, il voulut leur être imposé par la force des armes. L'empereur Eren-hulf, qui sentit qu'avec l'exclusion de Karl toute puissance lui échappait en France, le prit sous son patronage, réunit à Worms une assemblée publique, et donna ordre aux évêques et aux comtes de porter secours à Karl, et de le replacer sur le trône.

Eudes, de son côté, voyant ces préparatifs menaçans, organisa une vigoureuse défense, quoiqu'il fût d'autre part obligé de faire face aux Normands ; mais « c'était, disent les Annales de Metz, un homme vaillant et habile qui passait devant tous les autres pour la beauté de sa figure, la hauteur de sa taille, la grandeur de sa force et la puissance de sa sagesse. »

Les Normands furent vaincus, et le prétendant repoussé.

1. Fils de Rod-bert-le-Fort que nous avons vu mourir au siège du Mans, atteint par une flèche normande.

Cependant Eren-hulf ne se tint point pour battu : il comprenait de quel avantage était pour lui une espèce de vassal de l'importance du roi frank. D'un autre côté, il n'osait se déclarer ouvertement contre Eudes, qui pouvait se lasser d'une guerre défensive et entreprendre une guerre d'invasion. Il parut donc avoir momentanément renoncé à ses projets sur la France ; mais il n'en poursuivit pas moins l'œuvre de restauration qu'il voulait opérer. — Voici comment.

Il donna le royaume de Lod-her, qui était frontière de France, à son fils Stwinde-bald, bâtard d'une courtisane : celui-ci rassembla une forte armée, sous prétexte d'aider son père, qui projetait une invasion en Italie ; puis tout à coup, profitant du moment où Eudes était occupé à combattre les Normands, il entra en France, s'avança jusqu'à Laon, et mit le siège devant cette ville.

Eudes marcha aussitôt contre lui ; mais Swinde-bald ne jugea pas à propos de l'attendre. Il se retira précipitamment en Lorraine ; et Eudes, sur la demande positive qu'il en fit à l'empereur Eren-hulf, fut reconnu par lui roi de France.

Alors Karl perdit tout espoir de rentrer en France du vivant de son rival, il attendit donc tranquillement sa mort, qui arriva le 3 de janvier 898. — Eudes mourut sans postérité.

Dès ce moment la restauration de Karl fut imminente : le parti national, privé d'Eudes, n'avait plus ni point d'appui ni centre de réunion. L'empereur n'eut qu'à se montrer à la frontière avec une armée, et le descendant de la race germanique de Karl-le-Grand remonta sur le trône de ses pères.

Il est, comme on voit, facile de suivre et même de motiver ces révolutions, qu'on nous a peintes si souvent, et dont on ne nous a jamais exposé les causes : étudiez l'histoire des intérêts, elle vous conduira tout droit à l'histoire des hommes.

Cependant Karl n'était pas rentré en France sans se décider à d'énormes sacrifices. La reconnaissance lui fit faire de grandes concessions territoriales à ses partisans, et la crainte à ses enne-

mis. Alors chaque seigneur, se plaçant au centre de ses terres, développa au milieu de l'État une petite souveraineté individuelle. Le besoin de résister par ses propres forces aux invasions réitérées des Normands fit que chacun de ces seigneurs organisa pour son compte une défense personnelle, en rassemblant autour de lui autant de troupes que sa fortune le lui permit, et de cette époque datent les compagnies soldées. Les plus faibles se mirent aux gages et sous la protection des plus forts : celui qui n'avait qu'un château releva de celui qui possédait une ville ; celui qui avait une ville fit hommage à celui qui commandait à une province, et le gouverneur de la province releva directement du roi. Ainsi se posèrent, dès cette époque, les fondemens du grand gouvernement féodal que nous verrons s'organiser sous la troisième race.

Tandis que cette nouvelle seigneurie, origine de la noblesse, s'établit dans le royaume, un exilé danois, nommé Hrolf, rassemble tous ceux qui veulent s'attacher à sa fortune, descend en Angleterre, y remporte deux victoires, se remet en mer, aborde dans la Frise, qu'il n'abandonne qu'après l'avoir rendue tributaire, se rabat sur le nord de la France, et s'empare de Rouen, dont il fait relever les murailles et les tours. Bientôt cette ville devient pour lui une place d'armes formidable, et le centre de ses excursions, qu'il pousse tantôt en Angleterre, tantôt en Bretagne, tantôt au cœur même du royaume. Enfin une grande clameur arrive en même temps de toutes parts aux oreilles du roi Karl. Ce sont les cris de détresse de Clermont, du Mans, de Nantes, d'Angers et de Chartres ; ce sont les plaintes du parti national, qui lui reprochent sa faiblesse, et qui lui prouvent que la révolution qu'il a crue éteinte n'est qu'assoupie. Karl juge qu'une réconciliation complète avec ce parti est impossible, qu'une lutte avec les Normands est douteuse, que sa défaite, en donnant de la force aux ennemis de la race germanique, amène sa déposition ; il réfléchit qu'étrangers aux intérêts nationaux de la France ou aux intérêts germaniques de l'empereur, le chef danois et son armée peuvent lui être d'un puis-

sant secours pour comprimer les mécontents ou pour combattre l'influence de son protecteur. Alors il n'hésite plus ; il envoie offrir à Hrolf de le reconnaître duc d'une ou de plusieurs provinces ; et, pour que leurs intérêts politiques se resserrent encore par des liens de famille, de lui donner sa fille en mariage, s'il consent à se faire chrétien. Le chef danois accepte ; il demande la propriété de ces côtes que lui et ses devanciers ont si souvent désolées, et, avec elles, l'abandon du duché de Bretagne : on disputa longtemps, mais enfin on céda. Le duc Rodbert, frère du roi Eudes, devint le parrain de Hrolf et lui donna son nom. La princesse Ghiselle lui fut livrée pour femme, et toute cette partie de la Neustrie qui s'étend aujourd'hui depuis l'embouchure de la Somme jusqu'aux portes de Saint-Malo reçut, du nom de ses conquérans, le titre de duché de Normandie. Ce duché forma dès lors un état séparé, qui releva de la couronne, et duquel releva la Bretagne, reléguée ainsi au rang d'arrière-fief.

Ce traité, qui fut depuis la source de tant de guerres, fut signé à Saint-Clair-sur-Epte. Hrolf s'y rendit pour prêter serment de fidélité à Karl. On eut grand'peine à décider ce vassal demi-sauvage à se soumettre au cérémonial usité en pareille occasion. Longtemps il refusa de mettre ses deux mains dans celles du roi. Il y consentit enfin ; mais, lorsqu'il fut question de fléchir le genou devant son suzerain et de baiser le pied du prince, comme cela se pratiquait quand on recevait quelque investiture, le Danois, accoutumé à ne reconnaître de pouvoir que celui des idoles, de force que celle de l'épée, jura qu'il ne se mettrait à genoux devant personne, disant que c'était bien assez de l'avoir fait devant le nouveau Dieu qu'il venait d'adopter. On obtint enfin de lui qu'un de ses officiers accomplît à sa place cette cérémonie, que l'on regardait comme indispensable. Mais celui qu'il choisit pour le remplacer, soit par maladresse, soit par insolence, prit si rudement le pied du roi, et le leva si haut, qu'il le fit tomber à la renverse.

Ainsi Hrolf devint duc de Normandie et de Bretagne sous le nom

de Rod-bert, et ce fut un grand homme de justice et d'épée. Les vingt années qui s'écoulèrent entre sa conversion et sa mort furent employées par lui à rebâtir les villes, à relever les monastères, à défricher les terres et à abolir le vol. Pour arriver à ce dernier résultat, il suspendait des bracelets d'or aux arbres qui bordaient les routes, et faisait publier défense d'y toucher. Quelques-uns de ces bijoux restèrent trois ans attachés ainsi, sans qu'une seule main osât les détourner. Longtemps même après sa mort, son nom seul, prononcé par les opprimés, était un ordre aux magistrats d'accourir et de faire bonne et prompte justice. De là vient l'usage normand de pousser dans les grandes détresses la clameur de haro, ce mot venant de l'exclamation : *Ah ! Hrolf !* qu'avaient coutume de jeter ceux qui appelaient le duc à leur aide.

Ainsi fut fondée cette célèbre colonie de Normands dont le sang, mêlé à celui des Franks, donna des rois à l'Angleterre et à la Sicile.

Tandis que les choses par nous racontées se passaient à Saint-Clair-sur-Epte, le comte Rod-bert, après avoir donné son nom au duc de Normandie, avait quitté la conférence, et, profitant du mécontentement qu'inspirait le traité que venait de signer le roi, il avait rassemblé les seigneurs du parti national et s'était présenté à l'élection. Rod-bert était, comme nous l'avons dit, le frère d'Eudes et le descendant de Rod-bert-le-Fort ; il enlevait la France à l'influence germanique. C'étaient plus de titres que les mécontents n'en eussent pu exiger. En conséquence, l'an 921, il est couronné roi à Reims, et y reçoit le serment de fidélité d'un grand nombre d'évêques et de seigneurs.

Karl rassembla une armée : Guillaume, comte d'Auvergne, et Raymond, comte de Toulouse, se joignirent à lui avec quelques troupes. Tous trois alors marchèrent vers Soissons, où les attendait l'armée nationale. Rod-bert était dans ses rangs, armé de toutes pièces, c'est-à-dire d'une cuirasse de mailles, d'un casque et d'une lance. Cette dernière arme, peu connue sous la première race,

venait d'être adoptée par les hommes de guerre. Afin d'être mieux reconnu de ses soldats, il avait tiré hors de sa visière sa barbe, qui était longue et toute blanche. Cette circonstance fut cause de sa mort. Désigné à ses ennemis par cette marque distinctive, Rod-bert tomba sur le champ de bataille, frappé, disent les uns, d'un coup de sabre que lui donna le comte Ful-bert ; atteint, disent les autres, d'un coup de lance dont le perça le roi. Sa mort ne termina point cependant le combat. Son fils Hugues, qu'on surnomma depuis le Grand, se mit à la tête des troupes, et, exalté par la vengeance, tailla en pièces l'armée royale.

Alors Karl-le-Simple se réfugie chez Here-bert de Vermandois, son parent, qui lui promet un asile et le retient prisonnier. Les seigneurs offrent aussitôt à Hugues la couronne qu'ils avaient donnée à son père. Mais celui-ci la refuse, et sollicite leurs voix pour son beau-frère Raoul, duc de Bourgogne, qu'ils acceptent, tant leur est indifférent l'homme, pourvu qu'il ne soit pas de race germanique ! Raoul est donc élu roi de France, l'an de grâce 924.

À peine cette nomination est-elle publiée que les provinces méridionales de la Gaule, qui n'ont point été appelés à y prendre part, protestent contre elle¹. Alors commence une série de guerres intestines et étrangères, les unes contre les Normands, qui soutiennent les droits du roi Karl, beau-frère de leur comte ; les autres contre Guillaume, duc d'Aquitaine, qui réclame son droit personnel à la couronne franke, comme descendant des rois de la première race ; celles-ci contre les Hongrois, qui dévastent la Champagne ; enfin celles-là contre Here-bert de Vermandois, qui exige le comté de Laon en paiement de sa trahison.

Les Normands sont repoussés, le duc d'Aquitaine vaincu, les Hongrois dispersés, et le comté de Laon cédé à Here-bert. Sur ces entrefaites, Karl-le-Simple meurt en prison, en 929. Cette mort est

1. Le testament d'Alfred, duc d'Aquitaine, commence ainsi : « *Rege terreno deficiente, Christo regnante...* » Nous avons expliqué pourquoi la maison d'Aquitaine ne se ralliait pas au parti national, lorsque nous avons dit que ses chefs descendaient de la race des Mere-wigs.

suivie en 936 de celle de Raoul, qui amène un interrègne de cinq mois, pendant lequel Hugues-le-Grand gouverne le royaume.

Cependant la dynastie franke n'était point éteinte ; il restait en Angleterre un fils de Karl-le-Simple, nommé Lud-wig, que le parti carolingien proposa à l'élection. En même temps le roi d'Angleterre Alstane envoya des ambassadeurs à Wil-helm, fils de Rodbert, duc de Normandie, afin de l'inviter à appuyer par son influence la nomination du jeune Lud-wig. En effet, soit lassitude, soit crainte, le parti national ne présenta point de candidat. Hugues lui-même, qui, comme nous l'avons vu, avait déjà donné la couronne à son beau-frère, parut aussi peu ambitieux du trône cette fois qu'il l'avait été l'autre, et fut le premier à porter l'héritier des Carolingiens, qui fut rappelé en France, sacré et couronné à Laon, en présence de presque tous les grands du royaume, et de plus de vingt évêques.

Cela arriva en 936, et le nouveau roi fut appelé Lud-wig-d'Outre-mer.

Cependant un des premiers actes du règne de Lud-wig fut un acte anti-national, et, par conséquent, anti-politique. Se sentant comme isolé au milieu de ses seigneurs, dont les opinions n'étaient point en harmonie avec les siennes, craignant qu'ils ne jouassent bientôt avec lui le rôle qu'ils avaient joué avec Karl-le-Simple, il fit alliance avec Othon, roi de Germanie, allant, par un sentiment naturel, demander protection à ceux de sa race. Les seigneurs virent avec peine cette démarche, qui remettait de nouveau la France sous la tutelle teutonique ; de violens murmures éclatèrent autour du trône de Lud-wig, et Hugues se sépara incontinent de celui qui lui devait son élection.

Alors, et par l'influence qu'il exerce sur eux, il détache du parti carolingien Here-bert, duc de Vermandois, Wil-helm, duc de Normandie, et Gilbert, duc de Lorraine. Tous les mécontents se joignent à eux, et bientôt une armée considérable est réunie.

Le roi, de son côté, lève des troupes. Les deux armées arrivent

en présence l'une de l'autre ; celle des nationaux, plus forte de moitié que celle du roi, donnait à ceux-ci toutes les chances de victoire, lorsqu'une circonstance inattendue vint rétablir l'équilibre. Les évêques qui ont accompagné Lud-wig excommunient les duc de Normandie et de Vermandois, le premier, pour avoir fait brûler quelques villages de Flandre ; le second, sous prétexte qu'il retient des biens appartenant à l'abbaye de Saint-Remy de Reims. Les deux excommuniés tombent aussitôt dans l'irrésolution la plus complète ; et Hugues, qui craint d'être abandonné par eux, propose une trêve de quelque mois, qui est acceptée moyennant des otages qu'il donne.

Vers cette époque, un événement arriva qui, divisant les intérêts de Lud-wig et d'Othon, les brouilla l'un avec l'autre.

Les Lorrains s'étaient révoltés contre le roi de Germanie, et, s'étant déclarés indépendants, avaient élu pour souverain Lud-wig-d'Outre-mer. Lud-wig accepta, se rendit près d'eux, et l'Angleterre, apparaissant avec une flotte sur les côtes de Flandre, appuya cette élection du fils des rois franks, dont elle était la mère adoptive¹.

Mais à peine Lud-wig a-t-il quitté la Lorraine qu'Othon y entre, brûle et pille plusieurs villes, et remet cette province en son obéissance.

Pendant ce temps, Hugues, Here-bert et Wil-helm font le siège de Reims. La ville était défendue par l'évêque Artaud, qui était Carolingien ; mais une partie des troupes qu'il commandait passe aux nationaux, et, le sixième jour, la ville est obligée de se rendre. Le diacre Hugues, fils d'Here-bert, en reçoit le gouvernement, et les trois ducs marchent sur la ville de Laon.

Ils la pressaient vigoureusement, lorsque Lud-wig sort de la Bourgogne à la tête d'une armée. Hugues, Wil-helm et Here-bert, craignant d'être pris entre les troupes de Lud-wig et la garnison de

1. « La flotte envoyée d'Angleterre par le roi Alstane, pour soutenir le roi Lud-wig, traversa la mer et dévasta le pays des Morins. » (Chronique de Frodard)

la place, lèvent le siège, vont trouver le roi Othon à Attigny, se donnent à lui, et lui offrent la couronne de France¹.

Le roi Lud-wig prend alors avec lui tout ce qu'il peut rassembler d'hommes, et marche contre les insurgés. Ceux-ci vont au-devant de lui, surprennent son armée, en tuent une partie, mettent le reste en fuite ; le roi, séparé des siens, leur échappe avec beaucoup de peine, et se retire en Aquitaine.

Alors un légat du pape Étienne, nommé Damase, ordonné évêque à Rome pour cette mission même, vient en France, porteur de lettres du siège apostolique, qui engageaient, sous peine d'excommunication, les seigneurs français à reconnaître Lud-wig pour leur roi, et à terminer la guerre. Wil-helm, duc de Normandie, cède aussitôt à l'injonction du saint-père ; mais Hugues et Here-bert continuèrent à tenir la campagne, et ce n'est que quelque temps après que l'on conclut une trêve, qui durera depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'octobre.

Pendant cette trêve, le roi Othon se fait médiateur entre Hugues, Here-bert et Lud-wig, et parvient à déterminer les deux ducs à rentrer sous l'obéissance du roi. Une tranquillité temporaire se rétablit.

Le duc de Normandie ne survit pas longtemps à cette pacification : il est assassiné sur la Somme, dans une conférence avec Eren-hulf, comte de Flandre, et laisse un fils de six ans, nommé Rik-hard. Le roi Lud-wig prend l'orphelin sous sa protection, se déclare son tuteur, et le conduit à Laon. Mais une fois dans cette ville, le roi ne dissimule plus son intention, qui est de réunir le duché de Normandie à la couronne.

Pour mettre plus facilement ce projet à exécution, il allait brûler avec un fer rouge les jarrets du jeune Rik-hard, afin qu'estropié et boiteux il fût incapable de commander des armées, et par conséquent de régner – car à cette époque le prince n'est toujours qu'un

1. Ils pensaient probablement qu'après qu'ils se seraient servis d'Othon pour renverser Lud-wig, ils auraient bon marché de ce roi étranger, qui n'avait pas, comme les Carolingiens, un parti en France.

chef guerrier –, lorsque le gouverneur du jeune duc parvient à le faire sortir de la ville, caché dans une botte de foin, et le conduit à Senlis, chez le comte Bern-hard, son oncle maternel. Lud-wig se dispose à l'y poursuivre, et rassemble son armée, comptant profiter, pour conquérir la Normandie et la rattacher à la couronne de France, de la jeunesse de son duc, qui laissait les Normands sans chef.

Alors beaucoup de seigneurs normands, qui connaissaient Hugues pour un grand guerrier, qui savaient que sa réconciliation avec Lud-wig avait été forcée, pensèrent qu'il saisirait la première occasion avantageuse de rompre le traité qui lui avait été imposé. En conséquence, ils envoyèrent vers lui un homme chargé de lui offrir leur foi et leur hommage, et autorisé à lui promettre qu'on lui livrerait la ville d'Évreux. Hugues accepta. L'opposition nationale et la royauté franke se retrouvèrent donc encore une fois en présence, les armes à la main.

Le roi marcha sur Rouen, qui lui ouvrit ses portes : mais bientôt, attiré dans une embuscade, sous prétexte d'une entrevue avec un chef normand nommé Haigrold, il est attaqué avec sa petite troupe par des forces supérieures. Ceux qui l'accompagnaient furent tués ; le roi prit la fuite ; mais, poursuivi par un Normand qu'il croyait son fidèle, il fut fait prisonnier, livré à Hugues, et conduit par lui dans une tour de la ville de Laon, qui portait encore, en 1818, le nom de tour de Louis-d'Outre-mer¹.

Alors la reine, qui était une sœur du roi Othon, demanda à ce dernier secours contre le prince Hugues. Il rassembla dans tout son royaume la plus nombreuse armée qu'il pût mettre sur pied, s'adjoignit Conrad, roi de la Gaule cisalpine, et marcha vers Laon. La reine s'était engagée, au nom de Lud-wig, et avec son autorisation, à donner à Othon plusieurs provinces de France, et entre autres le royaume de Lorraine, s'il parvenait à tirer le roi des mains du parti national. Eren-hulf, comte de Flandre, fut chargé de cette négocia-

1. Cette tour a été, nous le croyons, abattue depuis l'époque citée ci-dessus.

tion.

En conséquence, l'invasion eut lieu : trente-deux légions, commandées par les deux rois, s'avancèrent jusqu'à Reims. Le parti national, effrayé de ce déploiement de forces, ne pouvant s'appuyer sur le pays, qui était divisé d'opinions, n'osa livrer une bataille. Hugues et ses fidèles abandonnèrent donc la ville de Laon, y laissèrent le roi, et se retirèrent en Normandie. Toutes les forces coalisées vinrent alors se briser contre ce duché, par la concession duquel Karl-le-Simple avait cru se faire, pour lui et sa race, des alliés dévoués et éternels.

Le roi Lud-wig n'en fut pas moins rétabli sur le trône par le secours des armées étrangères d'Othon et de Conrad. Mais à peine ses alliés furent-ils rentrés chez eux, que le prince Hugues sortit de la Normandie, à la tête d'un parti plus fort qu'il ne l'avait jamais été : car beaucoup de seigneurs avaient souffert de l'invasion germanique, et s'étaient réunis au parti national. Lud-wig, épouvanté, passa le Rhin, et alla encore une fois demander secours à Othon.

Un concile s'assembla à Trèves. Hugues fut excommunié par les ordres du roi Othon, qui trouvait cette manière de le combattre plus prompte et moins dangereuse. Ce fut, pour cette fois, tout le secours que Lud-wig obtint de son allié ; il fut donc obligé de revenir à Laon, seule place forte qui lui restât dans tout le royaume. Il se tua bientôt après, d'une façon aussi inattendue que bizarre.

Un de ses fils étant mort à Laon, il prit cette ville en haine, et la quitta pour aller demeurer à Reims, que défendait l'évêque Artaud, l'un des plus chauds partisans de la dynastie franke. Comme il approchait de cette ville, un loup traversa le chemin : le roi s'élança aussitôt à sa poursuite ; mais, en sautant un fossé, son cheval butta et le jeta à quelques pas devant lui. On le porta, tout meurtri de sa chute, au château de l'évêque, où il expira dans la trente-troisième année de son âge, l'an 954, laissant deux fils, Loth-her, âgé de treize ans, et Karl, encore au berceau.

La reine Gerberge, veuve de Lud-wig, comprit qu'elle était tom-

bée, par la mort du roi, en la puissance du comte Hugues : elle n'attendit donc pas qu'il le lui fît sentir ; et, la première, elle lui envoya des ambassadeurs pour lui dire qu'elle confiait à sa loyauté les intérêts de ses deux fils et les siens. Hugues se piqua de générosité, et fit sacrer Lot-her à Saint-Remy.

Sans doute aussi qu'avant de sacrifier les intérêts du parti dont il était le représentant à l'un de ces premiers mouvemens du cœur auxquels n'ont pas le droit de céder les hommes politiques, il pensa que le jeune Lot-her, qui n'avait, comme nous l'avons dit, que treize ans, ne pouvait être roi que de nom. Bientôt, en effet, toutes les affaires du royaume passèrent entre les mains de Hugues. Il était arrivé au plus haut point de grandeur, possédait les plus belles charges, portait les titres de duc de France, de Bourgogne et d'Aquitaine¹, lorsqu'il mourut à Dourdan, en 956, après avoir à peu près partagé, vingt ans durant, le pouvoir royal avec Lud-wig. On l'avait surnommé *le Grand*, à cause de sa taille ; *le Blanc*, à cause de son teint ; *le Prince*, à cause de son pouvoir, et *l'Abbé*, à cause des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Martin-de-Tours qu'il possédait. Il laissa trois fils, dont l'aîné hérita de son titre de duc de France, et de la tutelle du jeune roi.

C'était Hugues Capet ou *Chapet*, comme on l'appelait en langue romane.

Celui-ci, vers lequel s'était tourné tout l'espoir du parti national, voulut s'assurer à jamais l'alliance du duc de Normandie Rik-hard. En conséquence, il lia les intérêts du jeune prince aux siens, en le mariant avec sa sœur. La précaution n'était pas inutile. Othon II, quelque temps après avoir succédé à son père, fut nommé empereur d'Allemagne ; et cette nomination doubla le pouvoir, et par conséquent l'influence, de l'ennemi héréditaire du parti national français.

Cependant Hugues était parvenu à faire comprendre au jeune roi qu'il devait chercher son appui dans la nation, et non dans l'in-

1. Ces deux dernières provinces lui avaient été données par le jeune prince.

fluence étrangère : il lui avait démontré si souvent que la Lorraine ne pouvait faire un État séparé, mais était bien réellement une province de la France, qu'il le détermina à l'enlever à l'empereur. Effectivement, Hugues et Lot-her rassemblèrent une armée, et y entrèrent avec tant d'impétuosité que l'empereur, ignorant leur attaque, manqua d'être surpris par eux dans son palais d'Aix-la-Chapelle. Mais, averti à temps, il se sauva en Allemagne, y réunit une armée de soixante mille hommes, marcha contre les agresseurs qui, n'étant pas de force à résister à une telle puissance, battirent en retraite jusqu'à Paris. Othon les y suivit, établit son camp sur Montmartre, et, perdant l'espoir de prendre Paris, voulut du moins, en l'honneur de sa victoire, faire chanter un *Te Deum* qui fût, malgré la distance, entendu des habitants de la ville. Il fit, en conséquence, répéter en chœur, par ses soixante mille soldats, et tout d'une voix, le verset *Alleluia te martyrum* ; ensuite il leva le siège et se retira vers ses États.

Mais alors Hugues et Lot-her sortent de Paris, à la tête de la garnison, harcelant les derrières de l'ennemi, l'attaquant au passage de toutes les rivières, à la sortie de tous les défilés, et le poursuivent ainsi jusqu'à ses frontières, où, près d'être anéanti avec les restes de son armée dans une dernière bataille, Othon obtient tout à coup, au grand mécontentement de Hugues, et au grand étonnement de toute l'armée, une trêve du roi Lot-her. Cette trêve est suivie d'un traité plus étonnant encore, qui abandonne la Lorraine à la cour impériale, sous la simple condition de lui donner le titre de fief, et de le faire relever de la couronne de France. Ce traité surprend beaucoup nos historiens, qui n'ont point envisagé la décadence de la maison carolingienne sous le même point de vue que nous, et qui, par conséquent, ne peuvent rien comprendre à cette étrange convention, qui donne *tout au vaincu, rien au vainqueur*¹.

1. Lothaire lui céda la Lorraine, à la charge qu'il la tiendrait en fief de la couronne de France : tous les historiens se sont récriés contre un traité qui donne *tout au vaincu et rien au vainqueur que le seul nom de souverain*. (Vély)

Nous en offrons une explication claire et facile.

Le roi Lot-her s'était aperçu que ses véritables ennemis, ennemis acharnés, ennemis mortels, étaient les adversaires nationaux de la famille carolingienne, et non pas les hommes d'outre-Rhin, qu'une même origine et que les mêmes intérêts faisaient, au contraire, ses alliés naturels. Il s'était bientôt repenti, en voyant se recruter de jour en jour le parti des nationaux et s'augmenter leur haine contre la dynastie franke, d'avoir cédé à l'influence de Hugues Capet, représentant de ce parti, en déclarant la guerre au seul homme dont la puissance extérieure pouvait, par sa protection, contrebalancer la puissance intérieure, chaque jour plus grande, qu'il avait à combattre. Il se rappelait que son père, détrôné deux fois, avait deux fois trouvé secours et protection chez le père de celui qu'il venait de combattre et de vaincre. La popularité de Hugues Capet, qui s'augmentait tous les jours, en était arrivée à ce point de sympathie avec la nation, qu'il pouvait tenter impunément une de ces révoltes à la Hugues-le-Grand, contre laquelle le roi ne trouverait point d'appui parmi les seigneurs, et que de son côté se garderait bien de comprimer l'empereur Othon, auquel Lot-her venait de faire une guerre si peu motivée et si désastreuse.

Il n'y avait donc pas de temps à perdre. L'influence de Hugues venait d'être doublée par sa belle défense de Paris et par les victoires remportées sur les Allemands en retraite. De retour à Laon avec une armée qui connaissait à peine le roi, et qui, au contraire, avait appris à connaître Capet, la royauté de Lot-her n'était plus qu'un problème dont le duc de France pouvait à son gré envoyer son souverain chercher la solution dans un cloître. À qui demander secours alors, sinon à l'empereur d'Allemagne, dont la famille avait si souvent prouvé aux rois de France qu'il était dans sa volonté et dans son pouvoir de les protéger ? Il fallait donc se hâter de faire la paix avec lui, une paix qui lui fût avantageuse comme une victoire, afin qu'il oubliât sa défaite, une paix qui lui donnât plus que la guerre ne lui avait ôté, une province au lieu d'une

armée. Et quelle province pouvait mieux remplir le double but politique du roi que le petit royaume de Lorraine, des frontières duquel l'armée germanique pouvait en trois jours pénétrer au cœur de la France.

La paix fut donc faite et la Lorraine cédée.

Dès lors le parti national renonça à déraciner violemment cette dynastie vivace, que les armes étrangères avaient deux fois replantée sur le trône de France. Hugues se contenta d'enlever petit à petit le pouvoir des mains royales pour le concentrer entre les siennes ; il y réussit si bien, que, sans porter le titre de roi, il gouvernait déjà de fait, lorsque Lot-her mourut à Reims, dans la quarante-cinquième année de son âge et la trente-deuxième de son règne, après s'être fait associer son fils Ludwig.

Alors le duc de France, Hugues Capet, ne fut plus qu'une espèce d'héritier, attendant patiemment au chevet de la royauté agonisante qu'elle rendît le dernier soupir. Aussi à peine eut-elle, au bout de quinze mois, expiré dans la personne de cet enfant, dernier avorton de la mère dont les larges flancs avaient porté Karl-le-Grand, que, sans s'inquiéter d'un oncle, d'un Karl, duc de Lorraine, qui voulut en vain faire valoir ses droits à la couronne, on la donna à Hugues Capet, unanimement, par acclamations publiques, par entraînement national ; non, comme le disent quelques historiens, parce qu'il se rattachait à la tige carolingienne par Hildebrand, frère de Karl-le-Martel, mais, au contraire, parce que au delà de Rodbert-le-Fort on ne voyait plus clair dans sa race, et qu'il fallait à la nation nouvelle un homme complètement nouveau. Car, nous l'avons dit, il y avait entre la France et la race carolingienne une haine invétérée, et l'élection de Hugues ne fut rien autre chose que la réussite d'une entreprise commencée depuis de longues années, celle d'arracher du royaume de France la postérité des rois franks.

Ainsi, dans ces duels solennels d'un principe contre une race, le combat peut être prolongé sans que le résultat soit cependant douteux ; c'est la lutte de l'ange et de Jacob ; elle dure une nuit ou un

siècle, peu importe, car à la fin l'homme est toujours vaincu.

Nous nous sommes longuement étendu sur la décadence de cette monarchie ; nous sommes entré dans tous les détails de sa chute ; nous avons essayé de retrouver les causes dont les historiens qui nous ont précédé n'avaient encore montré que les résultats¹, et notre conviction est que nous avons reproduit fidèlement les intérêts opposés de la nation française et de la dynastie franke, et que, par conséquent, nous avons, autant que cela était possible dans les étroites limites que nous impose un résumé, présenté sous son véritable jour le plan, sinon les termes, du drame carolingien, dont la mort de Lud-wig V fut le dernier acte.

Nous voyons donc nos ancêtres, soumis à cette grande et inévitable loi du progrès, accomplir tout d'abord, par le renversement des rois Mere-wigs, une première révolution, qui n'est que la substitution du pouvoir de la cheftainerie austrasienne au pouvoir royal neustrien, révolution entre les conquérans, révolution de famille, à laquelle le pays conquis, encore étourdi de son envahissement, ne prend aucune part et semble ne faire aucune attention.

Sous la seconde race, seconde révolution ; mais révolution changeant de physionomie, révolution du pays conquis contre les conquérans ; lutte du parti national contre le parti germanique ; réaction du pouvoir de droit contre le pouvoir de fait ; plaidoyer à main armée, par lequel la nation demande, non pas encore à se gouverner elle-même, mais à être gouvernée par l'homme de son choix.

Puis la troisième race verra s'accomplir à son tour une troisième révolution ; révolution du pouvoir populaire contre le pouvoir monarchique national ; réclamation des droits de tous contre le privilège de quelques-uns et le despotisme d'un seul ; lutte dans laquelle la royauté combat corps à corps avec la liberté, non plus pour un changement de nom, pour une substitution de place, mais

1. M. Augustin Thierry est le premier, ce nous semble, dont le coup d'œil rapide et sûr ait distingué quelque chose de positif dans le chaos de la seconde race.

pour sa propre existence ; duel à mort, sans pitié, sans miséricorde, dont le champ clos est la place de la Révolution, et le juge de camp le bourreau.

La race des Carolingiens avait régné 236 ans, et, se divisant en trois branches, avait occupé séparément les trois grands trônes que Karl son ancêtre avait réunis sous un seul empire : trône de Germanie, trône de France, trône d'Italie ; et, chose bizarre, elle les avait perdus tous trois sous trois rois du nom de Ludwig. Pendant ce laps de temps, les rois franks avaient plusieurs fois changé leur résidence ; et, selon leurs inclinations ou la force des événemens, avaient transporté le siège du royaume dans des villes nouvelles : Peppin avait choisi Paris ; Karl-le-Grand et son fils, Aix-la-Chapelle et Thionville ; Karl-le-Chauve, Soissons et Compiègne ; Karl-le-Simple, la ville de Reims ; enfin, Lud-wig-d'Ostre-mer et ses deux fils, ces rois de la guerre civile, la cité presque imprenable de Laon.

Sous la monarchie franke, comme l'indique le nom que nous lui avons donné, les mœurs romaines disparaissent peu à peu, et le royaume commence à prendre en lui-même sa couleur nationale. La forme et l'étoffe des vêtemens changent : Karl-le-Grand ne porte déjà plus la chlamyde ni le manteau romain de Hlode-wig : « Il porte, dit Eginhard, l'habit de ses pères : il avait sur la peau une chemise et des haut-de-chausses de toile de lin ; par dessus étaient une tunique serrée avec une ceinture de soie et des chaussettes ; des bandelettes entouraient ses jambes ; des sandales renfermaient ses pieds ; et, l'hiver, un justaucorps de peau de loutre lui garantissait du froid les épaules et la poitrine. Il était toujours couvert de la saye des Venètes, et portait une épée dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent, et quelquefois même une autre enrichie de pierreries ; mais ce n'était que les jours de très grande fête, ou quand il donnait audience aux ambassadeurs des autres nations. Il méprisait les habits étrangers, quelques riches qu'ils fussent, et ne souffrait pas qu'on l'en revêtît ; deux fois seulement,

dans le séjour qu'il fit à Rome : d'abord, à la prière du pape Adrien, ensuite sur les instances du pape Léon, il consentit à prendre la longue tunique, la chlamyde et la chaussure romaine. » Entre ses mains, le glaive s'allonge et devient une épée qui prend un nom de baptême : on l'appelle Joyeuse, parce que, la guerre étant l'élément de ces peuples encore primitifs, tirer l'épée du fourreau c'est donner un signal de joie. Bientôt la conquête de l'Italie fait naître le goût des habits de soie, ornés de ces pelletteries que les peuples de l'Adriatique rapportaient de l'Orient ; les petits manteaux des Gaulois paraissent aux conquérans préférables aux grandes toges consulaires : vers le commencement de la seconde race, la cuirasse de mailles couvrant tout le corps remplace la cuirasse antique qui ne défend que la poitrine ; enfin, une visière s'adapte au casque, et protège le visage de celui qui le porte.

Une apparence de législation s'établit à son tour. Les Capitulaires succèdent aux Codes Théodosiens ; les lois somptuaires sont promulguées ; les épreuves du fer, du feu et de la croix sont adoptées. Une ordonnance de Karl-le-Grand institue en France les premières foires dites du Landit. Enfin, quelques réglemens ajoutés aux Capitulaires font remonter à eux la perception des impôts qui servent aux dépenses royales, en prélevant au profit du souverain la dixième partie du profit que les Juifs, et la onzième partie du bénéfice que les chrétiens pourront faire dans leur commerce ; de plus, ils établissent des droits de passage, de pontage, d'entrée et de sortie, et nomment des gens préposés à la recette de ces droits.

Les jeux changent aussi de nature. Aux combats d'hommes et d'animaux dans les cirques succède la chasse, autre espèce de combat ; puis viennent les danseurs de corde, les jongleurs et leurs vielles, et après eux les mimes menant en laisse des ours et des singes qu'ils ont dressés à imiter grotesquement les actions habituelles de la vie humaine.

Une ombre de littérature, encouragée par la fondation d'une académie, se glisse aussi dans cette époque transitoire. La langue

romane se forme par le mélange du latin, du celtique et du teuton¹. L'arithmétique, la grammaire et le chant ecclésiastique sont enseignés dans des écoles fondées à cet effet ; Karl-le-Grand fait recueillir les chants populaires des Franks ; les ouvrages d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien sont traduits par les Arabes ; enfin, la religieuse Rascoïthe compose un recueil de poésies latines.

Les sciences apparaissent timidement à leur tour : la chimie est cultivée par les Arabes dans le Midi de la France ; Ludwig-le-Débonnaire étudie l'astronomie ; enfin, une école de médecine, fondée à Salerne en 984, envoie en France quelques-uns de ses élèves.

La monnaie subit à son tour des changements. Elle se divise en livres, sous et deniers : d'un côté, elle offre l'empreinte du portrait du roi qui l'a fait frapper ; de l'autre, celle d'une croix simple ou double entre un alpha et un oméga, emblèmes du Christ, qui est le commencement et la fin de tout ; enfin, l'exergue est cette devise latine, adoptée par Karl-le-Grand, dans laquelle est renfermée toute une révolution politique, c'est-à-dire l'abolition du droit de l'élection, et la reconnaissance du droit divin : *Karolus Magnus gratiâ Dei rex*.

Sous Raoul, des fabriques de toile de chanvre sont établies ; et, ce premier pas de l'industrie constaté, le commerce se cramponne au sol qu'il n'abandonnera plus.

L'aspect politique du royaume subit une modification encore plus importante. Une grande transformation sociale s'opère au moment où tombent les derniers rois chevelus, et où s'élèvent les premiers rois carolingiens. C'est le passage de l'esclavage au servage ; c'est le premier pas fait vers la liberté – pas chancelant et aveugle, comme celui d'un enfant ; – première étape qui conduira l'homme vers des contrées inconnues et cachées bien loin derrière l'horizon qu'il a d'abord embrassé. Nous avons vu commencer cette transformation, sous la première race, avec l'abandon en pro-

1. Nous verrons plus tard Rabelais y introduire les racines grecques.

priété des fiefs et des bénéfices qui amène le système féodal que nous voyons s'établir sous la seconde, et qui doit se régulariser sous la troisième, en prenant le nom de grande vassalité. De cette époque datent, non seulement les maisons puissantes qui formeront la noblesse française, mais encore les noms aristocratiques qui désigneront ces maisons. Les chefs qui recevaient des terres du roi, pour tirer plus grand honneur de ces dons, substituaient les noms territoriaux de leurs nouvelles propriétés aux noms franks sous lesquels ils étaient connus, et les ajoutaient à leurs prénoms baptismaux. Ainsi, nous les voyons d'abord, sous le titre de chefs, posséder la terre sans le nom ; sous le nom de grands vassaux posséder la terre et le nom ; puis enfin, sous le titre d'aristocrates, se parer encore du nom, quoiqu'ils ne possèdent plus la terre.

L'Église, que nous avons promis de suivre dans la représentation des intérêts populaires, arrive, sous la seconde race, à son plus haut degré de puissance, et fait payer cher à l'usurpation l'huile sainte qu'elle a versée sur sa tête : les papes appliquent au temporel le droit de lier et de délier qu'ils ont reçu pour le spirituel ; mais ces premiers essais du pouvoir pontifical sont faits dans un but démocratique : il arriva que les fils de ceux qui avaient donné des terres aux communautés, et l'on se rappelle que les communautés c'était le peuple, voulurent parfois leur reprendre tout ou partie de ces terres ; une plainte était alors adressée par les religieux à l'abbé, par l'abbé à l'évêque, et par l'évêque au pape. Celui-ci sommait le roi ou le chef usurpateur de rendre *au peuple ce qui appartenait au peuple*, comme Jésus avait dit de rendre à César ce qui appartenait à César ; et si le spoliateur s'y refusait, l'excommunication remplaçait, par son influence spirituelle, l'emploi des moyens temporels, qui, à cette époque encore, manquent à la papauté. Voici de quelle manière étaient formulées ces excommunications ; l'exemple que nous citons ne laisse aucun doute sur le cas pour lequel celle-ci fut lancée.

« Touchant les usurpateurs des biens ecclésiastiques, que les

sacrés canons rédigés par l'esprit de Dieu, et consacrés par la vénération du monde entier, ainsi que les décrets des pontifes du siège apostolique, ont déclaré devoir demeurer sous le poids de l'anathème, jusqu'à ce qu'ils eussent régulièrement satisfait, et touchant les ravisseurs dont l'apôtre, parlant au nom du Christ, a témoigné qu'ils ne possèdent pas le royaume de Dieu ; interdisons à tout vrai chrétien de prendre sa nourriture avec de tels hommes, tant qu'ils persévéreront dans leur crime ; nous décrétons, en vertu de la puissance du Christ, et par ce jugement, que si, avant les prochaines calendes de novembre, ils n'ont pas restitué aux églises auxquelles ils appartiennent, en leur faisant satisfaction régulière, les biens qu'ils leur ont injustement enlevés, ils soient, jusqu'à restitution des biens ecclésiastiques, et jusqu'à ce qu'ils aient fait satisfaction, tenus éloignés de la communion du corps et du sang du Christ ; en sorte que, selon la parole du prédicateur par excellence, et la publication de votre autorité, livrés qu'ils seront à Satan, leur âme soit sauvée au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ¹. »

Ces essais, qui prouvent à l'église sa puissance, entraînent la papauté à la tyrannie, et la prélature à l'orgueil : les souverains pontifes font et défont les rois, donnent et retirent les trônes : les évêques obtiennent le pas sur les seigneurs, se font nommer les premiers dans les diplômes, et signent immédiatement après les rois ; ils ont droit de justice, comme des princes, font battre monnaie, comme des souverains, lèvent des impôts et des soldats, comme des conquérans, et rattachent les biens envahis aux biens concédés, la conquête aux bénéfices. Enfin, la Rome d'Étienne III est redevenue la rivale de la Rome d'Auguste ; et la ville aux sept collines continue de mériter encore le nom de la Ville Éternelle. Nous la verrons, sous la troisième race, perdre cette influence, du moment où, devenant aristocrate, de démocrate qu'elle était, elle

1. Cette formule d'excommunication est la même qui avait été employée par saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens, chapitre V, verset 5, contre un chrétien coupable d'intrigue avec sa belle-mère.

adoptera les intérêts de la royauté contre les intérêts du peuple.

De son côté, et à l'aide des troubles qui divisent les héritiers de Karl-le-Grand, les seigneurs, comme nous l'avons déjà dit, échappent à l'influence royale : c'est à qui profitera de la faiblesse de Lud-wig-le-Débonnaire, de la folie de Karl-le-Simple, et de la captivité de Lud-wig-d'Outre-mer, pour se soustraire à l'inféodalité. Les fils de ceux qui ont reçu ces biens de la munificence royale pensent que le souverain les a donnés dans un but d'intérêt, et non dans un mouvement de générosité : ils se disent que si leurs pères avaient voulu les prendre, et de plus grands encore, sans les demander, la royauté, occupée de ses guerres civiles et de ses guerres étrangères, eût été trop faible pour se faire justice de cette spoliation. Dès lors tout sentiment de reconnaissance disparaît de la part de la seigneurie à l'égard de la royauté qui lui donne ses terres, comme il a disparu de la part de la royauté à l'égard de la seigneurie qui lui a donné son trône : c'est par la *grâce de Dieu* que Karl-le-Grand est roi ; un siècle s'est à peine écoulé depuis sa mort, et sa race n'est pas encore éteinte, que voilà les nobles qui ne veulent plus relever de leurs souverains, et qui, à leur tour, se font comtes et marquis par la *grâce de Dieu*.

Quant au prétendu démembrement de l'empire – auquel tous les historiens ont attribué la chute rapide de cette race, dont le cœur avait si vigoureusement battu dans la poitrine de Karl-le-Grand, chute dont nous croyons avoir indiqué les véritables causes –, quant à ce prétendu démembrement, disons-nous, leur erreur est venue, ce que nous semble, de ce qu'au lieu de s'arrêter aux causes naturelles et territoriales, ils ont recherché les causes accidentelles et politiques¹.

Une comparaison toute matérielle, et qui peindra pour la vue, rendra, nous l'espérons, parfaitement claire pour chacun, l'idée

1. Que l'on nous permette, éclairé que nous sommes par la haute discussion de M. Augustin Thierry, de le présenter à nos lecteurs sous son véritable point de vue, et d'écarter celui sous lequel Montesquieu lui-même l'a considéré, et tant d'autres après lui.

que nous nous sommes faite de ce démembrement d'un grand empire unitaire en neuf royaumes séparés.

Peut-être quelques-uns de nos lecteurs ont-ils été en Suisse, et sont-ils montés au sommet du Righi. Alors, du point culminant de cette montagne ils ont pu, en regardant autour d'eux, apercevoir neuf lacs renfermés dans les bassins que la main de Dieu leur a creusés : ils ont remarqué que chacun de ces lacs, séparé de ses voisins par l'exhaussement du terrain qui forme ses bords, différerait, grâce à ces séparations, de tous les autres, par la forme de ses rives et par la couleur de ses eaux. Eh bien ! qu'ils supposent un instant que, du sommet neigeux du mont Pilate, roule dans le plus grand de ces neuf lacs, dans celui des Quatre Cantons, par exemple, un de ces blocs de glace qui, dans ce pays des hautes cimes, n'est qu'un fragment, tandis que pour nous ce serait une montagne. En tombant dans le lac, il y déplacera un certain volume d'eau ; cette eau s'élèvera au-dessus de ses rives, l'inondation gagnera de vallée en vallée, et bientôt les neuf lacs n'en formeront plus qu'un, car les terrains intermédiaires seront submergés.

Lac immense qui, le lendemain de ce jour, semblera avoir placé là son lit depuis le commencement des siècles, et qui cependant s'y sera couché de la vielle ; espèce d'océan que l'on croira creusé partout à la même profondeur, et qui, à certains endroits, couvrira à peine la surface de la terre ; nappe d'eau incommensurable, uniforme de couleur à sa superficie, et qui gardera dans ses profondeurs ses reflets primitifs.

Qu'un voyageur ignorant gravisse alors le Righi, qu'on ne lui dise pas : « Il y avait là neuf lacs qu'un accident, une conquête d'eau a réunis, » et certes il n'en verra qu'un, et par conséquent, il reviendra convaincu qu'il n'y en a qu'un.

Cependant, par l'action de l'eau qui ronge la partie qui est en contact avec elle, par l'action de l'air qui ronge celle qui est en contact avec lui, le bloc de glace diminue, continuant néanmoins, tant qu'il existe, d'alimenter par sa fonte l'inondation qu'il a pro-

duite ; seulement, c'est une île qui perd chaque jour de son étendue et de sa hauteur, et qui finit par disparaître entièrement.

Dès lors, le lac immense, dont la source accidentelle est détruite, commence à décroître ; les pointes de terrain les plus élevées apparaissent peu à peu à sa surface : c'est à son tour la terre qui gagne, c'est maintenant l'eau qui se retire ; à la disparition de la cause qui a troublé l'harmonie, l'harmonie renaît ; les eaux rentrent lentement dans leurs limites naturelles, mais elles y rentrent. La première division se reproduit, et les neuf lacs reparaissent enfin isolés les uns des autres, et différant, comme auparavant, de forme et de couleur.

Alors que le voyageur qui les a trouvés réunis en un seul retourne visiter les mêmes contrées ; qu'au lieu du lac immense qu'il a vu, il compte ces flaques d'eau partielles. — Qu'on lui demande les causes de ce changement, et il les épuiserait toutes avant d'arriver à deviner juste.

Eh bien ! il en est ainsi du grand empire de Karl, empire hétérogène, à qui la conquête donna une apparence d'homogénéité ; océan d'hommes qui, à sa superficie, parut un instant former un seul peuple, tandis qu'un plongeur vigoureux, en pénétrant dans ses profondeurs, eût distingué des races et des coutumes opposées, et entendu parler neuf langues différentes ; nappe d'eau, dont la crue ne s'était arrêtée qu'aux grandes limites, et avait couvert les limites intermédiaires.

Ainsi, quand la main qui contenait ces peuples se fut glacée ; quand le génie qui les renfermait tous dans un seul cadre se fut éteint ; quand, enfin, la source de cette inondation guerrière fut tarie, les Franks se retirèrent, comme des eaux égarées qui redescendent à leur lit. Les limites des royaumes submergés par l'empire reparurent. Chaque peuple reconnut le bassin qui devait le contenir, chaque homme revint au centre où l'appelaient ses mœurs, sa langue, ses habitudes. Les fils d'un même père continuèrent bien de régner sur ces nations séparées ; mais ce fut le roi

qui adopta les mœurs de son peuple, au lieu de lui imposer les siennes ; qui défendit les intérêts de ses sujets, au lieu de plier ses sujets à ses intérêts de famille ; qui, de Frank qu'il était, devint Italien, Germain ou Bourguignon, selon que le hasard l'avait poussé sur le trône d'Italie, de Germanie ou de Bourgogne ; et qui, déclarant la guerre, selon l'exigence de ceux sur lesquels il régnait, à ceux qui régnaient près de lui, s'inquiéta peu du degré de parenté qui les unissait, et se soucia peu de mériter la qualification de mauvais frère ou de mauvais fils, pourvu qu'il conservât le titre de Roi.

De même nous avons vu de nos jours la main d'un homme de génie tailler, dans notre Europe moderne, un empire sur le patron de celui de Karl-le-Grand. Les frères de cet homme devinrent les préfets royaux qu'il établit au centre des pays conquis, dont la capitale devenait le chef-lieu d'un nouveau département de la France. Un instant, cent vingt millions d'hommes obéirent à ses ordres ; un instant il entendit crier autour de lui, en neuf langues différentes : Vive Napoléon ! – Napoléon-le-Grand ! – Car lui aussi avait fait déborder la France, tant il y tenait de place ! lui aussi l'avait, comme une inondation, répandue sur l'Europe entière.

Eh bien ! lorsque l'homme qui avait lâché les écluses de la conquête fut tombé, n'avons-nous pas vu bientôt chaque peuple reprendre sa place, chaque chef-lieu de département redevenir une capitale ? n'avons-nous pas vu, pour pousser la comparaison jusqu'au bout, les frères et les généraux de cet homme, devenus Italiens ou Suédois, adopter les intérêts de leurs peuples contre ceux de leur patrie, marcher à la tête de leurs soldats étrangers contre la France leur mère, et, pour conserver le titre de Rois, mériter aussi les noms de mauvais frères et de mauvais fils ?

France

Race nationale. – Monarchie française. Hugues Capet

Le soin avec lequel nous avons suivi sous la seconde race la lutte du parti national contre la dynastie franke, nous dispense de combattre l'opinion, aussi radicalement fausse qu'elle est généralement répandue, que l'avènement au trône de Hugues Capet est une usurpation. Le duc de Paris fut librement élu à l'unanimité, par la pleine et entière volonté de ses pairs¹, volonté qui ne fut, nous le répétons, que l'expression du désir national.

Mais la France sur laquelle il va régner n'est plus que le royaume frank de Karl-le-Grand, obéissant à une volonté unique, à un pouvoir indivisible. Ce titre même de pair, que nous venons de prononcer pour la première fois, annonce que le nouveau roi n'est que le premier entre ses égaux ; et, quoique la France s'étende encore des rives de l'Escaut et de la Meuse jusqu'à celles de l'Èbre, des bords du Rhône jusqu'aux plages de l'Océan, nous allons voir que celui qui porte le nom de son roi est peut-être celui qui possède la plus mince partie de son vaste territoire.

Prenons les uns après les autres ces sept pairs, dont Hugues portera le nombre à douze, nombre qui restera le même jusqu'au temps de Froissard, qui les appellera les douze frères du royaume. Voyons ensuite quelle est la portion de terrain qui appartient à chacun d'eux, et ce qui restera après cet examen sera la part de la royauté.

C'est d'abord Eren-hulf ou Arnoult II, comte de Flandre, qui possède toutes les terres comprises entre l'Escaut, la mer et la rivière de Somme.

Viennent ensuite Here-bert ou Herbert, comte de Vermandois,

1. « Nec iste Hugo regni invasor aut usurpalitor aliquater est indicandus, quem regni proceres elegerunt. » (Nangis)

dont les propriétés sont le comté de Senlis, plusieurs terres de l'île de France, auxquelles il joint une partie de la Picardie et de la Champagne.

Hein-rick ou Henri, frère de Hugues Capet, duc de Bourgogne, qui occupe dans la province de ce nom tout ce qui ne relève pas du royaume de Conrad-le-Pacifique.

Rik-hard ou Richard, beau-frère de Hugues Capet, duc de Normandie et de Bretagne. Nous avons dit quels étaient ses états, en rapportant la cession de Karl-le-Simple à Hrolf-le-Danois. Ils formaient le plus puissant vasselage de la couronne. De plus, les ducs de Normandie se prétendaient affranchis de l'obligation de fournir des troupes aux rois de France ; et ils étaient si riches, qu'ils eussent pu soudoyer leurs maîtres.

Wil-helm ou Guillaume Sanche, duc de Gascogne, qui commande à toute l'étendue de pays qui s'étend entre la Dordogne, la Garonne, les Pyrénées et les deux mers ; mais bientôt ce pays deviendra un arrière-fief, et passera sous la seigneurie directe et immédiate des ducs de Guyenne.

Raymond, comte de Toulouse, qui joint au comté de ce nom la principauté de Languedoc et le duché de Septimanie : un de ses descendants deviendra plus tard un des plus puissans feudataires de la couronne, sous le nom de duc de Narbonne.

Enfin, Wilhelm¹ ou Guillaume, surnommé Fier-à-bras, duc de Guyenne ou d'Aquitaine, qui eût tenu le plus grand fief du royaume, s'il l'avait pu complètement réunir sous son obéissance. Mais, au milieu du désordre général de la monarchie, les sires de Bourbon, les ducs d'Auvergne, les comtes de Bourges, d'Angoulême, de la Marche et de Périgord, y avaient formé des établissemens indépendans où ils jouissaient de leurs possessions à titre de propres, et presque sans féodalité.

Ce compte fait, il ne resterait donc au roi de France qu'une par-

1. Nous allons voir maintenant les noms propres subir une troisième transformation, et prendre l'orthographe qu'ils ont encore conservée de nos jours.

tie du Soissonnais, la ville de Laon, et quelques villes de la Champagne, si Hugues-Capet, en montant sur le trône, ne réunissait à ces terrains morcelés ce qu'il possède en propre, c'est-à-dire le comté de Paris, l'Orléanais, le pays Chartrain, le Perche, le comté de Blois, la Touraine, l'Anjou et le Maine.

Mais à peine roi Hugues-Capet va, comme Peppin-le-Bref, rompre avec le principe auquel il doit la royauté, et sacrifier le pouvoir temporel au pouvoir spirituel, en faisant sacrer, de son vivant, son fils Robert, roi de France. Cet exemple suivi tour à tour par Henri I^{er}, par Philippe, par Louis VI, et par Louis VII, consolidera dans la dynastie une royauté héréditaire de huit siècles, que renforcera, dès l'abord, le droit de primogéniture établi par une ordonnance de 993, laquelle déclare que « dorénavant le titre de roi ne sera donné qu'à l'aîné, qui aura droit et pouvoir sur tous ses frères, qui le vénéreront comme leur seigneur et père, et qui n'auront pour tout partage que les terres qu'il leur assignera en apanage, lesquelles terres relèveront de sa couronne, à qui elles devront hommage, et seront augmentées ou amoindries, selon le bon plaisir du roi. »

Bientôt Hugues, qui a vu, par l'exemple de Peppin et par le sien propre, combien les charges de maire du palais et de duc de Paris, qui concentrent dans les mains d'un vassal des pouvoirs presque royaux, sont dangereuses aux souverains, médite de les abolir : mais, n'osant le faire brutalement, il assemble les pairs, leur déclare qu'également affectionné à tous, également reconnaissant envers tous, appréciant également les droits de tous, et ne voulant pas semer la division entre eux par la nomination d'un seul à une charge qu'il voudrait pouvoir leur accorder en commun, parce qu'ils en sont également dignes, il la donne en leur nom à son fils, que la France a nourri et élevé pour son service, et qu'il crée leur représentant. Ainsi il confisque à son profit cette charge qui, confiée à d'autres mains qu'à celles de son héritier, pouvait lui devenir funeste ; et, comme le dit Jean de Serres, il la tue, mais il lui donne une sépulture dorée, en l'ensevelissant dans la famille royale ; puis

il lui substitue la charge de connétable, qui, ne réunissant pas les mêmes pouvoirs, ne pouvait lui inspirer les mêmes craintes.

Du reste, ce système d'hérédité, que nous regardons aujourd'hui comme désastreux parce qu'il se prolonge au milieu d'une société formée, était nécessaire pour consolider une société naissante. Les fils, en héritant du trône, poursuivirent la pensée paternelle, et perfectionnèrent le système féodal, qui fixa l'organisation hiérarchique de ces grands seigneurs turbulents, toujours prêts à abattre l'arbre avant qu'il n'eût porté ses fruits. En perdant le droit de créer, ils perdirent aussi la puissance de détruire ; la royauté ne fut plus forcée d'appeler à son aide, pour combattre le pouvoir temporel des seigneurs, le pouvoir spirituel des papes, et le coup qui frappa la noblesse alla par ricochet atteindre l'Église. Dès que la monarchie devint héréditaire, elle se trouva indépendante des deux pouvoirs dont elle avait jusque-là été contrainte d'invoquer tour à tour l'assistance, et, n'ayant plus besoin de concéder à l'un pour obtenir son appui contre l'autre, elle put maintenir entre eux l'équilibre et conserver la suprématie.

Enfin l'organisation féodale constitua la nation, créa des mœurs, consolida des institutions, nous donna de grands hommes et de grandes choses, de grands noms et de grands souvenirs ; car elle vit naître la chevalerie, les croisades et l'affranchissement des communes. – C'est l'âge héroïque de la France.

L'exposé que nous venons de faire des résultats du règne de Hugues-Capet nous dispense d'en détailler les actes. Ajoutons seulement que c'est sous lui que Paris redevint la capitale du royaume ; prérogative que cette ville avait perdue sous la seconde race, et qu'elle conserva constamment sous la troisième.

Hugues mourut l'an 996. Son fils Robert lui succéda : il avait été sacré à Reims en 990, et avait épousé, avec l'autorisation des évêques français, Berthe sa parente¹. Excommunié par le pape

1. « Elle était veuve d'Eudes, comte de Chartres et de Blois, et fille de Conrad, roi de Bourgogne. Les deux motifs de l'excommunication prononcée par Grégoire furent, d'abord, que Robert avait tenu sur les fonts de baptême un

pour le fait de ce mariage, il tenta, autant qu'il fut en son pouvoir, de lutter contre l'excommunication. Alors le saint-père, voyant son obstination, mit le royaume de France en interdit. L'Église cessa aussitôt de célébrer les offices divins, refusa d'administrer les sacrements, et d'ensevelir les morts en terre sainte. Toute la maison du roi l'abandonna, et deux serviteurs restèrent seuls près de lui ; encore faisaient-ils passer par le feu tout ce qui avait servi à son usage.

Robert céda ; la désertion des grands, les murmures des petits, lui firent craindre une révolte. La dynastie capétienne était encore mal enracinée au sol, et la moindre tempête pouvait la renverser. Berthe fut répudiée en 997, emportant, comme une vaine consolation, le titre de reine, qu'elle conserva toute sa vie.

Constance, fille du comte de Provence, lui succéda. Ce fut une jeune et belle reine, capricieuse et altière. Née dans un climat voluptueux, échauffée dès sa jeunesse par le soleil du midi, pénétrée de ces émanations de mœurs et de littérature orientale dont les Arabes avaient parfumé l'Espagne et le Languedoc, elle et sa suite firent avec la cour sévère des rois de France, au milieu de laquelle ils arrivaient, un singulier contraste. Un goût inconnu de poésie se répandit – poésie vulgaire, nationale, maternelle. Bientôt la langue se divise en deux idiomes ; idiome du nord, idiome du midi : – langue d'Oïl, adoptée par les trouvères ; – langue d'Oc, employée par les troubadours. – Gui d'Arezzo invente les six notes musicales¹. L'harmonie succède à la psalmodie, le poème national à l'hymne latine. La France a une littérature².

des enfans du premier mariage de Berthe ; ensuite, que Robert et Berthe étaient cousins au quatrième degré. » (Duchesne, tome 4, page 83)

1. Ut, ré, mi, fa, sol, la. – Ce n'est qu'il y a environ cent cinquante ans que *si* fut imaginé par un Français nommé Lemaire.

2. Ce changement fut considéré par les auteurs contemporains comme une calamité permise par le ciel, en punition des péchés de la nation. Voici ce qu'en dit Raoul Glabert : « Nous croyons bon de rappeler aussi, en terminant ce troisième livre, la vengeance par laquelle le Seigneur, auteur de tout bien, imagina alors de faire explier au genre humain son insolence et ses crimes.

Vers l'an 1000 de l'incarnation, quand le roi Robert eut épousé Constance, princesse d'Aquitaine, la faveur de la reine ouvrit les portes de la France et de la Bourgogne aux naturels de l'Auvergne et de l'Aquitaine. Ces hommes vains et légers étaient aussi affectés dans leurs mœurs que dans leur costume. Leurs armes et les harnais de leurs chevaux étaient également négligés ; leurs chevaux descendaient à peine à la moitié de la tête ; ils se rasaient la barbe comme des jongleurs, et portaient des chaussures indécentes (des bottes). Hélas ! cette nature de Franks, autrefois la plus honnête, et les peuples rudes de la Bourgogne, imitèrent bientôt ces exemples criminels, et bientôt retracèrent fidèlement toute la perversité et l'infamie de leurs modèles. Si quelque prêtre, quel que homme aimant et craignant Dieu, venait à réprimander une telle conduite, on traitait son zèle de chose folle. Cependant le père Guillaume, banissant un vain respect humain, et s'abandonnant à ce que lui inspirait l'Esprit saint, reprocha vivement au roi et à la reine de tolérer de pareilles indignités dans leur royaume, si renommé entre tous les autres pour son attachement à l'honneur et à la religion. Il adressa de même, aux seigneurs d'un ordre et d'un rang inférieurs, des reproches si éloquens et si sévères, que quelques-uns renoncèrent aux modes nouvelles, et revinrent aux anciens usages. Le saint homme voyait dans ces innovations le doigt de Satan, et assurait qu'un homme qu'on ensevelirait avec cette livrée du démon, ne pourrait plus s'en débarrasser de toute l'éternité. Cependant les usages nouveaux prévalurent auprès de la plupart ; et, voyant cela, j'ai dirigé contre eux les vers héroïques que voici :

Mille ans après que la Vierge a donné le Seigneur au monde,
 Les hommes se précipitent dans les plus funestes erreurs.
 Cédant à l'attrait de la variété,
 Nous prétendons régler nos mœurs d'après la mode nouvelle,
 Et cet amour imprudent de la nouveauté nous entraîne au milieu des dangers.

Les siècles passés ne sont plus qu'un objet de risée pour le nôtre.
 Un mélange de frivolités et d'infamies vient corrompre nos coutumes.
 Désormais les esprits ont perdu tous les goûts sérieux, et jusqu'à la honte du vice.

L'honneur et la justice, la règle des gens de bien, ne sont plus d'aucun prix.
 La mode du jour sert à former des tyrans contrefaits
 Avec des vêtemens écourtés, et une foi équivoque dans les traités.
 La république dégénérée voit en frémissant ces usages efféminés.
 La fraude, la violence, tous les crimes, se disputent l'univers ;
 Les saints ne reçoivent plus d'hommages ; la religion n'est plus révérée.
 Là, les ravages du glaive ; là, ceux de la famine et de la peste,
 Ne peuvent corriger les erreurs des hommes ni lasser leur impiété.
 Et si la bonté du Tout-Puissant ne suspendait sa juste colère,

Littérature neuve, sonore, naïve et brillante, qui n'emprunte rien aux autres nations, puise tout en elle-même, et devient, comme toute littérature primitive, l'histoire du peuple qui la crée.

Pendant que la révolution littéraire s'opère et occupe les esprits, la révolution politique se consolide.

Le roi dénie à Henri de Bourgogne, son oncle, mort sans postérité, le droit de disposer de son duché en faveur d'Othon Guillaume, fils d'un premier lit de la duchesse. Il attaque la Bourgogne, la soumet, après une guerre de cinq ans, et donne cette province au prince Henri, son second fils.

À son retour à Paris, il apprend l'établissement, dans ses États, d'une nouvelle secte qui rejette les mystères et les sacrements, et à la tête de laquelle s'étaient mis Étienne, confesseur de la reine, et Lisoie, chanoine de Sainte-Croix d'Orléans. Un concile fut établi en cette ville à l'effet de juger ces hérétiques, qui furent tous condamnés à être brûlés. Le roi assista au supplice ; et la reine creva, avec la baguette qu'elle portait à la main, l'œil d'Étienne, son ancien confesseur. C'est à cette exécution, encore plus qu'aux hymnes latines qu'il a composées, que Robert doit le surnom de Pieux.

Vers ce même temps, quelques Normands, qui revenaient d'un pèlerinage en Terre-Sainte, abordent dans la principauté de Salerne, au moment où les Sarrasins en assiègent la capitale. Ils se jettent dans la place et y font de si grandes actions de valeur, que les Mahométans lèvent le siège. De retour en Normandie, les pèlerins racontent leurs faits d'armes, disent les généreuses récompenses qu'ils ont reçues du prince qu'ils viennent de délivrer, et excitent dans l'esprit aventureux de leurs compatriotes le désir d'aller chercher fortune de côté. L'un d'eux, nommé Osmon Drogon, contraint de quitter le pays pour avoir tué un seigneur, part avec ses quatre

L'enfer les eût déjà tous dévorés dans ses abîmes sans fond.

Telle est la puissance de cette malheureuse habitude du péché ;

Plus on commet de fautes, moins on craint d'en commettre encore :

Moins on fut coupable, et plus on redoute de le devenir. »

frères, va offrir ses services au prince de Capoue, et jette, avec sa permission, les fondemens d'une ville, où viennent bientôt les rejoindre Tancred de Hauteville et ses douze fils, tous en armes et tous braves. Ils commencent par repousser les Sarrasins, puis les Grecs, puis les papes. La Sicile est conquise sur les trois puissances qui se la disputaient : une nouvelle monarchie s'élève, dont Roger, fils de Tancred, est le premier roi. Son fils Rober II lui succède, s'empare du royaume de Naples, et le sceptre reste dans sa descendance jusqu'à ce que les empereurs de la maison de Souabe viennent l'arracher à l'un de ses rejetons, que vengera plus tard Charles de France, frère de saint Louis, comte de Provence et d'Anjou.

Tandis que ces choses extraordinaires s'accomplissent, Robert, après avoir apaisé quelques troubles en France, associe, en 1007, son fils Hugues à la couronne, le fait reconnaître à Compiègne dans une assemblée générale de la nation ; et, dès lors, le nom de celui-ci figure dans tous les actes publics auprès du nom du roi son père.

À dater de ce moment, la paix établie en France ne fut plus troublée que par quelques dissensions domestiques que suscita Hugues mécontent de l'influence qu'avait prise sur son père, et de la dureté que manifestait à son égard, la reine Constance. Ces dissensions apaisées, il continua de partager le trône paternel ; mais bientôt il tomba malade et mourut, fort regretté de tous.

Robert alors s'associe Henri, ce second fils qu'il avait fait duc de Bourgogne. Constance, qui lui préfère Robert, son troisième fils, pousse celui-ci à une révolte que le roi comprime bientôt ; et la Bourgogne, restée sans duc, est réunie au domaine de la couronne. Cette réunion est la première atteinte portée au système de la grande vassalité.

Une dernière tentative est faite à Compiègne contre le roi. Douze conjurés s'étaient réunis pour l'assassiner, lorsque averti à temps du complot, Robert les fait arrêter. Mais tandis que les juges ins-

truissent leur procès, le roi les fait préparer à la communion par la pénitence. Puis, lorsqu'ils ont reçu le sacrement, il les invite à dîner tous avec lui, et le juge qui lui apporte la sentence à signer le trouve à table au milieu des douze coupables. Il est inutile de dire que la sentence fut déchirée.

Bientôt après ceci le roi tombe malade et meurt, à Melun, soit la soixante et unième année de son âge, et la quarante-cinquième année de son règne.

Ce fut un prince bon, comme il en fallait un à la France naissante après un prince fort¹. Il nourrissait tous les jour trois cents pauvres ; et le nombre de ces malheureux monta quelquefois jusqu'à mille. Le jeudi, saint, il revêtait un cilice, les servait à genoux, et leur lavait les pieds. C'est à lui qu'il faut faire remonter cet usage, adopté par ses successeurs, de laver, à pareil jour, les pieds à douze pauvres, et de les servir à table avec les princes et les seigneurs de la cour. Lorsque l'argent lui manquait pour faire l'aumône, il se laissait voler par ceux qui la lui demandaient. Helgald raconte qu'un voleur, nommé Rapaton, s'agenouilla derrière lui à l'église, et, tandis qu'il priait, lui coupa une partie de la frange d'or qu'il portait à son manteau ; comme il croyait n'avoir point été vu du roi, il se préparait à voler le reste, lorsque Robert se retourna et lui dit doucement : « Retirez-vous, mon frère ; ce que vous avez doit vous suffire pour le moment, et le reste peut être nécessaire à quelque autre de vos camarades. »

Un autre jour, en allant à l'office du matin, il aperçoit deux personnes endormies dans un lit où il ne devait y en avoir qu'une seule : « Plaignant leur fragilité, dit encore Helgald, il ôte de son cou un vêtement de fourrure très-précieux et, d'un cœur compa-

1. « Il avait la taille élevée, la chevelure lisse et bien arrangée, les yeux modestes, la bouche agréable et douce pour donner le saint baiser de paix, la barbe assez fournie, et les épaules hautes. Lorsqu'il montait son cheval royal (chose admirable !), les doigts de ses pieds rejoignaient presque le talon ; ce qui, dans ce siècle fut regardé comme une merveille par ceux qui le voyaient. (Helgald, *Vita Roberti*)

tissant, le jette sur les coupables, afin qu'un autre que lui ne les voie pas, ordonne au serviteur qui le suit d'aller lui chercher un autre habit, et passe le temps de l'office à prier pour les pécheurs. »

De pareils faits appartiennent à l'histoire : ce sont plus que des anecdotes ; ce sont des peintures de mœurs.

C'est encore à ce roi que remonte le privilège de guérir les écrouelles en faisant le signe de la croix sur la plaie des malades.

Henri I^{er} succède à son père en 1031. À peine est-il monté sur le trône, que Constance, sa mère, toujours dans l'intention de donner la couronne à Robert, l'objet de sa prédilection, entraîne à la révolte Baudouin, comte de Flandre, et Eudes II, comte de Champagne, et fait déclarer en sa faveur Dammartin, Senlis, Poissy, Sens, Coucy, et le Puiset. C'était plus de la moitié des places fortes du duché de France., qui, depuis que Hugues l'avait réuni à la couronne, était le patrimoine des rois. Henri fut donc forcé de sortir de Paris, lui douzième, et de se réfugier à Fécamp, où Robert II, duc de Normandie, que sa sévérité faisait nommer Robert-le-Diable, tenait sa cour¹.

Le vassal donna une armée à son roi, et ce roi reconquit sa couronne. La mort de Constance, qui arriva en 1032, consolida la paix. Robert se soumit à son frère, qui lui pardonna et lui céda le duché de Bourgogne, où cette branche royale régna près de quatre siècles.²

Bientôt Eudes, deuxième frère du roi, se révolte contre lui. Guillaume, bâtard de Robert-le-Diable, aide le roi à comprimer cette sédition ; et, à son tour, Henri aide Guillaume à se maintenir dans le duché de Normandie, qu'on lui conteste à la mort de Robert-le-Diable, qui expire à Nicée en revenant d'un pèlerinage à Jérusalem.

Le reste du règne de Henri se passe à apaiser des querelles d'hé-

1. Glaber, fragm. hist. ms., apud Duchesne.

2. Non plus à titre de grand vassal, mais d'apanagiste.

resie, à instituer les premières lois militaires sur les tournois, et à rétablir la trêve dite de Dieu ou du Seigneur, laquelle défend le combat, le pillage et le massacre, du mercredi au samedi. Puis, ayant associé son fils aîné, Philippe, à la couronne, et l'ayant fait sacrer le jour de la Pentecôte de l'an 1059, quoiqu'il n'eût que sept ans, il meurt subitement en 1060, *d'une médecine prise mal à propos*. Il avait vécu cinquante-cinq ans et en avait régné trente.

Ce fut le premier roi du nom de Henri, nom fatal à tous ceux qui l'ont porté en France. Henri I^{er} meurt, ainsi que nous le voyons, probablement empoisonné ; Henri II est tué dans un tournoi par Montgomery ; Henri III est assassiné par Jacques Clément ; Henri IV est poignardé par Ravaillac ; enfin Henri V, né orphelin, vit dans l'exil, entre le tombeau de son père et la prison de sa mère ; – pauvre enfant qui expie les fautes d'une race ; – pauvre innocent pris en holocauste au lieu des coupables ; – pauvre victime sacrifiée, entre la royauté morte et la république qui n'est pas encore née, à cette singulière déesse que l'on nomme *transition*.

Ces deux règnes furent longs¹ et calmes², comme cela convenait à la France, jeune et faible encore. Ce furent des règnes nourriciers, pendant lesquels germèrent les grands événemens qui devaient bientôt apparaître à la surface de la terre. Ils préparaient ce moyen-âge si mal connu jusqu'à nos jours, âge de fer, à la tête aventureuse, au bras puissant, au cœur religieux. Enfin la nation se reposait, car elle allait mettre au jour quelque chose de plus grand que les révolutions passées; elle allait enfanter le peuple³, source de toutes les révolutions à venir.

1. Ils durèrent soixante-quatre ans.

2. « Le règne de Henri passa parmi des émeutes trop légères pour ébranler le corps de l'État. » (Jean de Serres)

3. Nous avons vu, sous la première race, naître dans le sein de l'Église, et sous une forme religieuse, ce peuple que nous allons retrouver au bras de la nation, sous sa forme civile : c'est une transformation et voilà tout ; le peuple, qui était entré dans sa chrysalide avec la robe du prêtre, en sort avec le justaucorps du bourgeois.

Nous allons donc raconter, non pas le règne de Philippe I^{er}, mais les faits qui se passèrent sous son règne, l'un des plus longs et, par ses résultats, l'un des plus importants de la monarchie¹. Philippe fut un de ces hommes qui ne paraissent grands que grâce à une erreur d'optique causée par les événemens à travers lesquels on les aperçoit – un de ces hommes qui, comme François I^{er}, ont l'air d'être les pères d'un siècle et qui n'en sont que les accoucheurs.

En effet, trois événemens principaux, dont un seul suffirait pour remplir un règne ordinaire – tant ils sont spontanés et inattendus dans leurs causes, immenses et influens dans leurs résultats –, prennent naissance sous ce règne.

Le premier fut la conquête de la Grande-Bretagne par Wilhelm ou Guillaume², qui en prit le nom de Conquérant, et devint roi d'Angleterre.

Le second fut l'entreprise des croisades, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, qui devint roi de Jérusalem.

Le troisième est la rébellion de la première Commune³, au milieu de laquelle naquit le peuple français, qui devint roi du monde.

Nous n'oserions pas dire que les deux premiers événemens ne furent que des accidens qui préparèrent l'accomplissement du troisième, mais nous allons du moins essayer de prouver, en les racontant selon leur ordre de dates, qu'ils eurent sur lui une grande influence.

Ce fut l'an 1066 qu'Edouard, roi d'Angleterre, qu'on appela le *saint*, mourut sans laisser d'enfans de son mariage avec Edith. Il y eut dans le royaume, à l'occasion de cette mort, des confusions

1. Il dura de 1060 à 1108, c'est-à-dire quarante-huit ans.

2. Les moindres détails de ce grand événement sont devenus populaires depuis qu'ils ont trouvé un grand historien pour les raconter. Maintenant que la réputation de M. Thierry est faite, nous arrivons bien tard pour redire après tant d'autres qu'il nous paraît être le seul qui réunisse à un si haut degré la conscience de l'investigation, la science des causes, la clarté de la narration, la puissance du style, et la vérité des détails.

3. Cambrai.

et des troubles que ne put calmer l'élection de Harold, fils de Godwin, comte de Kent. Ce fut dans ces circonstances que Guillaume-le-Bâtard jeta les yeux sur l'Angleterre, et sentit naître l'espoir d'en devenir le roi. Il rassembla pour cette entreprise une armée d'aventuriers, hommes braves, robustes, infatigables et pauvres, n'ayant rien à perdre et tout à gagner. Soixante-dix vaisseaux étaient à l'ancre dans le port de Saint-Valery. Cinquante mille hommes montèrent sur ces soixante-dix vaisseaux, et la flotte mit à la voile¹.

Alors on vit un étrange spectacle : celui d'une armée allant conquérir un peuple, et d'un duc allant prendre une couronne au front d'un roi. Sans doute un instant ce peuple et ce roi pensèrent faire un rêve, et l'un et l'autre ne crurent à la réalité, le peuple, que lorsqu'il fut conquis, le roi, que lorsqu'il se vit étendu et mourant sur le champ de bataille de Hastings.

Huit heures de combat suffirent : une bataille, et tout fut dit. Il est vrai que soixante-huit mille hommes y périrent.

Guillaume monta sur le trône de Harold, changea son nom de Bâtard en celui de Conquérant ; et le jeune roi de France, en prenant le royaume des mains de Baudouin, son régent, apprit avec terreur qu'il avait un vassal-roi plus puissant que lui. C'était une terreur d'instinct et de pressentiment, que devaient, dix-huit ans plus tard, justifier les premiers ravages d'une guerre entre ces deux sœurs trop belles, trop jalouses et trop voisines pour rester amies,

1. Edouard d'Angleterre n'ayant point de fils, avait adopté Guillaume-le-Bâtard, et lui avait laissé son royaume : à sa mort, un certain comte anglais, nommé Harold, s'était emparé de la couronne. C'est pourquoi ledit Guillaume rassembla une armée considérable et fit voile pour l'Angleterre, s'avançant avec soixante-dix vaisseaux. Harold, apprenant que ledit Guillaume était entré en Angleterre, marcha à sa rencontre avec une grande armée. On en vint aux mains et on se battit de part et d'autre. Mais enfin Harold fut vaincu et tué. À cette bataille, Guillaume avait dans son armée cent cinquante mille hommes ; après ce combat il marcha vers Londres, et y fut reçu et couronné le jour de la naissance du Seigneur. (Hugues de Fleury)

la France et l'Angleterre : – guerre née d'une plaisanterie¹, et qui dure depuis huit siècles ; – guerre d'extermination comme doit l'être une guerre de famille ; – suite interminable de combats séparés par des trêves, et jamais par une paix ; – lutte où la France, comme Antée, s'est toujours relevée, mais toujours aussi après avoir touché la terre.

Passons aux croisades et à leurs causes.

Tant que les Perses ou les Égyptiens avaient eu la prééminence en Afrique, les chrétiens, quoique tourmentés, avaient encore assez librement exercé leur culte. Mais après la prise de Jérusalem, en 1076, par Alp-Arslan, deuxième sultan des Turcs², les persécutions devinrent d'autant plus intolérables pour les habitants de la ville sainte, que la défaite, par les infidèles, de Romain, surnommé

1. Le roi Guillaume, devenu trop gras, gardait le lit depuis longtemps. Philippe demanda un jour en riant « qui pourrait lui dire quand ce gros homme accoucherait. » Guillaume lui fit répondre « qu'il ne pouvait fixer précisément l'époque de ses couches, mais que le roi de France en serait informé des premiers ; attendu qu'il irait faire ses relevailles à Sainte-Geneviève de Paris, avec dix mille lances en guise de cierges. » Il aurait probablement tenu parole, si, étant tombé de cheval après avoir pris et brûlé Mantes, il ne fût mort des suites de cette chute.

2. Toghrul-Bey, fils de Michel, fils de Seljouk, fut leur premier sultan. Il fut élu en 1038, et régna sur eux jusqu'en 1063. Voici comment Guillaume de Tyr raconte son élection : « S'étant donc arrêtés au commun accord de se donner un roi, ils ordonnèrent une revue complète de leur innombrable population ; et, au milieu d'elle, ils reconnurent cent familles plus illustres que les autres. Ils ordonnèrent alors à chaque ramille d'apporter une flèche, et, lorsque cela fut fait, on forma un faisceau de cent flèches. Le faisceau fut recouvert d'un manteau ; on appela un enfant jeune et innocent, on lui prescrivit de passer la main sous le manteau, et d'en tirer une seule flèche, après avoir publiquement arrêté que celle que le sort amènerait désignerait la famille dans laquelle on prendrait le roi. L'enfant tira la flèche qui appartenait à la famille des Seljouks. Alors on choisit dans cette tribu les cent hommes qui dominaient tous les autres par leur âge, leurs mœurs et leurs vertus ; on décida que chacun de ces hommes apporterait sa flèche avec son nom écrit dessus ; on forma un nouveau faisceau qui fut recouvert avec le même soin. L'enfant reçut également l'ordre de tirer une flèche : celle qu'il amena portait encore le nom de Seljouk, car elle appartenait à Toghrul-Bey, fils de Michel, fils de Seljouk. »

Diogène, empereur de Constantinople, leur ôta tout espoir de recouvrer jamais leur liberté. « Dès lors les citoyens, dit Guillaume de Tyr, n'eurent plus aucun repos chez eux ni hors de chez eux ; la mort les menaçait chaque jour et à chaque instant du jour. Et, ce qui est pire que toute mort, ils étaient écrasés du poids de la servitude : aucun lieu n'était sacré ; les églises même, qu'ils avaient conservées et réparées, étaient exposées aux plus violentes agressions. Tandis qu'on célébrait le service divin, les infidèles, répandant la terreur parmi les chrétiens, en poussant des cris de fureur et des menaces de mort, entraient impunément dans les églises, venaient s'asseoir sur les autels, sans faire de différence d'une place à une autre, renversaient les calices, foulaient aux pieds les vases sacrés, brisaient les marbres, accablaient les desservans d'outrages et de coups. Le patriarche lui-même était traité par eux comme une créature vile ; ils le précipitaient de son siège, le renversaient par terre, et le traînaient par la barbe ou par les cheveux. Souvent même, s'emparant de lui, ils le plongeaient dans un cachot, sans motifs, comme un esclave : et tout cela afin d'affliger le peuple par les souffrances de son pasteur. »

Cependant toutes ces persécutions, loin d'arrêter les pèlerins qui visitaient le saint Sépulcre, semblaient devoir en doubler le nombre : plus il y avait de danger à courir en accomplissant ce vœu, plus il devait y avoir de mérite aux yeux du Seigneur dans son accomplissement. La plus grande partie de ces fidèles étaient des Grecs, des Latins et quelques Normands. Ils arrivaient aux portes de Jérusalem après mille périls, pillés par les populations barbares à travers lesquelles il leur avait fallu passer, à demi nus, épuisés de fatigue et mourant de faim ; et arrivés là, ils ne pouvaient entrer sans payer aux préposés une pièce d'or exigée à titre de tribut. Les malheureux qui ne pouvaient remplir cette condition, et le nombre en était grand, restaient donc rassemblés par milliers dans les environs de la ville, encore plus misérables qu'auparavant, réduits à une nudité complète, brûlés du soleil, et finissaient par mourir de

faim et de soif. Les morts et les survivans étaient également à charge aux habitans de la ville ; car il fallait enterrer les uns, et se priver de tout pour soutenir les autres.

Un jour, un prêtre arriva au milieu de cette multitude souffrante. Il avait passé à travers mille périls, et leur avait échappé ; il avait essuyé mille fatigues, et n'en paraissait seulement pas atteint, quoique ce fût un homme de très-petite stature, et dont l'extérieur n'offrait qu'un aspect misérable. Il traversa cette foule agonisante, se présenta à l'une des portes ; et sur la demande qu'on lui fit de son nom et de son origine, il répondit qu'il s'appelait Pierre, que ses compatriotes les surnommaient l'Ermite, qu'il était né dans l'évêché d'Amiens au royaume de France. On réclama de lui le tribut accoutumé, il donna la pièce d'or et entra.

C'était un homme d'une foi vivre, d'une ambition ardente – ambition qui avait pris pour but les choses du ciel, comme un autre les choses de la terre –. Ce qu'il vit des malheurs et des persécutions qui accablaient les chrétiens lui fit rêver un grand projet.

En conséquence, lorsqu'il a terminé ses dévotions à tous les lieux saints, il se fait donner une lettre par Simon, patriarche de Jérusalem, où il a soin que le tableau exact des malheurs des fidèles soit reproduit, la fait revêtir du sceau qui devait lui donner son caractère d'authenticité, reçoit la bénédiction du patriarche, reprend son bourdon, sort de la ville, se rend au port de Jaffa, trouve un navire prêt à appareiller pour la Pouille, y monte, débarque à Gênes, passe à Paris, va à Rome, se présente au pape Urbain II, lui remet la lettre du patriarche de Jérusalem, lui expose les misères des fidèles, les abominations qui se commettent dans les lieux saints par les Musulmans maudits, et s'acquitte enfin de sa mission avec toute l'ardeur de l'espérance et de la foi.

Le saint-père fut touché de la confiance qu'avaient les chrétiens d'Orient dans leurs frères d'Occident. Il se rappela les paroles écrites dans Tobie : « Jérusalem, cité de Dieu, les nations viendront à toi des pays les plus reculés, et t'apportant des présens,

elles adoreront en toi le Seigneur, et considéreront la terre comme une terre sainte ; car elles invoqueront le grand nom au milieu de toi. »

Il résolut donc d'appeler aux armes tous les princes fidèles, et de délivrer par leur aide le sépulcre de Jésus-Christ.

En conséquence, il passe les Alpes, descend dans les Gaules, s'arrête à Clermont, y convoque un concile, et, au jour fixé, il entre, suivi de Pierre, dans cette salle qui renfermait trois cent soixante-dix évêques venus de tous les diocèses d'Italie, d'Allemagne et de France.

Le discours qu'il leur adressa fut simple, éloquent, concis : c'était la peinture des maux que souffraient leurs frères d'Orient, maux prédits par le saint roi David et par le saint prophète Jérémie¹. C'était la citation des livres sacrés qui prouvait que le Seigneur aime Jérusalem entre toutes les villes² ; c'était la malédiction prononcée sur Agar qui démontrait que les Sarrasins, qu'on appelait alors Agarites ou Ismaélites, fils d'Agar ou d'Ismaël, étaient maudits³, et seraient par conséquent vaincus.

Ce discours, qui parlait à toutes les sympathies guerrières et religieuses, c'est-à-dire aux deux grands besoins de l'époque, eut un effet prodigieux et rapide. Chaque évêque, marchant dans la

1. « Ô Dieu ! les nations sont entrées dans votre héritage, et elles ont souillé votre saint temple. » (Psaume 78, v. 1) – « Ils ont, Seigneur, humilié et affligé votre peuple, et ils ont accablé votre héritage. » (Psaume 93, v. 5) – « Jusques à quand, Seigneur, vous mettrez-vous en colère, comme si votre colère était éternelle ? » (Psaume 78, v. 85) – « Souvenez-vous de ce qui nous est arrivé, considérez l'opprobre où nous sommes. » (Lamentations de Jérémie, ch. 5, v. 1) – « Malheur à moi ! suis-je donc né pour voir l'affliction de mon peuple et le renversement de la ville sainte, et pour demeurer en paix lorsqu'elle est livrée entre les mains de ses ennemis ? » (Macchab., liv. 1, ch. 2, v. 7).

2. « Israël est ma maison et mon héritage. » (Isaïe, ch. 9, v. 25) – « Le Seigneur aime les portes de Sion, plus que toutes les tentes de Jacob. » (Psaume 86, v. 1) – « C'est de la ville de Jérusalem, que j'ai élue, que vous viendra le Sauveur. » (Ép. de saint Paul aux Hébreux, ch. 12, v. 6).

3. « Chassez cette servante avec son fils. » (Genèse, ch. 21, v. 10) – « Rompons leurs liens, et rejetons loin de nous leur sang. » (Psaume 2, v. 3).

voie qui lui était ouverte, rentra dans son diocèse, semant partout la parole de guerre, et disant avec saint Mathieu : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. »

En effet, le mari se sépara de sa femme et la femme de son mari ; le père de son fils, et le fils de son père. Aucun lien ne fut assez fort, aucun amour assez puissant, aucun danger assez grand pour arrêter ceux que soulevaient comme des flots la parole de Dieu. Cependant le zèle de la religion n'était pas l'unique motif de cette grande coalition. Quelques-uns se réunissaient aux croisés pour ne pas quitter leurs amis, d'autres pour ne point paraître lâches ou paresseux ; ceux-ci pour échapper à leurs créanciers, ceux-là par pure légèreté, par caractère aventureux, par amour de nouveaux lieux et de nouvelles choses. Tous se levaient, quelque fût le motif qui les poussât, et allaient au grand rendez-vous des peuples occidentaux, en disant : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! »

Ce fut au printemps de l'an 1096 que se rassemblèrent les héros de cette première croisade. Parmi les chefs qui s'étaient mis à leur tête, les plus puissants étaient les seigneurs que nous allons nommer :

- Hugues-le-Grand, frère du roi Philippe, le premier et le plus pressé de tous ; il traversa la mer et débarqua avec les Franks qu'il commandait, à Durazzo ;
- Bohémond de la Pouille, fils de Robert Guiscard, Normand d'origine ; il prit la même route avec ses Italiens ;
- Godefroy de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine ; il traversa la Hongrie avec une troupe nombreuse pour arriver à la ville sainte qu'il allait délivrer, et dont il devait être le roi ;
- Raymond, comte de Toulouse, conduisant une armée tout entière de Goths et de Gascons, passa par la Slavonie ;
- Robert, fils de Guillaume roi d'Angleterre, prit la route de Dalmatie avec une foule de Normands ;
- Enfin Pierre l'Ermite, et un homme noble surnommé Gauthier-Sans-Argent, suivis d'une foule immense organisée en compagnies

d'infanterie, firent chemin à travers le royaume des Teutons, et descendirent en Hongrie.

Le rendez-vous général était aux environs de Nicée, et l'armée croisée, en arrivant devant cette ville, quoique diminuée des trois quarts par les fatigues, la faim, la trahison et les défaites, était encore si considérable qu'on eût cru, dit la princesse Anne Comène, que l'Europe arrachée de ses fondemens allait tomber sur l'Asie. En effet, si l'on en croit les auteurs contemporains, le nombre des premiers croisés s'élevait à plus de six millions d'hommes.

C'était maintenant l'Europe qui débordait sur l'Asie, comme autrefois l'Asie avait débordé sur l'Europe. La migration des peuples mahométans, sortie de l'Arabie, avait conquis en passant la Syrie et l'Égypte, avait suivi le littoral de l'Afrique, enjambé la Méditerranée comme un ruisseau, surmonté les Pyrénées comme une colline, s'était ruée enfin dans la Provence, et était venue, comme nous l'avons dit, expirer entre Tours et Poitiers, frappée à mort par l'épée de Karl-le-Martel.

À son tour la migration des peuples chrétiens, accomplissant sa réaction de vengeance, partait du lieu où s'était arrêtée la migration des peuples sarrasins, s'ébranlait et marchait d'occident en orient, suivait à travers l'Europe le littoral opposé de la même mer, traversait le Bosphore, et venait attaquer les fils du prophète, au lieu même d'où ils étaient partis pour aller attaquer les sectateurs du Christ.

Abandonnons la croisade devant Nicée, comme nous avons abandonné la conquête sur le champ de bataille d'Hastings, et revenons en France.

Dès que le parti national y eut triomphé, par la substitution de la race Capétienne à la race Carolingienne, le peuple, tombé depuis six siècles dans la servitude, pensa que, puisque les seigneurs avaient le droit de se débarrasser de leurs rois, il avait à son tour le droit de s'affranchir de ses seigneurs ; et, du moment où cette pensée lui vint, elle ne le quitta plus.

Cambrai fut la première ville qui passa de la pensée à l'exécution : elle résolut de se constituer en *Commune*.

Voici ce qu'était une *Commune*. Guibert de Nogent, écrivain du douzième siècle, nous l'apprend dans l'histoire de sa propre vie. « Or voici, dit-il, ce qu'on entendait par ce mot exécration et nouveau. Il veut dire que les serfs ne paieront plus qu'une fois l'an à leurs maîtres la rente qu'ils lui doivent, et que, s'ils commettent quelques délits, ils en seront quittes pour une amende légale : quant aux autres levées d'argent qu'on a coutume d'imposer aux serfs, ils en sont tout à fait exempts. »

Nous n'aurions pu donner une explication meilleure du mot *Commune* que ne le fait, dans sa sainte indignation, le révérend abbé.

Or dès l'an 957, c'est-à-dire soixante ans après qu'un parti national se fût révélé en France par l'élection de Eudes au préjudice de Karl-le-Simple, les habitants de la ville de Cambrai avaient déjà tenté de se constituer en Commune, pendant l'absence de leur évêque. Lorsque celui-ci revint de la cour de l'empereur, où il était allé, il trouva les portes de la ville fermées, et n'y put rentrer. Il alla demander secours contre ses serfs à celui à qui le roi demandait aide contre ses seigneurs. L'empereur lui donna une armée d'Allemands et de Flamands, avec laquelle il revint devant les murs de la ville rebelle. À la vue de cette armée ennemie, les habitants prirent peur, rompirent leur association, et rouvrirent leurs portes à l'évêque.

Alors commencèrent de terribles représailles. L'évêque, furieux et humilié d'avoir vu une ville qui lui appartenait lui refuser son entrée, ordonna aux troupes qui le suivaient de le débarrasser des rebelles. En conséquence, on poursuivit les conjurés jusque dans les églises et les lieux saints ; et quand ils furent las de tuer, les soldats consentirent à faire des prisonniers ; mais ils leur coupèrent les mains et les pieds, leur crevèrent les yeux, ou bien encore les conduisirent au bourreau, qui les marqua au front d'un fer rouge.

Cette exécution eut un effet contraire à celui qu'en attendait l'évêque. Loin d'étouffer par la peur les germes de révolte qui vivaient aux cœurs des Cambraisiens, elle doubla leur désir de se soustraire le plus tôt possible à cette atroce domination. Aussi, en l'an 1024, nouvelle tentative d'affranchissement, et nouvelle répression ecclésiastique, toujours aidée du pouvoir impérial. Quarante ans après, les habitants reprennent les armes, que trois armées, dont l'une appartient encore à l'empire, leur arrachent encore des mains. Enfin, profitant des troubles qui suivent l'excommunication de Henri IV d'Allemagne, et qui forcent cet empereur à s'occuper de ses propres affaires, les Cambraisiens, aidés du comte de Flandre, proclament une troisième fois leur Commune, détruite encore en 1107, mais bientôt rétablie sur des bases si solides et si sages qu'elle servira de modèle aux autres cités, qui préluderont à la liberté générale de la France par l'affranchissement partiel et successif des villes.

Ces droits, que les Cambraisiens devaient à une lutte longue, sanglante et mortelle contre le pouvoir ecclésiastique, formaient un contraste si étrange avec la soumission des autres villes, que les auteurs contemporains regardent leur constitution comme une monstruosité. « Que dirai-je, s'écrie l'un d'eux, de la liberté de cette ville : l'évêque ni l'empereur ne peuvent y lever des taxes, aucun tribut ne peut être tiré d'elle ; et aucune armée ne doit être conduite hors de ses murs, si ce n'est pour la défense même de la Commune ! »

L'auteur nous fait là le tableau des droits ecclésiastiques perdus ; voici celui des droits populaires créés :

– Les bourgeois de Cambrai constituaient leur ville en Commune ; – ils choisissaient parmi eux, et par la voie de l'élection, quatre-vingts jurés ; – ces jurés devaient s'assembler tous les jours à l'hôtel-de-ville, maison du jugement ; – l'administration et les fonctions judiciaires étaient partagées entre eux ; – chacun de ces jurés devait entretenir à ses frais un valet et un cheval de selle, afin

d'être toujours prêt à se transporter sans retard partout où les devoirs de sa charge rendraient sa présence nécessaire.

C'était, comme on le voit, un véritable essai du pouvoir démocratique jeté en enfant perdu au milieu de la France féodale. Aussi les auteurs des douzième et treizième siècles donnent-ils à ces villes affranchies, ou voulant s'affranchir, tantôt le nom de république, tantôt celui de Commune.

Noyon suivit bientôt l'exemple de Cambrai, mais avec moins de peine. Son évêque, Baudri de Sarchainville, était un homme instruit, au jugement sain, au regard juste : il vit qu'un nouvel ordre de choses venait de naître, que l'enfant était déjà trop fort pour être étouffé, et qu'il valait mieux marcher au-devant de la nécessité que de l'attendre et de plier sous elle. Donc, en l'an 1108, *quelques jours avant l'avènement au trône de Louis-le-Gros*, il rassemble de son propre mouvement tous les habitants de la ville, qui, depuis longtemps, désiraient une Commune, et y avaient préludé par des querelles avec le clergé métropolitain, et présente à cette assemblée, composée d'ouvriers, de commerçans, de clercs, et même de chevaliers, un projet de charte qui assemble les bourgeois en association, leur donne le droit d'élire leurs jurés, leur garantit l'entière propriété de leurs biens, et ne les rend justiciables que de leurs magistrats municipaux. C'était, comme on le voit, plus de liberté qu'à notre époque, où le conseil municipal moderne a bien quelque ressemblance avec les jurés anciens, mais où ce conseil est présidé par un maire à la nomination du roi.

On pense bien que cette charte fut reçue avec joie et jurée avec ardeur. Louis-le-Gros, en montant sur le trône, fut appelé à la corroborer de sa sanction ; *car Noyon était situé dans la partie de la Picardie qui relevait du roi de France*.

Nous écrivons ces dernières lignes en caractères italiques parce que, suivant le fil de notre narration, et anticipant sur le règne de Louis-le-Gros, nous croyons que c'est ici le moment de combattre pour notre part la croyance générale qui fait honneur à ce roi de

l'affranchissement des Communes.

Les Communes, ainsi que nous l'avons vu par l'exemple de Cambrai et de Noyon, et ainsi que nous allons le voir par l'exemple de Laon, s'étaient affranchies par leur propre esprit de liberté, et maintenues dans l'affranchissement par leur propre force. L'approbation de cet affranchissement par leur évêque ou par le roi, lorsque l'évêque ressortait de lui, ne fut donc qu'une simple formalité de consécration, et dont le roi, les seigneurs ou les évêques voulurent par calcul se faire un mérite auprès des habitans affranchis, impuissans qu'ils étaient de les réduire par les armes à leur servitude première. C'est pour cela que l'histoire, flatteuse comme un courtisan, et que la charte de Louis XVIII, menteuse comme l'histoire, font à tort remonter à Louis-le-Gros cette pensée d'affranchissement, qui depuis cent soixante ans bouillonnait au cœur des habitans de plusieurs de nos villes.

En effet, outre les deux Communes que Louis-le-Gros trouve tout établies lorsqu'il monte sur le trône, en 1108, il en existait deux autres, instituées dès 1102. C'était la Commune de Beauvais, d'origine spontanée et populaire, ainsi que le prouvent les lettres d'Yvon et celles de Saint-Quentin, dont la charte avait été concédée à cette ville par Raoul, comte de Vermandois, qui, puissant seigneur qu'il était, ne jugea pas même à propos de faire ratifier cette concession par Philippe I^{er}, alors régnant.

Quant à l'histoire de la Commune de Laon, elle appartient au règne de Louis-le-Gros, et nous retrouverons l'occasion d'en parler tout à l'heure en résumant ce règne. Ce qui nous importait, pour le moment, c'était de constater par des dates précises, que quatre Communes situées aux environs de Paris étaient déjà constituées, lorsque le prince auquel on fait honneur de l'affranchissement général monta sur le trône de France.

Maintenant que nous avons passé en revue les trois grands événemens du règne de Philippe I^{er} ; 1^o la conquête des Normands ; 2^o la première croisade ; 3^o l'affranchissement des Communes, il

nous reste à prouver ce que nous avons dit de l'influence qu'avaient eue ces deux premiers événements sur le troisième.

On se rappelle que nous avons cherché à prouver, en rapportant le traité par lequel Karl-le-Simple avait abandonné la Normandie et la Bretagne au chef danois, que le véritable motif d'intérêt qui avait déterminé le roi à la cession de ces deux belles provinces, était de s'assurer, au milieu de la France même, un appui dans le duc de Normandie et de Bretagne, au cas où lui manquerait celui de l'empereur contre le parti national qui voulait le renversement de la dynastie Carolingienne, et à la tête duquel se trouvaient des hommes tels que Rod-bert, Hugues-le-Grand et Here-bert, comte de Vermandois.

Nous avons vu aussi que, trompant l'attente de Karl-le-Simple, les ducs de Normandie avaient successivement, et selon qu'ils crurent cela de leur intérêt, prêté l'assistance de leur épée, tantôt à la cause nationale, tantôt à la race carolingienne. Enfin Rik-hard s'était complètement rallié au parti triomphant dans la personne de Hugues Capet, en devenant son beau-frère, et en appuyant son élection. Depuis cette époque jusqu'à celle de la conquête de l'Angleterre par les Normands, la bonne harmonie n'avait point été troublée entre eux : et il est probable que si Guillaume fût resté duc de Normandie et de Bretagne, au lieu de devenir roi d'Angleterre, Philippe eût trouvé en lui, pour réprimer les Communes naissantes, un appui d'autant plus efficace et spontané que Guillaume pouvait à son tour craindre, dans ses États, ce sentiment de liberté qui commençait à se manifester dans ceux du roi et des autres seigneurs. Mais celui-ci, abandonnant un simple duché pour conquérir un grand royaume, avait ôté à la Normandie et à la Bretagne toute leur puissance, du moment où il avait réduit ces deux provinces à n'être que des fleurons de la couronne d'Angleterre, des fiefs d'une monarchie dont le siège se trouvait placé outre-mer, une espèce de pied-à-terre que la Grande-Bretagne conservait dans le royaume de France.

Bien plus, à l'époque à laquelle nous sommes parvenus, Philippe I^{er}, après avoir eu d'abord Guillaume pour vassal tant que ce dernier n'était que duc de Normandie, pour rival dès qu'il fut roi d'Angleterre, l'avait eu enfin pour ennemi, et pour ennemi victorieux. Son fils Guillaume, dit le Roux, avait hérité de la haine paternelle, qu'il devait léguer à ses fils, comme un trésor de famille ; et le roi de France, loin de pouvoir demander, à l'heure qu'il était, secours à la Normandie contre les Communes, avait au contraire besoin des Communes pour marcher contre la Normandie.

On voit donc qu'en remontant aux causes, la conquête, ainsi que nous l'avons dit, a indirectement mais efficacement aidé à la réussite du mouvement insurrectionnel et populaire qui commençait à se manifester en France.

Les croisades, de leur côté, avaient eu et devaient encore avoir dans l'avenir une influence plus directe.

L'influence qu'elles avaient eue était donc celle-ci :

Les seigneurs, en obéissant à la voix de Pierre l'Ermite, qui les poussait à la délivrance du tombeau du Christ, et en emmenant à leur suite tout ce qu'ils avaient pu lever d'hommes dans les provinces qui leur étaient respectivement soumises, avaient presque déraciné de la France le pouvoir seigneurial. Le clergé – et encore une partie du clergé avait-elle suivi la noblesse –, le clergé, disons-nous, et le peuple, étaient donc restés seuls en face l'un de l'autre. Or, le clergé, en devenant propriétaire de biens territoriaux immenses, avait cessé de trouver des sympathies parmi les serfs, qui n'avaient pas de domaines. En devenant riche, il avait cessé d'être peuple ; et, du moment où il n'avait plus été l'égal des classes infimes, il était devenu leur oppresseur. Lorsque les Communes s'organisèrent, elles n'eurent donc, en quelque sorte, à lutter que contre le pouvoir ecclésiastique, puisque les plus puissans et les plus braves seigneurs, auxquels elles n'auraient, certes, pas pu résister, étaient hors du royaume, et ne pouvaient, par conséquent réprimer ces mouvemens partiels qui, par leur impunité, amenèrent

le mouvement général.

Maintenant voici l'influence qu'elles devaient avoir :

Les seigneurs, forcés de partir instantanément, avaient été, pour subvenir aux frais d'un si long voyage, obligés de vendre une partie de leurs biens au clergé. Avec l'argent qu'ils avaient reçu de lui, ils avaient monté leurs équipages de guerre ; et les sommes immenses qui n'étaient demeurées qu'un instant entre les mains prodigues des chevaliers, étaient presque aussitôt descendues, pour y rester, entre les mains économes des bourgeois et des gens de métier qui avaient entrepris l'approvisionnement de l'armée et qui avaient fourni l'armement et l'équipement des chevaux. Bientôt encore, un immense commerce de marchandises suivant la croisade s'étendit au nord, par la Hongrie, jusqu'en Grèce ; au midi, par les ports de la Méditerranée, jusqu'en Égypte. Avec l'aisance vint le désir de la conserver. Or qui devait fixer cette aisance dans les classes pauvres ? une constitution qui garantît les droits de ceux qui possédaient ; et qui pouvait donner cette constitution ? l'affranchissement.

Aussi, de ce moment, l'affranchissement du peuple est en progrès, et ne s'arrêtera pas qu'il n'ait atteint son résultat – la liberté.

De son côté, le pouvoir monarchique, qui doit arriver un jour à être le seul ennemi de la liberté, afin que, lorsqu'elle l'aura renversé à son tour, elle ne soit pas reine mais déesse du monde, gagne à compter de ce moment, et toujours par les mêmes causes, du terrain sur le pouvoir temporel des seigneurs et sur le pouvoir spirituel du clergé. Dès lors, le système féodal, affaibli par cette migration sainte, ne sera plus un obstacle au pouvoir royal, mais au contraire, une espèce d'arme défensive, une sorte de bouclier qu'il opposera à l'ennemi et au peuple, et que la guerre civile et la guerre étrangère finiront par faire tomber de son bras morceau à morceau. Ainsi, à compter de la fin du onzième siècle, progrès dans le pouvoir monarchique, progrès dans la puissance populaire. – La féodalité, fille de la barbarie, enfante la monarchie et la

liberté, ces deux sœurs jumelles dont l'une finira par étouffer l'autre.

Donc, les révolutions qui depuis huit siècles ont passé à travers la France, prennent leurs sources faibles et inaperçues au pied du trône de Philippe I^{er}, et viennent, en s'élargissant d'âge en âge, se jeter immenses au milieu de notre époque.

C'est ainsi que dans les Alpes un enfant peut, en se jouant, franchir comme les ruisseaux d'une prairie les sources de quatre grands fleuves qui sillonnent toute l'Europe, et s'agrandissant toujours, finissent par se jeter dans quatre grandes mers¹.

Revenons aux petits détails de ce règne, qui se sont perdus dans l'ombre des trois grands événemens que nous venons de raconter.

Philippe, fidèle à la précaution prise par les premiers rois de la troisième race, fait sacrer de son vivant son fils Louis.

La langue romane se forme de plus en plus : les premiers poètes provençaux apparaissent sous le nom de troubadours, et les premiers poètes neustriens sous le nom de trouvères.

Le besoin qu'éprouvent les chevaliers croisés d'offrir un signe de ralliement aux gens de leur suite, au milieu d'une armée de plusieurs millions d'hommes, parlant trente idiomes différens, leur fait adopter par nécessité certains symboles extérieurs qu'à leur retour ils conserveront par orgueil, et que ceux qui ne les avaient pas suivis imiteront par jalousie. De là les armoiries.

En 1088, saint Bruno fonde l'ordre des Chartreux au milieu des montagnes du Dauphiné.

Enfin un nouvel ordre d'architecture s'introduit dans la construction des églises : il reçoit le nom de gothique, et tiendra le milieu entre le roman et la renaissance.

Pendant ce temps des événemens importans s'accomplissent à l'entour de la France.

Le Cid, ce héros des Espagnes, soumet Alphonse VI, Tolède et

1. Le Rhône, qui se jette dans la Méditerranée ; le Rhin, qui se jette dans l'Océan ; le Pô, qui se jette dans l'Adriatique ; et le Danube, qui se jette dans la mer Noire.

toute la Castille-Nouvelle¹.

L'empereur Henri IV fait déposer le pape Grégoire VII, qui l'excommunie et le dépose à son tour².

Jérusalem est prise par les Croisés³, et Godefroy de Bouillon en devient le roi.

Guillaume-le-Roux est tué à la chasse, et Henri I^{er} monte sur le trône d'Angleterre⁴.

Toutes ces choses étaient accomplies au dedans ou allaient s'accomplir au dehors, lorsque Philippe I^{er} meurt à Melun, l'an 1168, dans la cinquante-septième année de son âge. Son fils, Louis VI, lui succède.

Louis VI, communément appelé Louis-le-Gros, est un de ces hommes nés heureusement, qui arrivent à des temps donnés, et doués d'une organisation en harmonie avec les besoins de leur époque. Il jeta les yeux sur la France et jugea sa situation ; il descendit en lui et calcula ses forces : il comprit que la royauté, dans un siècle où la société s'organise, devait être une souveraineté et non une suzeraineté ; dès-lors toutes les actions de sa vie tendirent à l'accomplissement de cette pensée, et son règne fut en quelque sorte le scénario du grand drame que joua Louis XI.

Un homme l'aida puissamment à poser les bases de son édifice monarchique. Ce ne fut plus un maire du palais formidable par ses armes, ni un comte de Paris puissant par ses domaines ; ce fut un simple abbé de Saint-Denis, homme de génie, un co-régent à la manière de Sully et de Colbert, un *ministre* enfin, dans l'acception moderne que nous attachons à ce mot.

Ainsi, grâce aux combats partiels livrés par Louis-le-Gros à la féodalité, grâce à l'administration habile des biens de la couronne, auxquels Suger rattache les terres achetées aux seigneurs partant pour la Terre-Sainte, et les forteresses conquises sur les vassaux

1. 1073.

2. 1076.

3. 1099.

4. 1100.

rebelles et vaincus, dès le commencement de ce règne un gouvernement central et régulier se laisse apercevoir. La royauté brise les lisières féodales, essaie ses premiers pas, réclame des droits ressortants de sa propre nature, et se présente comme pouvoir supérieur, pouvoir qui fera peu pour les libertés publiques¹, mais qui fera beaucoup pour la formation de l'État.

Du vivant de son père, Louis avait déjà commencé cette œuvre de centralisation ; car il savait ce que Philippe avait eu à souffrir de vexations des seigneurs renfermés dans des châteaux-forts situés sur le territoire même de la couronne. Le château de Montlhéry, entre autres, qui appartenait au seigneur Guy de Truxel, fils de Milon, commandait le chemin de Paris à Orléans : « Si bien qu'il en résultait, à cause des brigandages de ce seigneur, dit Suger, un tel embarras et un tel désordre dans les communications entre les habitants de ces deux villes, qu'à moins de faire route en grande troupe, ceux-ci ne pouvaient aller chez ceux-là, ni ceux-là chez ceux-ci, que sous le bon plaisir de ce perfide. »

Aussi, dès que Philippe se fut rendu maître de cette tour par le mariage de l'un de ses fils² avec la fille de Guy de Truxel, il prit Louis d'une main, et, de l'autre, lui montrant le château presque imprenable, il lui dit : « Allons, enfant Louis, veille bien à conserver cette tour, de laquelle sont parties ces vexations qui m'ont fait blanchir les cheveux, ainsi que des ruses et des fraudes damnables qui ne m'ont jamais permis d'obtenir un instant de paix ni de repos. »

Louis, devenu roi, se souvint des paroles de son père. Il prit tour

1. Nous croyons avoir prouvé que Louis-le-Gros n'était pour rien dans l'affranchissement des communes. – Voici, à l'appui de la nôtre, l'opinion de M. Guizot, que nous admirons autant comme historien que nous l'aimons peu comme ministre : « C'est même à tort, je pense, qu'on leur fait honneur (à Louis-le-Gros et à Suger) du premier affranchissement des communes. Cet affranchissement les avait précédés, provenait de causes indépendantes de leur pouvoir, s'accomplissait sans leur concours, et ils l'ont aussi souvent contrarié que secondé. (Fr. Guizot, *Notice sur Suger*) »

2. Philippe, qu'il avait eu de la comtesse d'Angers.

à tour les châteaux de Gournay, de Sainte-Sévère, de La Ferté-Baudoin, de La Roche-Guyon ; et, profitant d'une révolte de son frère Philippe, il s'empara de la citadelle de Mantes, et de cette forteresse de Montlhéry dont il avait eu l'imprudence de se dessaisir, quoique son père lui eût tant recommandé de ne point la perdre de vue. Toutes ces forteresses prises, il alla avec son armée mettre le siège devant le château du Puyset. La reddition de cette dernière bicoque lui coûta trois ans de lutte, juste ce qu'il avait fallu de temps aux Croisés pour prendre toute la Palestine.

De là, continuant ce travail obstiné, qui consistait à arracher les seigneuries des terres du royaume comme un jardinier l'herbe de son jardin, il marcha contre le château de Nogent, qui se rendit, poursuivit sa course armée jusqu'à Bourges, prit Germigny, envoya Aymond maître de ce château en France, et laissa dans cette forteresse, comme il avait fait dans toutes les autres, des hommes fidèles et dévoués.

Bientôt la guerre étrangère le réclama à son tour. Henri I^{er} d'Angleterre avait mis le pied en Normandie ; il voulait élargir son domaine de France, et, fidèle à la haine léguée, reprendre l'interminable duel où l'avait abandonné Guillaume-le-Roux.

Les premiers coups portés n'occasionnèrent pas grand dommage de part ni d'autre, jusqu'à ce qu'enfin l'armée française fût battue à Brenneville, le 20 août 1119.

Cependant Louis reprit bientôt l'avantage dans plusieurs combats partiels : mais alors il lui fallut faire face à un plus puissant ennemi.

Les troubles de l'Allemagne étaient apaisés depuis la déposition de Henri IV. Henri V, son successeur, se trouvait à la tête d'un empire tranquille et puissant ; il se rappela avec regret ces temps de la suprématie germanique sur le royaume franc, suprématie que ses ancêtres n'avaient pu ressaisir depuis le triomphe du parti national, et, sous le prétexte d'une excommunication prononcée à Reims contre lui par le pape Calixte, il se prépara à envahir la

Champagne.

Alors Louis fit appel de maître à ces grands vassaux qui se regardaient comme les égaux de Hugues Capet¹, et les grands vassaux obéirent.

Dès-lors la suprématie de la royauté sur la féodalité ne fut plus une abstraction et devint un fait.

Le rendez-vous général était dans les plaines de Reims. Le roi, pour se rendre favorable saint Denis, patron spécial et protecteur particulier du royaume de France, alla prendre sur l'autel de son abbaye la bannière du comté Vexin², pour lequel comté il relevait,

1. Tout le monde connaît le mot d'Adalbert à Hugues Capet, qui lui faisait demander qui l'avait fait comte : « Ceux qui t'ont fait roi, » répondit-il.

2. Cette bannière n'était autre que celle qui devint si célèbre sous le nom d'oriflamme ; étendard qu'il ne faut pas confondre avec la bannière des Franks, ni avec la bannière de France. La première était tout simplement la chape de saint Martin ; la seconde était de velours violet ou bleu céleste, que Louis-le-Jeune, fils de Louis-le-Gros, parsema de fleurs de lis d'or, lorsqu'il l'emporta aux croisades. Charles V réduisit ces fleurs de lis à trois, en l'honneur de la Sainte-Trinité ; et de Charles V à Charles X, les trois fleurs de lis furent adoptées par nos rois comme armes du royaume de France.

Quant à l'oriflamme, elle n'était pas blanche comme plusieurs peintres nous l'ont faite et comme plusieurs historiens nous l'ont dit. La première partie de son nom, qu'elle tirait de la lance d'or à laquelle elle était attachée, et la seconde, qu'elle recevait de la couleur de son étoffe, auraient dû les empêcher de tomber dans une aussi grande erreur. D'ailleurs Guillaume Guiard en fait la description dans quatre vers que voici :

Oriflamme est une bannière
Aucun poi plus forte que guimple,
De cendal roujoyant et simple
Sans pourtraiture d'autre affaire.

Les Chroniques flamandes s'accordent sur ce point avec l'auteur que nous venons de citer. « Il tenait, disent-elles, une lance, à quoi l'oriflamme était attachée d'un vermeil *samit* à guise de *gonfanon* à trois queues, et avait entour houpes de soie verte. »

Le témoignage de Raoul de Presle dans son Histoire de Saint-Denis est aussi positif que celui des Chroniques flamandes. « L'oriflamme, dit-il, est à savoir un glaive tout doré, où est attachée une bannière vermeille. »

Les successeurs de Louis-le-Gros suivirent son exemple, et l'oriflamme

quoique roi, de l'église de Saint-Denis ; et, la recevant avec un respectueux dévouement, il alla le premier au rendez-vous, avec une poignée d'hommes seulement.

Mais, comme nous l'avons dit, l'appel qu'il avait fait avait été entendu du royaume entier. « Quand, de tous les points de la France, dit Suger, notre puissante armée fut réunie, ils se trouva une si grande quantité de chevaliers et de gens de pied, que l'on eût dit des nuées de sauterelles qui couvraient la surface de la terre, non-seulement sur les rives des fleuves, mais encore sur les montagnes et dans les plaines. » Cette armée se montait à près de trois cent mille hommes.

Cependant, s'il ne se fût pas agi d'une guerre nationale, d'une guerre contre la Germanie, il est probable que l'appel n'eût point eu un résultat si prompt et si décisif. La haine qu'on portait aux anciens protecteurs des Carolingiens était telle qu'elle avait eu le pouvoir de rallier autour du roi les ennemis même du roi, et de faire venir à son secours le comte du Palais, Thibault lui-même, « quoique, dit encore Suger, il fit alors, avec son oncle le roi d'Angleterre, la guerre au seigneur Louis. »

Le roi essaya de mettre de l'ordre dans cette multitude, et c'est encore à cette époque qu'il faut faire remonter ces dispositions militaires, cette organisation des masses armées, que le génie de Napoléon porta dans notre siècle à un si haut degré de perfection. Suger nous transmet les détails de ces préparatifs, et nous les rapportons ici ; car ils nous paraissent curieux, et ils doivent être

devenus leur principale enseigne ; ce n'est que sous Charles VII qu'elle disparut des armées françaises : non que la foi en cette bannière fût diminuée, mais parce que, Saint-Denis étant tombé au pouvoir des Anglais, le roi ne put l'aller prendre en ce monastère. Cependant Jeanne d'Arc vint, qui se fit faire une bannière blanche avec le simple mot *Jhésus* brodé dessus. Les victoires que l'on remporta à la suite de ce nouvel étendard nuisirent au crédit de l'autre, on l'oublia tout à fait, et, quand les Anglais eurent été chassés du royaume, on adopta en sa place la bannière de Jeanne. — De là l'origine du drapeau blanc.

Cependant Félibien assure qu'en 1594 on montrait encore l'oriflamme au trésor de Saint-Denis, mais toute rongée par les vers et décolorée par le temps.

authentiques.

« De ceux de Reims et de Châlons, qui sont plus de six mille, tant fantassins¹ que cavaliers, on forme le premier corps ; des gens de Soissons et de Laon, non moins nombreux, on forme le second ; au troisième sont les Orléanais, les Parisiens, ceux d'Étampes, et la nombreuse armée du bienheureux saint Denis, si dévouée à la couronne. Le roi, plein d'espoir dans son saint protecteur, voulut se mettre lui-même à la tête de cette troupe. "Ce sont ceux-là, dit-il, qui me seconderont vivant ou qui me rapporteront mort." Le noble Hugues, comte de Troyes, conduisait la quatrième division. À la cinquième étaient le duc de Bourgogne et le comte de Nevers. Raoul, comte de Vermandois, renommé par son courage, illustre par sa parenté proche avec le roi, suivi d'une foule d'excellents chevaliers, troupe nombreuse tirée de Saint-Quentin et de tout le pays d'alentour, et bien armée de cuirasses et de casques, fut destiné à former l'aile droite. Louis approuva que ceux de Ponthieu, d'Amiens et de Beauvais, fissent l'aile gauche. On mit à l'arrière-garde le très-noble comte de Flandre avec ses six mille excellents soldats, et près d'eux devaient combattre Guillaume, duc d'Aquitaine, le comte de Bretagne, et le vaillant guerrier Foulques, comte d'Angers². On régla de plus que, partout où l'armée en viendrait aux mains avec les Allemands, des charrettes chargées d'eau et de vin, pour les hommes blessés ou épuisés de fatigue, seraient placées en cercle, comme une espèce de forteresse, et que ceux que des blessures ou la lassitude forceraient de quitter le

1. Les fantassins étaient presque tous des gens des Communes. Les milices qu'on tirait d'elles fournirent jusqu'à François I^{er} l'infanterie de l'armée. C'était au milieu de ces troupes, qui n'avaient pour armes défensives que des casques et quelquefois des cuirasses de cuir, et pour armes offensives que des lances ou des faux, qu'entraient, comme des moissonneurs, ces cavaliers armés de toutes pièces, montés sur des chevaux couverts de fer, et frappant avec des épées à deux mains. Cela nous explique ces grandes prouesses du moyen-âge, que notre âge moderne est presque tenté de prendre pour des fables.

2. On voit que, à l'exception de la Normandie et de l'Auvergne, toute la féodalité de France marchait sous les ordres du roi.

champ de bataille iraient là se rafraîchir, resserrer les bandages de leurs plaies, et enfin reprendraient des forces pour retourner au combat. »

Dès que l'empereur eut connaissance de ces dispositions, il perdit tout espoir de réussir dans son entreprise, et préféra la honte de se retirer au risque de livrer la bataille. Le roi alors eut grand' peine à empêcher cette armée, rassemblée de tous les coins du royaume, d'aller porter dans les états germaniques la guerre dont l'empereur avait menacé la France¹.

Pendant ce temps le roi d'Angleterre, voyant le roi et son armée occupés sur un autre point, avait essayé de s'emparer de la frontière de France limitrophe de la Normandie. Mais un seul baron, Amaury de Montfort, à la tête de troupes levées dans le Vexin, avait déjoué toutes ses tentatives, et, dans plusieurs rencontres, soutenu grandement l'honneur du pays ; si bien que Henri, quand il vit échouer la diversion sur laquelle il comptait de la part de l'Allemagne, proposa à Louis la paix et le renouvellement de l'hommage pour son duché de Normandie. Le roi lui accorda la paix, et Henri prêta l'hommage.

Louis, débarrassé de ces deux puissans ennemis, continua ses expéditions partielles. Les Auvergnants, qu'on n'avait point encore pu soumettre, et qui se prétendaient frères des Romains, avaient manqué à l'appel du roi, qui chercha l'occasion de les en faire repentir : elle ne tarda pas.

L'évêque de Clermont, chassé de son siège par Guillaume VI, comte d'Auvergne, vint demander asile et secours au roi de France. Le roi les lui accorda tous deux, rassembla une armée, poursuivit les Auvergnants dans leurs montagnes, prit un à un leurs châteaux, qu'ils croyaient inexpugnables, bâtis qu'ils étaient au faîte de leurs rochers, s'empara de Clermont, leur capitale, « rendit

1. À la nouvelle de sa retraite, il ne fallut rien moins que les prières des archevêques, des évêques, et des hommes recommandables par leur piété, pour engager les Français à ne pas porter la dévastation dans les États de ce prince, et à en épargner les pauvres habitants. (Suger, *Vie de Louis-le-Gros*)

à Dieu son église, au clergé ses tours, à l'évêque sa cité, rétablit la paix entre lui et le comte, et la fit confirmer par les sermens les plus saints et par des otages nombreux. »

Ses deux dernières expéditions furent aussi heureuses que celle-ci. La première fut dirigée contre les meurtriers de Charles-le-Bon, neveu de Robert, comte de Flandre, surnommé le Hiérosolymitain, à cause de ses exploits en Terre-Sainte ; il les attaqua dans la ville de Bruges, où ils s'étaient réfugiés, ne leur laissa pas de relâche qu'ils ne se fussent rendus, et condamna à mort les deux principaux auteurs de ce meurtre. Le genre des supplices adoptés dans une époque est encore un moyen à l'aide duquel on juge le degré de civilisation où cette époque est parvenue. Voici celui que subirent les deux coupables :

« Par un raffinement de rigueur, écrit Suger, on le lia (Bouchard) sur une roue élevée, où il resta exposé à la voracité des corbeaux et des oiseaux de proie ; ses yeux furent arrachés de leurs orbites ; on lui mit la figure en lambeaux ; puis, percé d'un millier de flèches, de dards et de javelots, qu'on lui lançait d'en bas, il périt de la manière la plus cruelle, et fut jeté dans un cloaque. »

Quant à son complice, qui se nommait Berthold, « on le pendit à une fourche avec un chien. Chaque fois qu'on frappait celui-ci, l'animal déchargeait sa colère sur le condamné, et lui dévorait la figure de ses morsures.

» Pour les autres que le seigneur Louis tenait dans la tour, il les contraignit à monter sur la plate-forme ; puis tous furent jetés séparément, et les uns après les autres, du haut de la tour, et eurent la tête fracassée à la vue de leurs parens. »

Cette exécution terminée, le roi marcha contre le château de Coucy, près de Laon, lequel appartenait à Thomas de Marle, homme exécration, qui opprimait la sainte Église, et ne respectait ni Dieu ni les hommes.

Thomas essaya de résister, mais inutilement. Blessé à mort par

Raoul, comte de Vermandois, il fut conduit prisonnier à Laon. Le lendemain du combat, on rompit les digues de ses étangs, et ses biens furent vendus au profit du fisc.

Louis-le-Gros fit encore en personne, malgré son obésité, qui devenait effrayante, trois expéditions guerrières : la première contre le château de Livry, appartenant à Amaury de Montfort, et les deux autres contre les forteresses de Bonneval et de Château-Renard, appartenant au comte Thibaut. Ils tombèrent tous trois en sa puissance.

Nous avons suivi la royauté dans sa lutte contre les seigneuries, suivons maintenant les communes dans leur lutte contre la royauté ; et, comme l'histoire d'une seule ville sera à peu près l'histoire de toutes, dans ses détails ainsi que dans ses résultats, nous prendrons pour exemple la révolution communale de Laon, sur laquelle Guibert de Nogent nous donne les détails les plus précis.

Le siège de l'église de Laon était demeuré deux ans vacant, lorsque le roi d'Angleterre, qui cherchait à répandre en France des hommes sur lesquels il pût compter, parvint, à force de promesses et de présents, à faire nommer évêque Gaudry, son référendaire, quoiqu'il n'eût jamais reçu des ordres sacrés autre chose que la cléricature, et qu'il n'eût mené jusque-là d'autre vie que celle d'un soldat. Malgré ce singulier noviciat, il reçut, dans l'église de Saint-Ruffin, l'onction épiscopale. Par un hasard qui se trouva être une prophétie, le texte de l'Évangile, choisi pour ce jour, était celui-ci : « Votre âme sera percée par une épée. »

Après la cérémonie, le nouvel évêque sortit de l'église, à cheval, mitre en tête, et revêtu des ornemens pontificaux, pour se rendre chez lui, accompagné de Guibert de Nogent et d'un jeune clerc. Il rencontra sur son chemin un paysan armé d'une lance ; jaloux de montrer qu'il n'avait point oublié les exercices militaires qu'il avait appris chez les Anglais, il prit la lance des mains de ce paysan, piqua des deux, et, tendant le bras comme s'il poursuivait

quelqu'un, il frappa avec beaucoup d'adresse un petit arbre qui se trouvait sur la route. À la vue de cette action toute mondaine, Guibert de Nogent ne put s'empêcher de lui dire que la lance allait mal à la main lorsque la tête portait la mitre.

Trois ans se passèrent, pendant lesquels l'évêque donna aux habitants plus de mauvais exemples que de bons. C'étaient, au palais épiscopal, des profusions et des dépenses qui faisaient murmurer les hommes de bien ; il n'était point d'exactions que ne fissent les gens de l'évêque, afin de fournir à leur maître l'argent nécessaire à ses prodigalités. « C'était au point, dit Guibert de Nogent, que s'il arrivait que le roi vînt dans sa cité de Laon, lui qui, certes, avait bien, comme monarque, le droit d'exiger les égards dus à sa dignité, il était tout d'abord honteusement vexé dans ce qui lui appartenait. Car lorsqu'on menait, le matin ou le soir, ses chevaux à l'abreuvoir, on les enlevait de force, après avoir écrasé ses gens de coups. On doit penser que c'était encore bien pire pour les gens du peuple. Aucun laboureur ne pouvait entrer dans la ville qu'il ne fût jeté dans une prison et obligé de se racheter, ou cité en jugement et condamné sans motif, et sous le premier prétexte qui se présentait. »

Rapportons pour exemple un seul fait qui donnera une idée de la manière dont s'opéraient ces exactions.

« Le samedi, les habitants de la campagne quittaient leurs villages et venaient de tous côtés à Laon pour s'approvisionner au marché. Les gens de l'évêque alors faisaient le tour de la place, portant, dans des corbeilles ou dans des écuelles, des échantillons de légumes, de grains, ou d'une autre denrée quelconque, comme ayant intention de les vendre. Ils les présentaient ainsi au premier paysan qui cherchait de tels objets à acheter. Lorsque le prix de la vente était convenu, le vendeur disait à l'acheteur : "Suis-moi dans ma maison, que je te livre ce que je t'ai vendu." L'autre suivait ; puis, lorsqu'ils étaient arrivés au coffre qui contenait les marchandises, l'honnête vendeur ouvrait le couvercle et le soulevait, disant

à l'acheteur : "Regarde de près la marchandise, afin de t'assurer qu'elle ne diffère en rien de celle que je t'ai montrée sur la place." Alors l'acheteur, se levant sur la pointe des pieds, s'appuyait le ventre sur le bord du coffre, la tête et les épaules penchées dedans, plongeant ses mains dans le grain pour le retourner et s'assurer qu'il était de bonne qualité. C'était ce que demandait le brave vendeur. Il saisissait ce moment, soulevait le paysan par les pieds, le poussait à l'improviste dans le coffre, et, rejetant aussitôt le couvercle sur lui, gardait le captif dans cette sûre prison jusqu'à ce qu'il se fût racheté. Ces choses et autres semblables se passaient dans les villes ; les grands et leurs agens exerçaient publiquement le vol et le brigandage à main armée. Il n'y avait nulle sûreté pour tout homme qui se trouvait attardé dans les rues : être arrêté ou tué, voilà le sort qui l'attendait. »

Cependant ces moyens, quelque ingénieux qu'ils fussent, finirent par s'épuiser. Les laboureurs allèrent au marché de Reims, les habitants de la ville ne se hasardèrent plus à sortir de nuit ; enfin, la disette des gens rançonnables devint telle, que l'évêque, manquant d'argent, partit pour Rome afin d'en demander au roi d'Angleterre, qui se trouvait alors dans cette ville.

Pendant ce temps, le clergé, les archidiacres et les grands, cherchant les moyens de tirer de l'argent des hommes du peuple, traitaient avec eux par députés, offrant de leur accorder, s'ils payaient une somme raisonnable, la faculté de former une Commune. Les hommes du peuple, saisissant ce moyen qu'on leur offrait de se racheter de toutes les vexations, « donnèrent des monceaux d'argent à ces avarés, dont les mains étaient autant de gouffres ; et ceux-ci, rendus plus faciles par cette pluie d'or qui tombait sur eux, jurèrent aux gens du peuple, par les choses les plus sacrées, de tenir exactement la promesse qu'ils leur avaient faite. »

Ce marché était à peine conclu que l'évêque revint, momentanément enrichi par les présents du roi d'Angleterre. Il entra d'abord dans une grande colère en apprenant les promesses faites en son

absence par Guy et l'archidiacre Gauthier, et refusa d'entrer dans la ville. Mais au moment où on le croyait le plus inflexible, il s'adoucit tout à coup, rentra dans la cité de Laon, jura de respecter les droits de la Commune, droits établis sur le modèle des Communes de Saint-Quentin et de Noyon, et de plus décida le roi à confirmer et à jurer aussi ce traité. Ce changement dans ses intentions « vint, dit Guibert de Nogent, de ce qu'on lui offrit de grosses sommes d'or et d'argent, et que c'en fut assez pour apaiser les tempêtes de ses paroles. » Ce furent des considérations pareilles qui déterminèrent aussi le roi.

La Commune fut donc acceptée par le peuple, jurée solennellement par l'évêque, ratifiée par le roi.

Mais avec l'or du peuple s'en alla le souvenir de la foi engagée. Lorsque l'évêque se retrouva sans argent, il crut n'avoir rien promis. Cependant, comme il n'osait lever de nouvelles taxes, et qu'il fallait remplir les coffres, l'homme de Dieu se fit faux-monnaieur.

« Les employés chargés de frapper les monnaies, dit l'auteur où nous puissions nos renseignements, falsifièrent tellement les espèces, que, par cette manœuvre, une foule de gens se trouvèrent réduits à la dernière indigence. Ils fabriquèrent en effet, avec le cuivre le plus vil, des pièces, qu'à force de méchants artifices ils faisaient paraître, pour le moment du moins, plus brillantes que l'argent, de sorte que – ô douleur ! – le vulgaire ignorant y était trompé, se défaisait pour ces pièces de ce qu'il avait de plus précieux, et ne recevait en échange qu'une scorie du plus vil métal. »

Mais, dès que les gens du peuple eurent reconnu cette fraude, ils ne reçurent plus aucune monnaie d'argent sans en avoir préalablement frotté le coin sur du grès ; de sorte que l'évêque fut obligé d'aviser bientôt à de nouveaux moyens. Celui de tous qui lui parut le plus court et le plus sûr, fut de leur retirer leurs franchises, et de les faire rentrer dans la classe des serfs taillables à merci. Il assembla en conséquence son conseil, où il fut arrêté qu'on déterminerait le roi à venir entendre, en la ville de Laon, les offices du carême,

et que, la veille du vendredi saint, on profiterait de sa présence pour attaquer et détruire les libertés accordées.

À l'époque convenue, le roi vint. Les bourgeois, qui se doutèrent que sa présence aiderait à tramer quelque complot contre eux, lui firent offrir quatre cents livres d'argent pour qu'il leur fût favorable ; mais l'évêque et les grands s'engagèrent à lui en compter sept cents, s'il voulait les appuyer dans le retrait de leur parole. Louis-le-Gros se décida pour ceux qui lui offraient le plus¹ ; et, au jour dit, il se rendit à l'hôtel de ville, où l'attendait le peuple rassemblé. L'évêque, en vertu de son pouvoir épiscopal, le releva de son serment, s'en releva lui-même, et tous deux ensemble déclarèrent aux bourgeois que la Commune de Laon était abolie. La consternation fut telle qu'aucun cri de vengeance ne s'éleva. Cependant le roi, comprenant qu'il venait de violer toutes les lois divines et humaines, n'osa, cette nuit-là, coucher ailleurs que dans le palais épiscopal ; et le lendemain, à la pointe du jour, il quitta la ville avec sa suite, tellement pressé d'en sortir, que, se contentant de la promesse de l'évêque, il n'attendit pas même le paiement des sept cents livres d'argent.

Le cœur des bourgeois était plein de stupeur, mais en même temps de rage. Les boutiques se fermèrent, les cabaretiers et les aubergistes n'étalèrent plus aucune marchandise ; les hommes en place cessèrent de remplir leurs fonctions, et la ville présenta ce caractère triste et grave dont nous avons vu, de nos jours, les cités s'empres à la veille des réactions civiles, dans ces heures sombres qui précèdent l'explosion d'une révolution populaire.

Cet aspect était rendu plus solennel encore par le jour même où ces choses se passaient ; car c'était le vendredi saint que les âmes de ces hommes devenus ennemis mortels « se préparaient, d'un

1. La cupidité de ce prince le fit donc pencher, comme je l'ai dit, vers ceux qui lui promettaient davantage ; de son consentement, et contre ce qui était dû à Dieu, tous ses sermens et ceux de l'évêque et des grands furent en conséquence violés et déclarés nuls, sans aucun respect pour l'honneur et pour les jours saints. (*Vie de Guibert de Nogent*, liv. 3)

côté par l'homicide, de l'autre par le parjure, à recevoir le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Toute cette journée, des troupes de bourgeois, sans armes encore et parlant bas, parcoururent les rues, s'amoncelèrent sur les places, se dispersant au moindre bruit qui pouvait annoncer l'approche d'une troupe armée, pour s'amasser sur un autre point, comme des nuages que le vent pousse en sens contraire, et qui présagent une tempête au ciel. — Quarante hommes déterminés s'engagèrent, dit-on, par un serment terrible qui devait, s'ils y manquaient, leur ôter tout espoir dans la vie éternelle, à massacrer l'évêque et tous ceux de ses gens qui tomberaient entre leurs mains. L'évêque eut quelque révélation de ce complot, et n'osa point sortir de son palais pour aller à matines.

Cependant le lendemain, qui était le jour du samedi saint, il ordonna à ses domestiques et à quelques soldats de cacher des épées sous leurs vêtements, et de marcher derrière lui, car il fallait qu'il suivît la procession. Tous les bourgeois de la ville étaient à la cérémonie, et l'évêque voyait à sa suite, et à peine séparée de lui par quelques serviteurs sur lesquels il comptait peu, cette population tout entière qu'il venait de trahir, dont chaque regard lui envoyait un reproche, et dont chaque vêtement lui cachait un cœur ennemi. Bientôt il s'éleva quelque tumulte, comme cela arrive toujours au milieu des grandes foules, et aussitôt l'un des conjurés, s'imaginant que l'heure était venue d'exécuter le meurtre promis, sortit d'une voûte sombre et basse, et se mit à crier à haute voix et à plusieurs reprises : « Commune ! Commune ! » Cependant ces cris moururent sans échos ; car ces hommes, ardents à se venger, mais religieux même dans leur vengeance, ne voulurent point l'accomplir au moment où leur évêque, tout condamnable qu'il était à leurs yeux, remplissait les fonctions sacrées de son ministère épiscopal. L'évêque rentra donc dans son palais sans accident, et son orgueil s'en augmenta. Le peuple à cette époque était comme un de ces jeunes lions apprivoisés qui n'ont pas encore goûté le

sang, et dont on ne connaît ni la force ni la rage.

Cependant, à peine rentré, l'évêque fit venir de ses domaines une troupe nombreuse de paysans, les arma, et ordonna aux uns de défendre l'église, et aux autres de garder son palais.

La cité s'agitait de plus en plus, comme par un tremblement de terre croissant. Des bourgeois se hasardaient dans les rues avec quelque arme à la main, comme une épée ou une hache. Les plus timides s'écartaient encore de leur chemin, et feignaient de ne pas les connaître, mais d'autres, plus hardis, du haut de leurs fenêtres les encourageaient du geste ; puis bientôt descendaient, sortaient eux-mêmes armés, s'arrêtaient lorsque quelque seigneur passait devant eux pour rejoindre hâtivement le palais épiscopal, le regardaient de la tête aux pieds, et, n'osant cependant encore l'attaquer, le laissaient continuer son chemin ; puis, ces quelques hommes armés se réunissaient, formaient une troupe, s'étonnaient de se trouver si nombreux, et accueillaient avec des rires sauvages les nouveaux renforts qui leur arrivaient à chaque instant.

Tandis que cela se passait au dehors, au dedans l'évêque discutait, avec l'archidiacre Gauthier, sur les sommes à exiger des bourgeois ; car, par une amère dérision, le prélat voulait que chaque homme lui payât, pour l'abolition de la Commune, la même somme qu'il lui avait payée pour son établissement. De temps en temps un grondement, grave comme celui du tonnerre lointain, arrivait à ces deux hommes parjures ; ils relevaient alors la tête, écoutaient un instant, ignorant d'où naissait ce bruit, et bientôt, comme il cessait, ils se remettaient aux calculs de leur taille. Tout à coup un grand tumulte éclata aux pieds des murs mêmes du palais épiscopal ; les cris : « Commune ! Commune ! » retentirent jusqu'à l'évêque ; il ouvrit une fenêtre et aperçut toutes les rues adjacentes pleines de bourgeois armés de haches, d'épées à deux tranchans, d'arcs et de cognées : il fut à son tour aperçu des révoltés, qui poussèrent de grands cris de malédiction, et lancèrent une volée de flèches dont quelques-unes vinrent frapper à quelques

pieds seulement de lui. Il ferma aussitôt la fenêtre, et, en se retournant, il trouva devant lui l'un de ses grands, nommé Adon, vice-seigneur, ardent de paroles, ardent de cœur, qui, voyant que c'était une grande révolte, venait lui demander ses ordres, et lui annoncer que déjà deux de ses grands étaient tombés morts, à savoir Guinimar, homme noble, et le nommé Regnier, cousin de l'abbé Guibert, l'historien des grands événemens que nous rapportons. Le prélat, qui était, nous l'avons dit, un homme de courage, habitué aux armes et à la guerre, ordonna les préparatifs nécessaires, s'arma et se rendit aux murailles avec ses soldats.

Il trouva le combat déjà engagé : les assaillans étaient conduits, du côté où il se plaça, par un nommé Teudegaud, serf de l'église de Saint-Vincent, que l'évêque avait souvent raillé sur sa laideur, et qu'il appelait même habituellement du sobriquet d'*Isengrin*, mot qui, à cette époque, désignait en langue populaire un loup. Ces gens criaient comme des forcenés : « Commune ! Commune ! » dressaient contre la muraille toutes les échelles qu'ils avaient pu se procurer dans la ville, et Isengrin à leur tête, montaient malgré les traits et les pierres que l'évêque et sa troupe faisaient pleuvoir sur eux. Enfin, le prélat, voyant que tout devait céder à un courage si extraordinaire « en de telles gens, » et qu'un dernier assaut se préparait, auquel il n'avait pas l'espoir de résister, quitta la muraille afin de s'enfuir dans le cellier de l'église. En passant dans la cour, il s'aperçut que la porte avait été forcée malgré le courage d'Adon, qu'il avait chargé de défendre ce poste, et vit ce seigneur qui se défendait si vigoureusement, à coups de lance et d'épée, qu'il avait abattu trois de ses assaillans. Enfin, pressé par les autres, il monta sur une table à manger qui se trouvait dans la cour, et, « comme dit Guibert, outre les plaies dont son corps était couvert, il avait les deux genoux blessés ; il tomba dessus, et, dans cette posture, il combattit encore longtemps, portant de rudes coups à ceux qui le tenaient pour ainsi dire assiégé, jusqu'à ce qu'enfin, épuisé de fatigue, il fut percé d'un trait que lui lança un homme du peuple,

et réduit en cendres lors de l'incendie qui consuma le palais. »

À la mort d'Adon, toute résistance cessa : les hommes d'Isengrin, qui avaient escaladé les murailles, se joignirent à ceux qui avaient enfoncé la porte, et les deux troupes réunies se mirent à chercher le prélat, « l'appelant à grands cris, dit encore Guibert, non pas évêque, mais coquin. »

Une heure à peu près s'était passée dans cette recherche vaine, qui avait encore augmenté leur colère, lorsqu'ils s'emparèrent d'un valet qui, effrayé par leurs menaces, fit signe qu'il fallait chercher du côté du cellier. Ils s'y précipitèrent aussitôt, et, comme il n'y avait que des tonneaux vides, ils frappèrent dessus, trouant ceux qui sonnaient le creux, et les sondant avec des épées. Enfin un cri aigu se fit entendre ; l'évêque venait d'avoir la cuisse traversée.

Alors tous les révoltés, ardents au carnage, se réunirent autour de ce tonneau, enlevèrent le couvercle, et virent un homme en habit de domestique ; un instant ils crurent s'être trompés : « Qui est là ? » demanda Isengrin. « Un malheureux prisonnier, » dit l'évêque. Et tous poussèrent de grands cris ; car, avec l'instinct de la vengeance, ils avaient reconnu la voix du prélat, quelque altérée qu'elle fût par la terreur. Isengrin le prit par les cheveux et le tira hors du tonneau. Peut-être si ce malheureux était resté couvert de ses vêtemens sacerdotaux, leur caractère sacré eût-il pu en imposer à la multitude ; mais il avait pris un habit de domestique ; ce n'était plus pour eux qu'un homme, qu'un extorqueur parjure et de mœurs perdues. Ils l'entraînèrent donc, avec des huées et des coups, vers le cloître des Clercs : tout le peuple les y attendait.

L'évêque vit bien que puisqu'on s'arrêtait là, c'était là le lieu du supplice. Il essaya d'adoucir ces furieux ; il leur promit de grosses sommes d'argent pour le rachat de sa vie ; il leur offrit de quitter Laon, s'engageant, par les sermens les plus terribles, à n'y jamais rentrer ; enfin, il se mit à genoux devant ces hommes qu'il avait vus dix ans à genoux devant lui. Alors l'un d'eux, nommé Bernard des Bruyères, le voyant dans cette posture, leva une lourde hache

à deux tranchans dont il était armé, et d'un seul coup lui fendit la tête et lui fit sauter la cervelle. Comme il respirait encore, ses bourreaux lui brisèrent à de petites distances les os des jambes, et le percèrent lentement de mille blessures. Quant à Isengrin, apercevant l'anneau pastoral au doigt de celui qui naguère était évêque, et ne pouvant l'arracher parce que la main crispée par l'agonie s'était fermée, il coupa le doigt au pauvre mort, et s'empara ainsi de l'anneau. Puis enfin, le cadavre fut jeté tout nu contre une borne ; et, pendant cette journée, nul ne passa devant lui, homme, femme ou enfant, sans lui jeter des pierres ou de la boue, et sans poursuivre son âme de railleries et de malédictions¹.

Ainsi tomba la première victime de la première révolution populaire :

– Révolution de ville qu'on peut comparer à une révolution de nation ; car, les intérêts étant pareils, quelque petit ou grand que soit le cercle qu'ils embrassent, leurs développemens présentent les mêmes périodes. D'abord, besoin d'amélioration chez les serfs d'une ville, besoin exprimé par l'humble demande d'affranchissement ;

– Accord juré entre le maître et les serfs ;
– Accomplissement loyal du traité par ceux-ci ;
– Oubli de la promesse faite et violation du serment par le seigneur ;

– Réaction populaire, accompagnée de tous les crimes démocratiques qu'elle peut entraîner après elle :

Voilà une révolution au douzième siècle.

Au bout de six cents ans, une nation tout entière éprouve ces besoins qu'avait éprouvés une ville. Mais elle veut plus que l'affranchissement, elle veut la liberté, et la demande de cette liberté est faite, non plus par quelques bourgeois, mais par un grand peuple.

1. Ô mon Dieu ! qui pourrait dire combien d'infâmes railleries les passans lancèrent sur ce corps gisant, étendu dans la rue, et de combien de pierres et de boue ils le couvrirent. (Guibert de Nogent)

- Ce peuple réclame humblement cette liberté par la voix de ses représentans ; la réclamation est raillée par les grands ordres de l'État ; les représentans sont chassés de la salle de leurs délibérations, et se réunissent au Jeu-de-Paume ;
- Fondation de l'assemblée nationale ;
- Rédaction d'un traité qui établit les droits du peuple, et limite le pouvoir de la royauté ;
- Acceptation libre de ce traité par Louis XVI ;
- Serment de fidélité à la constitution de 91 ;
- Violation de la promesse, et oubli, par la royauté, du serment loyalement tenu par le peuple ;
- Réaction populaire qui dresse sur la place de la Révolution l'échafaud du 21 janvier 93 ; mort de Louis XVI, traître et parjure :

Voilà une révolution au dix-huitième siècle.

Seulement on voit qu'en suivant une progression semblable à celle du douzième, tout marche sur une plus grande échelle. Ce n'est plus une ville qui se révolte, c'est une nation qui se soulève ; ce n'est plus un évêque que quelques bourgeois assassinent, c'est un roi qu'un peuple tout entier juge, et que le bourreau exécute.

Ce ne fut que seize ans après le meurtre de l'évêque Gaudry, c'est-à-dire en 1128, que les bourgeois de Laon obtinrent, non la ratification de leur Commune – car ce nom de Commune fut rayé du nouveau traité comme *horrible et exécration* –, mais une *institution de paix*. Dans cet intervalle, la royauté avait pris une sanglante revanche. Tous les bourgeois saisis les armes à la main avaient été pendus sans rançon ni merci, et leurs corps, laissés sans sépulture, avaient été la proie des chiens et des oiseaux.

Par ce traité de paix étaient rétablies, sur les bases de la première charte, la juridiction municipale et la fixation des tailles. Il stipulait de plus le pardon des anciennes forfaitures et l'autorisation donnée aux bannis de rentrer dans la ville ; mais de ce pardon étaient exceptés treize bourgeois : Foulques, fils de Bomard, Raoul

de Cabricion, Ancelle, gendre de Lébert, Haymon, vassal de Lébert, Payen Seille, Robert, Remy But, Maynard Dray, Raimbault de Soissons, Paque Osteloup, Ancelle Quatremaings, Raoul Gastines et Jean de Molrain.

Tels sont les noms inconnus de ces premières victimes de la cause populaire, bannis du douzième siècle qui ouvraient cette longue liste de proscriptions, registre aux mille pages, dont chaque pages est remplie, et dont la dernière, écrite d'hier et fraîche encore, se termine par les noms de Prospert et de Jeanne.

Et que l'on ne s'y trompe pas : quoiqu'il y ait entre le dévouement et la punition de ces hommes un intervalle de sept siècles, c'est le même principe qui les a fait agir, c'est le même pouvoir qui les a réprimés. Les souverains entendent tous la liberté de la même manière, et « le roi ne lâche que quand le peuple arrache. »

Revenons à Louis-le-Gros, vainqueur des seigneuries et vaincu par les Communes.

Lorsque les choses ci-dessus racontées furent accomplies, il était arrivé à la cinquante-neuvième année de son âge, déjà depuis longtemps gêné par l'énorme corpulence à laquelle il doit son surnom, fatigué par ses expéditions guerrières, quoique encore jeune de cœur, ferme de volonté, et ardent d'exécution, il fut forcé de s'arrêter, gémissant de son impuissance et répétant souvent ces paroles : « Hélas ! hélas ! quelle misérable nature est la nôtre ! savoir et pouvoir tout ensemble lui est à peine ou plutôt ne lui est jamais permis. »

Sentant sa fin approcher, il demanda à recevoir les sacrements et à se confesser en présence de tous en tout haut. Les portes de sa chambre furent donc ouvertes, et chacun put entrer.

Tout le monde étant rassemblé, il appela son fils Louis, se démit en sa faveur du gouvernement de l'État, qu'il confessa avoir mal administré, lui remit l'anneau royal, l'obligea de promettre, sous serment, de protéger l'église de Dieu, les pauvres et les orphelins, de respecter les droits de chacun, et de ne retenir aucun individu

prisonnier dans sa cour. Puis, son fils ayant prêté le serment, il rassembla toutes ses forces, et fit à haute voix cette profession de foi religieuse :

« Moi, Louis, malheureux pécheur, je confesse un seul et vrai Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; je confesse qu'une personne de cette sainte Trinité, le Fils unique, consubstantiel et coéternel à Dieu son père, incarné dans le sein de la très sainte vierge Marie, a souffert, est mort, a été enseveli, est ressuscité le troisième jour, est monté au ciel, où il est assis à la droite de Dieu le Père, et viendra juger les vivans et les morts au jour du grand et dernier jugement. Je crois que l'eucharistie de son très sacré corps est le même qu'il a pris dans le sein de la Vierge, et qu'il donna à ses disciples pour qu'ils demeurassent unis et associés en lui. Je crois fermement, et je le confesse de bouche et de cœur, que ce vin est le même sang sacré qui a coulé de son côté quand il était attaché à la croix. Je désire enfin que ce viatique, le plus sûr des secours, me fortifie à l'heure de ma mort, et me défende par sa protection irrésistible de toute puissance infernale. »

Puis, sentant que son heure arrivait, il pria qu'on étendît un tapis par terre, et que sur ce tapis l'on jetât des cendres en forme de croix. Cela fait, on l'y porta et déposa. Deux heures après, il rendit l'âme.

C'était le 1^{er} août 1137 ; il avait atteint sa soixantième année, et régnait depuis trente ans.

Louis-le-Jeune monta sur le trône.

Vers les derniers jours qui précédèrent la mort de Louis-le-Gros, des députés étaient venus à son lit d'agonie lui annoncer que Guillaume X, duc d'Aquitaine, étant mort dans un pèlerinage à Saint-Jacques, lui avait légué, comme à son roi et suzerain, sa fille Éléonore, non encore mariée, ainsi que les duchés d'Aquitaine et de Guyenne qui lui appartenaient. Le roi avait accepté le legs, et, reconnaissant, avait ordonné à son fils d'épouser la riche orpheline. Louis-le-Jeune était donc en route pour Bordeaux, lorsqu'ar-

riva la mort de son père. La nouvelle qu'il en reçut à Poitiers ne retarda point son mariage : il fut célébré en présence de tous les grands de Gascogne, de Saintonge et de Poitou réunis. Ainsi l'œuvre de la réunion des seigneuries à la couronne de France avait été l'une des dernières pensées de Louis-le-Gros, et se continuait après sa mort.

Louis-le-Jeune revint hâtivement de Bordeaux à Orléans, où il avait appris que les habitants voulaient établir une Commune. Fidèle aux traditions paternelles, « il réprima, dit l'auteur de sa vie¹, hardiment ces complots, non sans malheur pour certains hommes. »

Quelques années après, Louis-le-Jeune, ayant appris que les Sarrasins avaient repris sur les croisés la ville d'Édesse, convoqua à Vézelay une grande assemblée où une nouvelle croisade fut résolue. Il reçut, ainsi que la reine Éléonore, la croix des mains de saint Bernard, et « partit pompeusement entouré d'un cortège royal, la semaine d'après la Pentecôte de l'an 1147. »

Le roi, en quittant la France, en avait confié le gouvernement à Suger, qui avait vu avec chagrin cette croisade, et qui ne cessa de rappeler Louis à Paris, où il jugeait sa présence plus nécessaire qu'à Jérusalem. Ce fut surtout lorsque Robert de Dreux, frère du roi, l'eût abandonné en Palestine, et, revenu en France, eût essayé, avec l'aide de plusieurs ecclésiastiques et d'un parti populaire assez nombreux, de détrôner son frère, que ses instances devinrent plus pressantes, quoiqu'il eût, par sa prudence et par sa fermeté, fait échouer cette tentative d'usurpation.

Voici la lettre qu'il lui écrivait à cette occasion.

« Les perturbateurs du repos public sont de retour, tandis que vous, obligé à défendre vos sujets, vous demeurez comme captif sur une terre étrangère. À quoi pensez-vous, seigneur, de laisser

1. L'auteur de la *Vie de Louis-le-Jeune* est complètement inconnu. On l'attribua toujours, mais à tort, à Suger ; car ce fragment historique s'étend jusqu'en 1165, et Suger mourut le 12 janvier 1151.

ainsi les brebis qui vous sont confiées à la merci des loups ? Comment pouvez-vous vous dissimuler les périls dont les ravisseurs qui vous ont devancé menacent votre État ? Non : il ne vous est pas permis de vous tenir plus longtemps éloigné de nous. Tout réclame ici votre présence. Nous supplions donc Votre Altesse, nous exhortons votre pitié, nous interpellons la bonté de votre cœur, enfin nous vous conjurons, par la foi qui lie réciproquement le prince et les sujets, de ne pas prolonger votre séjour en Syrie au delà des fêtes de Pâques, de peur qu'un plus long délai ne vous rende coupable, aux yeux du Seigneur, d'avoir manqué au serment que vous avez fait en recevant la couronne. Vous aurez lieu, je pense, d'être satisfait de notre conduite ; nous avons remis entre les mains des chevaliers du Temple¹ l'argent que nous avons résolu de vous envoyer ; nous avons de plus remboursé au comte de Vermandois les trois mille livres qu'il nous avait prêtées pour votre service. Votre terre et vos hommes jouissent, quant à présent, d'une heureuse paix. Nous réservons pour votre retour les reliefs des fiefs mouvant de vous, les tailles et les provisions de bouche que nous levons sur vos domaines. Vous trouverez vos maisons et vos palais en bon état, par le soin que nous avons pris d'en faire les réparations. Me voilà présentement sur le déclin de l'âge ; mais j'ose dire que les occupations où je me suis engagé pour l'amour de Dieu, et par attachement pour votre personne, ont beaucoup avancé ma vieillesse. À l'égard de la reine votre épouse, je suis d'avis que vous dissimuliez le mécontentement qu'elle vous cause jusqu'à ce que, rendu en vos États, vous puissiez tranquillement délibérer sur cela et sur d'autres objets. »

Nous avons transcrit cette lettre dans tous ses détails, parce que de pareils détails sont de l'histoire. D'ailleurs, son dernier paragraphe nous ramène à un événement qui a eu une trop grande influence sur les destinées du royaume pour que nous le passions sous silence : nous voulons parler du divorce de Louis-le-Jeune et

1. L'ordre du Temple avait été fondé sous Louis-le-Gros l'an 1118.

d'Éléonore d'Aquitaine.

La cause de ce mécontentement, que Suger invitait Louis-le-Jeune à dissimuler, était la conduite de la reine. Elle s'était *croisée* avec son mari, comme nous l'avons dit, et ses amours avec un jeune Sarasin étaient devenus un sujet de scandale pour tous ceux qui avaient pris part à la sainte entreprise. Ils pensaient que le commerce adultère de leur reine avec un ennemi de l'Église était une mauvaise préparation au succès qu'ils priaient Dieu d'accorder à leurs armes. Aussi, presque aussitôt après son retour, et la reine à peine accouchée d'une fille sur la paternité de laquelle il avait des doutes, Louis alléguait un degré de consanguinité assez proche pour amener la rupture de leur mariage, rupture qui eut lieu le 18 mars 1152. Le roi était revenu de la croisade le 20 octobre 1149¹.

Louis-le-Jeune, en répudiant Éléonore, lui rendit la Guyenne et le Poitou, quoique Suger s'opposât à cette restitution, qui, en effet, était d'un honnête homme, mais d'un mauvais politique. À peine maîtresse de ces deux duchés, Éléonore se maria à Henri, comte d'Anjou, duc de Normandie, et les lui apporta en dot ; de sorte que ce même comte, montant sur le trône sous le nom de Henri II, se trouva roi d'Angleterre, duc de Normandie, de Bretagne et d'Aquitaine, comte d'Anjou, de Poitou, de Touraine et du Maine. Ainsi l'ennemi fut introduit non seulement sur les rivages, mais au cœur même du royaume ; ainsi le roi d'Angleterre put à l'avenir faire la

1. « C'est pourquoi Hugues, archevêque de Sens, les manda tous deux, à savoir le roi Louis et la reine Éléonore, en sa présence, à Beaugency, où, sur son injonction, ils se rendirent le vendredi d'avant le dimanche des Rameaux. Il s'y trouva aussi Samson, évêque de Reims ; Hugues, évêque de Rouen ; l'archevêque de Bordeaux, dont j'ignore le nom ; quelques-uns de leurs suffragans, et une grande partie des grands et des barons du royaume de France. Quant ils furent assemblés dans l'endroit ci-dessus désigné, les parens du roi prononcèrent, selon qu'ils l'avaient promis, le serment qu'il existait, comme nous l'avons dit plus haut, un proche degré de parenté entre le roi et la reine Éléonore ; et ainsi fut dissoute entre eux la société matrimoniale. » (*Vie de Louis-le-Jeune*)

guerre à la France avec des Français.

Louis, de son côté, épousa en secondes noces Constance, fille du roi d'Espagne. Mais elle mourut bientôt en lui donnant une fille¹. Enfin le roi, craignant que la France cessât d'être gouvernée par un prince sorti de son sang, épousa en troisièmes noces Adèle, fille de Thibaut, comte de Blois, qui combla tous ses vœux en lui donnant un fils le 22 août 1165.

Ce fils fut Philippe II, surnommé Auguste².

Les détails que nous donne l'historien inconnu de Louis VII s'arrêtent à cette époque, quoique ce ne soit qu'en 1181 que Louis meurt, « laissant, dit Jean de Serres, le levain d'un grand malheur à sa postérité. »

Outre ce que nous venons de rapporter, le règne de Louis-le-Jeune vit beaucoup de choses, et entre autres la doctrine d'Abailard condamnée au concile de Soissons ; le Code Justinien retrouvé en Italie et apporté en France, où il devint le droit écrit ; la nais-

1. En 1160.

2. Philippe fut surnommé *Auguste* par Rigord ou Rigot. Cet homme, Goth d'origine, comme il le dit lui-même, c'est-à-dire né dans le Languedoc*, où il exerçait la profession de médecin, quitta son état pour se renfermer dans l'abbaye de Saint-Denis, où il écrivait la vie du roi. Il nous explique quelle signification il attachait au mot *Auguste*, qui est resté à Philippe, quoique Guillaume-le-Breton, continuateur de Rigord, ait toujours appelé ce roi Philippe-le-Magnanime.

« Mais peut-être vous étonnerez-vous du titre d'Auguste que je donne au roi en tête de cet ouvrage, en voici les raisons : Les écrivains donnaient ordinairement le nom d'Auguste (du verbe *augeo*, *auges*) aux Césars qui avaient augmenté l'État. Philippe mérite donc le nom d'Auguste parce qu'il a aussi augmenté l'État. En effet, il a réuni à son royaume tout le Vermandois, que ses prédécesseurs avaient perdu depuis longtemps, et beaucoup d'autres terres dont il a encore augmenté le revenu de l'État. De plus, il est né dans le mois consacré à Auguste (août), c'est-à-dire quand les granges et les pressoirs regorgent de biens temporels. »

* Ce nom de Languedoc ne fut adopté que vers le commencement du quatorzième siècle. Jusque-là, on appelle cette partie de la France la Gothie, du gouvernement des West-Goths qui y avait subsisté de 408 à 712, époque à laquelle il fut renversé par l'invasion des Arabes.

sance des factions papistes et impériales, connues sous les noms de Guelfes et Gibelins ; le duel défendu pour toute dette qui n'excédera pas cinq sous ; la formation de l'Université de Paris ; la fondation de l'École de médecine de Montpellier ; enfin le différend relatif aux immunités ecclésiastiques entre Henri II et Thomas, archevêque de Cantorbéry, différend qui ne fut terminé que par l'assassinat de ce dernier.

Louis avait voulu, de son vivant, consolider les droits de son fils au trône, en le faisant sacrer et couronner. Ce fut le jour de la Toussaint 1180, le jeune roi entrant dans sa quinzième année, que cette cérémonie s'accomplit à Reims, en présence de Henri, roi d'Angleterre, « qui tenait humblement un côté de la couronne sur la tête du roi de France, en signe de soumission qu'il lui devait. » La même année, « enflammé, dit son historien, d'un saint zèle, il fit, le 16 des calendes de mars, saisir les juifs dans leurs synagogues, par toute la France, et les fit dépouiller de leur or, de leur argent et de leurs vêtemens, comme ils en avaient eux-mêmes dépouillé les Égyptiens à leur sortie de l'Égypte. Mais ce n'était que le prélude de leur bannissement, qui ne tarda point, grâce à Dieu, à suivre ce premier avertissement. »

En effet, au mois d'avril 1182, Philippe-Auguste rendit un édit qui donnait aux juifs jusqu'à la Saint-Jean suivante pour sortir du royaume ; ils avaient le droit de vendre leur mobilier dans cet intervalle. Quant à leurs domaines, « tels que maisons, champs, vignes, pressoirs et autres immeubles, il s'en réserva la propriété pour ses successeurs au trône de France, et pour lui. »

En 1187, une contestation entre Philippe et Henri amena la guerre. La reconnaissance de vassalité, que le roi d'Angleterre avait consenti à faire au sacre du roi de France en lui tenant la couronne sur la tête, était une vaine démonstration ; car depuis lors, Philippe n'avait pu obtenir du jeune comte de Poitiers, Richard¹, fils de Henri, l'hommage qu'il lui devait pour le Poitou. En outre, Phi-

1. Le même qui fut appelé Richard-Cœur-de-Lion.

lippe réclamait de Henri plusieurs châteaux, et particulièrement celui de Gisors, que Marguerite, sa sœur, avait reçu en dot lorsqu'elle épousa Henri, fils de Henri-le-Grand, et qui, à sa mort, devaient retourner à la France.

Ne pouvant obtenir ni l'hommage de Richard, ni la restitution des châteaux, le roi leva une armée nombreuse dans le Berry, entra vivement dans l'Aquitaine, et mit le siège devant Châteauneuf.

Pendant ce temps, des messagers passaient les mers pour se rendre à la cour de France : « ils venaient annoncer avec des gémissements et des soupirs, qu'en punition des péchés de la chrétienté, Saladin¹, roi d'Égypte et de Syrie, avait fait invasion sur les terres des chrétiens situées au delà des mers, qu'il en avait massacré sans pitié des milliers, et que, poursuivant le cours de ses iniquités, il avait en peu de jours subjugué la sainte cité de Jérusalem et toute la Terre promise ; Tyr, Tripoli, Antioche et quelques autres forteresses avaient seules résisté à ses efforts. »

Ces nouvelles réunirent Philippe et Richard. Ils firent un traité, non de paix, mais de trêve : les choses devaient rester dans l'état où elles se trouvaient, jusqu'à ce qu'ils eussent accompli le service du Seigneur ; et une nouvelle croisade fut résolue. Quelque temps après la signature de ce traité, le roi Henri d'Angleterre mourut, et Richard lui succéda au trône. Rien ne fut pour cela changé aux projets arrêtés.

Le jour de la Saint-Jean 1190, le roi Philippe, après avoir fait son testament, alla, suivi d'un nombreux cortège, prendre l'oriflamme sur l'autel de Saint-Denis², y reçut la jarretière et le bourdon des mains de Guillaume, archevêque de Reims, la bénédiction

1. Salah-Eddin.

2. « C'était un ancien usage (il remontait, comme nous l'avons dit, à Louis-le-Gros) des rois de France, lorsqu'ils allaient à la guerre, de prendre une bannière sur l'autel du bienheureux Denis, et de l'emporter avec eux, comme une sauvegarde, et de la faire placer au front de la bataille ; souvent les ennemis, effrayés à cette vue, prirent la fuite rien qu'en reconnaissant la bannière. » (Rigord, *Vie de Philippe-Auguste*)

du clou, de la couronne d'épines, et du bras de saint Siméon, se rendit à Vézelay, y prit congé de tous ses barons, remit entre les mains d'Adèle, sa mère, et de Guillaume, son oncle, la garde du royaume et la tutelle de son fils Louis¹, et partit pour Gênes, où il se fit préparer les vaisseaux et les armes nécessaires à son entreprise. Richard, de son côté, s'embarqua au port de Marseille, et les deux rois arrivèrent presque en même temps à Messine.

Cette croisade échoua dans son but, qui était de reconquérir Jérusalem : la rivalité qui s'éleva entre les deux rois en fut la principale cause². Richard prit l'île de Chypre ; Philippe, la ville de Saint-Jean-d'Acre ; puis bientôt ce dernier, se défiant du roi d'Angleterre, à cause des présents qu'il échangeait avec Saladin, appela ses seigneurs à un conseil intime, régla les affaires de l'armée, et, prenant congé des siens, partit avec une suite de deux galères seulement, qu'un Génois nommé Roux de Rulla lui avait procurées. Après une traversée heureuse, il rentra en France vers le temps des fêtes de Noël.

Ce départ n'éteignit pas les soupçons que Philippe avait conçus contre Richard, car il reçut des lettres d'outre-mer qui l'avertissaient, dit Guillaume le-Breton : « Que des hommes de la nation des *Assissins* avaient été, par l'ordre du roi Richard, envoyés pour le tuer³, comme ils avaient tué vers ce même temps, près d'Acre, Conrad, marquis de Montferrat. C'est pourquoi ledit roi Philippe se créa dès lors de très fidèles gardes du corps, porta dès lors presque toujours à la main une masse d'airain ou de fer, et ses gardes prirent aussi la coutume de porter des massues, coutume qu'ils ont

1. Il était né le 5 septembre 1187, et, par conséquent, n'avait pas encore trois ans.

2. La cause de cette mésintelligence fut surtout la jalousie. Philippe-Auguste était éclipsé par Richard Cœur-de-Lion, au caractère aventureux, au courage téméraire, « dont l'ombre faisait tressaillir les chevaux sarrasins, et qui revenait du combat la cuirasse hérissée de flèches comme une pelote d'aiguilles. » (Vinisau)

3. Walter Scott a fait de cet assassinat le dénouement de son roman de *Richard en Palestine*.

conservée jusqu'à présent. Le roi, fort troublé, envoya des députés vers le Vieux de la Montagne, roi des Assissins, afin de connaître promptement et pleinement, par lui, la vérité de la chose. Les messagers étant retournés vers le roi, il reconnut, par les lettres du Vieux, que ces bruits étaient faux, et ayant, par le rapport de ces messagers, appris la vérité, son esprit, méprisant ce bruit trompeur, ne fut plus tourmenté par de faux soupçons.

« Il y a parmi les Assissins une croyance que Dieu déteste : si par obéissance à leur seigneur ils tuent un homme, ou font quelque autre chose, ils croient qu'aussitôt le crime commis ils seront sauvés. »

Il est si souvent question chez nos chroniqueurs, et surtout chez ceux qui ont écrit sur les croisades, du *Vieux de la Montagne*, de son peuple d'*Assissins*, et cela toujours d'une manière si vague, que nous croyons devoir donner à nos lecteurs quelques détails sur eux. Nous les emprunterons au voyageur vénitien Marco Polo, qui vivait cent ans après Philippe-Auguste, et qui est le premier qui parle de cette secte et de son roi d'une manière aussi précise.

« Mulehet, dit-il, est une contrée où demeurerait anciennement celui que l'on appelait le *Vieux de la Montagne* ; car ce nom de Mulehet veut dire, en langue sarrasine, le lieu où résident les hérétiques ; et, du nom de ce lieu, on appelle ceux qui y demeurent Mulehétiques, c'est-à-dire hérétiques de leur religion, comme sont les Patarins¹ parmi les chrétiens². Ce prince se nommait Aloadin³ ; il avait fait faire, dans une belle vallée renfermée entre deux montagnes très-hautes, un très-beau jardin⁴, rempli de toutes les sortes d'arbres et de fruits qu'il avait pu se procurer ; et à l'entour de ces plantations, différens palais et pavillons, décorés de travaux en or,

1. Albigeois.

2. En effet, nous verrons tout à l'heure que les Assissins, Ismaéliens, Baténiens ou Arsacides, car tels sont les quatre noms qu'on leur donne indifféremment, sont effectivement une secte dissidente.

3. Allah-Eddin ; c'est l'avant-dernier émir des Ismaéliens de Perse.

4. Marco Polo se trompe ; ces jardins avaient été plantés par Hassan-ben-Sabbah.

de peintures, et d'ameublemens tout en soie. Là, dans de petits canaux qui répondaient à diverses parties de ces palais, on voyait courir des ruisseaux de vin, de lait, de miel, et d'une eau très-limpide ; il y avait logé de jeunes filles, parfaitement belles et pleines de charmes, instruites à chanter, à jouer de toutes sortes d'instrumens, et surtout à faire aux hommes les avances les plus séduisantes que l'on puisse imaginer. On voyait sans cesse ces jeunes filles, vêtues d'or et de soie, se promener dans ces jardins et ces palais ; pour les femmes qui servaient le prince, elles étaient toujours renfermées, et ne paraissaient jamais au dehors. Voici le motif pour lequel le Vieux de la Montagne avait fait bâtir ce palais.

» Mahomet ayant dit que ceux qui obéiraient à ses volontés iraient dans le paradis, où ils trouveraient tous les plaisirs et toutes les délices du monde, de belles femmes et des ruisseaux de lait et de miel, celui-ci voulait faire croire qu'il était prophète et compagnon de Mahomet, et qu'il avait la faculté de faire entrer qui il voulait dans ce même paradis. Personne, d'ailleurs, ne pouvait s'introduire dans le jardin dont nous avons parlé, parce qu'on avait construit à l'entrée de la vallée un château très fort et inexpugnable, dans l'intérieur duquel on ne pouvait pénétrer que par un chemin secret. Le Vieux avait à sa cour des jeunes gens de douze à vingt ans, pris parmi ceux des habitans des montagnes qui lui paraissaient propres au maniement des armes. Il ne cessait de les entretenir tous les jours de ce paradis de Mahomet, et du pouvoir qu'il avait de les y faire entrer ; il faisait, quant il lui plaisait, donner à dix ou douze de ces jeunes gens *une certaine boisson qui les endormait*¹, et lorsqu'ils étaient comme à demi morts, il les faisait

1. C'est à l'usage de cette boisson qu'ils devaient leur nom d'Assissins. Les auteurs qui s'occupent d'étymologies ont discuté longuement sur celle du nom de ce peuple, voici la plus probable de toutes :

La plante avec laquelle on composait ce breuvage enivrant était une espèce de chanvre nommé haschich, qui veut dire herbe, comme si le chanvre était l'herbe par excellence. Et comme ce mot arabe fait au pluriel *haschischin*, de

transporter dans certaines chambres de son palais. Lorsqu'ils venaient à se réveiller dans ce lieu, ils voyaient toutes les choses que nous avons décrites ; chacun était entouré de jeunes filles qui chantaient, jouaient des instrumens, faisaient toutes les caresses et les jeux qu'elles pouvaient imaginer, leur présentaient les mets et les vins les plus exquis, de sorte que ces jeunes gens, enivrés de tant de plaisirs, ne doutaient point qu'ils fussent en paradis, et n'auraient jamais voulu en sortir.

» Au bout de quatre ou cinq jours, le Vieux, à l'aide du même breuvage, les endormait de nouveau, et, pendant leur sommeil, les faisait enlever de ce jardin ; aussitôt réveillés, on les amenait devant lui ; il leur demandait où ils avaient été : "Par votre grâce, seigneur, répondaient-ils, nous avons été en paradis" ; puis ils racontaient, en présence de tout le monde, ce qu'ils avaient vu. Ce récit excitait dans tous ceux qui l'entendaient l'admiration et le désir d'une pareille félicité. Tel est, leur disait alors le Vieux, le commandement de notre prophète : il fait entrer dans son paradis quiconque combat pour défendre son seigneur ; si donc tu m'obéis, tu jouiras de ce bonheur. Par de semblables discours, il avait tellement disposé leur esprit, que celui à qui il ordonnait de mourir pour son service s'estimait heureux. Tous les seigneurs ou autres personnes qui étaient ennemis du Vieux de la Montagne, étaient mis à mort par ces Assissins qui étaient à son service. Car aucun d'eux ne craignait de mourir, pourvu qu'il s'acquittât des ordres et de la volonté de son seigneur, et ils s'exposaient volontiers à tous les dangers les plus évidens, ne comptant pour rien la perte de la vie présente ; aussi, ce Vieux était-il redouté dans ce pays comme un tyran. Il avait établi deux lieutenans, l'un dans les environs de Damas, l'autre dans le Curdistan, et ceux-ci se conduisaient de la même manière envers les jeunes gens qu'il leur envoyait. Quelque puissant donc que fût un homme, s'il était ennemi du Vieux, là sont passés naturellement dans notre langue, avec les récits des auteurs des douzième et treizième siècles, les mots corrompus de heisessini, assissini, assassini, qui y ont enfin déposé le mot *assassin*.

il ne pouvait manquer d'être tué. »

Maintenant voici de quelle manière cette religion étrange s'était fondée.

Mahomet en mourant ne désigna point de successeur : ce ne fut qu'après les califats d'Abou-Bekr, d'Omar et d'Osman, qu'Ali, cousin et gendre du prophète, parvint au souverain et double pouvoir. Mais déjà, dès la mort de Mahomet, il y avait eu une classe de Musulmans qui, méconnaissant le pouvoir de fait, prétendirent qu'Ali seul était le souverain légitime : on conçoit que cette classe fut toute puissante sous le règne de ce dernier. Mais après la mort d'Ali, ses fils ayant été exhérédés du pouvoir paternel, leurs partisans se séparèrent du reste des Musulmans, et choisirent, parmi les descendants de celui qu'ils regardaient comme leur souverain, un certain nombre de chefs sacrés, qu'ils désignèrent sous le titre d'imans ; malheureusement les sectaires d'Ali ne s'accordèrent pas toujours sur le véritable iman, et bientôt les califes fatimites d'Égypte, qui se disaient descendus de l'un de ces imans, allèrent jusqu'à prétendre être seuls en possession de l'imanat, et par conséquent du droit de se le transmettre les uns aux autres. Ils soutinrent même être la divinité incarnée, et se placèrent, par la profession de ce principe, au-dessus des faiblesses et des devoirs de l'humanité ; cependant, à l'égard de cette dernière prétention, ils ne manifestèrent leur manière de voir qu'à des adeptes dont ils étaient sûrs, et qu'ils réunissaient dans des conciliabules secrets. C'est dans des réunions de ce genre, qui avaient lieu en Égypte, que Hassan, fils de Sabbah, et les fondateurs de la secte des Assissins et des Ismaéliens puisèrent leur doctrine ; ils étaient donc partisans des califes fatimites, dont le dernier fut étranglé par Salah-Eddin¹.

1. Salah-Eddin fut dès lors en butte aux poignards des Ismaéliens, et manqua plusieurs fois d'être assassiné. La première tentative que les sectaires du Vieux de la Montagne firent contre sa vie eut lieu pendant le siège d'Alep. Les envoyés se mêlèrent à l'armée du sultan, et, un jour qu'il était assis, examinant les travaux du château d'Ezaz, aux environs d'Alep, un Assissin se jeta sur lui et le frappa à la joue avec un couteau. Déjà ce fanatique avait terrassé

Ils avaient deux habitations, l'une en Perse, près de Cazouint ou Casbin, et l'autre dans les montagnes du Liban, où ils occupaient la forteresse de Messyat ; c'est là que Philippe-Auguste envoya des députés à leur chef, qui, à cette époque, se nommait Sinan.

Pendant ce temps, Richard, inquiet lui-même du départ de Philippe-Auguste, confia à Henri de Champagne, son neveu, jeune prince d'un rare mérite, toute la terre d'outre-mer que les chrétiens occupaient alors, et, lui laissant son armée, il s'embarqua ; mais une tempête s'étant élevée emporta Richard, battit violemment le vaisseau qu'il montait, et le poussa sur les côtes d'Italie, entre Aquilée et Venise ; le roi échappa péniblement au naufrage avec quelques hommes de sa suite.

Alors un certain comte, nommé Maynard de Zara, et le peuple du pays, ayant appris que Richard était arrivé, se mirent à sa poursuite, dans l'intention de le faire prisonnier, contre l'usage des États chrétiens qui garantissait un libre passage sur leur terrain à tous les pèlerins croisés. Richard fut obligé de fuir devant eux, et laissa entre leurs mains huit de ses chevaliers : un peu plus loin, dans l'archevêché de Saltzbourg, et près d'un village nommé Freysinghen, Frédéric de Saint-Sauve le poursuivit à son tour et lui prit encore six chevaliers ; le roi, obligé de s'enfuir pendant la nuit avec trois hommes seulement, se dirigea vers l'Autriche. Léopold, qui était duc et parent de l'empereur, l'ayant appris, fit garder les routes et plaça partout des soldats. Richard fut en conséquence obligé de se jeter à travers terres au milieu d'un pays inconnu, et parvint ainsi jusqu'aux environs de Vienne ; c'est là qu'il fut découvert et pris dans une pauvre cabane où il s'était caché ; le duc Léopold lui enleva tout ce qu'il avait, et au mois de décembre suivant le livra à l'empereur, qui le garda en prison un an et demi, contre toute justice et tout droit. Richard obtint enfin sa liberté en payant deux cent mille marcs d'argent.

Salah-Eddin, lorsqu'un émir le tua ; aussitôt un autre s'élança des rangs de l'armée, et périt de la même manière ; puis, enfin, un troisième, qui fut massacré également.

La guerre entre Philippe et Richard, interrompue par leur départ pour la croisade, se ralluma au retour de ce dernier en Angleterre. Elle se continua avec des fortunes diverses jusqu'en 1199, époque à laquelle mourut Richard. Voici de quelle manière Guillaume-le-Breton raconte cette mort :

« L'an 1199 de l'incarnation, Dieu visita la terre de France ; car le roi Richard fut tué, la première semaine de la Passion de Notre-Seigneur, dans le territoire de Limoges, où il assiégeait le château de Chalus, à l'occasion d'un trésor qui y avait, dit-on été trouvé¹ ; un chevalier lui ayant, du haut d'une tour, lancé une flèche qui lui fit à l'épaule une blessure dont il mourut dans l'espace de peu de jours. »

Richard eut pour successeur son frère Jean, surnommé Sans-Terre.

Ce nom rappelle deux faits historiques importants : l'assassinat d'Arthur, et l'assignation faite par Philippe-Auguste à Jean-sans-Terre de se présenter devant la cour des pairs² ; assignation à laquelle ne répondit pas le roi d'Angleterre, mais qui fut néanmoins suivie d'un jugement solennel, qui confisqua tous ses domaines de France³. Chateaubriand fait observer que c'est le premier arrêt politique de cette haute cour ; nous avons été témoins du dernier.

1. « Quant au trésor qui fut la cause de sa mort, c'était, dit-on, un empereur de l'or le plus pur, assis avec sa femme, ses fils et ses filles, à une table d'or. Une inscription indiquait exactement le temps où ils avaient vécu. » (Rigord, *Vie de Philippe-Auguste*)

2. « L'an du Seigneur 1202, Jean, roi d'Angleterre, prit, auprès de Mirebeau dans le Poitou, et fit mourir secrètement, Arthur, comte de Bretagne, fils de son frère aîné Geoffroy, et héritier du royaume. Sur quoi il fut accusé par les barons auprès du roi de France dont il était vassal. Ayant, après un grand nombre de citations, refusé de comparaître, il fut, par le jugement des pairs du roi Philippe, dépouillé du duché d'Aquitaine et de tous les domaines qu'il possédait dans le royaume de France. » (*Des Gestes glorieux des Français de 1202 et 1311*)

3. Ce fut cette confiscation qui lui fit donner, par dérision, le surnom de *Sans-Terre*.

Richard mort, la guerre se continua avec un égal acharnement, mais avec un succès bien différent. Philippe n'avait plus à lutter contre la bouillante témérité de Cœur-de-Lion ; et, trois ans après la mort de celui-ci, il avait repris à son successeur Falaise, Domfront, Saint-Michel, Evreux, Sées, Coutances, Bayeux, Lisieux et Rouen.

Le jour de la Saint-Jean 1204, le roi de France fit son entrée solennelle dans cette capitale de la Normandie, qui, depuis trois cent seize ans, n'appartenait plus à la couronne de France, et qui, deux cent quinze ans plus tard, devait être reprise sur elle par Henri V d'Angleterre.

À la nouvelle de la prise de Rouen, Verneuil et Arques se rendirent ; c'étaient les deux dernières villes qui tenaient en Normandie pour Jean-sans-Terre.

Aussitôt après la soumission de cette province, Philippe partit pour l'Aquitaine, prit Poitiers, et mit le siège devant La Rochelle, Chinon et Loches. Jean-sans-Terre, de son côté, débarqua à La Rochelle avec une nombreuse armée, prit Angers, détacha de l'alliance du roi Philippe le vicomte de Thouars, et vint ranger son armée en bataille en face de celle du roi de France.

Chacun s'attendait à une affaire décisive, lorsque les deux rois signèrent, le 26 octobre 1206, une trêve de deux ans. Philippe revint en France, et Jean reprit le chemin d'Angleterre.

Philippe-Auguste profita de cette trêve pour faire une nouvelle croisade, non plus contre les Musulmans, mais contre des chrétiens : on n'avait pu vaincre les infidèles, on voulait exterminer les hérétiques.

Les détails de cette guerre religieuse sont trop connus pour que nous nous y arrêtions. Nous citerons seulement deux exemples de l'acharnement et de la cruauté avec laquelle elle se faisait.

L'armée des croisés étant arrivée devant Béziers, on somma les habitants catholiques de livrer les hérétiques ou de sortir de la ville : ils refusèrent. L'assaut fut donné et la ville prise. On demanda

alors à l'abbé de Citeaux comment on pourrait, dans le massacre, distinguer les catholiques des Albigeois. « Tuez-les tous, répondit le légat, Dieu reconnaîtra les siens. »

« Là, dit l'auteur inconnu de la Guerre des Albigeois, là se fit le plus grand massacre qui se fût jamais fait dans le monde entier : car on n'épargna ni vieux, ni jeunes, pas même les enfans qui tetaient ; on les tuait et faisait mourir. Voyant cela, ceux de la ville se retirèrent, ceux qui le purent, tant hommes que femmes, dans la grande église de Saint-Nazaire. Les clercs de cette église devaient faire tinter les cloches quand tout le monde serait mort ; mais il n'y eut ni son, ni cloche, car ni prêtre ni clerc ne resta en vie. Tout fut passé au fil de l'épée, et pas un seul n'échappa. »

Quelque temps après, Simon de Montfort, capitaine du parti du roi, ayant reçu un renfort que lui amenait sa femme, Alix de Montmorency, prit plusieurs châteaux, rassembla les prisonniers, leur fit crever les deux yeux, et les envoya à Narbonne, sous la conduite d'un de leurs camarades à qui il ne fit crever qu'un œil¹, afin qu'il pût leur servir de guide.

Cette guerre de religion, commencée en 1206, sous Philippe-Auguste, ne fut terminée qu'en 1245, sous Louis IX. Innocent III, saint Dominique, Raymond, comte de Toulouse, Simon et Amaury, comtes de Montfort, furent les principaux auteurs de ce drame sanglant que nous abandonnons pour retourner aux affaires de la France.

Nous y retrouvons, en 1214, Philippe-Auguste placé entre son vieil ennemi Jean, qui a profité de la croisade pour s'emparer de l'Anjou, et un nouvel antagoniste que lui a suscité le roi d'Angleterre. Ce nouvel antagoniste, qui s'avance vers Tournay avec une nombreuse armée, rassemblée surtout dans le Hainaut, le Brabant et la Flandre, est l'empereur d'Allemagne, Othon II, qui, fidèle à l'usage et à la haine de ses prédécesseurs, se montre toujours prêt à porter secours aux ennemis du parti national représenté à cette

1. Don Vaissette, *Histoire du Languedoc*.

époque par les rois de la race de Hugues Capet.

Le 27 juillet 1214, les armées française et teutonique en vinrent aux mains : le souvenir de cette bataille est devenu si national en France, que nous croyons devoir donner sur elle quelques détails plus étendus peut-être que ne devrait le comporter le cadre dans lequel nous nous sommes enfermés.

L'armée teutonique s'était renforcée, quelques jours avant la bataille, de cinq braves chevaliers et de leurs hommes d'armes, envoyés au secours d'Othon par le roi Jean, son allié : c'était, à savoir : le comte de Boulogne, qui, quoique homme-lige du roi de France, qui d'écuyer l'avait fait chevalier, et de pauvre riche, était devenu son ennemi, et n'avait jamais manqué une occasion de marcher contre lui ; c'était le comte de Salisbury, qui passait pour la troisième fois la mer afin de croiser encore son épée avec celles de nos chevaliers ; c'était Ferrand, comte de Flandre, qui, dans le partage anticipé que l'empereur d'Allemagne avait fait de la France, avait, pour sa récompense, demandé et obtenu Paris ; c'était le duc de Brabant, si puissant de terres et d'hommes qu'Othon avait épousé sa fille ; c'était enfin le duc de Limbourg, accompagné de plusieurs autres grands et comtes d'Allemagne, dont les noms, brillants à cette époque, se sont effacés dans l'intervalle qui nous sépare d'eux.

Philippe de France, de son côté, se mit en marche pour aller à leur rencontre, et sortit de Péronne le lendemain de la fête de sainte Marie-Magdeleine ; il entra aussitôt, de vive force, sur le territoire du comte Ferrand, le traversa, incendiant tous les villages qui se trouvaient à sa droite et à sa gauche, si bien que l'armée française arriva à Tournay comme portée sur des ailes de feu. Cette ville venait d'être reprise sur les Flamands par le comte de Saint-Paul et par un homme très-brave, d'un conseil sage et admirable, évêque de Senlis, profès de l'hôpital de Jérusalem, qui n'avait pas cessé de porter son habit religieux, et que pour cette cause on appelait le frère Garin : elle attendait donc le roi les portes ouvertes. Il y

entra, fit camper son armée autour des remparts, et s'y arrêta quelques jours.

Bientôt, l'ennemi s'étant avancé jusqu'à un château nommé Mortain, situé à six milles de la ville de Tournay, le roi proposa de l'attaquer ; mais ses barons l'en dissuadèrent, car il n'y avait d'autre route pour arriver jusqu'à lui qu'un passage étroit et difficile : il se rendit aussitôt à cet avis, et résolut de retourner sur ses pas, afin d'envahir les frontières du Hainaut et de les ravager comme il avait fait de celles de Flandre.

Le 27 juillet, Philippe quitta Tournay pour se diriger vers Lille, où il comptait passer la nuit, présentant ainsi le flanc à l'ennemi. Le même matin, et en apprenant cette nouvelle, l'empereur Othon quitta, de son côté, Mortain, et se mit en marche pour tomber sur les derrières de notre armée. Le roi apprit cette manœuvre et détacha, pour éclairer les mouvemens de l'ennemi, les frères Garin et le vicomte de Melun, accompagnés de quelques hommes armés à la légère ; il s'avancèrent en conséquence dans le sens inverse où marchait l'armée, l'espace d'environ trois milles, et, arrivés sur un lieu élevé, ils virent les bataillons ennemis qui s'avançaient en ordre de combat, si bien que le roi de France avait l'air de fuir, et l'empereur d'Allemagne de le poursuivre. Le vicomte voulut demeurer en cet endroit pour retarder l'ennemi ; mais le frère Garin retourna aussitôt près du roi, et lui dit qu'effectivement l'armée teutonique était en marche, et que, comme il avait vu les hommes d'armes à pied marchant en avant des chevaliers, c'était une preuve certaine que l'empereur désirait le combat. Le roi ordonna aussitôt de faire halte, convoqua ses barons en conseil ; mais presque tous lui conseillèrent de continuer sa marche jusqu'à ce qu'il trouvât un endroit plus favorable à la bataille ; en conséquence on se remit en marche, et, au bout d'une heure à peu près, on arriva à la tête du pont de Bovines, situé entre un endroit appelé alors *Sanghin* et la ville de *Cisoing*.

Déjà la plus grande partie de l'armée avait passé le pont ; le roi

présidait à ce passage, et, fatigué du chemin et de la chaleur, il avait dévêtu ses armes et s'était assis sous l'ombre d'un frêne près d'une église fondée en l'honneur de saint Pierre, lorsque des messagers, envoyés par ceux qui étaient aux derniers rangs, arrivèrent, poussant de grands cris et demandant le roi. Philippe se leva aussitôt et apprit d'eux que le combat était engagé, et que le vicomte de Melun, les cavaliers, les archers et les hommes de pied armés à la légère, ne soutenant l'attaque qu'à grand'peine et à grand danger, envoyaient à lui pour demander secours.

À cette nouvelle Philippe entra dans l'église, fit une courte et fervente prière, s'adressant à Dieu comme ses chevaliers s'adressaient à lui ; puis, sortant bientôt pour revêtir son armure royale, il se fit amener son cheval et sauta légèrement dessus, le visage aussi joyeux que s'il marchait à une fête ; et, tirant son épée, il cria d'une voix qui fut entendue de la moitié de l'armée : *Aux armes ! hommes de guerre, aux armes !*

À ce cri, les trompettes sonnent, les troupes qui avaient déjà passé le pont s'arrêtent, font volte-face, et reviennent sur leurs pas. On rappelle l'oriflamme, cet étendard magique qui assurait à l'armée la protection de saint Denis, et qui devait, dans tous les combats, marcher en tête de toutes les bannières, même de la bannière royale ; mais comme il ne revient pas assez vite et que le danger accourt de plus en plus pressant, le roi appelle Galon de Montigny, qui porte l'étendard fleurdelisé qui annonce que là où il est là est aussi le roi ; puis tous deux, à grande course de chevaux, s'élancent aux derniers rangs, qui, en se retournant se trouvent les premiers, et, arrivés là, s'arrêtent sur le front de la bataille sans que nul chevalier, si brave ou si hardi qu'il soit, ose se placer entre Philippe et les ennemis.

Lorsque l'armée teutonique vit apparaître ainsi le roi et la bannière de France, qu'elle croyait au delà du pont, il y eut un instant de trouble dans ses rangs ; mais bientôt, s'étendant sur le côté droit du chemin et allongeant son aile vers l'occident, elle s'empara

d'une petite colline, seul point élevé de la plaine. Mais alors elle eut en face d'elle le soleil, et comme si Dieu eût été notre allié, ses rayons, ce jour-là, étaient encore plus ardents qu'à l'ordinaire. Le roi Philippe, profitant aussitôt de la faute que ses ennemis venaient de faire, étendit ses ailes du côté opposé, et s'allongea comme eux sur une seule ligne, dans l'espace immense de la plaine, ayant le soleil à dos : les deux armées se trouvèrent alors occuper une étendue à peu près égale, et restèrent ainsi un instant en présence, à la portée d'un trait et demi de flèche l'une de l'autre. Au milieu de cette disposition, et un peu en dehors de nos rangs, était le roi Philippe, qu'on reconnaissait à son casque surmonté d'une couronne. La fleur de la chevalerie française était réunie autour de lui ; c'étaient Barthélemy de Roy, homme sage et d'un âge avancé ; Gauthier-le-Jeune, homme d'exécution et de conseil ; Guillaume des Barres, Pierre de Mauvoisin, Girard Scroph, Étienne de Longchamps, Guillaume de Mortemart, Jean de Rouvray, Guillaume de Garlande, Henri, comte de Bar, jeune d'âge, vieux d'esprit, distingué par son courage, remarquable par sa beauté, et qui avait succédé, en la charge et en la dignité de comte, à son père, cousin-germain du roi. Tous ces nobles hommes, et beaucoup d'autres encore exercés dans les armes, étaient venus d'eux-mêmes se placer autour du roi, comme au poste du danger et de l'honneur ; car ils savaient que là où seraient la bannière de France et Philippe, là aussi serait le fort de la bataille.

Du côté opposé se tenait l'empereur Othon, qu'on ne pouvait apercevoir, confondu qu'il était au milieu des rangs épais de son armée, mais dont on reconnaissait la présence à sa bannière : ce n'était point un drapeau flottant comme l'oriflamme ; c'était un aigle doré, au-dessus d'un dragon, attaché à une très longue lance dressée sur un char. Il avait rassemblé autour de lui, connaissant leur bravoure, Bernard de Hostemale, le comte Othon de Tecklembourg, le comte Conrad de Dorthmund, Girard de Rauderade, Hugues de Boves, et le comte de Boulogne.

Alors le roi, regardant autour de lui et voyant que le combat voulait s'engager, éleva la main pour faire signe qu'il allait parler ; chacun se tut ; et ces paroles, prononcées d'une voix calme et forte, furent entendues :

« Tout notre espoir, toute notre confiance sont placés en Dieu. Le roi Othon et son armée, qui sont les ennemis et les destructeurs des biens de la sainte Église, ont été excommuniés par le seigneur pape ; l'argent de leur solde est le produit des larmes du pauvre, du pillage des églises de Dieu, et de la spoliation des abbayes de ses serviteurs. Mais nous, nous sommes chrétiens, nous jouissons de la communion et de la paix de la sainte Église ; car, quoique pécheurs, nous sommes réunis à l'Église de Dieu, et nous défendons, selon notre pouvoir, les libertés du clergé ; nous devons donc avoir confiance, et nous attendre à la miséricorde divine, qui, malgré nos péchés, nous accordera la victoire sur ses ennemis et sur les nôtres. »

À ces mots, les chevaliers demandèrent au roi sa bénédiction : Philippe éleva les deux mains, laissant pendre son épée à la chaîne qui la liait à son poignet ; ceux qui étaient à cheval se courbèrent sur le cou de leurs chevaux, ceux qui étaient à pied tombèrent à genoux, et la bénédiction de guerre descendit de la bouche du roi, qui seul, parmi toute l'armée qui occupait un espace de quarante mille pas, avait les yeux levés au ciel, comme s'il puisait en Dieu les paroles qu'il disait à la terre.

Aussitôt les trompettes sonnèrent sur toute la ligne, et, quelques pas en arrière du roi, son chapelain et ses clercs se mirent à chanter le psaume « Béni soit le Seigneur qui est ma force et qui instruit mes mains au combat ; » et ils le chantèrent comme ils purent, dit Guillaume-le-Breton, qui faisait sa partie dans ce concert pieux, car des larmes s'échappaient de leurs yeux et des sanglots se mêlaient à leurs chants.

Cependant, malgré l'ardeur du roi et des chevaliers qui l'entouraient, le premier choc ne fut pas de son côté ; il eut lieu à l'aile

droite, entre les gens du comte Ferrand et le frère Garin, évêque de Senlis, qui ne combattait pas à cause de son habit, mais qui avait pour bras Eudes, duc de Bourgogne ; Gaucher, comte de Saint-Paul ; Jean, comte de Beaumont ; Mathieu de Montmorency, et plus de cent quatre-vingts chevaliers de Champagne. Tous ces combattans avaient été rangés en un seul bataillon par l'évêque, qui fit passer au dernier rang quelques-uns qui avaient pris la tête, et auxquels il savait peu de courage et d'ardeur ; il plaça au contraire, sur un seul et premier rang, ceux de la bravoure desquels il était sûr, et leur dit : « Le champ est vaste, mes nobles chevaliers ; étendez-vous en ligne droite à travers la plaine, de peur que les ennemis ne vous enveloppent. — Il ne faut pas qu'un chevalier se fasse un bouclier d'un autre chevalier, mais tenez-vous tous de manière à ce que vous puissiez combattre d'un seul front. » À ces mots, et d'après le conseil du comte de Saint-Paul, l'évêque lança en avant cent cinquante hommes d'armes à cheval, pour commencer le combat, afin qu'ensuite les nobles chevaliers trouvassent les ennemis un peu troublés et en désordre par cette première attaque.

Voici de quelle manière le combat fut engagé à l'aile droite avant d'être engagé au centre.

Les Flamands, qui étaient les plus ardents au combat, s'indignèrent d'être attaqués d'abord par des hommes d'armes et non par des chevaliers : ils ne bougèrent pas de leur place ; mais ayant attendu leurs assaillans, ils les reçurent si vigoureusement que, de ce premier choc, presque tous les chevaux des hommes d'armes français furent tués ; quant aux cavaliers, quoiqu'ils eussent reçu un grand nombre de blessures, deux seulement furent frappés à mort. Ceux dont les chevaux étaient tués se formèrent aussitôt en infanterie, car c'étaient de très braves hommes d'armes de la vallée de Soissons, qui combattaient aussi vaillamment à pied qu'à cheval.

Alors on vit s'avancer sur le front de l'armée ennemie deux chevaliers qui, mettant leurs lances en arrêt, s'élancèrent au galop sur

ces hommes d'armes, traversèrent leurs rangs, et reparurent derrière eux, dans l'intervalle qui séparait cette petite troupe de son corps d'armée, sans s'inquiéter de ceux qu'ils avaient renversés et foulés aux pieds de leur chevaux ; c'étaient Gauthier de Ghistelle et Buridan, chevaliers connus pour être d'un merveilleux courage, incapables de crainte, qui considéraient un combat comme un jeu guerrier, et voilà tout. À peine étaient-ils là qu'un troisième chevalier, nommé Eustache de Maquilin, vint les rejoindre par la même route, en criant à haute voix et avec grand orgueil : « Mort aux Français ! » Ces trois hommes, chevaliers eux-mêmes, ne voulaient combattre qu'avec des chevaliers.

Aussitôt Pierre de Remy et deux autres, répondant à cet appel, sortirent de nos rangs ; ces six hommes se précipitèrent les uns sur les autres à la vue des deux armées, et brisèrent leurs lances ; alors ils tirèrent leurs épées et redoublèrent de coups. — Rien n'était décidé en faveur des uns ni des autres, lorsque les hommes d'armes, repoussés par les Flamands, enveloppèrent les trois chevaliers ennemis ; Gauthier de Ghistelle et Buridan furent faits prisonniers par force ; quant à Eustache de Maquilin, qui n'avait cessé de crier : « Mort aux Français ! » un homme robuste s'avança vers lui, armé d'un couteau seulement, et, malgré les coups d'épée dont l'accablait ce chevalier, il parvint à lui prendre la tête entre sa poitrine et son coude, le renversa sur la croupe de son cheval, et, forçant alors le casque de s'ouvrir, il glissa son couteau entre le menton et la cuirasse, et lui fit une blessure dans la gorge ; puis, retournant son arme, et par la même plaie, une autre dans la poitrine. — Ainsi, dit Guillaume-le-Breton, fut puni de mort, par un Français, celui qui criait si insolemment : « Mort aux Français ! »

Alors un peu de désordre s'étant mis dans l'armée ennemie, qui avait fait un mouvement pour marcher au secours de ses chevaliers, Gaucher, comte de Saint-Paul, vit que le moment était venu de donner ; il fit prendre à ses chevaliers, qu'il avait choisis parmi les plus braves, la forme de coin, se mit à leur tête, c'est-à-

dire à l'extrémité aiguë, et s'élança sur l'ennemi en criant : « Champagne ! France ! » Secondé par la merveilleuse force des chevaux, ce coin de fer entra dans l'armée comme celui d'un bûcheron dans un billot de chêne. Les hommes de Flandre furent forcés de s'ouvrir de toute sa largeur, et Gaucher de Saint-Paul traversa toute leur ligne, donnant et recevant un grand nombre de coups, tuant indifféremment hommes et chevaux, et ne prenant personne. Puis alors, une fois sur les derrières de l'ennemi, il étendit ses chevaliers dans une ligne circulaire, et, revenant sur ces hommes déjà déconcertés, il en enveloppa un grand nombre, qu'il entraîna vers notre armée, comme fait un pêcheur qui tire son filet plein de poissons vers le rivage.

Cette première troupe avait été suivie d'une seconde, commandée par le vicomte de Melun, le comte de Beaumont, Mathieu de Montmorency, Michel de Harnes, Hugues de Malaunay, et le duc de Bourgogne lui-même. Mais comme ils n'avaient pas adopté la même disposition que Gaucher de Saint-Paul, la résistance de l'ennemi fut plus grande, et un combat admirable s'engagea, fer contre fer, corps à corps, homme à homme. Le duc de Bourgogne fut le premier qui tomba ; il avait été porté à terre par un coup de lance, et son cheval tué ; les Bourguignons l'entourèrent à l'instant pour lui faire un rempart de leurs corps ; et comme il n'était que froissé de sa chute, on lui amena un autre cheval sur lequel il remonta aussitôt, agitant son épée, et, forçant les rangs de ses hommes d'armes de s'ouvrir, il s'élança de nouveau sur l'ennemi, frappant sur chaque Flamand qu'il rencontrait, comme si c'était celui-là qui eût tué son cheval. Pendant ce temps, le vicomte de Melun, à l'instar de Gaucher de Saint-Paul, avait, pour aller et revenir, deux fois percé l'ennemi à jour. Hugues de Malaunay, démonté ainsi que plusieurs autres, avait réuni ces fantassins, et combattait à leur tête, à pied. Enfin, Michel de Harnes, le bouclier, la cuirasse et la cuisse percés par la lance d'un Flamand, avait été cloué à sa selle et à son cheval, si bien que le cheval et le cavalier étaient tombés

sur le côté, et que la lance, arrachée de la main de son maître, s'était relevée debout et tremblante comme le mât d'un vaisseau.

Cependant le comte Gaucher de Saint-Paul, fatigué des coups qu'il avait portés encore plus que de ceux qu'il avait reçus, s'éloignait un peu de ce champ de meurtre, et prenait un instant de repos, lorsqu'il aperçut un de ses chevaliers entouré par eux et près de mourir, car il ne voulait pas se rendre. Comme c'était un homme très-valeureux et qu'il aimait beaucoup, quoiqu'il eût à peine eu le temps de reprendre haleine, quoiqu'il n'y eût aucun accès auprès de lui pour le délivrer, tant ceux qui l'entouraient étaient nombreux, il n'en résolut pas moins de le secourir. Alors, et afin de pouvoir traverser avec moins de danger le bataillon serré des ennemis, il laissa pendre son épée à sa chaîne, se courba sur le cou de son cheval dont la tête et la poitrine étaient couvertes de fer, s'y cramponna de ses deux mains, et, lui pressant les flancs de ses éperons, fondit sur les Flamands, traversa leurs rangs, et parvint jusqu'auprès de son homme d'armes ; alors il se redressa de toute sa taille sur ses étriers, reprit son épée à deux mains, la fit flamboyer autour de sa tête, abattant tout ce qu'il touchait, hommes et chevaux, élargissant ainsi le cercle de fer qui étouffait son chevalier ; puis tous deux d'un commun accord, se pressant l'un contre l'autre, s'élancèrent ensemble, renversant tout ce qui leur barrait le chemin, et revinrent à leur bataillon : ceux qui avaient été témoins de ce fait d'armes assurèrent que le comte de Saint-Paul avait été un instant dans un tel danger, que douze lances l'avaient frappé à la fois sans pouvoir cependant abattre son cheval, ni enlever le cavalier de dessus sa selle.

Presque au même moment où le combat avait commencé, ainsi que nous venons de le dire, à l'aile droite, les gens des Communes, qui formaient la tête de l'armée, revenus sur leurs pas, étaient arrivés avec l'oriflamme ; ils avaient reconnu à la bannière fleurdelisée la place où était le roi, et, forçant les chevaliers de leur faire passage, ils s'étaient jetés entre Philippe et l'armée de l'empereur.

C'étaient des hommes de Corbeil, d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne et d'Arras, tous braves comme des chevaliers, mais qui, n'étant pas couverts de fer comme eux, pouvaient bien soutenir le choc de l'ennemi avec un même courage, mais non pas une même fortune.

C'est ce que virent bien ceux d'Othon, car ils s'élancèrent à l'instant au milieu de ces hommes, dont ils firent le même carnage que feraient des bouchers qui entreraient dans un troupeau. Les braves gens des Communes furent donc repoussés, et les chevaliers teutoniques parvinrent en vue du roi de France. Le duc de Boulogne même se trouva un instant face à face avec lui ; mais, reconnaissant son souverain, il baissa sa lance avec respect, et se jetant de côté, alla attaquer Robert, comte de Dreux.

Aussitôt, tout ce qui entourait Philippe s'élança en avant, s'inquiétant peu de ce que, pour arriver à l'ennemi, il fallait passer sur le corps des Communes ; on leur marcha sur le ventre. – Et alors, les chevaliers heurtèrent les chevaliers, le fer choqua le fer, et ce fut différent : l'armée teutonique s'arrêta comme devant une muraille.

Othon, voyant qu'on ne parviendrait pas jusqu'au roi, s'il fallait passer à travers la chevalerie, jeta des hommes de pied à la poursuite des gens des Communes ; confondus ainsi avec eux, ils tournèrent le combat et pénétrèrent jusqu'à Philippe, qui n'avait auprès de lui qu'un petit nombre de chevaliers, et qui se trouva entouré par eux avant de s'apercevoir qu'ils étaient ennemis. – Aussitôt Galon de Montigny, qui portait l'étendard de France, jeta de grands cris de détresse, abaissant et relevant sa bannière pour indiquer que le roi était en danger. – En effet, les hommes de pied l'avaient entouré, et, accrochant son armure avec des lances recourbées, ils avaient arraché le roi de sa selle et jeté à terre ; là ils le frappaient avec des lances minces, espérant que l'une d'elles passerait à travers le défaut de son armure, trop bien trempée heureusement pour être trouée de face ; alors Pierre Tristan sauta lui-

même à bas de son cheval, et se jeta devant le roi, frappant sur le bois des lances qu'il coupait merveilleusement. Cinq ou six chevaliers voyant cela en firent autant, et réunirent leurs efforts, dispersèrent et tuèrent ces hommes de pied, tandis que le roi, que Dieu avait gardé de toute blessure, se relevant lui-même, sautait légèrement sur un autre cheval. Au même moment, l'un de ses plus braves chevaliers, nommé Étienne de Longchamps, roulait à ses pieds, tué à travers la visière de son casque par un coup de couteau ; car les ennemis se servaient là, pour la première fois, d'une espèce d'arme qui nous était inconnue ; c'étaient de longs couteaux minces à trois tranchans, qui coupaient également par chaque angle depuis la pointe jusqu'à la poignée.

Le danger que venait de courir Philippe n'avait fait qu'exciter son courage ; il s'élança donc au milieu de ses fidèles, précédé de Galon de Montigny, toujours portant la bannière, et criant : « Holà ! chevaliers et hommes d'armes, laissez passer le roi ! » À ces paroles, tous les rangs s'ouvrirent, et Philippe, que l'empereur croyait tué ou du moins prisonnier, reparut à la tête de son armée.

Alors ce fut aux chevaliers d'Othon de reculer ; car les nôtres, excités par la vue du roi, s'élancèrent sur eux et parvinrent à leur tour jusqu'à l'empereur. Pierre Mauvoisin saisit même son cheval par la bride ; mais, comme il ne pouvait le tirer de la foule où il était pressé, Gérard Scropha s'approcha de lui, et lui frappa la poitrine d'un couteau qu'il tenait nu dans sa main ; n'ayant pu le blesser de ce premier coup, à cause de l'épaisseur et de la trempe excellente de sa cuirasse, il redoubla ; mais ce second coup porta sur la tête du cheval qui la tenait droite et élevée ; le couteau, poussé avec force, entra par l'œil dans la cervelle, et cela si profondément que Scropha ne put le retirer, quoiqu'il s'y prît à deux mains. Aussitôt le cheval, blessé à mort, se cabra, arrachant par ce mouvement la bride des mains de Pierre Mauvoisin ; et, tournant la tête vers le côté par lequel il était venu, emporta son cavalier sans qu'aucune force humaine pût l'arrêter. — Ainsi l'empereur

tourna le dos à notre armée, et s'éloigna du combat, abandonnant au pillage l'aigle avec le char. À cette vue, le roi de France, élevant son épée, s'écria : « Je vous jure sur ma parole, mes chevaliers, que vous ne reverrez pas sa figure d'aujourd'hui. » En effet, au bout de trois cents pas à peu près, le cheval d'Othon s'étant abattu, on lui en amena aussitôt un autre ; mais, au lieu de revenir avec lui porter secours à ses gens, il continua de fuir du côté opposé à la bataille.

En ce moment, les chevaliers qu'il avait choisis pour combattre près de lui, comme les plus braves, restèrent aussi fidèles à sa lâcheté qu'ils auraient pu l'être à son courage ; car, se précipitant entre lui et les Français qui le poursuivaient, ils couvrirent sa fuite, et le combat se ranima. Ces chevaliers étaient Bernard de Hostemale, le comte Othon de Tecklembourg, le comte Conrad de Dorthmund, Gérard de Rauderade et le comte de Boulogne ; celui-ci, surtout, ne cessa pas de combattre un instant à l'aide d'un artifice admirable qu'il avait employé. Il s'était fait de ses plus braves hommes d'armes un rempart sur deux rangs en forme de tour, où il y avait une entrée comme une porte – porte vivante qui se refermait derrière lui. Alors tous les hommes d'armes abaissaient leurs lances, contre lesquelles venaient se briser ceux qui poursuivaient leur seigneur, tandis que lui, tranquille au milieu d'eux, reprenait haleine, et sortait bientôt de son retranchement pour frapper de plus rudes coups, puis y rentrait aussitôt qu'il se trouvait de nouveau pressé par l'ennemi.

Enfin, l'avantage se décida pour les Français. Othon de Tecklembourg, Conrad de Dorthmund, Bernard de Hostemale, et Gérard de Rauderade furent pris après avoir changé plusieurs fois de lances et brisé leurs épées jusqu'à la poignée. Aussitôt le char qui portait l'étendard royal fut mis en pièces, le dragon brisé, et l'aigle, les ailes arrachées et rompues, fut porté au roi.

Cependant les rangs du parti d'Othon s'éclaircissaient de plus en plus ; le duc de Louvain, le duc de Limbourg, Hugues de

Boves, et d'autres par centaine, par cinquantaine, enfin par troupes de différens nombres, abandonnaient successivement le champ de bataille, et fuyaient de toute la vitesse de leurs chevaux. Le comte de Boulogne seul ne pouvait s'arracher du champ de bataille, quoique, de son rempart d'hommes, qui se composait au commencement du combat de quatre-vingts chevaliers, il ne lui en restât plus que six : cette petite troupe de désespérés tenait en échec un nombre six fois plus considérable que le leur, frappant et abattant tout ce qui s'approchait du comte de Boulogne, comme si sept heures de combat n'avaient pu lasser leurs bras de fer. Sans doute ils eussent tenu plus longtemps encore, si un très-brave homme d'armes, nommé Pierre de Turrelle, dont ils avaient tué le cheval, ne se fût, rampant comme une couleuvre, glissé entre les pieds de leurs chevaux, s'approchant ainsi sans être vu du comte de Boulogne, qui, entouré de tous côtés, n'avait le temps que de regarder devant et derrière lui, et là, soulevant la couverture du cheval du comte, ne lui eût enfoncé jusqu'à la garde son épée dans le ventre. Aussitôt un des chevaliers du comte, qui s'en aperçut, saisit le cheval blessé par la bride, et mettant le sien au galop, l'entraîna malgré lui loin du combat, tandis que les cinq autres couvraient leur retraite. Mais ils avaient été aperçus par les deux frères Quenon et Jean de Condune, qui se mirent à leur poursuite, et renversèrent l'homme d'armes du comte ; le cheval de ce dernier tomba aussitôt, et le comte fut renversé, ayant la cuisse droite engagée sous le cou de son cheval, déjà mort. Au même instant survinrent Hugues et Gautier Desfontaines, et Jean de Rouvray, qui se prirent de dispute avec Quenon et Jean de Condune, pour savoir à qui appartiendrait la prise du comte de Boulogne. Pendant ce temps arriva Jean de Nivelle avec ses hommes d'armes. C'était un chevalier haut de taille et très-beau de figure, mais en qui le courage et le cœur ne répondaient nullement à la beauté du corps ; car dans cette bataille, et depuis les six heures sanglantes qui venaient de s'écouler, il n'avait encore combattu avec personne. Cependant il

se disputa comme les autres, pour faire croire qu'il avait eu part à la défaite du comte, et les hommes de sa suite, le tirant de dessous son cheval, allaient l'entraîner avec eux, lorsque l'évêque de Senlis arriva. Le comte, en l'apercevant, tendit vers lui les restes de son épée, qu'on ne pouvait plus reconnaître à la forme, et se rendit à lui sous la seule condition de vie sauve. Il était temps, car un certain garçon, fort de corps et d'un grand courage, nommé Comot, venait d'arriver aussi au même endroit ; et comme le comte ne voulait pas se rendre à lui parce qu'il n'était pas noble, il l'avait d'abord frappé de son épée sur le casque, qu'il avait fendu, lui faisant ainsi une blessure à la tête. Mais, jugeant qu'il serait trop long de l'assommer ainsi, il avait soulevé sa cotte de mailles, et avait essayé de le tuer en lui plongeant son couteau dans le ventre. Heureusement pour le comte, ses longues bottes, d'un cuir aussi dur que du fer, étaient cousues à la cotte de sa cuirasse, et Comot ne put le blesser. Il fallut tout le pouvoir de l'évêque pour tirer son prisonnier des mains de ce furieux. Au même instant le comte se releva ; mais ayant vu de loin Arnoult d'Oudenarde, chevalier très renommé, se hâter d'accourir à son secours avec quelques hommes d'armes, il feignit de ne pouvoir se soutenir sur ses pieds, et retombant de lui-même par terre, il attendit qu'on vînt le délivrer. Mais ceux qui l'entouraient, le frappant à grands coups d'épée et de lance, le forcèrent de remonter sur un cheval, et l'entraînèrent vers l'armée française. Arnoult et les siens furent pris.

Alors Philippe jeta les yeux sur le vaste espace qu'occupait une heure auparavant l'armée teutonique ; elle s'était évanouie comme une fumée. Tout était pris, tué, ou en fuite, à l'exception d'un corps de Brabançons, composé de sept cents hommes à peu près, que l'ennemi avait placé devant lui comme un rempart, et qui, comme un rempart, n'avait pas bougé d'un pas. Alors le roi Philippe, émerveillé de tant de bravoure dans des gens des Communes, envoya contre eux Thomas de Saint-Valery, homme noble, recommandable par sa vertu, et tant soit peu lettré, avec cinquante cava-

liers et deux mille hommes de pied, pour les sommer de se rendre. Sur leur refus, Thomas de Valery fondit sur eux et les massacra presque tous. Ce dernier point de résistance brisé, rien n'arrêta plus notre armée, que la voix puissante de son roi, qui défendit de poursuivre l'ennemi pendant plus d'un mille, à cause du peu de connaissance qu'on avait des lieux et de l'approche de la nuit, et de peur encore que, par quelque hasard, les hommes puissans qui étaient retenus prisonniers ne s'échappassent ou ne fussent arrachés des mains de leurs gardiens. C'était surtout cette crainte qui le tourmentait ; en conséquence, ayant donné le signal, les trompettes sonnèrent le rappel, et les bataillons rentrèrent au camp.

Cette victoire si complète eut un immense résultat. D'abord elle fit perdre à l'empire tout espoir de reprendre sur la France l'influence qu'il possédait autrefois, lorsque les hommes de la race conquérante régnaient sur elle ; puis, retentissant jusque dans le Poitou, où était le roi Jean, elle l'amena à conclure avec la France une trêve de cinq ans.

Cette trêve fut signée à Chinon, au mois de septembre 1214 ; et la France, comme un oiseau qui secoue ses ailes, se trouva débarrassée d'un seul coup des deux armées qui foulaient les deux extrémités de son sol.

Bientôt une guerre civile éclata en Angleterre entre les seigneurs anglais et le roi Jean. Les premiers appelèrent à leur aide le jeune Louis, fils de Philippe-Auguste, qui, occupé en ce moment à la guerre contre les Albigeois, ne put leur envoyer que quelques bons chevaliers et un grand nombre d'hommes d'armes, leur promettant de les suivre en personne aussitôt qu'il le pourrait. En effet, un an après, Louis les rejoignit, malgré la défense de son père, qui voulait observer fidèlement la trêve de deux ans jurée en 1214, et qui, voyant ses ordres méconnus, confisqua les biens de son fils et des barons qui l'avaient accompagné.

Pendant ce temps, Louis entra à Londres, assiégeait et prenait Rochester et Cantorbéry, ralliait à son parti le roi d'Écosse et

Guillaume-Longue-Épée lui-même, frère du roi Jean¹, et forçait son ennemi à se retirer au-delà de l'Humber, dans le pays du Nord, où il mourut bientôt. Louis apprit cette nouvelle devant le château de Douvres, dont il pressait le siège.

Cette circonstance, qui au premier abord lui semblait heureuse, lui devint bientôt funeste. La plupart des seigneurs anglais qui s'étaient ralliés au parti de Louis l'avaient fait par haine du roi Jean. Leur haine s'éteignit avec sa vie. Il laissait un fils de deux ans, nommé Henri, que le cardinal Galon couronna roi aussitôt après la mort de son père. Guillaume-Longue-Épée, son oncle, donna le premier l'exemple de l'obéissance au nouveau souverain, en abandonnant Louis de France. Cet exemple fut suivi par presque tous les seigneurs anglais, et Louis, resté seul, conclut une trêve et retourna en France.

Une nouvelle tentative qu'il fit en 1217 ne fut pas plus heureuse que la première, quoiqu'après avoir tiré de fortes sommes d'argent de ses amis, il eût passé la mer avec de nouvelles forces. Cette fois encore, il fut contraint à la paix, et revint en France prendre part en 1219 à la croisade contre les Albigeois.

Cette expédition nouvelle n'eut pas un meilleur succès que l'autre. Les croisés prirent d'abord Marmande, dont ils tuèrent les habitants au nombre de quinze cents, « avec les femmes et les petits enfans. De là, ils marchèrent vers Toulouse, mais ne l'assiégèrent et ne l'assaillirent que mollement², quelques-uns des nôtres empêchant malicieusement le succès de la croix ; et, l'affaire ainsi manquée, ils retournèrent dans leur pays, chargés plutôt de blâme que

1. « Guillaume fut déterminé à cette alliance par la seule raison que quelqu'un en qui il pouvait se fier lui avait rapporté que le roi Jean, tandis que lui Guillaume était prisonnier en France, rompant l'alliance naturelle entre deux frères, avait commis un inceste avec sa femme. » (Guillaume-le-Breton, *Vie de Philippe-Auguste*)

2. Toulouse fut assiégée trois fois dans l'espace de vingt ans, et brava les assauts de trois rois, quoique le siège fût commandé la première fois par Philippe-Auguste en personne, la seconde par Louis VIII, et la troisième par saint Louis.

d'éloge¹. »

En 1223, le roi Philippe-Auguste tomba malade, et mourut la veille des ides de juillet², âgé de soixante-neuf ans. Il en avait régné quarante-trois.

Philippe avait continué l'œuvre monarchique de Louis-le-Gros et achevé de fonder le gouvernement, le royaume et le trône. Il reconquit la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou, acheta les comtés d'Auvergne et d'Artois, recouvra la Picardie, grand nombre de places du Berri, et enfin divers comtés, châellenies et seigneuries.

De son côté, l'esprit d'affranchissement faisait d'immenses progrès dans le peuple, rongé par derrière les seigneuries que le roi attaquait en face, formant autour de Paris, affranchi par la présence du roi, une ceinture de Communes libres qui, non seulement ne payaient ni tailles ni impôts au souverain, mais qui encore marchaient quelquefois contre lui, ainsi que l'attestent les listes des prisonniers faits à la bataille de Bovines, parmi lesquels se trouvaient des hommes appartenant à quinze communes différentes³.

Ce fut sous ce règne que l'Université de Paris commença d'être célèbre. On y enseignait le *trivium* et le *quadrivium*. Le *trivium* se composait de la grammaire, de la rhétorique et de la dialectique ; et le *quadrivium*, de l'astrologie, de la géométrie, de l'arithmétique et de la musique.

Philippe-Auguste fit entreprendre ou achever plusieurs travaux d'utilité publique. Notre-Dame, dont les fondemens sortaient à peine de terre lorsqu'il monta sur le trône, était complètement bâtie lorsqu'il mourut ; Paris, dont l'accroissement successif nécessitait une nouvelle ligne de fortifications, fut entouré de murailles par

1. Guillaume-le-Breton.

2. Le 1^{er} juillet.

3. Aux Communes de Noyon, de Montdidier, de Montreuil, de Soissons, de Bruyères, de Hesdin, de Cerny, de Crespy en Laonnais, de Craon, de Vesly, de Corbie, de Compiègne, de Roye, d'Amiens et de Beauvais.

ses ordres¹, et il aspira à lui faire perdre son nom de Lutèce², en faisant paver, le premier, trois de ses deux cent trente-six rues³. Ce fut encore lui qui fit construire cette grosse tour du Louvre, où les

1. « La même année* (1211), le roi Philippe-le-Magnanime entoura vers le midi Paris d'un rempart** allant, des deux côtés, jusqu'à la Seine ; renferma dans ses murs une très grande étendue de terrain, et força les possesseurs de champs et de vignobles de louer à des habitants pour y bâtir de nouvelles maisons, au lieu d'en faire construire eux-mêmes, afin que toute la ville, jusqu'aux murs, parût pleine de maisons. » (Guillaume-le-Breton)

* On pourrait croire, par la manière dont s'exprime cet auteur, que ce grand travail fut entrepris cette année. On se tromperait. L'enceinte fut commencée en 1190, et achevée en 1211.

** « Du côté de la Seine, au nord, elle passait (la muraille) près du Louvre, le laissant en dehors, traversait les rues Saint-Honoré, des Deux-Écus, l'emplacement de l'hôtel de Soissons, les rues Coquillière, Montmartre, Montorgueil, le terrain où est à présent la Comédie italienne, les rues Française, Saint-Denis, Bourg-l'Abbé, Saint-Martin, continuait le long de la rue Grenier-Saint-Lazare, la rue Beaubourg, la rue Sainte-Avoie, à l'endroit où est l'hôtel de Mesme, et, passant sur le terrain où sont les Blancs-Manteaux et ensuite entre les rues des Francs-Bourgeois et des Rosiers, allait aboutir à la rivière, à travers les bâtimens de la maison professe des Jésuites et le couvent de l'Ave-Maria. Elle avait huit principales portes : la première, près du Louvre, au bord de la rivière ; la seconde, où sont maintenant les prêtres de l'Oratoire ; la troisième, vis-à-vis Saint-Eustache, entre la rue Plâtrière et la rue du Jour ; la quatrième, rue Saint-Denis ; la cinquième, au coin de la rue du Grenier-Saint-Lazare ; la sixième, appelée la porte Barbette, entre la rue des Francs-Bourgeois et le couvent des Blancs-Manteaux ; la septième, près de la maison professe des Jésuites ; et la huitième, au bord de la rivière, entre le port Saint-Paul et le pont Marie. » (Sainte-Foix, *Esquisses historiques*)

2. De *lutum*, qui veut dire bourbier.

3. Voici à quelle occasion : « Le roi se mit par hasard à une fenêtre de son palais d'où il se plaisait souvent à regarder, par passe-temps, le fleuve de la Seine. Tout à coup, des voitures traînées par des chevaux, au milieu de la ville, firent sortir des boues qu'elles avaient soulevées sur leur passage une odeur fétide, vraiment insupportable. Le roi ne put la soutenir, et dès lors il médita une entreprise dont l'exécution devait être difficile autant qu'elle était nécessaire, et dont les difficultés et les frais avaient toujours effrayé ses prédécesseurs. Ayant donc convoqué les prévôts et les bourgeois de la ville, il ordonna, en vertu de son autorité royale, que tous les quartiers et rues de Paris fussent pavées de pierres dures et solides. (Rigord, *Vie de Philippe-Auguste*)

feudataires venaient prêter foi et hommage, et où ils trouvaient une prison lorsqu'ils manquaient à leur serment.

Philippe-Auguste fut le premier des descendants de Hugues Capet qui négligea de faire sacrer son fils de son vivant, soit qu'il jugeât cette précaution inutile, soit qu'il craignît que le pape, dont le roi Jean s'était fait le vassal pour une pension annuelle de mille marcs d'argent, ne refusât sa sanction à Louis, qu'il avait excommunié à cause de sa guerre d'Angleterre. En tout cas, il suppléa à cette cérémonie religieuse par une cérémonie militaire : il le reçut chevalier en présence de toute sa cour.

Un mois après la mort de Philippe, Louis VIII se fit sacrer et couronner à Reims. Comme il ne régna que trois ans, son règne fut témoin de peu de faits importants, son expédition d'Angleterre et sa première croisade ayant eu lieu pendant le vie du roi son père.

Nous le voyons cependant faire la guerre avec beaucoup de courage et assez de bonheur, non plus aux Anglais de la Normandie et de la Guyenne, que son père avait chassés du royaume, mais à quelques seigneurs français qui tenaient encore pour eux. C'est ainsi qu'il prit le château de Niort et la ville de La Rochelle, sur Savary de Mauléon, qui défendit successivement ces deux places contre lui. En apprenant ces deux victoires, dit l'auteur inconnu de la vie de Louis VIII, « les grands du pays de Limoges, du Périgord et de l'Aquitaine, à l'exception des Gascons qui habitent au delà de la Garonne, promirent avec beaucoup de soumission fidélité au roi Louis, et lui gardèrent leur foi. »

En 1226, Louis prit de nouveau la croix contre les Albigeois. L'armée qu'il commandait se réunit à Bourges, marcha par Nevers et par Lyon, et arriva devant Avignon, qu'on réputait imprenable. Le siège fut en effet long et meurtrier ; enfin la place se rendit : on combla ses fossés ; trois cents maisons garnies de tours, qui étaient dans la ville, furent abattues et rasées de fond en comble ; puis le roi s'avança vers Toulouse.

Cependant, comme il se sentait souffrant, il laissa le comman-

dement du pays à Imbert de Beaujeu, et reprit la route de France. Arrivé à Montpensier en Auvergne, il fut forcé de s'y arrêter. La maladie dont il était atteint fit de graves et rapides progrès, et le 27 octobre 1226, il mourut dans la trente-neuvième année de son âge, légua, par son testament, dix mille livres à deux mille léproseries bâties en France à la suite des croisades.

C'est de ce siècle que datent l'établissement du premier ordre mendiant, et l'édit qui défend aux *femmes amoureuses, filles de joie et paillardes, de porter robes à collets renversés, queues ni ceintures dorées*.

Louis VIII a peu d'importance dans l'histoire, quoique les contemporains l'aient surnommé Cœur-de-Lion à cause de son courage, Lion-Pacifique à cause de sa douceur, et que Nicolas de Bray, auteur d'un poème en son honneur, l'ait mis au-dessus d'Alexandre et de César¹. Son nom se trouve étouffé entre les noms de son prédécesseur et de son successeur ; c'était le fils de Philippe-Auguste ; ce fut le père de saint Louis.

Louis IX n'avait pas encore quatorze ans, lorsque Blanche de Castille, sa mère, le fit sacrer à Reims par l'archevêque de Soissons². Le temps qui s'écoula entre la mort de Louis VIII et la majorité de Louis IX fut employé par la régente à apaiser les révoltes partielles de seigneurs, qui se soulevaient en apparence par mépris pour le gouvernement d'une femme, et en réalité par haine de la royauté qui s'affermissait de plus en plus. De leur côté, les Communes s'augmentaient, et l'affranchissement populaire faisait de rapides progrès. En 1233, le roi atteignit sa majorité, et prit en main le gouvernement du royaume.

Louis IX est un type parfait du moyen-âge fait homme ; il a le

1. « Sans doute, si les sœurs, filles du Destin, n'eussent trop promptement coupé le fil de sa vie, au milieu de sa brillante jeunesse, le grand Alexandre, à qui le monde entier fut soumis depuis Cadix, ville d'Hercule, jusqu'au Gange, revenant sur cette terre, serait petit et s'humilierait devant lui ; et, comparé à lui, celui qui fit la gloire du peuple romain, Jules César, malgré son illustration et ses mérites, ne serait plus que dédaigné. »

2. Le siège de Reims était vacant.

bras fort, l'esprit aventureux, l'âme religieuse, les mœurs simples ; il combat de sa personne comme le dernier de ses chevaliers ; il rend la justice sous un chêne, sans huissiers ni gardes, et meurt à mille lieues de sa capitale, dans un camp, les yeux levés au ciel, et disant à Dieu : « Je rentrerai dans ta maison, je t'adorerai à ton temple saint, et je me confesserai, Seigneur. »

Saint Louis eut son chroniqueur et son poète : Nangis écrit son histoire, et Joinville son épopée ; car la relation de Joinville est un véritable poème, ravissant de simplicité, merveilleux dans son ignorance, et grand d'espérance et de foi.

Le règne de saint Louis est trop connu pour que nous le suivions dans ses détails ; nous nous contenterons donc d'en indiquer les actes et les événements principaux.

En 1224, victoires de Taillebourg et de Saintes sur le comte Hugues de la Marche, dont l'Angleterre soutenait la révolte¹.

En 1250, cinquième croisade en Égypte, où le roi est fait prisonnier².

En 1251, troubles occasionnés par les pastoureaux³.

1. « Il livra bataille devant cette ville (Saintes) audit Hugues, comte de la Marche, et à Henri, roi des Anglais, que Hugues avait engagé à passer en France avec une grande multitude de gens d'armes, parce qu'il avait pour femme la mère du roi d'Angleterre. Le roi Louis les vainquit puissamment, les mit en fuite, et leur fit un grand nombre de prisonniers. (Guillaume de Nangis)

2. « Il arriva, par la permission de Dieu, et peut-être en punition des péchés de quelques-uns, que le roi de France, saint Louis, tomba entre les mains des Sarrasins, et fut pris avec ses deux frères, Alphonse, comte de Poitou, et Charles, comte d'Ajou. » (Guillaume de Nangis)

3. « Il arriva, dans le royaume de France, un événement surprenant, une chose nouvelle et inouïe. Quelques chefs de brigands, pour séduire les gens simples et répandre la croisade parmi le peuple, annoncèrent, par des inventions pleines de faussetés, qu'ils avaient eu une vision d'anges, et que la sainte vierge Marie leur était apparue et leur avait ordonné de prendre la croix, de rassembler une armée de pastoureaux (pâtres) et des hommes les plus vulgaires du peuple, que le Seigneur avait choisis pour marcher au secours de la Terre-Sainte et du roi de France, captif en ce pays. Ils représentaient, sur des images dessinées sur les bannières qu'ils portaient devant eux, la teneur de cette vision. Passant d'abord par la Flandre et la Picardie, ils attiraient à eux, par

leurs exhortations, les pastoureaux et le bas peuple des villages et des campagnes, de même que l'aimant attire le fer. Lorsqu'ils parvinrent en France, leur nombre s'était déjà tellement accru, que, rangés par milliers, ils marchaient comme une armée : et, lorsqu'ils passaient dans les campagnes auprès des bergers et des troupeaux de brebis, les pastoureaux, abandonnant leurs troupeaux, sans consulter leurs parens, possédés par je ne sais quelle folie, s'enveloppaient avec eux dans le crime. Tandis que les pastoureaux et les simples y allaient dans une bonne intention, il y avait parmi eux un grand nombre de larrons et de meurtriers secrètement coupables de tous les crimes possibles, et par le conseil et la direction desquels la troupe était gouvernée. Quand ils passaient par les villages et les villes, ils levaient en l'air leurs masses, leurs haches et autres armes, et par là se rendaient si terribles au peuple, qu'il n'y avait aucun de ceux à qui était confié le pouvoir judiciaire qui osât les contredire en rien. Ils étaient tombés dans une telle erreur, qu'ils faisaient des mariages, donnaient des croix, et conféraient, du moins en apparence, l'absolution des péchés. Mais ce qu'il y avait de pire, c'est qu'ils enveloppaient tellement avec eux, dans leur erreur, le bas peuple, qu'un grand nombre affirmait et que d'autres croyaient que les mets et les vins qu'on apportait devant eux ne diminuaient pas lorsqu'ils avaient mangé, mais semblaient plutôt augmenter. Le clergé apprit avec douleur que le peuple fût tombé dans une si grande erreur. Comme il voulut s'y opposer, il devint odieux aux pastoureaux et au peuple, qui conçurent pour les clercs une si injuste aversion, qu'ils en tuèrent plusieurs qu'ils trouvèrent dans les champs, et en firent, à ce que nous pensons, des martyrs. La reine Blanche, dont l'admirable sagesse gouvernait seule alors le royaume de France, n'aurait peut-être pas souffert que leur erreur fût de tels progrès ; mais elle espérait que, par eux, il parviendrait du secours à son fils, le roi saint Louis, et à la Terre-Sainte. Lorsqu'ils eurent traversé Paris, ils crurent avoir échappé à tous les dangers, et se vantaient d'être des hommes de bien ; ce qu'ils prouvaient par ce raisonnement : qu'à Paris, la source de toute science, ils n'avaient été contredits en rien. Alors ils commencèrent à se livrer plus violemment à leurs erreurs, et à s'adonner avec plus d'ardeur aux brigandages et aux rapines. Arrivés à Orléans ils livrèrent combat aux clercs de l'université, et en tuèrent un grand nombre ; mais il y en eut aussi beaucoup de tués de leur côté. Leur chef, qu'ils appelaient le maître de Hongrie, étant arrivé avec eux d'Orléans à Bourges, entra dans les synagogues des juifs, détruisit leurs livres, et les dépouilla injustement de tous leurs biens. Mais lorsqu'il eut quitté la ville avec le peuple, les bourgeois de Bourges le poursuivirent les armes à la main, et tuèrent le maître avec un grand nombre de gens de sa troupe. Après cet échec, les autres se dispersèrent en différens lieux, et furent tués ou pendus pour leurs crimes. Le reste se dispersa comme une fumée. (Guillaume de Nangis)

En 1259, restitution à Henri, roi d'Angleterre, de ses anciens domaines du midi de la Loire¹, en échange de ses prétentions sur le duché de Normandie, les comtés d'Anjou, du Mans, de Touraine, de Poitou et leurs fiefs.

En 1269, sixième et dernière croisade contre Tunis, pendant laquelle le roi meurt sur les ruines de Carthage la veille², et serment de fidélité et hommage pour le royaume de France, prêté par les barons et les chevaliers croisés à Philippe son fils.

Les faits secondaires du règne de saint Louis sont, à l'intérieur :

– La fondation de la Sorbonne, par Robert³ ;

L'introduction de la boussole en France, par le Vénitien Marc-Paul⁴, en 1260 ;

– Dans le même temps que le roi Louis était captif, un grand nombre de jeunes bergers et d'enfants, dans le royaume de France, prirent tout à coup la croix ; mais ils se dispersèrent en peu de temps comme une fumée. (*Des Gestes glorieux des Français*)

1. « Saint Louis, roi de France, lui donna (à Henri) une grosse somme d'argent, et lui assigna, pour lui et ses successeurs, beaucoup de pays dans les diocèses de Limoges, de Prigueux, de Saintes et d'Agen ; à condition que lui et ses successeurs tiendraient en fief des rois de France ces terres, Bordeaux, Bayonne, et toute la Gascogne, et que le roi d'Angleterre, inscrit au nombre des barons de France, serait appelé pair et roi d'Aquitaine. » (*Des Gestes glorieux des Français*)

2. « Après ces paroles, il s'endormit dans le Seigneur : tous les barons et chevaliers alors présents jurèrent fidélité et hommage, pour le royaume de France, à Philippe, son fils, qui lui succéda dans le camp dressé sous les murs de Carthage. » (*Des Gestes glorieux des Français*)

3. « À cette époque (en 1264) florissaient à Paris d'illustres théologiens ; frère Thomas d'Aquin, de l'ordre des prêcheurs ; frère Bonaventure, de l'ordre des mineurs ; et, parmi les clercs séculiers, maître Gérard d'Abbeville, et maître Robert de Sorbonne, qui institua le premier les écoles de Sorbonne. » (*Chronique de Nangis*)

4. « Il n'est pas clair que Jean Gira ou Goya, au Flavio Jivia d'Amalfi, soit l'inventeur de la boussole. Marc-Paul pouvait l'avoir apportée de la Chine en 1260 ; et un vieux poète français, Guyot de Provins, décrit exactement la boussole sous le nom de *marinella* ou *pierre marinière*, cinquante ans et plus avant le voyage du Vénitien en Chine. La fleur de lis, qui, chez tous les peuples,

L'emploi des tables astronomiques, dites Alphonsines ;
 Les preuves par témoins substituées aux duels ;
 La police des marchands, établie par Étienne Boileau, leur pré-
 vôt ;

La résistance du roi aux usurpations de la cour de Rome, et la
 réclamation en faveur des libertés de l'Église gallicane ;

Le Code, ou Établissement civil, par saint Louis ;

Les faits extérieurs sont :

– La fondation de l'état de Prusse par les chevaliers de l'ordre
 Teutonique (1230) ;

La naissance des villes libres d'Italie et des villes anséatiques
 d'Allemagne (1254) ;

Les Communes admises au parlement en Angleterre (1265) ;

Conradin décapité par l'ordre de Charles d'Anjou, frère de saint
 Louis, que le pape Urbain IV investit du royaume de Naples
 (1268).

Ainsi le règne de saint Louis vit faire au siècle un grand et triple
 pas vers la poésie, vers les sciences, vers les libertés :

– Vers la poésie, par les chansons de Thibaut, comte de Cham-
 pagne ;

– Vers les sciences, par la découverte de la boussole, la fonda-
 tion de la Sorbonne, et la protection accordée à l'Université¹ ;

signale le nord sur la rose des vents, semble assurer à la France l'invention ou
 le perfectionnement de la boussole. » (Chateaubriand, *Analyse raisonnée*)

– M. Viardot, dans son *Essai sur les Maures d'Espagne*, réclame pour eux
 cette invention, qui daterait, selon lui, du huitième siècle.

1. « Il s'éleva à Paris une grande dissension entre les écoliers et les bour-
 geois : les bourgeois avaient tué quelques clercs. C'est pourquoi les clercs,
 quittant Paris, se dispersèrent dans différentes contrées du monde. Ce que
 voyant le roi saint Louis, il s'affligea grandement de ce que l'étude des lettres
 et de la philosophie, par où s'acquiert le trésor de la science, qui excelle et
 l'emporte sur tous les autres, s'était retirée de Paris. Elle était venue d'Athènes
 à Rome, et de Rome en France, avec les honneurs de la chevalerie, par les
 soins de Karl-le-Grand, à la suite de Denis l'Aréopagite grec, qui, le premier,
 répandit à Paris la foi catholique. Ce très pieux roi (saint Louis), craignant
 qu'un si grand et un tel trésor ne s'éloignât du royaume, parce que la science

– Vers les libertés de l’Église, par le Code ecclésiastique ; vers les libertés civiles, par l’appel aux juges royaux ; vers les libertés politiques, par l’admission des Communes au parlement.

La mort de saint Louis, quoiqu’elle répandît une grande douleur dans l’armée, n’interrompit point le siège de Tunis. Charles, roi de Sicile, en arrivant par mer avec un grand nombre de chevaliers, rendit l’espérance et le courage aux chrétiens ; les Sarrasins au contraire, voyant que les croisés préparaient une multitude de machines de guerre et s’apprêtaient à assiéger Tunis par mer et par terre, proposèrent un traité de paix qui fut accepté.

Les principales conditions furent :

Que tous les chrétiens prisonniers dans le royaume de Tunis seraient mis en liberté.

Que les prédicateurs catholiques auraient le droit de prêcher la foi chrétienne dans les monastères construits en l’honneur du Christ, par toute l’étendue du royaume.

Que ceux qui voudraient être baptisés le pourraient être tranquillement.

Enfin, que le roi de Tunis, après avoir payé toutes les dépenses qu’avaient faites dans cette expédition les rois et les barons, rétablirait le tribut accoutumé qu’il devait au roi de Sicile.

Ce traité arrêté, le roi et les grands, voyant la diminution qu’éprouvait l’armée par la contagion et des maladies, résolurent de retourner en France par la Sicile et l’Italie. Mais, avant d’abandonner l’Afrique, ils jurèrent, sur le corps de saint Louis, de revenir à la Terre-Sainte, et de ne rester en France que le temps nécessaire au couronnement du roi, à la réparation de leurs forces, et à la levée d’une nouvelle armée. Quelques chevaliers même, plus zélés que les autres, ne voulurent point retourner chez eux, et, sous

et le savoir sont le trésor du salut, *sapientia et scientia*, et de peur que le Seigneur ne lui dit : “Comme tu as repoussé la science, je te repousserai,” manda auxdits clercs de revenir à Paris, les reçut à leur retour avec une grande clémence, et leur fit faire une prompte réparation, par les bourgeois, de tous les torts qu’ils avaient eus auparavant envers eux. » (Guillaume de Nangis)

la conduite d'Edouard, fils aîné de Henri, roi d'Angleterre, passèrent en Syrie pour secourir la chrétienté.

Alors Philippe III quitta cette terre de désolation, emportant avec lui les ossements de son père saint Louis et de son frère le duc de Nevers. En route, il perdit encore sa sœur ; et, rentrant en France avec ce funèbre cortège, il déposa solennellement les restes de sa famille dans l'abbaye de Saint-Denis, où ils avaient désiré être enterrés.

Au mois d'août suivant, Philippe fut sacré et couronné à Reims par l'évêque de Soissons.

« Philippe-le-Hardi se trouve placé entre saint Louis, son père, et Philippe-le-Bel, son fils, de même que Louis VIII l'avait été entre Philippe-Auguste et saint Louis : comme le laboureur laisse une terre en friche entre deux moissons, la Providence laissait reposer la France entre deux grands règnes. »

Nous empruntons cette phrase à M. de Châteaubriand, parce qu'il est impossible de donner de Philippe une idée plus vraie avec un style plus coloré.

En effet, ce règne, qui dure quinze ans, n'offre rien de remarquable, si ce n'est la guerre du roi contre Pierre d'Aragon. Nous allons remonter à sa cause.

Charles d'Anjou, frère de saint Louis, après avoir vaincu et tué Mainfroy, avait ramassé, au pied de l'échafaud de Conradin, la couronne de Sicile. Le pape Clément lui avait confirmé la propriété d'un royaume qu'il n'avait pas le droit de lui donner, et les Français s'étaient établis en vainqueurs à Palerme, et de là s'étaient répandus par toute l'île.

Les habitants de la Sicile établirent alors des intelligences avec Pierre d'Aragon, qui, par sa femme, fille de Mainfroy, avait des droits sur la couronne usurpée par Charles d'Anjou. Pierre d'Aragon leva une puissante armée et rassembla des vaisseaux. Ces préparatifs hostiles donnèrent des soupçons au pape Martin et à Charles d'Anjou, qui lui demandèrent des explications sur ses

projets. Pierre leur fit répondre, par une députation solennelle qu'il envoya à Rome, que les forces qu'il avait rassemblées étaient destinées au service de Dieu, qui lui avait inspiré l'idée de se croiser pour porter secours aux chrétiens de Jérusalem. En effet, il mit à la voile, s'embossa dans un port de l'Afrique, et se tint prêt à seconder les Siciliens.

« L'an du Seigneur 1281, dit Guillaume de Nangis, les habitants de Palerme et de Messine, saisis de rage contre le roi Charles et les Français qui habitaient l'île, les égorgèrent tous, sans distinction de sexe ni d'âge. Ce qu'il y eut de plus abominable, c'est qu'ouvrant les flancs des femmes de leur pays enceintes des Français, ils tuaient leur fruit avant qu'il eût vu le jour. »

Tout le monde sait que ce massacre se fit à l'heure des vêpres, que la cloche qui les sonnait donna le signal, et que les Français étaient reconnus au mot *ciceri*, qu'on les forçait de prononcer, comme vingt ans plus tard, et pour un pareil massacre, on les forçait de répéter en bas allemand, à Bruges, ces mots : *scilt ende vriend*¹. »

Charles d'Anjou, qui était à Rome lors de ce massacre, envoya aussitôt en France son fils Charles, prince de Salerne, pour demander du secours à Philippe, son neveu. Pendant ce temps, lui-même passa le phare de Messine et assiégea les habitants de cette ville. C'est alors que ceux de Palerme reçurent dans leur port Pierre d'Aragon et son armée. Toute la Sicile l'accueillit comme un libérateur, l'élut pour son roi. Charles, voyant cela, leva le siège de Messine, et se retira en France. De là il passa dans la Pouille, où il mourut le 7 janvier 1284.

Alors le pape Martin excommunia Pierre d'Aragon, et donna son royaume à Charles, fils du roi Philippe, comme il avait donné le royaume de Conradin à Charles d'Anjou. Le roi de France leva une armée et marcha vers les Pyrénées pour mettre son fils en possession de la couronne donnée, traversa ces montagnes par des

1. Bouclier et ami.

chemins que l'on croyait impraticables, et vint mettre le siège devant Girone.

Pierre d'Aragon était accouru pour défendre son royaume. Il apprit qu'un convoi de Français devait se rendre au port de *Roses*, où stationnait la flotte royale, afin d'y prendre des vivres et de les porter au camp ; en conséquence il s'embusqua, avec cinq cents chevaliers et trois mille hommes de pied, sur la route où il devait passer, pour s'emparer des vivres qu'il amenait.

En apprenant que cette embuscade venait de leur être dressée, Raoul, seigneur de Nesle, connétable de France, le comte de la Marche et Jean de Harcourt, marchèrent en avant du convoi avec cent cinquante-six chevaliers armés. Les Aragonais, les voyant en si petit nombre, s'élancèrent sur eux ; mais les Français se défendirent vaillamment, et comme le font des gens qui se tiennent sur leurs gardes. Enfin, malgré la supériorité du nombre, ils battirent les Aragonais ; et le comte de la Marche blessa mortellement, sans le connaître, Pierre, qui s'était caché sous une armure ordinaire, et qui alla, à l'insu des Français, expirer dans une abbaye.

Philippe, ignorant la mort de son ennemi, voyant approcher l'hiver et se sentant malade, mit garnison dans Girone, qui s'était rendue en apprenant la victoire des Français, licencia sa flotte et se retira à Perpignan, où sa maladie fit de si rapides progrès qu'il expira le 15 octobre de l'an 1285, deux mois après la mort de Pierre, et presque en vue du port d'Aigues-Mortes, d'où son père était parti pour aller mourir à Tunis. Sa chair et ses entrailles furent ensevelies à Narbonne dans la grande église, et ses os et son cœur portés à Saint-Denis.

Philippe donna le premier des lettres d'anoblissement, et, par conséquent, porta le premier coup au corps aristocratique, en introduisant un bourgeois dans son sein. Celui qui obtint cette faveur fut un orfèvre nommé Raoul. Il n'y avait que deux siècles que le peuple avait lutté pour ne pas être serf, et voilà déjà qu'on le faisait noble.

Philippe IV monta sur le trône et fut sacré la même année¹.

Ce règne, qui est placé entre le gouvernement féodal pur et le gouvernement monarchi-féodal, règne de transformation sociale, fut l'un des plus importants de la monarchie par les choses qu'il vit tomber et les choses qu'il vit naître.

Il vit tomber l'esprit religieux qui avait présidé aux croisades ; il vit tomber la puissance des papes, qui avaient accompli leur mission démocratique ; il vit tomber l'ordre puissant des Templiers, que l'on jugea comme des coupables, et qui furent peut-être des martyrs.

Il vit naître le Parlement et le Tiers-État ; il vit naître la république de Guillaume Tell en Suisse ; il vit naître la république d'Artavelle en Flandre ; et la terre monarchique trembla à ces deux premières éruptions du volcan populaire.

Voici comment tomba l'esprit religieux des croisades :

Le serment qu'avaient fait les croisés sur le corps de saint Louis de revenir en Palestine s'était envolé avec la tempête qui dispersa leur flotte. Les dissensions de Pierre d'Aragon et de Charles d'Anjou achevèrent de l'effacer de l'esprit de la chrétienté, si bien qu'il ne resta plus sur cette terre, que deux siècles auparavant ils voulaient conquérir, que deux villes qui appartenissent aux chrétiens, Tripoli et Saint-Jean-d'Acre.

Encore cette dernière n'était défendue que par le roi de Chypre, les deux ordres militaires et religieux des Templiers et des Hospitaliers, et par quinze cents hommes *stipendiés* par le pape Nicolas.

En 1288, trois ans après l'avènement au trône de Philippe-le-Bel, Tripoli fut prise par le sultan de Babylone. Tous les chrétiens qui y étaient renfermés furent tués ou faits esclaves. Acre effrayée demanda aussitôt une trêve de deux ans et l'obtint.

Cependant la garnison stipendiée de cette place sortit quelque temps après la conclusion de cette trêve, malgré la volonté des Templiers et des Hospitaliers, et fit une excursions sur les villes

1. 1285.

des Sarrasins, qui se reposaient sur la foi du traité, et tuèrent sans merci, sans distinction d'âge ni de sexe, tout ce qu'ils rencontrèrent d'infidèles.

Le soudan, ayant appris cette violation de la trêve, manda aussitôt aux habitans de Saint-Jean-d'Acre qu'ils eussent à lui livrer ceux qui avaient fait périr les siens, ou que, sur leur refus, il exterminerait et ruinerait leur ville, comme il avait fait de Tripoli. Ils refusèrent.

Le soudan marcha contre eux avec une armée innombrable ; mais étant tombé malade en route il sentit qu'il l'était mortellement ; dès qu'il en fut certain, il rassembla autour de son lit sept émirs, il leur donna à chacun quatre mille cavaliers et vingt mille hommes de pied, et les envoya devant Saint-Jean-d'Acre. Une armée aussi considérable que celle qui le quittait campait encore autour de sa tente.

Alors il fit élire son fils à sa place, lui recommanda de rejoindre, aussitôt que lui serait mort, la première troupe qui venait de partir, et lui transmit, à l'égard des habitans de Saint-Jean-d'Acre, la mission de sang et de destruction dont il s'était chargé.

À peine eut-il fermé les yeux, que son fils tint la promesse qu'il lui avait faite. Il s'avança vers Saint-Jean-d'Acre, campa à un mille de la ville, et dressa et prépara aussitôt contre elle un grand nombre de machines et d'instrumens de guerre.

Le 4 du mois de mai 1290, ces messagers de mort s'approchèrent lourdement des murailles, malgré la résistance que les assiégés opposèrent, et, arrivés à portée, ils firent pleuvoir sur la ville une grêle de pierres qui dura deux jours. Les habitans effrayés firent transporter à Chypre, par des vaisseaux, les vieillards, les malades, les femmes et les enfans, qui ne pouvaient servir à la défense de la place. Avec eux on embarqua les trésors, les marchandises précieuses et les reliques saintes ; de sorte qu'il ne resta à Saint-Jean-d'Acre que douze mille hommes environ, parmi lesquels on comptait à peine cinq cents chevaliers.

Le 15, les Sarrasins tentèrent un assaut : ils attaquèrent la partie du rempart confiée à la garde du roi de Chypre. La ville était prise si les chevaliers du Temple ne fussent accourus à son secours. Le lendemain, le roi de Chypre, sous prétexte de fatigue, remit la garde de ce poste à un commandant de troupes allemandes, et, la nuit, il s'enfuit par mer avec tous les siens, et près de trois mille hommes d'armes.

Le lendemain, au point du jour, les Sarrasins, voyant le peu de soldats qui garnissaient le côté du rempart qu'ils avaient déjà failli prendre, s'avancèrent en masse vers cet endroit, comblèrent le fossé, percèrent le mur, et pénétrèrent dans la ville. Les Hospitaliers et les Templiers vinrent, qui les repoussèrent encore une fois. Ce fut leur dernier succès. Le jour suivant, les Sarrasins entrèrent de nouveau par la porte Saint-Antoine, et rencontrèrent encore leurs éternels et infatigables ennemis, les chevaliers du Temple et de l'Hôpital. Mais cette fois leurs bras et leur fortune se lassèrent. Les moines-soldats tombèrent presque tous, s'exhortant à combattre, se confessant les uns aux autres, et glorifiant jusqu'à la mort le Dieu pour lequel ils mouraient. Eux tués, la ville fut prise.

Alors les Sarrasins la détruisirent de fond en comble. Remparts, tours, églises, maisons, tout fut démoli. Le patriarche et le grand-maître de l'Hôpital, blessés et sanglants, furent emportés par les leurs dans une barque, avec laquelle ils espéraient gagner ou l'Archipel ou la Sicile, et moururent en mer. « C'est ainsi, dit Guillaume de Nangis, que la ville d'Acre, seul et dernier asile de la chrétienté dans ce pays, fut détruite par les ennemis de la foi, faute d'un seul roi parmi les chrétiens qui lui portât secours dans sa détresse. »

Voilà comment les croisés perdirent cette Terre-Sainte qu'ils ne devaient jamais reprendre.

Les démêlés du pape Boniface VIII et de Philippe IV tiennent une place importante dans le règne de ce dernier. Voici quels en furent les causes, les circonstances et les résultats.

Les relations du roi et du saint-père avaient d'abord été bienveillantes. Nous voyons, dans Guillaume de Nangis, qu'en 1297 Philippe produisit dans une assemblée des prélats du royaume de France une lettre par laquelle Boniface VIII lui permettait, à lui et à son prochain héritier, de percevoir, lorsque les besoins de l'État l'exigeraient, et avec l'approbation du clergé de France, la dixième partie des biens des églises.

Quelque temps après, l'évêque de Pamiers, ayant proféré dans la cour du roi de France des paroles outrageuses contre la majesté royale, fut arrêté par l'ordre de Philippe, et réclamé par le pape Boniface, comme ressortissant du seul tribunal ecclésiastique. Le roi le fit mettre hors de prison et chasser du royaume.

Boniface, blessé de cette manière d'acquiescer à sa réclamation, envoya au roi une bulle qui le sommait de reconnaître qu'il tenait du saint-siège le royaume de France, déclarant hérétique quiconque soutiendrait ou même penserait le contraire. La bulle fut brûlée en pleine assemblée, dans le palais du roi, et les porteurs renvoyés sans réponse. Le garde des sceaux, Pierre Flotte, s'était chargé de la faire et de l'envoyer. Voici le commencement de la lettre qu'il écrivit à Boniface :

« Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, à Boniface se prétendant pape, peu ou point de salut.

» Que votre Très Grande Fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel. »

Boniface répondit par une troisième bulle, qui contient ses griefs contre Philippe. Il l'accuse d'accabler ses sujets d'impôts, d'altérer les monnaies, et de percevoir le revenu des bénéfices vacans¹.

1. Le pape avait autorisé cette perception dans une lettre qu'il avait écrite antérieurement à Philippe.

« En outre ledit pape lui avait accordé, pour aider aux dépenses de la guerre, tous les revenus, profits et échéances d'une année des prébendes, prieurés, archidiaconats, doyennés, bénéfices des églises et autres dignités ecclésiastiques quelconques devenus vacans pendant la durée de la guerre dans le royaume de France, à l'exception des évêchés, des archevêchés, des monastères et des abbayes. » (Guillaume de Nangis)

Les trois ordres, qui venaient d'être constitués, écrivirent à Rome ; le clergé en latin, la noblesse et le tiers-état en langue romane. La lettre du clergé existe encore : elle est grave et ferme ; celles de la noblesse et du tiers-état sont perdues, mais la réponse des cardinaux prouve que les deux ordres n'avaient pas même donné au pape le nom de souverain pontife.

Une bulle, qui mettait le royaume en interdit et qui excommuniait Philippe, suivit immédiatement cette réponse des cardinaux. Les deux nonces qui la portèrent furent mis en prison, et les trois ordres convoqués au Louvre. Un procès public fut intenté à Boniface : il fut *reconnu*, par l'instruction, qu'il niait l'immortalité de l'âme, qu'il doutait de la réalité du corps de Jésus dans l'eucharistie, qu'il était souillé du péché infâme, et qu'il appelait les Français Patarins. Les trois ordres adhérèrent, et Philippe en appela des bulles de Boniface aux conciles à venir et aux papes futurs.

Non content de cela, Philippe donna l'ordre à Guillaume Nogaret de Saint-Félix, qui était en Italie, d'enlever le pape et de le conduire à Lyon, où les clefs de Saint-Pierre devaient lui être ôtées dans un concile général.

Nous empruntons la relation entière de cet événement à M. de Châteaubriand : ce sera, au milieu de notre prose aride, une bonne fortune pour nos lecteurs :

« Nogaret s'entendit avec Colonne, de cette puissante famille romaine que Boniface avait persécutée¹. L'entreprise fut conduite avec secret et succès. Nogaret et Colonne, à l'aide de quelques seigneurs gagnés et d'aventuriers enrôlés, s'introduisirent dans Agnani. Le 7 septembre 1304, au lever du jour, le peuple se joint aux assaillans et force le palais du pape. Les portes de son appartement sont brisées : on entre.

» Le pontife était assis sur un trône, portant sur les épaules le manteau de saint Pierre, sur la tête une tiare ornée de deux couronnes, symbole de deux puissances, et tenant la croix et les clefs.

1. Il avait retiré le chapeau de cardinal aux deux frères Colonne.

» Nogaret, étonné, s'approche avec respect de Boniface, accomplit sa mission, et l'invite à convoquer à Lyon le concile général. "Je me consolerais, répondit Boniface, d'être condamné par des Patarins." Le grand-père de Nogaret était Patarin, c'est-à-dire Albigeois, et avait été brûlé vif comme hérétique. "Veux-tu déposer la tiare ?" s'écria Colonne. "Voilà ma tête, répliqua Boniface, je mourrai dans la chaire où Dieu m'a assis."

» Boniface, après sa haute réponse à Colonne, se répandit en outrages contre Philippe. Colonne donna un soufflet au pape, et lui aurait plongé son épée dans la poitrine, si Nogaret ne l'eût retenu. "Chétif pape ! s'écrie Colonne, regarde de monseigneur le roi de France la bonté qui te garde par moi et te défend de tes ennemis." Boniface, craignant le poison, refusa tout aliment. Une pauvre femme le nourrit trois jours avec un peu de pain et quatre œufs. Le peuple, par une de ses inconstances accoutumées, délivra le souverain pontife, qui partit pour Rome. Il y mourut d'une fièvre frénétique (11 octobre 1303). Quelques auteurs ont écrit qu'il se brisa la tête contre les murs, après s'être dévoré les doigts¹. »

1. « L'an du Seigneur 1303, la veille de la nativité de la sainte vierge Marie, au mois de septembre, tandis que Boniface demeurait avec sa cour à Agnani, sa patrie et sa ville natale, se croyant plus en sûreté au milieu de son peuple et de sa nation, il fut trahi et retenu prisonnier par quelques-uns de ses criminels domestiques. Ses trésors et ceux de l'Église furent pillés et emportés, non sans grande honte pour l'Église ; les cardinaux, craignant pour eux, l'abandonnèrent et s'enfuirent, à l'exception de deux, le seigneur Pierre, évêque espagnol, et le seigneur Nicolas, évêque d'Ostie. L'auteur de cette arrestation et de ce crime fut Guillaume Nogaret de Saint-Félix, du diocèse de Toulouse, de complicité avec les Colonna, à deux desquels le pape avait autrefois retiré le chapeau de cardinal. Ainsi la cruauté, le tremblement et la douleur, fondirent tout à coup sur ce Boniface qui avait fait terriblement trembler les rois, les pontifes, la plupart des religieux et le peuple ; et, avide d'or à l'excès, il perdit son or et ses trésors, afin que par son exemple les prélats supérieurs apprissent à ne point gouverner le clergé et le peuple avec orgueil, mais à le gouverner comme un troupeau, avec tous les soins de leur esprit, et à chercher plutôt à se faire aimer que craindre. Trente jours après son arrestation, transporté d'Agnani à Rome, ce pontife, d'une cour fut placé sur le lit de douleur et d'amertume, et mourut à Rome, dans les angoisses de l'esprit, le onzième jour d'octobre. Le

Le peuple lui fit cette épitaphe : « Ci-gît qui entra au pontificat comme un renard, y régna comme un lion, et y mourut comme un chien. »

Il n'y avait que deux siècles que Grégoire V avait excommunié Robert, et Philippe IV, à son tour, déposait Boniface VIII. Grégoire VII, placé à distance égale entre eux, est le point culminant de la papauté. Jusqu'à lui le pouvoir des papes monte toujours ; après lui, il ne fait que décroître.

Nous avons dit quelles étaient, selon nous, les causes de cette décroissance et de cette décadence.

Passons maintenant au procès des Templiers.

« L'an du Seigneur 1307, dit l'auteur des *Gestes glorieux des Français*, il arriva un grand événement, un événement merveilleux qu'on doit transmettre par écrit à la postérité. À la fête du saint confesseur Édouard, par l'ordre du roi et de son conseil, on s'empara subitement des Templiers sur toute l'étendue du royaume de France, au grand étonnement de tous ceux qui apprirent que l'ordre antique du Temple¹, extrêmement privilégié par l'Église romaine, avait été arrêté tout à coup en un seul jour, à l'exception de quelques secrétaires et employés de l'ordre ; tous ignorant la cause de cette subite arrestation². »

jour suivant, il fut enseveli dans un tombeau que, jeune encore, il s'était fait préparer dans l'église de Saint-Pierre, l'an du Seigneur 1303, la neuvième année de son pontificat. » (*Des Gestes glorieux des Français*)

1. Il avait été fondé en 1118.

2. Voici de quelle manière le continuateur de Nangis raconte le même fait : « Vers la Pentecôte, le roi de France, Philippe, se rendit à Poitiers pour avoir une entrevue avec le pape Clément V. Il y fut, dit-on, délibéré et statué par lui et les cardinaux sur plusieurs affaires importantes, et notamment sur l'arrestation des Templiers, comme le fera voir l'événement qui suivit. Alors le pape manda expressément aux grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple, qui étaient dans le pays d'outre-mer, de laisser tout pour venir à Poitiers, dans un espace de temps fixé, comparaître en personne devant lui. Le grand-maître du Temple obéit à cet ordre ; mais le grand-maître de l'Hôpital, arrêté dans son chemin, à Rhodes, par les Sarrasins qui s'étaient emparés de cette île, ne put venir à l'époque fixée, et s'excusa légitimement par des envoyés ; enfin, au

Les crimes qui avaient servi de base à leur accusation étaient ceux-ci :

« D’abord (chose abominable !), dit le continuateur de Nangis, sur l’ordre du maître (chose infâme à dire !), ils se baisaient aux parties postérieures. En outre, ils crachaient sur l’image du crucifix, la foulaient aux pieds ; et, comme des idolâtres, adoraient en secret une bête avec la plus grande vénération. Leurs prêtres, lorsqu’ils devaient célébrer la messe, ne proféraient aucunement les paroles de consécration ; et, quoiqu’ils fissent vœu de s’abstenir de femmes, il leur était permis cependant d’avoir commerce entre eux¹. »

Le 10 mai 1310, après avoir subi trois ans de prison, et avoir été appliqués aux tortures ordinaires et extraordinaires, cinquante-quatre Templiers, condamnés *sur leur aveu*, furent brûlés hors de Paris, dans un champ peu éloigné d’une abbaye de nonnes appelée Saint-Antoine. Quelques jours après, quatre autres ; puis enfin neuf autres furent condamnés pour la même cause et de la même manière, par l’archevêque de Reims et ses suffragans, et ensuite bout de quelques mois, ayant recouvré et reconquis cette île à main armée, il se hâta de se rendre auprès du pape, à Poitiers. »

1. L’ordre des Templiers, que l’on croyait aboli, paraîtrait au contraire s’être conservé jusqu’à nos jours, sans que ses réunions conventuelles aient cessé, sans que la succession légitime et légale des grands-maîtres depuis Jacques de Molay ait été interrompue. Dans cette succession, au contraire, se trouveraient, s’il faut en croire les Templiers modernes, des noms d’hommes que leur époque a entourés de vénération.

Quant aux crimes que l’on vient de citer, l’auteur interrogeant, il y a quelques jours, sur leur possibilité, un Templier moderne, en reçut cette réponse, sinon péremptoire, du moins spécieuse : « L’ordre des Templiers avait ses épreuves comme l’ordre de la franc-maçonnerie. Seulement, les épreuves, au lieu d’être physiques, étaient religieuses et morales. Le récipiendaire recevait l’injonction, sous peine de mort, de cracher sur le Christ, d’adorer une tête d’idole, etc., etc. Si, dans sa frayeur, il cédait, il était déclaré indigne et repoussé de l’ordre ; s’il se conservait pur, au contraire, il était reçu ; cela expliquerait les dépositions qui chargèrent les Templiers. Les témoins, qui n’avaient pas eu la force de supporter l’initiation, rapportèrent comme un acte de foi ce qui n’était qu’une épreuve morale. »

livrés au bras séculier, et brûlés. « Ce qu'il y a de singulier, ajoute l'auteur de la chronique où nous puisons ces détails, c'est qu'ils rétractèrent tous absolument les aveux qu'ils avaient faits séparément dans le cours de leur procès, ne donnant d'autres raisons de leurs premiers aveux que la violence et la crainte des tourmens. »

Ce ne fut que quatre ans après, c'est-à-dire le 15 mars 1314¹, que furent brûlés dans l'île aux Juifs, à la place à peu près où se trouve aujourd'hui la statue de Henri IV, Jacques de Molay, grand-maître de l'ordre du Temple, et Guy, dauphin d'Auvergne, prieur de Normandie. L'exécution eut lieu après salut et complies, c'est-à-dire vers les cinq heures du soir.

Voici sur leur mort quelques détails que nous donne un historien de leur temps :

« Le grand-maître de l'ordre des Templiers et trois autres Templiers, à savoir le visiteur de l'ordre en France, et les maîtres d'Aquitaine et de Normandie, sur lesquels le pape s'était réservé de prononcer définitivement, avouèrent tous quatre ouvertement et publiquement les crimes dont les accusait, en présence de l'archevêque de Sens et de quelques autres prélats et hommes savans en droit canon et en droit divin, assemblés spécialement pour ce sujet, d'après l'ordre du pape, par l'évêque d'Albano et deux autres cardinaux légats, et auxquels fut donnée communication de l'avis du conseil des accusés. Comme ils persévéraient dans leurs aveux et paraissaient devoir y persévérer jusqu'à la fin, après une mûre délibération sur l'avis dudit conseil, l'assemblée les condamna, le lundi, après la fête de saint Grégoire, sur la place publique du parvis de l'église de Paris, à une réclusion perpétuelle. Mais voilà que, comme les cardinaux croyaient avoir définitivement conclu cette affaire, tout à coup deux des Templiers, à savoir le grand-

1. Des doutes se sont élevés sur cette date. L'auteur a eu recours alors à la tradition même des Templiers : voici le résultat de ses recherches.

« L'exécution eut lieu le 29 cédar, l'an de l'ordre 196, c'est-à-dire le dernier jour de l'année lunaire 1314 : donc, le nombre d'or de l'année 1314 étant 4, l'épacte 3, le cédar correspond au 15 mars 1314. »

maître d'outre-mer¹ et le grand-maître de Normandie², se défendirent opiniâtement contre un cardinal qui portait alors la parole, et contre l'archevêque de Sens, et, sans aucun respect, recommandèrent à nier tout ce qu'ils avaient avoué, ce qui causa une grande surprise à beaucoup de gens. Les cardinaux les ayant remis entre les mains du prévôt de Paris, alors présent, seulement pour qu'il les gardât jusqu'à ce que, le jour suivant, ils délibérassent plus amplement à leur égard, aussitôt que le bruit de ces choses parvint aux oreilles du roi, qui était alors dans le palais royal³, il consulta avec les siens, et sans en parler aux clercs, par une prudente décision, fit livrer aux flammes les deux Templiers, vers le soir de ce même jour, dans une petite île de la Seine située entre le jardin royal et l'église des Frères Ermites. Ils parurent supporter ce supplice avec tant d'indifférence et de calme, que leur fermeté et leurs dernières dénégations furent pour tous les témoins un sujet d'admiration et de stupeur. Les deux autres Templiers furent renfermés dans un cachot, comme le portait leur arrêt. »

Mais ce que ne dit pas ce récit, c'est qu'en montant sur le bûcher, les deux Templiers, d'accusés qu'ils étaient, devinrent accusateurs ; c'est qu'ils citèrent Philippe et Clément, leurs juges, à comparaître dans l'année devant le trône de Dieu, pour laver leurs « doubles couronnes de ce double meurtre, » et que les deux ajournés, soit hasard, soit permission céleste, se présentèrent, « dans le délai légal, à la barre de l'Éternité. »

Parlons à présent des choses que vit naître ce règne.

Il vit, avons-nous dit, naître à l'intérieur « le parlement et le tiers-état, » nous aurions dû dire, pour parler d'une manière plus exacte, « se fixer le parlement et renaître le tiers-état. »

« Se fixer le parlement ; » car le parlement existait depuis l'an 1000 ; il avait succédé aux *placita* de Grégoire de Tours, et aux *mullum imperatoris* de Karl-le-Grand. Seulement il était ambula-

1. Jacques de Molay.

2. Guy, dauphin d'Auvergne.

3. Le palais de Justice.

toire ; il se transportait là où besoin était de lui. Philippe le rendit sédentaire, et ordonna qu'il tiendrait deux séances par an. Il était composé de conseillers juges tirés de la noblesse et du clergé, et de conseillers rapporteurs tirés de la classe des bourgeois et des clercs. Charles VII, qui régularisa le conseil d'État créé pendant la démente de son père, réduisit le parlement à des fonctions purement judiciaires. Mais la convocation des trois ordres étant peu à peu tombée en désuétude, ou n'ayant lieu qu'à de longs intervalles, le peuple, que nul ne représentait, s'habitua à voir en lui son représentant. Lui-même par l'usage d'enregistrer l'impôt, acquit le droit de vérifier les volontés de nos princes. Le droit de vérification acquis, il s'arrogea celui de réprimande, joua un grand rôle à l'époque de la Fronde, s'effaça dans la monarchie absolue de Louis XIV, fut cassé sous Louis XV, rétabli sous Louis XVI, et, du dernier acte de sa puissance, émana le rappel des états-généraux¹.

– « Renaître le tiers-état, » avons-nous ajouté. Voici comment nous développons le sens attaché ici au mot renaître :

Sous la première et la seconde race, nous l'avons dit en son temps, les soldats – et qu'on n'oublie pas que ces soldats étaient des conquérans – se réunissent en assemblée appelée Champ-de-Mars ou Champ-de-Mai, donnant leurs voix à l'élection des souverains et à l'acceptation des lois. Sous Hlot-her II, le clergé prend tant d'importance, par les concessions de terrains vagues qu'on lui fait, que cent ans après, c'est-à-dire vers l'an 750, il obtient la faveur d'avoir des représentans à cette assemblée. D'après l'opinion que nous avons émise que le clergé représentait le peuple – et à cette époque le peuple conquis –, nous voyons que par une première réaction presque imperceptible, ce peuple conquis commence, sous le nom de clergé, à prendre part à l'élection des rois qui doivent le gouverner, et à la discussion des lois qui doivent le régir. Bientôt, trouvant un puissant soutien dans son chef élu, dans son

1. Châteaubriand.

représentant couronné, dans son pape, égal de l'empereur, le parti national, dont nous avons décrit les progrès, se forme, obtient son premier roi dans Eudes, son second dans Raoul, et consolide enfin sa victoire par l'élection de Hugues Capet. Jusque-là, point encore de peuple proprement dit ; mais du clergé représentant toujours le peuple.

Les croisades, dont nous avons exposé les causes, arrivent. Alexandre III proclame que tout chrétien est libre. Les Communes s'organisent, luttent, triomphent, obtiennent des chartes. Une classe nouvelle réclame sa place sur l'échelle sociale, et, interrogée sur son nom, déclare s'appeler le peuple.

Dès lors le clergé, qui était composé d'un double élément populaire et religieux, ne conserve plus que le second. – La ruche a essaimé.

Dès lors, au lieu de deux ordres dans l'État, la noblesse et le clergé – trois ordres –, la noblesse, le clergé, le peuple.

Dès lors, enfin, le clergé, comme une femme qui accouche, cessa de porter en lui le fruit populaire ; et, de conservateur qu'il était, il devint égoïste ; séparé du principe démocratique qui faisait sa puissance, il s'affaiblit de moitié ; privé du peuple qui faisait sa pureté, il se corrompt du double, et laisse enfin trois types parfaits de sa force, de sa faiblesse et de sa corruption, dans Grégoire VII, Boniface VIII et Alexandre Borgia.

Cependant le clergé, tel qu'il est, possède encore une assez grande puissance pour conserver ses représentans dans la monarchie. Alors les trois ordres se constituent, et l'un des élémens qui les composent est la *renaissance* du tiers-état, représenté, sous les deux premières races, par le clergé, et, sous la troisième race, par lui-même.

Peut-être trouvera-t-on que nous revenons bien souvent et d'une manière bien prolixe sur ce sujet ; mais les opinions que nous avançons heurtent tant d'idées reçues, que nous voulons du moins être clairs, afin de prouver notre conviction, si nous ne pouvons

obtenir celle de nos lecteurs.

La fondation des républiques de Flandre¹ et de Suisse ne se rattachant à notre histoire que comme épisodes, et, ces deux événements étant connus de tous, nous nous contenterons d'indiquer leurs dates.

À peine Philippe-le-Bel eut-il conquis la Flandre, que des troubles y éclatèrent de tous côtés ; des massacres de Français eurent lieu dans plusieurs villes, à l'instar du massacre de Palerme ; celui qui eut lieu à Bruges est le plus célèbre.

Philippe envoya contre les Flamands une armée de quarante mille hommes, commandée par son frère Robert, comte d'Artois, et Raoul de Nesle, connétable de France. Les Flamands s'avancèrent au devant de cette armée, jusqu'au village de Groëmingue, près de Courtray. Ils étaient commandés par le tisserand Pierre Le Roy², qui se fit armer chevalier au moment d'engager le combat. Cette fois les paysans et les bourgeois battirent la noblesse, et prouvèrent que le courage n'était pas le partage exclusif des chevaliers. Douze mille gentilshommes français, parmi lesquels on comptait Robert d'Artois, général de l'armée ; Raoul de Nesle, connétable de France ; Jacques de Châtillon, gouverneur de Flandre ; Jean, roi de Majorque ; Godefroy de Brabant et son fils ; les comtes d'Eu, de la Marche, de Dampmartin et de Tancarville, restèrent sur le champ de bataille ; et quatre mille paires d'éperons dorés furent enlevées à quatre mille chevaliers par les bonshommes de Flandre. Cette défaite eut lieu au mois de juillet 1302 : cinquante-neuf ans après, une ligue de soixante villes formait la république anséatique.

1. La ligue des villes anséatiques est de cinquante ans postérieure à l'époque dont nous nous occupons, et n'eut lieu que sous le roi Jean. Cependant, les guerres de Flandre étant le prélude de cette ligue, nous en faisons remonter le principe à l'année 1303, époque de la bataille de Courtray.

2. « Un maître tisserand, borgne, contrefait, malin et babillard nommé Pierre, est l'un de leurs principaux colonels, accompagné de ses estafiers ; et l'autre chef, un boucher du même calibre que ce tribun. » (Jean de Serres)

Dans la nuit du 17 octobre 1307, trente hommes se rassemblèrent dans la petite prairie de Grütly, dont le plateau domine la partie méridionale du lac de Lucerne ; il y en avait dix du canton d'Uri, dix du canton de Schwitz, dix du canton d'Unterwalden. Ils y jurèrent à la face du ciel la liberté de la Suisse et la mort de leurs tyrans : le 1^{er} janvier 1308, Guesler était mort, et la Suisse était libre.

Philippe l'*Ajourné* mourut, vers la fin de l'an 1314, d'une maladie inconnue aux médecins¹ ; ce qui contribua encore à donner créance au bruit que sa mort était une punition de Dieu. Clément V l'avait précédé².

Philippe-le-Bel fut le premier qui prit le titre de roi de France et de Navarre. Ce dernier royaume lui avait été apporté en dot par sa femme Jeanne. Ses trois fils, Louis X, dit le Hutin, Philippe V, dit le Long, et Charles IV, dit le Bel, régnèrent successivement. « Cette succession de trois frères, dit M. de Châteaubriand, se présente deux autres fois dans notre histoire, et toujours à la male heure : François II, Charles IX, Henri III ; Louis XVI, Louis XVIII, Charles X.

Louis X, le Hutin, fut le premier qui monta sur le trône.

Trois événemens rendirent célèbre ce règne, qui ne dura que seize mois.

– Le triple procès d'adultère intenté, par Louis et ses deux frères, à sa femme et à ses deux sœurs.

La mort d'Enguerrand de Marigny.

1. « Philippe, roi de France, fut retenu par une maladie dont la cause, inconnue aux médecins, fut, pour eux et beaucoup d'autres, le sujet d'une grande surprise et stupeur, d'autant plus que jamais son poulx n'annonça qu'il fût malade ou en danger de mourir. » (Le continuateur de Nangis)

2. « Au temps de Pâques 1314, dans la ville d'Avignon, le pape Clément entra dans la voie de toute chair... etc., etc. » (Guillaume de Nangis)

La date de la mort du pape Clément nous fait douter que la date par nous indiquée comme celle du supplice des Templiers soit exacte. En effet, si les Templiers eussent été brûlés le 14 mai 1314, le pape Clément V, mort dès le temps de Pâques, n'aurait pu prendre part à leur condamnation.

La lettre d'affranchissement du peuple.

Nous allons citer les faits que l'histoire nous transmet sur chacun d'eux.

Sous le règne de Philippe-le-Bel, et en l'absence de Louis qui était en Navarre, les trois sœurs, Blanche, Marguerite et Jeanne, se réunissaient presque tous les soirs dans l'hôtel de Nesle, qui était la demeure de Jeanne¹, femme de Philippe-le-Bel. Tout y était préparé, dans une tour dont la Seine baignait le pied, pour une orgie à laquelle venaient bientôt prendre part trois hommes – seigneurs ou manans, peu importait à ces femmes – ; d'autres femmes les choisissaient pour elles, jeunes et beaux, partout où elles les rencontraient, et les amenaient, les yeux bandés, dans des chambres chaudes et parfumées où les attendaient la débauche et l'orgie. La nuit se passait en délire ; puis, quand le jour venait, les trois courtisanes royales se retiraient dans une chambre voisine ; des gardes s'emparaient de ces hommes chauds d'amour et de vin, et les éteignaient dans la Seine.

Ces exécutions, afin qu'elles fussent plus sûres, se faisaient dans un sac. Cependant un jeune écolier, nommé Jehan Buridan, se sauva et devint célèbre par la publication de cette thèse : « *Reginam*

1. « Il y avait une reine qui se tenait à l'hôtel de Nesle, laquelle faisait le guet aux passans ; et, ceux qui lui plaisaient, et agréaient le plus, de quelque sorte de gens que ce fussent les faisait appeler et venir à elle ; et, après en avoir tiré ce qu'elle en voulait, les faisait précipiter de la tour en bas dans l'eau. » (Brantome, *Dames galantes*)

Robert Gaguin, écrivain du quinzième siècle, tout en niant que ce fait, qui fut un instant imputé à Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, le fût justement à cette princesse, confirme la citation que nous venons de faire de Brantôme, en l'attribuant aux trois femmes des trois fils du roi. « Ces désordres, dit-il, donnèrent naissance à une tradition injurieuse à la mémoire de Jeanne de Navarre. Suivant cette tradition, cette princesse recevait dans sa couche quelques écoliers, et, pour ne laisser aucune trace de sa débauche, elle les faisait jeter de la fenêtre de sa chambre dans la Seine. Un seul, Jean Buridan, eut le bonheur d'échapper. C'est pourquoi il publia ce sophisme : "Ne craignez pas de tuer une reine, cela est bon. *Reginam interficere nolite timere, bonum esse.*" » (*Compendium Roberti Gaguini*)

interficere nolite timere, bonum esse. » C'était toute la vengeance qu'il pouvait tirer de la meurtrière royale. Cet événement paraissait être connu et incontesté au quinzième siècle, puisque Villon écrivait dans sa ballade des temps jadis :

... La reine,
Qui commanda que Buridan
Fût jeté en un sac en Seine.

Le retour de Louis fit cesser les orgies de la tour ; mais aux amans passagers succédèrent des amans en titre. L'histoire nous conserve les noms de ceux qui obtinrent les bonnes grâces de Marguerite, femme de Louis X, et de Blanche, femme de Charles IV. Ces amans étaient aussi frères : il s'appelaient Philippe et Gauthier d'Aulnay. Ils furent condamnés à mort, écorchés vifs, traînés à la queue d'un cheval sur la prairie de Maubuisson nouvellement fauchée, mutilés, décapités, et enfin pendus au gibet public par les épaules et les jointures des bras.

Quant aux trois femmes, deux d'entre elles furent renfermées au Château Gaillard ; c'étaient Marguerite et Blanche ; et la troisième à Dourdan, c'était Jeanne.

Les deux premières furent rasées en punition de leur crime d'adultère ; Marguerite fut étranglée, les uns disent avec une serviette, les autres avec le linceul de sa bière, et fut enterrée à Vernon, dans l'église des Frères mineurs.

Blanche, dit le continuateur de Nangis, « devint grosse d'un certain serviteur à qui était confié le soin de la garder. » Répudiée seulement, elle prit le voile à l'abbaye de Maubuisson.

Le procès de Marigny, comme celui des Templiers – procès auquel ce ministre n'était pas étranger –, resta un mystère entre la tombe du juge et la tombe de la victime. Voici ce qu'un auteur contemporain nous raconte de son jugement et de sa mort :

« Enguerrand de Marigny, chevalier de manières très-agréables, prudent, sage et habile, était établi au-dessus de la nation en grande autorité et puissance, et était conseiller principal et spécial de

feu Philippe, roi de France. Devenu pour ainsi dire plus que maire du palais, il était à la tête du gouvernement de tout le royaume. C'était lui qui expédiait toutes les affaires difficiles à régler, et tous et chacun lui obéissaient au moindre signe, comme au plus puissant. Il fut dans le Temple, à Paris, honteusement accusé devant tous, en présence du roi Louis, de crimes exécrables par Charles, comte de Valois, oncle du roi Louis, et par quelques autres qu'approuvait en cela la multitude du commun peuple irrité contre lui, principalement à cause des différentes altérations de la monnaie, et des nombreuses extorsions dont le peuple avait été accablé sous le feu roi Philippe, et qu'on attribuait à ses mauvais conseils.

» Quoique ledit chevalier demandât très-souvent avec beaucoup d'instances qu'il lui fût accordé d'être entendu sur sa justification, il ne put cependant l'obtenir, empêché qu'il fut par la puissance dudit comte de Valois. La femme et les sœurs d'Enguerrand furent renfermées en prison, et enfin Enguerrand lui-même, condamné en présence des chevaliers, fut pendu à Paris sur le gibet des voleurs¹. Il n'avoua rien cependant quant aux maléfices qui lui étaient imputés, et dit seulement que d'autres avaient été avec lui auteurs des exactions et des altérations de monnaies, et qu'il n'avait pu faire entendre sa justification, malgré ses instantes sollicitations et la promesse qu'on lui avait faite dans le commencement : c'est pourquoi son supplice, dont bien des gens ne connurent pas les motifs, fut un grand sujet de surprise et de stupeur. »

Quelque temps avant sa mort, Louis X publia des lettres d'affranchissement pour le peuple. Nous citerons le contenu de l'une d'elles :

1. « Montfaucon a apporté tel malheur à ceux qui s'en sont mêlés, que le premier qui le fit bâtir (qui fut Enguerrand de Marigny) y fut pendu ; et depuis, ayant été refait par le commandement d'un nommé Pierre Remy (général des finances sous Charles-le-Bel), lui même y fut semblablement pendu sous Philippe de Valois. » (Pasquier, liv. VIII, chap. I.) « Plus malheureux que le bois dont on fait le gibet. »

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, etc., etc.

» Comme, selon le droit de nature, chacun doit naître *franc*, et, par aucuns usages ou coutumes qui de grand anciennetés ont été introduites et gardées jusque cy en nostre royaume, et par aventure pour le meffet de leurs prédécesseurs, moult de personnes de nostre commun peuple soient encheues en lien de servitudes et de diverses conditions, qui moult nous desplait. Nous, considérant que notre royaume est dit et nommé le royaume des Francs, et voulans que la chose en vérité soit accordant au nom, et que la condition des gens amende de nous en la venue de nostre nouvel gouvernement, par délibération de nostre grand conseil, avons ordené et ordenons que généraument pour tout nostre royaume, de tant comme il peut appartenir à nous et à nos successeurs, telles servitudes soient ramenées à franchises ; et à tous ceux qui par ancienneté, ou de nouvel par mariage, ou par résidence de lieux de serve condition, sont encheues ou pourraient eschoir en lien de servitudes, franchises sont données en bonnes et convenables conditions. »

Le 16 juillet de l'année 1316, Louis X mourut dans sa maison royale du bois de Vincennes, laissant la reine Clémence enceinte, et n'ayant eu de sa première femme Marguerite qu'une fille nommée Jeanne.

Philippe, son frère, qui était allé à Avignon pour hâter l'élection du pape, s'empressa de revenir à Paris en apprenant cette nouvelle. Aussitôt arrivé, il assembla le parlement, et il y fut arrêté que Philippe défendrait et gouvernerait le royaume de France et de Navarre pendant dix-huit ans, quand même la reine Clémence accoucherait d'un enfant mâle. En conséquence, il fit faire un sceau sur lequel était écrit : Philippe, fils du roi des Français, régent des royaumes de France et de Navarre.

Le 15 novembre suivant, la reine Clémence accoucha, au Louvre, d'un enfant mâle, qui fut nommé Jean, et qui mourut le 20 du

même mois. Tous nos catalogues royaux ont omis ce souverain de cinq jours.

» Le jour suivant, il fut enterré dans l'église de Saint-Denis, aux pieds de son père, par le seigneur Philippe, *qui tenait alors légitimement* le rang de roi de France et de Navarre. »

En effet, Philippe V succéda à son frère, et, la même année, fut sacré roi à Reims avec Jeanne, sa femme, en présence de ses oncles Charles et Louis, et des pairs du royaume, *qui cependant n'assistèrent pas tous à cette cérémonie.*

C'est qu'un parti s'était formé en faveur de la fille de Marguerite de Bourgogne. C'est que le duc de Bourgogne avait fait un appel aux pairs, et enjoint aux prélats de ne pas couronner Philippe avant qu'on eût délibéré sur les droits de la *jeune Jeanne*, fille aînée du roi Louis, relativement aux royaumes de France et de Navarre. Malgré cet appel et cette défense, la cérémonie du couronnement fut célébrée, les portes de la ville fermées et gardées par des hommes d'armes.

Quelque temps après eut lieu une assemblée de nobles, d'hommes puissans, de prélats, de docteurs de l'université et de bourgeois. Ils approuvèrent le couronnement, et déclarèrent à l'unanimité que les femmes ne succédaient pas à la couronne de France. Des amis communs apaisèrent bientôt la mésintelligence qui s'était élevée entre le roi de France et le duc de Bourgogne. Ce dernier épousa même la fille aînée de Philippe, qui fut alors généralement reconnu.

Jeanne, l'enfant déshérité du royaume de France, épousa Philippe, fils du comte d'Evreux, à qui elle apporta en dot le royaume de Navarre. Ce royaume sortit ainsi de la maison de France pour n'y rentrer qu'avec Henri IV.

Sous Philippe-le-Long recommencèrent les troubles des pastoureaux, que nous avons décrits sous le règne de Louis IX. Ces bandes de paysans armés traversèrent, comme les premiers, toute la France, commirent, comme leurs devanciers, mille désordres, puis

enfin se dispersèrent comme eux. » Ainsi, dit le continuateur de Nangis, cette expédition déréglée s'évanouit comme une fumée, parce que ce qui, dans le principe, n'a rien valu, a bien de la peine à jamais valoir quelque chose. »

Ces troubles furent suivis, en 1321, de ceux que causèrent les lépreux¹. Le bruit s'éleva tout à coup que, dans toute l'Aquitaine, les sources et les puits avaient été ou seraient bientôt empoisonnés par eux. Beaucoup furent arrêtés et se confessèrent de ce crime. On en chercha la cause ; une lettre que le roi reçut du seigneur de Partnenay la lui apprit.

Il lui disait qu'un des plus considérables des lépreux, pris dans sa terre, avait avoué, au moment d'être brûlé, que c'était un juif qui l'avait poussé à commettre ce crime, et qui, pour l'y décider, lui avait donné dix livres, et remis le poison qui était composé de sang humain et de trois herbes dont il ne voulut jamais dire le nom ; on y ajoutait une hostie consacrée, et, lorsque le tout était sec, on le broyait et le réduisait en poudre. Alors, le renfermant dans des sacs auxquels on attachait une pierre, on le jetait dans les sources ou dans les puits². Les juifs, pris et interrogés à leur tour, racontèrent cette singulière histoire :

« Le roi de Grenade, affligé d'avoir été si souvent vaincu par les chrétiens, et ne pouvant se venger par les armes, voulut se venger par une trahison. Il rassembla les juifs de son royaume pour trouver avec eux quelque moyen de détruire la chrétienté, et leur promit

1. Nous avons déjà dit que les malheureux atteints de cette maladie, au retour des croisades, étaient si nombreux, que Louis VII avait fait un legs en faveur de deux mille léproseries.

2. « Nous avons vu aussi de nos propres yeux, dans notre ville, dans le Poitou, une lépreuse qui, passant par là et craignant d'être prise, jeta derrière elle un chiffon lié qui fut aussitôt porté à la justice. On y trouva une tête de couleuvre, les pieds d'un crapaud, et comme les cheveux d'une femme infectés d'une espèce de liqueur très noire et fétide ; en sorte que c'était aussi dégoûtant à voir qu'à sentir. Tout cela, jeté exprès dans un grand feu allumé, ne put brûler : preuve manifeste que c'était un poison des plus violents. » (Continueur de Nangis)

des sommes d'argent immenses, s'ils inventaient quelque maléfice qui le conduisît au but. Ils lui répondirent que, quant à eux ils inspiraient trop de défiance aux chrétiens pour pouvoir exécuter aucun maléfice sur eux ; mais que, dans cette circonstance, les lépreux pourraient très-bien les remplacer, en jetant des poisons dans leurs sources et dans leurs puits. Ce moyen accepté par le roi de Grenade, les juifs rassemblèrent les lépreux, qui, par l'intervention du diable, furent tellement séduits par leurs suggestions, qu'après avoir abjuré la foi catholique, broyé et mis le corps du Christ dans ces poisons mortels, ainsi que plusieurs lépreux l'avouèrent, ils consentirent à se charger de l'exécution du crime. Alors les principaux des lépreux se réunirent de tous les coins de la chrétienté, établirent quatre assemblées générales où toute noble ladroterie envoya ses représentans. Dans ces assemblées, les chefs exposèrent que : « comme leur lèpre les faisait paraître aux chrétiens, vils, abjects, et ne méritant aucune considération, il leur était bien permis de faire que les chrétiens mourussent ou fussent semblablement couverts de lèpre ; en sorte que, lorsque tout le monde serait lépreux, personne ne serait méprisé. » Ce projet plut, et chacun de son côté s'occupa de le mettre à exécution ; et c'est ainsi que, par les mains des juifs, ces poisons mortels furent répandus dans le royaume. »

Un édit du roi déclara alors que les lépreux convaincus d'avoir pris part à cette conjuration seraient livrés aux flammes ; que ceux qui en avaient eu connaissance et ne l'avaient pas révélée seraient détenus perpétuellement ; et que, si quelque lépreuse coupable était enceinte, elle serait détenue jusqu'à ce qu'elle eût accouché, mais qu'aussitôt après sa délivrance elle serait mise à mort.

Les exécutions suivirent cet édit. Beaucoup de juifs furent brûlés en Aquitaine. À Chinon, l'on creusa une fosse immense, on y alluma un grand feu, et, en un seul jour, cent soixante juifs des deux sexes y furent brûlés. « Beaucoup d'entre eux, hommes et femmes, dit la chronique qui nous fournit ces détails, chantaient comme

s'ils étaient invités à une noce, et sautaient dans la fosse. Beaucoup de femmes veuves firent jeter dans le feu leurs propres enfans, de peur qu'ils ne leur fussent enlevés pour être baptisés par les chrétiens et les nobles. »

À Vitry, quarante juifs, soupçonnés de ce crime, ayant été enfermés dans la prison du roi, certains de leur sort, et ne voulant pas mourir de la main des incirconcis, ils décidèrent qu'un d'entre eux égorgerait tous les autres. Alors, d'un consentement et d'une volonté unanimes, ils désignèrent pour ce dernier et terrible office l'aîné de tous, vieillard à barbe blanche, qu'on appelait le *Saint* à cause de sa bonté, et le *Père* à cause de son âge. Celui-ci n'y voulut consentir que si on lui donnait un aide : l'on choisit le plus jeune d'entre eux, bel enfant de seize ans, au teint brun, aux yeux et aux cheveux noirs. Alors on leur mit aux mains à chacun un couteau ; et ces deux élus de la mort commencèrent l'œuvre d'extermination, sans hésiter un instant, quoique, parmi ceux qu'ils frappaient, le vieillard eût ses fils et le jeune homme son père. Lorsqu'il n'y eut plus qu'eux seuls de vivans, ils se relevèrent et se trouvèrent face à face tout couverts de sang. Alors une querelle s'éleva entre ces deux hommes pour savoir lequel tuerait l'autre. Le vieillard voulait être tué par le jeune homme, et le jeune homme par le vieillard ; il bénit l'enfant, lui tendit la gorge, et mourut. Tous étant donc tués, le jeune juif se voyant seul, prit tout l'or et tout l'argent qu'il trouva sur les morts, et, se faisant une corde de leurs vêtemens, il l'attacha à un barreau de la prison qu'il avait scié, et comme la nuit était noire, il descendit sans être vu. Arrivé à l'extrémité de la corde, il étendit les pieds et ne sentit rien. La corde était trop courte, et un espace, qu'il ne pouvait juger à cause de l'obscurité de la nuit, le séparait de la terre. Alors les forces lui manquèrent pour remonter et ajouter des vêtemens qui allongeaient la corde à laquelle il pendait ; il se laissa tomber. Vingt pieds le séparaient encore du sol ; et, alourdi par le poids de l'or et de l'argent qu'il portait, il se cassa la jambe.

Le lendemain les chrétiens le trouvèrent. Il s'était encore traîné à un quart de lieue environ de l'endroit où il était tombé, mais n'avait pu aller plus loin. Livré à la justice, il avoua les choses que nous venons de dire, et fut pendu avec les cadavres de ceux qu'il avait aidé à égorger.

Philippe s'occupait de détails administratifs inconnus avant lui, lorsqu'il tomba malade. Il voulait que dans tout son royaume on ne se servît que d'une mesure uniforme pour le vin, le blé et toutes les marchandises, et qu'on ne battît qu'une seule monnaie. Mais ce dernier projet surtout éprouva une vive opposition ; car les grands, les prélats et les communautés, ne voulurent point y consentir. Cependant la maladie du roi faisait des progrès lents, mais mortels. Il resta cinq mois sur un lit de douleur, « quelques-uns doutant si ce n'étaient pas les malédictions du peuple soumis à son gouvernement, à cause des exactions et extorsions inouïes jusqu'alors dont il l'accablait, qui le faisaient tomber malade. » Enfin, le 3 de février 1321, il expira après avoir reçu tous les sacrements ecclésiastiques, et « Charles, comte de la Marche, son frère, lui succéda sans aucune dispute ni opposition. »

Charles IV, après la condamnation de Blanche, sa femme, pour adultère, avait facilement obtenu du saint-père la rupture de son mariage, et avait épousé Marie de Luxembourg, qui mourut bientôt¹, en donnant, avant le terme, la vie à un fils qui vécut à peine quelques jours. Deux ans après, il épousa Jeanne d'Evreux, de laquelle il n'eut point d'enfant mâle.

Dès le commencement de ce règne, qui s'ouvrit entre les troubles d'Italie et d'Angleterre, Charles mérita le nom de justicier, que l'histoire lui donna depuis. Un grand seigneur, nommé Jourdain, dit de Lille, à qui le roi avait remis, à la prière du pape Jean, dix-huit accusations dont chacune entraînait la peine de mort, « ayant accumulé d'autres crimes sur ceux qu'il avait commis, violant les jeunes filles, commettant des homicides, entretenant des méchants

1. L'an 1322.

et des meurtriers, favorisant les brigands et se soulevant contre le roi, ayant enfin tué, de sa propre main, un serviteur du roi, portant la livrée du roi, fut appelé en jugement à Paris. »

Il y vint accompagné d'une suite nombreuse et brillante, ce qui n'empêcha pas le roi de le faire, après un interrogatoire, enfermer au Châtelet. Enfin, il fut condamné à mort par les docteurs du palais, traîné à la queue des chevaux, et pendu au gibet public.

Charles donna bientôt un second exemple de justice. Le seigneur de Parthenay, homme noble et puissant dans le Poitou, fut accusé d'hérésie et, pour ce fait, appelé à Paris, à l'audience du roi. Il s'y rendit, mais, récusant l'inquisiteur qui l'accusait, le seigneur de Parthenay refusa de répondre à ses interrogatoires, et en appela au pape. Alors Charles lui restitua ses biens qui étaient déjà confisqués, et l'envoya avec un garde vers le pontife, « ne voulant, disait-il, fermer à personne le chemin de ses droits. »

Bientôt la guerre, éteinte depuis quelque temps avec l'Angleterre se ralluma. Le prétexte des hostilités fut un château que fit bâtir en Gascogne le seigneur de Montpezat. Le roi de France réclama ce château, comme étant élevé sur ses terres ; le roi d'Angleterre prétendit au contraire qu'il était élevé sur les siennes, et que tout droit sur le château lui appartenait. Le procès fut porté devant arbitres qui rendirent un jugement en faveur du roi de France. Cela amena, avec nos vieux ennemis les Anglais, une guerre qui ne fut terminée que par la déposition d'Edouard II¹.

Charles IV mourut en son séjour royal du bois de Vincennes, le 1^{er} février 1328. Il laissait en mourant Jeanne d'Evreux enceinte de

1. « Après beaucoup d'événements et d'aventures, Edouard II, accusé au parlement d'avoir violé les lois du pays et de s'être livré à d'indignes ministres, fut, par arrêt de ce parlement, déposé, condamné à garder une prison perpétuelle, la couronne passant immédiatement à Edouard III. L'arrêt fut lu en prison, en ces termes : "Moi, Guillaume Trussel, procureur du parlement et de toute la nation anglaise, je vous déclare, dans leur nom et de leur autorité, que je révoque et rétracte l'hommage que je vous ai fait, et, dès ce moment, je vous prive de la puissance royale, et proteste que je ne vous obéirai plus comme à mon roi. » (Chateaubriand, *Analyse raisonnée de l'histoire de France*)

sept mois. Se sentant près d'expirer, il fit assembler les seigneurs autour de son lit, et leur dit que, si la reine accouchait d'un fils, il désirait que son cousin-germain, Philippe de Valois, en fût le tuteur : que, si au contraire elle accouchait d'une fille, ils donnassent le royaume à celui qu'ils en jugeraient digne¹.

La reine accoucha d'une fille, et dans Charles IV s'éteignit la première branche des Capétiens.

Les états-généraux élurent Philippe de Valois, son cousin-germain, quoique Edouard III, roi d'Angleterre, fut son neveu, et par conséquent son plus proche parent² ; seulement c'était du chef de sa mère. La raison que les seigneurs donnèrent en faveur de cette substitution fut, dit Froissard : « que le royaume de France est de si grande noblesse, qu'il ne doit pas par succession aller à femelle, et par conséquent à fils de femelle, et firent celui monseigneur Philippe couronner à Reims, l'an de grâce mil trois cent vingt-huit, le jour de la Trinité, dont depuis grand'guerre et grande désolation avint au royaume de France et en plusieurs pays, si comme vous pourrez ouir en cette histoire. »

1. « Quand il aperçut que mourir le convenait, il devisa que s'il avenait que la reine s'accouchât d'un fils, il voulait que messire Philippe de Valois, son cousin-germain, en fût tuteur et régent du royaume, jusques adonc que son fils serait en âge d'être roi ; et, s'il avenait que ce fût une fille, que les douze pairs et les hauts barons de France eussent conseil et avis entre eux d'en ordonner, et donnassent le royaume à celui qui avoir le devrait. » (Jean Froissard)

2. Edouard II avait épousé Isabelle de France, sœur de Charles-le-Bel, dont il avait eu Edouard III.

Épilogue

Maintenant, c'est l'histoire de ces guerres et de ces désolations que nous allons raconter en détail, bornant ici notre travail chronologique ; car l'introduction qu'on vient de lire n'est qu'une œuvre de dates et de faits accomplie par l'investigation seule de l'historien, et à laquelle n'a eu aucune part l'imagination du poète ; à moins qu'on ne regarde comme choses poétiques les théories religieuses que nous avons exposées, et la théorie politique qui va suivre.

Nous nous sommes arrêtés à la mort de Charles IV, parce qu'avec l'avènement au trône de Philippe de Valois commence pour la France une ère nouvelle. La monarchie nationale est arrivée à son point culminant, et va descendre pas à pas des hauteurs féodales où Hugues Capet avait jeté les fondemens de son édifice, jusqu'aux plaines populaires où Louis-Philippe, dernier roi probable de cette race, élève sa tente d'un jour. Qu'on nous permette donc, arrivés que nous sommes au sommet de cette montagne, de jeter derrière nous et devant nous un dernier coup d'œil qui s'étendra d'un côté jusqu'à la Gaule de César, et de l'autre jusqu'à la France de Napoléon. Il sera à la fois pour nos lecteurs le résumé de l'ouvrage que nous venons de finir, et le plan de celui que nous allons commencer.

La Gaule, conquise par César, devint sous Auguste une province romaine : les empereurs y envoyaient un gouverneur qui commandait à des préfets : ce gouverneur recevait directement ses ordres de la république, et les transmettait à ses agens : la politique adoptée généralement pour les autres pays conquis l'avait été de même pour la Gaule. Le gouvernement y était doux et paternel ; et comme la civilisation apportait à la barbarie des plaisirs, des arts et des jouissances qui lui étaient inconnues, elle n'eut pas de peine, *la corruptrice qu'elle était*, de façonner aux mœurs romaines les

peuplades primitives de la Gaule : le Midi surtout, dont les riches plaines touchaient à l'Italie par les Alpes, dont la même mer baignait le rivage, dont les habitants respiraient un air parfumé comme celui de Sorrente et de Pestum, fut la province chérie : Narbo la Romaine s'éleva près de Massilia la Grecque ; Arles eut un amphithéâtre, Nîmes un cirque, Autun une école, Lyon des temples ; des légions indigènes, dont chaque soldat était fier de porter le nom de citoyen romain, furent levées dans la Narbonnaise, et, traversant la Gaule, allèrent soumettre à l'empire la Bretagne, que l'empire ne pouvait soumettre ; comme ces éléphants privés, dressés par les rois de l'Inde, les aident à soumettre les éléphants sauvages.

À la domination romaine succéda la conquête franke, la barbarie à la civilisation ; il était temps : la corruption qui rongait le cœur de l'empire s'étendait à ses membres ; la framée franke sépara la Gaule du corps romain, et la sauva : il y a cela de remarquable que la civilisation qui conquiert la barbarie, la tue ; et que la barbarie qui conquiert la civilisation, la féconde.

Les chefs franks conservèrent du gouvernement romain ce qu'ils en purent adapter à leurs mœurs et surtout à leurs intérêts : la domination fut unitaire, comme nous l'avons dit, sous Mere-wig et Hlode-wig ; elle fut divisée sous ses successeurs.

La division du pouvoir amena, comme nous l'avons dit encore, celle de la propriété : dès que la cheftainerie posséda, elle voulut avoir son représentant, comme la royauté avait le sien : nous avons dit quel était celui du peuple. La charge de maire du palais fut créée par elle : elle suivit les mêmes variations de progrès que la royauté qu'elle était appelée à remplacer un jour : temporaire sous Sighe-bert¹ et ses devanciers, elle fut viagère sous Hlot-her, et devint enfin héréditaire sous Hlode-wig II ; cependant, comme la royauté, elle était de principe électif. « *Reges ex nobilitate, duces ex virtute summunt.* » Mais dès lors que l'une des deux rivales

1. Le premier maire du palais dont il soit fait mention est Goggon, qui fut envoyé à Athanagilde, de la part de Sighe-bert, pour lui demander la main de Brunehilde.

avait faussé son principe, l'autre devait aussitôt renier le sien.

Les rois franks n'avaient donc point, comme on pourrait le croire, un pouvoir absolu. Outre le maire du palais, placé près de lui pour représenter les droits de la cheftainerie, il y avait encore des conseils composés de chefs militaires, qui décidaient des affaires de la nation avec le roi¹ ; de grandes revues de troupes, fixées ordinairement au mois de mars ou de mai, recevaient communication des choses traitées dans ces assemblées particulières ; et cela dura ainsi entre les conquérans jusqu'au moment où le peuple, représenté par l'église, se trouva posséder à son tour une portion du territoire : alors des évêques entrèrent dans le conseil du roi ; des députés ecclésiastiques furent envoyés au Champ-de-Mars et de Mai ; et les trois ordres de propriétaires se trouvèrent représentés : la royauté par le roi, la cheftainerie par le maire, et l'Église ou le peuple par les évêques.

Le renversement de la dynastie des Mere-wigs par celle des Carolingiens amena une lacune dans la représentation de ces pouvoirs : la cheftainerie avait tué la royauté, et s'était faite reine à sa place : elle crut donc la royauté et la cheftainerie confondues à jamais en un seul pouvoir, et elle oublia que sous la faux du moissonneur pousse déjà une moisson nouvelle. Comme il n'y avait plus de cheftainerie, il n'était plus besoin d'un représentant de cette caste : comme cette caste était confondue avec la royauté, elle ne pouvait plus élire de roi. En conséquence, la charge de maire du palais fut supprimée, et Karl-le-Grand prit pour exergue de sa monnaie : *Carolus, gratiâ Dei rex*.

Ainsi avec la cheftainerie faite reine se trouve détruit le principe électif qui fait les rois.

Karl fut donc le premier et le dernier chef tout puissant de la race conquérante : car ses prédécesseurs avaient eu à lutter contre la cheftainerie, et ses successeurs devaient avoir à lutter contre la vassalité. Sous lui, au contraire, rien ne ressemble à une résistance

1. De la nation conquérante, bien entendu : quant à la nation conquise, il n'était nullement question de s'occuper de ses intérêts : elle était esclave.

quelconque de la part d'une caste, dont il foule sous ses sandales la tête qui sort à peine de terre : ses ordres ne sont ni approuvés ni contrôlés : il les donne, et l'on obéit ; il veut des lois, et les capitulaires succèdent au code théodosien. Il veut une armée, elle se lève ; il veut une victoire, il combat.

Il fallait cette unité de pouvoir et de force pour que Karl pût remplir sa mission et arriver à son but : il fallait qu'une même intelligence eût élevé sur un plan unitaire les remparts de ce vaste empire, afin que la barbarie vînt s'y briser sans trouver un seul côté faible par où elle pût l'entamer ; il fallait enfin que le règne de Karl fût un long règne, car lui seul pouvait achever l'œuvre immense qu'il avait entreprise, et le règne de Karl dura quarante-six ans.

Nous avons dit en son temps sous quel point de vue nous considérions le démembrement de l'empire ; les héritiers de Karl firent sur une plus grande échelle le même partage qu'avaient fait les enfans de Hlode-wig, et les mêmes causes amenèrent les mêmes résultats : c'est-à-dire la création d'une nouvelle caste seigneuriale, née des cessions de terrain que les rois Carolingiens et Mere-wigs furent obligés de faire pour monter sur le trône et ensuite se crurent obligés de faire pour s'y maintenir. Karl, échappant à la puissance des chefs franks, prit le premier pour exergue de la monnaie, que lui seul avait le droit de faire battre : *Carolus, gratiâ Dei rex*. Les seigneurs français, échappant à leur tour à la domination franke, nièrent que leur principe vînt de la royauté, comme Karl avait nié que son principe vînt de la cheftainerie, et deux cents ans après ils s'arrogèrent non-seulement le droit de faire battre la monnaie comme des empereurs, mais encore ils prirent pour exergue de cette monnaie ce *gratiâ Dei* dont la royauté leur avait donné l'exemple¹.

Nous avons dit encore de quelle manière la scission s'était opé-

1. En 865, Odon, fils de Raymond, donna le premier cet exemple, en prenant le titre de comte de Toulouse et de marquis de Gothie *par la grâce de Dieu*.

rée entre la royauté franke et la seigneurie française : nous avons expliqué comment les propriétaires territoriaux avaient pris les intérêts du sol contre les intérêts de la royauté, quoique rois et seigneurs fussent de même race : nous sommes entrés dans d'assez grands détails sur la naissance, la lutte et la victoire du parti national, pour n'avoir plus besoin de présenter ici un nouveau tableau de cette époque de transition, placée entre la royauté de la conquête et la royauté de la nation.

Lorsque Hugues Capet monta sur le trône occupé déjà avant lui par Eudes et Raoul, premiers rois français jetés au milieu des rois germains, il trouva la France territoriale divisée entre sept grands propriétaires, possédant non plus par cession et tolérance royale, à titre d'alleu ou de fiefs, mais par *la grâce de Dieu*. L'édifice monarchique qu'il allait élever devait donc différer, sous bien des rapports, de celui de Karl-le-Grand ou de Hlode-wig : la royauté qu'il recevait ressemblait beaucoup plus à la présidence d'une république aristocratique qu'à la dictature d'un empire : il était le premier, mais non pas même le plus riche et le plus puissant, entre ses égaux. La première chose que fit en conséquence le nouveau roi, fut de porter le nombre de ses grands vassaux à douze, d'introduire parmi eux des pairs ecclésiastiques, pour s'assurer l'appui de l'église ; puis, sur le solide aplomb de ces douze puissantes colonnes qui représentaient la grande vassalité, il appuya la voûte de la monarchie nationale¹.

Lorsque les bienfaits que devait développer cette première ère furent accomplis, c'est-à-dire lorsqu'une langue nouvelle et nationale comme la monarchie eut succédé à la langue de la conquête ; lorsque les croisades eurent ouvert à l'art et à la science la route

1. Nous demandons à nos lecteurs de suivre avec quelque attention la théorie que nous allons développer ; non parce qu'elle est compliquée, mais parce qu'elle est simple, et que rien n'est plus difficile à croire qu'une chose simple à laquelle on n'avait point encore pensé. Du reste, cette théorie, qu'elle soit exacte ou fausse, superficielle ou profonde, grave ou ridicule, nous appartient entièrement.

de l'Orient ; lorsque la bulle d'Alexandre III, qui déclarait que tout chrétien était libre, eut amené l'affranchissement des serfs ; lorsque enfin Philippe-le-Bel, portant la première atteinte à la monarchie féodale, l'eut modifiée par la création des trois États et la fixation du parlement, il fut temps que cette monarchie, qui avait accompli son œuvre, fît place à une autre, qui avait à accomplir la sienne. Alors Philippe de Valois parut, porta le premier coup de hache dans l'édifice de Hugues Capet, et la tête de Clisson tomba.

Tanneguy Duchâtel hérita de la hache de Philippe de Valois. Soixante-dix ans après que celui-ci a frappé, il frappe à son tour, et la tête de Jean de Bourgogne tombe.

Louis XI trouva donc, en entrant dans le temple, deux des colonnes féodales qui soutenaient sa voûte déjà brisées. Sa mission, à lui, était d'abattre le reste. Il n'y fut pas infidèle, et, monté sur le trône à peine, il se mit à l'œuvre.

Alors ce ne furent plus partout que ruines féodales : les débris des maisons de Berry, de Saint-Pol, de Nemours, de Bourgogne, de Guyenne et d'Anjou, jonchèrent partout le pavé de l'édifice monarchique ; et sans doute il se serait écroulé faute d'appui, si le roi n'eût soutenu la voûte d'une main, tandis qu'il abattait les colonnes de l'autre.

Enfin Louis XI se trouva seul, et son génie remplaça l'aplomb par l'équilibre.

À lui remonte la première monarchie nationale absolue. Mais il légua le despotisme à ses successeurs trop faibles pour le continuer. À la grande vassalité abattue par Louis XI, succéda, sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, la grande seigneurie ; si bien que lorsque François I^{er} monta sur le trône, effrayé qu'il fut de voir osciller la monarchie, demandant ses soutiens primitifs et ne les trouvant plus, cherchant douze hommes de fer et ne rencontrant plus que deux cents hommes de velours, il espéra retrouver une force égale en multipliant les forces inférieures, et, substituant les grands seigneurs aux grands vassaux, il s'inquiéta peu de

l'abaissement de la voûte au niveau de ces colonnes nouvelles pourvu que l'abaissement de la voûte solidifiât l'édifice. En effet, quoique les supports qu'il venait de créer se trouvassent, comparativement aux anciens, plus faibles et moins élevés, ils n'en étaient pas moins solides ; car ils représentaient toujours la propriété, et leur multiplication même était en harmonie exacte avec la division territoriale qui s'était opérée entre les règnes de Louis XI et le sien¹.

François I^{er} se trouva donc être le fondateur de la monarchie des grands vassaux.

Puis, lorsque cette seconde ère de la royauté nationale eut porté ses fruits ; lorsque l'imprimerie eut donné quelque fixité aux sciences et aux lettres renaissantes ; lorsque Rabelais et Montaigne eurent scientifié la langue ; lorsque les arts eurent mis le pied sur le sol de France à la suite du Primatice et de Léonard de Vinci ; lorsque Luther en Allemagne, Wicleff en Angleterre, Calvin en France, eurent préparé par la réformation religieuse la réformation politique ; lorsque l'évacuation de Calais, qui enleva du sol français la dernière trace de la conquête d'Edouard III, eut fixé nos limites militaires ; lorsque la nuit de la Saint-Barthélemy, produisant un effet contraire à celui qu'elles en attendaient, eut fait chan-celer dans le sang huguenot la religion et la royauté qui se tenaient embrassées ; lorsqu'enfin l'exécution de La Mole, l'assassinat des Guises, le jugement de Biron, eurent, comme l'avaient fait à la grande vassalité les supplices de Clisson et le meurtre de Jean de Bourgogne, annoncé à la grande seigneurie que les temps étaient accomplis et que son heure était venue ; alors parut à l'horizon, comme une comète rouge, Richelieu², ce large faucheur qui devait épuiser sur l'échafaud le reste du sang que la guerre civile et les

1. Dans nos chroniques, nous suivrons avec soin et dans tous ses détails la division des propriétés ; car c'est cette base, élargie par la Révolution, qui sera un jour le seul piédestal solide de la liberté.

2. Richelieu entra au conseil en 1624 ; ses premières exécutions datent de 1625 et 1626.

duels avaient laissé aux veines de la noblesse.

Il y avait 149 ans que Louis XI était mort.

Je n'ai pas besoin de dire que la mission de ces deux hommes était la même, et l'on sait que Richelieu accomplit la sienne aussi religieusement que l'avait fait Louis XI.

Louis XIV trouva donc l'intérieur de l'édifice monarchique non seulement dégarni des deux cents colonnes qui le soutenaient, mais encore débarrassé de leurs débris : le trône était posé si carrément sur la France nivelée, que, tout enfant qu'il était, il y monta sans trébucher ; puis, à sa majorité, le chemin de l'absolu s'offrit à lui, tracé par un pied si large, que le disciple n'eut qu'à suivre la trace de son maître, sans avoir crainte de s'égarer : et il lui fallut cela ; car Louis XIV n'avait pas le génie du despotisme, il n'en avait que l'éducation.

Il n'en accomplit pas moins l'œuvre à laquelle il était destiné : il se fit centre du royaume, rattacha à lui tous les ressorts de la royauté, et les tint dans une tension si longue, si forte et si continue, qu'il put prévoir en mourant qu'ils se briseraient entre les mains de ses successeurs.

La Régence arriva, répandit son fumier sur le royaume, et l'aristocratie sortit de terre.

Louis XV, à sa majorité, se trouva donc dans la même position où s'étaient trouvés François I^{er} et Hugues Capet. La monarchie était à réorganiser : plus rien à la place des grands seigneurs ; plus rien à la place des grands vassaux : de faibles et nombreux rejets seulement là où étaient autrefois les tiges fortes et vigoureuses. Il lui fallut donc abaisser encore la voûte monarchique, substituer de nouveau la quantité à la force ; et au lieu des douze grands vassaux de Hugues Capet, des deux cents grands seigneurs de François I^{er}, donner pour soutiens à son édifice vacillant les cinquante mille aristocrates de la régence orléaniste.

Enfin, lorsque cette troisième ère de la royauté nationale eut porté ses fruits, fruits du lac Asphalte, pleins de pourriture et de

cendres ; lorsque les Dubois et les Law, les Pompadour et les Dubarry, eurent tué le respect dû à la royauté ; lorsque les Voltaire et les Diderot, les d'Alembert et les Grimm eurent étouffé la croyance due à la religion : la religion, cette nourrice des peuples, la royauté, cette fondatrice des sociétés, toutes souillées encore du contact des hommes, remontèrent à Dieu dont elles étaient les filles.

Leur fuite laissa sans défense la monarchie du droit divin, et Louis XVI vit briller à quatre ans de distance, à l'orient la flamme de la Bastille, à l'occident le fer de l'échafaud.

Alors ce ne fut plus un homme qui vint pour détruire, car un homme eût été insuffisant à la destruction : ce fut une nation tout entière qui se leva, et qui, multipliant les ouvriers en raison de l'œuvre, envoya quatre cents mandataires pour abattre l'aristocratie, cette fille de la grande seigneurie, cette petite fille de la grande vassalité.

Le 22 septembre 1792, la Convention nationale prit la hache héréditaire.

Il y avait cent quarante-neuf ans que Richelieu était mort.

N'y a-t-il pas quelque chose de merveilleusement providentiel dans cette coïncidence de dates : Richelieu paraît 149 ans après Louix XI, et la Convention nationale 149 ans après Richelieu.

Relevons ici une grande erreur où les uns tombent par ignorance, et que les autres accréditent par mauvaise foi ; 93 fut une révolution, mais ne fut pas une république : le mot avait été adopté en haine de la monarchie, et non pas en ressemblance de la chose. Le fer de la guillotine est fait en triangle ; c'est avec un triangle aussi qu'on symbolise Dieu : qui osera dire cependant que les deux ne font qu'un ?

La réaction thermidorienne sauva la vie à ce reste d'aristocratie qui allait tomber sous la main de Robespierre ; la hache qui devait la tuer ne lui fit qu'une blessure profonde, mais non pas mortelle : les Bourbons la retrouvèrent lorsqu'ils rentrèrent en France en

1814 ; la vieille monarchie reconnut aussitôt son vieux soutien : alors elle lui donna à garder, au milieu de la France, la chambre des pairs, cette dernière forteresse de la royauté du droit divin.

Ainsi la volonté providentielle se trouva faussée un instant par l'accident précoce du 9 thermidor ; et lorsque cette divinité qui veille à la loi du progrès, de quelque nom qu'on la nomme, Dieu, Nature ou Providence, jeta les yeux sur nous, elle fut étonnée de voir, vivante et retranchée, au milieu de la France, cette aristocratie qu'elle croyait tuée par la Convention.

Aussitôt le soleil de juillet se leva, et, comme celui de Josué, s'arrêta trois jours aux cieux.

Alors eut lieu cette révolution miraculeuse, qui n'atteignit que ce qu'elle devait atteindre, et ne tua que ce qu'elle devait tuer ; révolution que l'on crut nouvelle et qui était la fille de 93 ; révolution qui ne dura que trois jours, car elle n'avait qu'un reste d'aristocratie à abattre, et qui, dédaigneuse d'attaquer la moribonde avec la hache ou l'épée, se contenta de la frapper d'impuissance avec une loi et un arrêt, comme on fait d'un vieillard imbécile qu'un conseil de famille interdit.

Loi du 10 décembre 1831, qui abolit l'hérédité de la pairie ;

Arrêt du 16 décembre 1832, qui déclare que tout le monde peut s'appeler comte ou marquis¹.

Le lendemain du jour où ces deux choses furent faites, la révolution de juillet se trouva accomplie ; car l'aristocratie était, sinon morte, du moins garrottée ; le parti pur de la chambre des pairs, représenté par les Fitz-James et les Châteaubriand, sortit du palais du Luxembourg pour n'y plus rentrer, et, avec eux, toute l'influence aristocratique disparut de l'État, pour faire place à l'influence

1. L'art. 259 de l'ancien code était ainsi conçu : « Quiconque aura publiquement porté un costume, un uniforme ou une décoration qui ne lui appartenait pas, ou qui se sera attribué des titres royaux qui ne lui auraient pas été légalement conférés, sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans. » Lors de la révision du Code, les mots que nous écrivons ici en lettres italiques furent supprimés comme incompatibles avec nos mœurs.

de la grande propriété.

Voici comment cette dernière s'établit.

Louis-Philippe s'était placé près de la royauté expirante, comme un hériter au chevet du lit d'un mourant. Il s'empara du testament que le peuple aurait pu casser ; mais le peuple, dans son intelligence profonde, comprit qu'il y avait une dernière forme monarchique à épuiser, et que Louis-Philippe était le représentant de cette forme ; il se contenta en conséquence de gratter sur l'écusson héréditaire le *gratiâ Dei*, et s'il ne lui imposa point le *gratiâ populi*, c'est qu'il était bien certain que jamais le roi ne s'en souviendrait davantage qu'aux momens où il aurait l'air de l'oublier.

Cependant de nouveaux supports devenaient encore indispensables au nouvel édifice monarchique. Les cinquante mille aristocrates de Louis XV n'existaient plus ; les deux cents grands seigneurs de François I^{er} étaient tombés ; les douze grands vassaux de Hugues Capet dormaient dans leurs tombes féodales, et à la place des castes détruites, castes qui n'étaient que le privilège de quelques-uns, surgissaient de toutes parts la propriété et l'industrie qui sont le droit de tous. Louis-Philippe n'eut pas même à choisir entre les sympathies de naissance et les exigences du moment ; à la place des cinquante mille aristocrates de Louis XV, il poussa les cent soixante mille grands propriétaires et industriels de la Restauration ; et la voûte monarchique s'abaissa d'un nouveau cran vers le peuple ; – c'est le plus bas, – c'est le dernier.

Ainsi, après chaque révolution qui abat vient le calme qui réédifie ; après chaque moisson fauchée vient une terre en friche où germe une moisson nouvelle. Après le règne de Louis XI, cette terreur des grands vassaux, viennent les règnes de Charles VIII et de Louis XII, où pousse la grande seigneurie. Après les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, ce 93 de la grande seigneurie, vient la Régence, pendant laquelle l'aristocratie sort de terre ; enfin, après le règne du Comité de salut public, qui fauche les aristocrates, vient la Restauration, pendant laquelle pointe la grande propriété.

Et c'est ici le moment de faire remarquer quelle analogie parfaite se trouve entre les réorganiseurs et la société réorganisée : Louis-Philippe, avec son costume si connu qu'il est devenu proverbial, ses mœurs si simples qu'elles sont devenues un exemple, n'est-il pas le type de la grande propriété et de la grande industrie ?

Louis XV, avec son habit de velours couvert de broderies et de paillettes, sa veste de soie, son épée à poignée d'acier et à nœud de rubans, ses mœurs débauchées, son esprit libertin, son égoïsme du présent et son insouciance de l'avenir, n'est-il pas le type complet des aristocrates ?

François I^{er}, avec son tortil surmonté de plumes, son pourpoint de soie, ses souliers de velours tailladés, son esprit élégamment hautain, ses mœurs noblement débauchées, n'est-il pas le type parfait des grands seigneurs ?

Enfin, Hugues Capet, leur ancêtre à tous, couvert de sa cuirasse de fer, appuyé sur son épée de fer, avec ses mœurs de fer, ne nous apparaît-il pas debout, à l'horizon de la monarchie, comme le type exact des grands vassaux ?

Une question, au-devant de laquelle nous n'avons point été de peur d'interrompre la série de nos preuves, doit naturellement se présenter ici à l'esprit de nos lecteurs.

« Dans ce grand système de la décadence monarchique que vous venez de nous présenter, que faites-vous de Napoléon ? »

Nous allons y répondre.

Trois hommes, selon nous, ont été choisis de toute éternité dans la pensée de Dieu pour accomplir l'œuvre de la régénération : César, Karl-le-Grand, et Napoléon.

César prépare le christianisme,
Karl-le-Grand, la civilisation,
Napoléon, la liberté¹.

Nous avons dit comment César avait préparé le christianisme en rassemblant dans les bras conquérants de Rome quatorze peuples

1. Toute idée neuve et hardie a l'air, au premier abord, d'être un paradoxe. Qu'on nous laisse développer la nôtre, et qu'on la juge après.

sur lesquels se leva le Christ.

Nous avons dit comment Karl-le-Grand avait préparé la civilisation en brisant, contre les remparts de son vaste empire, la migration des peuples barbares.

Nous allons dire maintenant comment Napoléon a préparé la liberté.

Lorsque Napoléon prit la France, au 18 brumaire, elle était toute fiévreuse encore de la guerre civile ; et, dans l'un de ses accès, elle s'était jetée si en avant des peuples, que les autres nations n'étaient plus au pas ; l'équilibre du progrès général se trouvait dérangé par l'excès du progrès individuel ; c'était une folie de liberté, qu'il fallait, selon les rois, enchaîner pour guérir.

Napoléon parut avec son double instinct de despotisme et de guerre, sa double nature populaire et aristocratique, en arrière des idées de la France, mais en avant des idées de l'Europe ; homme de résistance pour l'intérieur, mais homme de progrès pour l'extérieur.

Les rois insensés lui firent la guerre !...

Alors Napoléon prit ce qu'il y avait de plus pur, de plus intelligent, de plus progressif au milieu de la France : il en forma des armées, et répandit ces armées sur l'Europe : partout elles portèrent la mort aux rois et le souffle de vie aux peuples ; partout où passa l'esprit de la France, la liberté fit à sa suite un pas gigantesque, jetant au vent les révolutions, comme un semeur de blé. Napoléon tombe en 1815, et trois ans sont à peine révolus, que la moisson qu'il a semée est bonne à faire.

1818. Les grand-duchés de Bade et de Bavière réclament une constitution et l'obtiennent.

1819. Le Wurtemberg réclame une constitution et l'obtient.

1820. Révolution et constitution des Cortès d'Espagne et de Portugal.

1820. Révolution et constitution de Naples et du Piémont.

1821. Insurrection des Grecs contre la Turquie.

1823. Institution d'États en Prusse.

Une seule nation avait, par sa situation topographique même, échappé à son influence progressive, trop éloignée qu'elle était de nous pour que nous pensassions jamais à mettre le pied sur son territoire. Napoléon, à force de fixer les yeux sur elle, finit par s'habituer à cette distance ; il lui paraît d'abord possible, puis enfin facile de la franchir ; un prétexte, et nous conquérons la Russie, comme nous avons conquis l'Italie, l'Égypte, l'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne ; le prétexte ne se fait pas attendre : un vaisseau anglais entre dans je ne sais quel port de la Baltique, au mépris des promesses continentales, et la guerre est déclarée aussitôt par Napoléon-le-Grand à son frère Alexandre I^{er}, le czar de toutes les Russies.

Et d'abord, il semble, à la première vue, que la prévoyance de Dieu échoue contre l'instinct despotique d'un homme. La France entre dans la Russie ; mais la liberté et l'esclavage n'auront aucun contact ensemble : nulle semence ne germera sur cette terre glacée ; car, devant nos armées, reculeront non-seulement les armées, mais encore les populations ennemies. C'est un pays désert que nous envahissons, c'est une capitale incendiée qui tombera en notre puissance ; et, lorsque nous entrons dans Moscou, Moscou est vide, Moscou est en flammes !

Alors, la mission de Napoléon est accomplie, et le moment de sa chute est arrivé ; car sa chute maintenant sera aussi utile à la liberté qu'autrefois l'avait été son élévation. Le czar, si prudent devant l'ennemi vainqueur, sera imprudent, peut-être, devant l'ennemi vaincu : il avait reculé devant le conquérant, peut-être va-t-il suivre le fuyard.

Dieu retire donc sa main de Napoléon, et pour que l'intervention céleste soit bien visible cette fois dans les choses humaines, ce ne sont plus des hommes qui combattent des hommes, l'ordre des saisons est interverti, la neige et le froid arrivent à marches forcées : ce sont les élémens qui tuent une armée.

Et voilà que les choses prévues par la sagesse arrivent : Paris n'a pas pu porter sa civilisation à Moscou, Moscou viendra la demander à Paris ; deux ans après l'incendie de sa capitale, Alexandre entrera dans la nôtre.

Mais son séjour y sera de trop courte durée, ses soldats ont à peine touché le sol de la France ; notre soleil, qui devait les éclairer, ne les a qu'éblouis.

Dieu rappelle son élu, Napoléon reparaît, et le gladiateur, tout saignant encore de sa dernière lutte, va non pas combattre, mais tendre la gorge à Waterloo.

Alors Paris rouvre ses portes au czar et à son armée sauvage ; cette fois, l'occupation retiendra trois ans aux bords de la Seine ces hommes du Volga et du Don ; puis, tout empreints d'idées nouvelles et étranges, balbutiant les noms inconnus de civilisation et d'affranchissement, ils retourneront à regret dans leur pays barbare, et huit ans après une conspiration républicaine éclatera à Saint-Pétersbourg.

Feuilletez le livre immense du passé, et dites-moi dans quelle époque vous avez vu tant de tremblements de trônes, et tant de rois fuyant par les grands chemins ; c'est qu'ils ont, les imprudens, enterré tout vivant leur ennemi mal foudroyé, et que l'Encelade moderne remue le monde à chaque mouvement qu'il fait dans sa tombe.

Ainsi viennent à neuf cents ans d'intervalle, et comme preuves vivantes de ce que nous avons dit, que plus le génie était grand, plus il était aveugle :

César, *païen*, préparant le christianisme ;

Karl-le-Grand, *barbare*, préparant la civilisation ;

Napoléon, *despote*, préparant la liberté.

Ne serait-on pas tenté de croire que c'est le même homme qui reparaît à des époques fixes et sous des noms différens, pour accomplir une pensée unique.

Et maintenant la parole du Christ est en plein accomplissement,

les peuples marchent d'un pas égal à la liberté, à la suite les uns des autres, il est vrai, mais sans intervalle entre eux¹, et, quoi qu'aient pu faire en son grand nom les petits hommes qui la gouvernent, la France n'en a pas moins conservé sa place révolutionnaire à l'avant-garde des nations.

Deux enfans pouvaient seuls la lui faire perdre et l'écarter de sa route, car ils représentaient deux principes opposés à son principe progressif :

Napoléon II et Henri V.

Napoléon II représentait le principe du despotisme.

Henri V, le principe de la légitimité.

Dieu étendit les deux mains, et les toucha aux deux extrémités de l'Europe, l'un au château de Schœnbrunn, l'autre à la citadelle de Blaye.

Dites-moi ce que sont devenus Henri V et Napoléon II ?

1. Il est à remarquer que dans cette immense marche des peuples, les catholiques sont partout en progrès : – Les Irlandais catholiques sont en progrès sur les Anglais protestans ; la Belgique catholique est en progrès sur la Hollande protestante ; l'Italie catholique est en progrès sur l'Allemagne protestante ; la Pologne catholique est en progrès sur la Russie catholique schismatique ; la Grèce catholique schismatique est en progrès sur la Turquie mahométane ; enfin la France catholique est en progrès sur le monde entier.

Appendice¹

Les pages qu'on va lire ne se trouvent que dans la première édition de Gaule et France (celle d'Urbain Canel) ; on les a depuis partout supprimées. Pourquoi ? Il nous a semblé intéressant de les rétablir ici ; car, en dépit de la phraséologie romantique, elles sont un témoignage à conserver de la lucidité de ce poète qui prédisait en 1832 la tourmente sociale venue en 1848 et qui commence à battre son plein en 1884.

... Si l'on a suivi avec attention cette longue histoire de France qu'on vient de lire, on a dû remarquer que chaque révolution successive a eu pour résultat de déplacer la propriété des mains dans lesquelles elle se trouvait, pour la faire passer, en la divisant, par des mains plus nombreuses, et toujours plus rapprochées du peuple. C'est que le peuple qui est né sur une terre a seul le droit de la posséder ; puisque Dieu l'a fait pour cette terre, il a fait cette terre pour lui ; un accident peut bien la faire sortir de sa possession pour un temps plus ou moins long, mais l'harmonie est troublée tant qu'elle n'y rentre pas ; de là les révolutions qui ont l'air d'être un dérangement de l'ordre social, et qui ne sont, au contraire, qu'un moyen tendant au rétablissement primitif de cet ordre.

On se souvient que César avait fait de la Gaule une province romaine et des Gaulois des citoyens romains. C'est-à-dire que, dans sa réunion à l'empire, le peuple vaincu ne perdit aucun de ses droits au sol qu'il habitait, et cela se conçoit : les Romains conquéraient, ils n'envahissaient pas. L'esprit romain était à l'étroit dans l'univers ; mais le peuple romain était à l'aise dans Rome.

La conquête franke eut un caractère tout opposé ; les peuplades conduites par Mere-Wig étaient violemment repoussées de la Ger-

1. Tiré de *Alexandre Dumas, sa vie, son temps, son oeuvre*, par H. Blaze de Bury. Paris, Calmann Lévy, 1885.

manie par les secousses que leur communiquaient les nations orientales, qui descendaient des plateaux de l'Asie, et que l'Europe devait voir apparaître sous la conduite d'Alaric et d'Attila.

Ce n'était pas la gloire des armes qui poussait vers la Gaule ces mendiants armés en quête d'un royaume. C'était le besoin d'un toit qui mît à l'abri leurs pères, leurs femmes, et leurs enfans ; or comme, dès cette époque, toute terre était déjà occupée, ils prirent celle de plus faibles qu'eux, sous prétexte que de plus forts qu'eux avaient pris la leur.

Nous avons vu, en conséquence, les premiers rois de France s'emparer de la Gaule et partager la conquête entre leurs chefs, sans s'inquiéter un instant de ce qu'ils ne possédaient que par le droit du plus fort.

Nous avons vu encore, lorsque la réaction nationale s'opéra, les hommes de la conquête prendre les intérêts du sol français contre ceux de la dynastie franke : ils rendirent ainsi au royaume sa nationalité ; mais se constituant en castes privilégiées, ils gardèrent les terres de la nation.

Or, Louis XI fit bien passer ces terres de la grande vassalité à la grande seigneurie, et Richelieu, de la grande seigneurie à l'aristocratie ; mais la Convention seule les fit passer de l'aristocratie au peuple.

Ce n'est donc que depuis 93 que les terres se retrouvent, comme au temps des Gaulois, entre les mains de ceux qui ont véritablement le droit de les posséder ; mais, pour en arriver là, il a fallu quatorze siècles et six révolutions ; et, afin que tout fût légal, comme il y avait prescription, il y eut rachat.

C'est dans cette pensée profonde – dont ceux qui ont le plus profité lui savent le moins de gré peut-être – que la Convention émit cette quantité énorme d'assignats (quarante-quatre milliards) qui donna au peuple la possibilité d'acquérir ; car la valeur de cette monnaie dépréciée, factice, en face de tout autre achat, devenait réelle devant celui des biens que, par instinct plutôt que par scien-

ce, la Convention avait nommés « nationaux. » C'est grâce à cette combinaison, que vint aider d'abord l'abolition du droit d'aînesse, puis ensuite la suppression des majorats, que s'est opérée cette multiplication incroyable de propriétaires qui, depuis quarante ans, a parcouru une échelle de cinquante mille à quatre millions et demi.

Ces possédans peuvent donc regarder aujourd'hui la possession comme inaliénable, et toute révolution nouvelle comme impossible. En effet, quel but aurait désormais une révolution, puisque, les castes étant toutes détruites, depuis la grande vassalité jusqu'à l'aristocratie, la division territoriale, entravée autrefois par le privilège de ces castes s'opère tout naturellement aujourd'hui entre le peuple, grande et unique famille où tout le monde est frère, et où chaque frère a les mêmes droits ?

La propriété, si puissante par elle-même, n'a donc pas besoin de l'appui factice d'un gouvernement qui ne la représente pas et qui, tenant tout d'elle, tandis qu'elle ne tient rien de lui, ne peut que lui être mortel par la part de sang budgétique qu'il tire du corps de la nation pour injecter dans ses propres veines. Le gouvernement, dans les États, fait office du cœur chez les hommes ; il faut qu'il rende aux artères la même quantité de sang que les artères lui en confient ; une goutte de moins par pulsation, et toute la machine est désorganisée. Aussi le gouvernement actuel¹ tombera-t-il sans secousse aucune et par la simple substitution de la politique rationnelle à la politique révolutionnaire ; il tombera, non point par les efforts des prolétaires, mais par la volonté des possédans ; il tombera, parce que ne représentant que l'aristocratie de la propriété et ne reposant que sur elle, l'aristocratie de la propriété qui, à chaque heure, va se détruisant par la division, manquera un jour sous lui.

Maintenant, voilà selon toute probabilité, comment la chose arrivera :

Les censitaires à deux cents francs s'apercevront, les premiers,

1. Dumas écrivait ceci en 1838.

que la concession du droit électoral qu'on leur a faite est complètement illusoire ; que la part secondaire qu'ils prennent au gouvernement ne peut pas le faire dévier de sa marche, cette marche fût-elle contraire à leurs intérêts, puisque leur influence sur lui n'est pas directe, et ne s'exerce qu'à l'aide d'un mandataire dont la fortune, cotée au plus bas, est des trois cinquièmes supérieure à la sienne. Or nous savons parfaitement que nos égaux seuls connaissent nos besoins, pour les avoir éprouvés ; que nos pairs seuls prennent nos intérêts, parce que nos intérêts sont les leurs, et que, par conséquent, nous ne pouvons charger de prévoir les uns et de défendre les autres, que nos égaux et nos pairs.

Du jour où les électeurs se seront convaincus de cette vérité, et ce jour n'est pas éloigné, ils exigeront des députés qu'ils enverront à la Chambre la promesse de l'abaissement du cens d'éligibilité à deux cents francs et du cens électoral à cent francs ; les candidats promettentront pour être élus, tiendront leur promesse pour être réélus, et le double abaissement du cens d'électorat et d'éligibilité sera le résultat de ce calcul. Alors commencera la révolution parlementaire ; puis, à leur tour, les électeurs à cent francs s'apercevront qu'ils ne sont pas plus représentés par les éligibles à deux cents francs que ceux-ci ne l'étaient par des censitaires à cinq cents, cette découverte sera suivie des mêmes effets, la même exigence amènera les mêmes résultats et le cens s'abaissera ainsi, jusqu'à ce que tout prolétaire soit électeur et que tout possédant ait droit d'être député. Le phare que nous allumons sur sa route n'éclairera que son naufrage, car, voulût-il virer de bord, il ne le pourrait plus maintenant : le courant qui l'entraîne est trop rapide, et le vent qui le pousse est trop large. Seulement, à l'heure de sa perte, nos souvenirs d'homme l'emportant sur notre stoïcisme de citoyen, une voix se fera entendre qui criera : « Meure la royauté ! Mais Dieu sauve le roi ! »

Cette voix sera la mienne.

Alors s'achèvera la révolution parlementaire.

Alors un gouvernement en harmonie avec les besoins, les intérêts et les volontés de tous, s'établira, qu'il s'appelle monarchie, présidence ou république ; peu m'importe et peu importe, car ce gouvernement sera une magistrature, et voilà tout : magistrature quinquennale, probablement, car la quinquennalité est la forme gouvernementale qui présente le plus de chances de tranquillité à la nation, puisque ceux qui sont contents de la gestion de leur délégué ont l'espoir de le réélire, et que ceux qui en sont mécontents ont le droit de le destituer.

Mais alors aussi, comme la grande propriété, le gouvernement transitoire d'un instant, aura eu son représentant ; la propriété secondaire devra à son tour avoir le sien : seulement, celui de l'un ne pourra pas être celui de l'autre, car il faudra que ce dernier soit le type exact de son époque, comme Louis-Philippe, Louis XV, François I^{er} et Hugues Capet l'ont été de la leur. Il faudra qu'il soit né parmi le peuple, il faudra que sa fortune particulière ne soit pas au-dessus de la proportion générale des fortunes, afin que ses intérêts soient pareils aux intérêts de tous ; il faudra enfin que sa liste civile soit restreinte à la stricte nécessité de ses dépenses, afin d'enlever de ses mains les moyens de corruption à l'aide desquels il pourrait, lors de l'élection de son successeur, soudoyer un parti dont la volonté ne serait plus celle de la nation. Cet homme ne pourra donc être ni un homme du sang royal, ni un grand propriétaire.

Voilà le gouffre où va s'engloutir le gouvernement actuel.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Prologue	13
Gaule	21
Race conquérante. – Monarchie franco-romaine	23
Race conquérante. – Monarchie franke. Peppin-le-Bref	61
France	111
Race nationale. – Monarchie française. Hugues Capet	113
Épilogue	229
Appendice	245